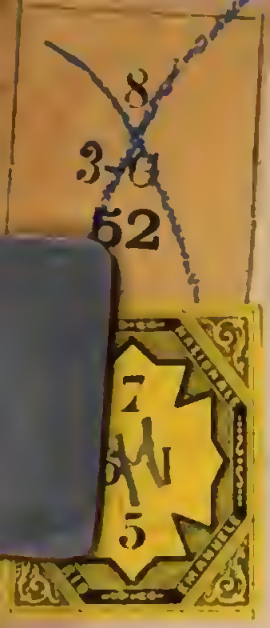

I 570

8. — 3. G. 52

c'est moins une Histoire qu'un Panegirique

joseph marinaglie

pagato s° 80

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

P. Landry Sculpsit et Exc.

Fier & braue Ennemi, doux & clement Vainqueur,
Grand Roy, sans Fauoris, sans fourbe, & sans vengeance,
Par force, & par amour ie reconquis la France,
Et de tous les mortels jeus l'estime, ou le coeur.

HISTOIRE
DV ROY
HENRY
LE GRAND.

COMPOSE'E

Par Messire HARDOVYN DE PEREFIXE Eueſque de Rodez, cy deuant Precepteur du Roy.

Reueuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A PARIS,
De l'Imprimerie d'EDME MARTIN, ruë S. Iacques au Soleil d'Or.
ET AV PALAIS
Chez { THOMAS IOLLY, dans la petite Salle, aux Armes d'Hollande & à la Palme.
ET
LOVIS BILLAINE, dans la grande Salle, au Grand Ceſar & à la Palme.

M. DC. LXII.

AVEC PRIVILEGE DV ROT.

HISTOIRE

DE

HENRY

LE GRAND.

A MONSEIGNEVR
L'EMINENTISSIME
CARDINAL
MAZARINI.

MONSEIGNEVR,

I'ay creu que je ne pouuois jamais rendre de ſeruice plus eſſentiel à voſtre Eminence, ni luy donner de

plus ſolide marque de ma fidelité & de ma reconnoiſſance, que de faire voir à toute la Terre de quelle maniere vous auez deſiré de moy que j'inſtruiſiſſe noſtre jeune Monarque. Ie dois rendre ce témoignage au Public, que vous auez voulu que je luy donnaſſe principalement les inſtructions qu'on doit donner à vn Roy; Et que pour cet effet je ne m'arreſtaſſe pas ſeulement à luy enſeigner quelques preceptes de Grammaire & de Rhetorique: Mais que de bonne heure j'employaſſe le temps à luy apprendre tout ce qu'il doit ſçauoir, premierement pour ſe bien conduire ſoy-meſme, & puis pour bien conduire ſon Eſtat; & qu'enfin je luy rem-

pliſſe l'ame des meilleures maximes de la Morale & de la Politique.

Ceſt, MONSEIGNEVR, *ce que j'ay eſſayé de faire; Sur tout depuis ſix ou ſept années en çà, que ſous les ordres de voſtre Eminence, j'ay compoſé vn Sommaire de noſtre Hiſtoire de France pour l'vſage de ſa Majeſté, qui en faiſoit la lecture tous les jours auec tant de plaiſir, qu'il n'eſt point croyable que ce puiſſe eſtre ſans vtilité.*

I'aurois bien ſouhaité de mettre au jour cet ouurage tout entier en meſme temps: mais l'affection particuliere, que le Roy m'a toûjours témoignée pour la vie de ſon ayeul HENRY LE GRAND, *& la de-*

claration qu'il a faite ſi ſouuent, qu'il vouloit ſe le propoſer comme ſon modele, m'ont haſté de mettre au net cette partie de mon trauail, & de la ſeparer des autres. Ainſi quoy qu'elle ſoit la derniere, je ſuis obligé de la donner la premiere, & de la preſenter à ſa Majeſté, afin que jettant encore les yeux deſſus aux heures de ſon loiſir, & conſiderant bien toutes les maximes de regner de ce grand Monarque, ſes bontez preſque diuines, & l'amour paternel qu'il auoit pour ſes peuples: il le puiſſe veritablement imiter.

I'eſpere, MONSEIGNEVR, *que cet échantillon ſuffira pour faire juger par auance du reſte de l'ouurage. Ie*

me

me perſuade meſme, qu'on ne le verra point ſans admirer que ſous les ordres du plus puiſſant Miniſtre qui ait jamais eſté, on ait agi dans vne matiere auſſi delicate qu'eſt celle-là, auec tant de fidelité, auec tant de deſintereſſement, & auec tant d'amour pour le Prince & pour l'Eſtat. Car après tout, je croy pouuoir dire que c'eſt vn exemple, qui n'en a point eu de pareils auant le Miniſtere de voſtre Eminence. Non ſeulement elle a toûjours porté le Roy à s'inſtruire parfaitement des choſes, dont la connoiſſance luy eſtoit neceſſaire; non ſeulement elle luy a ſouuent repreſenté combien il luy eſtoit important de s'attacher de bonne

heure aux fonctions de la Royauté; Mais encore elle m'a ſollicité moy-meſme de m'acquiter ſoigneuſement de mon deuoir. Combien de fois m'a-t-elle dit que je n'auois rien de plus important à faire, que de gagner ſur l'eſprit du Roy qu'il s'appliquaſt bien aux choſes qu'il faiſoit, & qu'il s'appliquaſt aux choſes ſerieuſes? En verité, MONSEIGNEVR, *je ne croy pas qu'il y ait rien de plus beau ni de plus glorieux pour voſtre Eminence: Et je ſuis trompé ſi ceux qui écriront l'Hiſtoire de voſtre vie, n'ont peine à y trouuer vn endroit, qui merite mieux leurs eloges que celuy-là. Pour moy,* MONSEIGNEVR, *j'auouë que je prefere*

de beaucoup à toutes les graces que je pouuois jamais receuoir, la liberté que j'ay toûjours euë de donner au Roy ces inſtructions, qui vont maintenant paroiſtre aux yeux de tout le monde; Et de toutes les obligations que j'ay à voſtre Eminence, il n'y en a pas vne qui me touche ſi ſenſiblement que celle-là, ni pour laquelle je publie plus volontiers, que je ſuis,

MONSEIGNEVR,

De voſtre Eminence

Le tres-humble & tres-obeïſſant ſeruiteur HARDOVIN E. de Rodez.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Requeſtes de noſtre Hoſtel & du Palais, Baillifs, Seneſchaux, leurs Lieutenans, & tous autres nos Officiers & Iuſticiers qu'il appartiendra, Salut. Noſtre amé & feal Conſeiller en nos Conſeils HARDOVIN DE PEREFIXE, Seigneur Eueſque de Rodez, cy-deuant noſtre Precepteur, nous a fait expoſer qu'il a compoſé par nos ordres *vn Sommaire de l'Hiſtoire generale de France*, qu'il deſireroit faire imprimer, s'il nous plaiſoit luy accorder nos Lettres ſur ce neceſſaires. A CES CAVSES nous luy auons permis & permettons par ces preſentes, de faire imprimer, vendre & debiter en tous lieux de noſtre Royaume le ſuſdit Liure, en tout ou en partie, en tels volumes, marges & caracteres que bon luy ſemblera, durant l'eſpace de dix années, à commencer du jour que l'impreſſion ſera acheuée pour la premiere fois: à condition qu'il ſera mis deux exemplaires en noſtre Bibliotheque publique, & vn en celle ſeruant à noſtre perſonne, au Chaſteau du Louure, vulgairement appellé le Cabinet de nos liures, & vn en celle de noſtredit Chaſteau du Louure, comme auſſi vn en celle de noſtre tres-cher & feal le Sieur Seguier Cheualier Chancelier de France, auant que de les expoſer en vente, à peine de nullité: Faiſant defenſes tres-expreſſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'imprimer, faire imprimer, vendre ni debiter le ſuſdit Liure en aucun lieu de noſtre obeïſſance, durant ledit temps, ſous quelque pretexte que ce ſoit, ſans le conſentement de l'expoſant, à peine de confiſcation des exemplaires, quinze cens liures d'amende, dépens, dommages, & intereſts. Voulons en outre qu'aux copies des preſentes collationnées par l'vn de nos amez & feaux Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des preſentes tous exploits neceſſaires, ſans pour ce demander autre permiſſion: CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNÉ à Paris le 15. jour de Ianuier l'an de grace mil ſix cens ſoixante & vn: Et de noſtre Regne le dix-huitiéme. Signé, Par le Roy, DE FALENTIN.

Regiſtré ſur le Liure de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs, le 29. Auril 1661. ſuiuant l'Arreſt du Parlement du 8. Auril 1653. Signé, GEOROE IOSSE.

Et ledit Seigneur Eueſque de Rodez a cedé & tranſporté ſon droit du Priuilege cy-deſſus à THOMAS IOLLY, & LOVYS BILLAINE, Marchands Libraires à Paris, pour ce qui concerne *l'Hiſtoire de Henry le Grand*, ſuiuant l'Acte paſſé le 13. Ianuier 1661.

Acheué d'imprimer au mois de Feurier 1661.

AV LECTEVR.

LECTEVR, Cette Hiſtoire du Roy Henry le Grand n'eſt que l'échantillon d'vn Sommaire de l'Hiſtoire generale de France, que j'ay compoſé par le commandement du Roy, & pour l'inſtruction de ſa Majeſté. Comme mon intention n'a eſté que de recueillir tout ce qui peut ſeruir à former vn grand Prince, & à le rendre capable de bien regner : je n'ay point trouué à propos d'entrer dans le détail des choſes, & de raconter au long toutes les guerres & toutes les affaires, comme font les Hiſtoriens, qui doiuent écrire pour toutes ſortes de perſonnes. Ie n'en ay pris que le gros, & n'ay rapporté que les circonſtances que j'ay jugées les plus belles & les plus inſtructiues ; laiſſant tout le reſte à part, afin d'a-

breger matiere, & de donner comme en petit, vne ſuite de tout ce qui s'eſt paſſé, qui pûſt éclairer l'eſprit du Roy ſans luy ſurcharger la memoire. C'a eſté là mon deſſein: Si je n'y ay pas auſſi bien reüſſi qu'il ſeroit à ſouhaiter, j'eſpere, LECTEVR, que du moins mes efforts vous paroiſtront loüables. Ie ne doute point qu'il n'y ait dans cet ouurage quelques mépriſes, que je n'auray point apperceuës, mais qui n'échaperont pas aux yeux des clairuoyans. L'Hiſtoire eſt accompagnée de tant de circonſtances, qu'il eſt preſque impoſſible que l'on ne ſe trompe en quelqu'vne. Ie croy pourtant n'auoir rien auancé, dont je n'aye des garans. Et ſi vous trouuez dans quelque Auteur le contraire de ce que j'ay dit, je vous prie de conſiderer que nos Hiſtoriens ſont ſi differens entre eux en pluſieurs choſes, que lors qu'on ſuit les ſentimens des

vns, on contredit neceſſairement les autres. Dans cette diuerſité j'ay ſuiui ceux que j'ay creu les meilleurs & les plus aſſeurez. I'auouë meſme, que je n'ay pû m'empeſcher d'emprunter d'eux des periodes toutes entieres, quand elles m'ont pleu, & qu'il m'a ſemblé que je m'expliquerois mieux par leurs expreſſions, que je n'euſſe pû m'expliquer par les miennes. Aprés tout, ſi c'eſt vne faute, elle eſt aſſez legere ; & l'on doit bien me la pardonner, puiſque je la reconnois ingenuëment. Pour les autres plus remarquables que je puis auoir commiſes, je me promets de voſtre bonté, CHER LECTEVR, que vous ne me traiterez pas à la derniere rigueur, & que vous aurez autant d'indulgence pour moy, que dans ce trauail j'ay eu de zele pour le ſeruice de mon Roy, & d'affection pour le bien de la France.

PREMIERE PARTIE
DE LA VIE
DE HENRY LE GRAND
Depuis ſa naiſſance, juſques à ce qu'il parvint à la Couronne de France. p. 14.

SECONDE PARTIE
Contenant ce qu'il fit depuis le jour qu'il parvint à la Couronne de France, juſqu'à la Paix, qui fut faite l'an mil cinq cens quatre-vingts dix-huit, par le Traité de Veruin. p. 109.

TROISIEME PARTIE
Contenant ſommairement ce qu'il fit depuis la Paix de Veruin, faite l'an mil cinq cens quatre-vingts dix-huit, juſqu'à ſa mort arriuée en mil ſix cens dix. p. 239.

RECVEIL DE QVELQVES BELLES
Actions & paroles memorables du Roy HENRY LE GRAND, *leſquelles n'ont point eſté inſerées en ſa Vie.* p. 489.

HISTOIRE

HISTOIRE DV ROY HENRY LE GRAND.

AV ROY.

SIRE,

Le respect & l'amour que tous les bons François ont toûjours conſerué pour l'heureuſe memoire du Roy HENRY LE GRAND

voſtre ayeul, le rendent auſſi preſent à leur ſouuenir comme s'il regnoit encore; & la Renommée entretient l'éclat de ſes belles actions dans le cœur & dans la bouche des hommes, auſſi vif & auſſi entier qu'il l'eſtoit du temps de ſes triomphes. Mais on peut dire auec cela, lors que l'on conſidere Voſtre Majeſté, qu'il a repris vne nouuelle vie en voſtre perſonne, & qu'il ſe fait reuoir aujourd'huy ſous vn viſage encore plus auguſte, & par des vertus qui paroiſſent auſſi redoutables aux Ennemis de la France, qu'elles ſont douces & charmantes à ſes Peuples.

Veritablement, SIRE, cette loüable impatience que Voſtre Majeſté a témoignée lors que je luy faiſois lire noſtre Hiſtoire, de venir au glorieux Regne de ce Prince, & pour cela de laiſſer en arriere ſept ou huit autres des Rois qui l'ont precedé, eſt vne preuue tres-certaine que vous deſirez le choiſir pour modele, & que vous auez reſolu d'eſtudier ſa conduite, pour la tenir dans le gouuernement de voſtre Eſtat. Voſtre heureuſe naiſſance & vos inclinations toutes Royales vous y portent; les eſperances & les vœux de vos Sujets vous y conuient; les beſoins de voſtre Royaume affligé par les maux de la plus longue guerre qui ait

jamais eſté, vous y obligent; & le Ciel vous y a diſpoſé par tant de graces & par tant d'eminentes qualitez, qu'il vous ſeroit bien difficile de ne pas ſuiure les beaux exemples de ce Grand Roy. I'oſeray meſme vous dire (& je le puis auec verité) qu'il ne vous ſera pas impoſſible de les ſurpaſſer, ſi vous vous efforcez de bien employer tous les auantages dont Dieu vous a pourueu pardeſſus tous les Princes de voſtre âge.

Oüy, SIRE, il vous a donné, auſſi-bien qu'au Roy voſtre ayeul, vne ame genereuſe, bonne & bienfaiſante, vn eſprit éleué & capable des plus grandes choſes, vne memoire heureuſe & facile, vn courage Heroïque & Martial, vn jugement net & ſolide, vne forte & vigoureuſe ſanté: Mais de plus il vous a donné vn auantage que ce Grand Prince n'auoit pas; c'eſt cette majeſtueuſe preſence, cet air & ce port preſque diuin, cette taille & cette beauté dignes de l'Empire de l'Vniuers, qui attirent les yeux & les reſpects de tout le monde, & qui ſans la force des armes, ſans l'autorité des commandemens, vous gagnent tous ceux à qui Voſtre Majeſté veut ſe faire voir.

Ie ne parle point des proſperitez de cet Eſtat depuis voſtre heureux auenement à la Cou-

ronne; comme vous auez eſté proclamé Vainqueur auſſi-toſt que Roy; comme auec l'aide des conſeils de voſtre Grand Miniſtre vos Frontieres ont eſté eſtenduës de tous coſtez, vos Ennemis batus par tout, & les factions entierement diſſipées. Mais je ne dois pas oublier la grace ſinguliere, que le Ciel vous a faite de vous inſtruire dans la Religion Catholique, & dans la vraie pieté, par les ſoins continuels & par les vertueux exemples de la Reine voſtre mere; ce qui manqua ſans doute à la jeuneſſe de noſtre Henry.

Vous ne pouuez pas, SIRE, auec de ſi belles diſpoſitions, auec tant de rares faueurs du Ciel, demeurer au deſſous de la gloire & de la reputation de ce Grand Prince. Souuenez-vous, s'il vous plaiſt, que vous m'auez fait l'honneur de me dire plus d'vne fois que vous aſpiriez fortement à vne ſemblable perfection, & que vous n'auiez point de plus grande ambition que celle-là. Toute la France qui a maintenant les yeux ſur vous, ſe réjouït de voir que les effets ſecondent vos deſirs, & rempliſſent ſes eſperances, & que vous agiſſez auſſi puiſſamment, que vous auez paſſionnément ſouhaité d'entendre le recit d'vne ſi belle vie.

Voſtre Majeſté ſçait que les volontez ne

paſſent que pour des foibleſſes, quand elles ne ſe rendent point efficaces, & que bien loin d'eſtre loüables, elles condamnent celuy qui les a, dautant qu'il void bien ce qu'il faut faire, & n'a pas le cœur de s'y attacher & de l'entreprendre. Le chemin de la Vertu eſt d'abord vn peu rude; mais auſſi il conduit au temple de la Gloire, où il eſt certain qu'on n'arriue point par de ſimples penſées & par des diſcours oiſeux; mais par le trauail, par l'application, & ſur tout par la perſeuerance.

I'ay pris la liberté quelquefois de repreſenter à Voſtre Majeſté, que la Royauté n'eſt pas vn meſtier de faineant; qu'elle conſiſte preſque toute en l'action; qu'il faut qu'vn Roy faſſe ſes delices de ſon deuoir; que ſon plaiſir ſoit de regner; & qu'il ſçache que Regner, c'eſt tenir luy-meſme le timon de ſon Eſtat, afin de le conduire auec vigueur, ſageſſe, & juſtice.

Qui ne ſçait pas qu'il n'y a point d'honneur à porter vn titre dont on ne fait point les fonctions? Que c'eſt en vain qu'on a acquis de belles connoiſſances, ſi on ne s'éuertuë de les reduire en pratique; Qu'il eſt inutile de ſe propoſer vn grand modele, ſi on ne l'imite effectiuement; & qu'enfin il ne ſert de rien de

ſçauoir par cœur toutes les maximes de la Politique, ſi on ne les applique à quelque vſage? Sans mentir, celuy qui a des yeux & ne les veut point ouurir, qui a des oreilles & qui ne veut point entendre, qui a des bras & ne ſe met point en peine de les remuer, eſt en pire eſtat que n'eſt vn aueugle, vn ſourd, & vn eſtropié.

Ie ne puis diſſimuler, SIRE, la joye indicible que j'ay euë quelquefois, lors que j'ay entendu de la bouche de Voſtre Majeſté, qu'elle aimeroit mieux n'auoir jamais porté Couronne, que de ne pas gouuerner elle-meſme, & de reſſembler à ces Rois faineans de la premiere Race, qui, comme diſent tous nos Hiſtoriens, ne ſeruoient que d'Idoles à leurs Maires du Palais, & qui n'ont point eu de nom que pour marquer les années dans la Chronologie.

Mais c'eſt aſſez pour faire connoiſtre à la France combien Voſtre Majeſté condamne ce lethargique aſſoupiſſement, de dire qu'elle veut maintenant imiter ſon ayeul Henry le Grand, qui a eſté le plus actif & le plus laborieux de tous nos Rois, qui s'eſt adonné auec plus de ſoin au maniement de ſes affaires, & qui a cheri ſon Eſtat & ſon Peuple auec plus d'affe-

ction & plus de tendreſſe. N'eſt-ce pas declarer que Voſtre Majeſté a pris vne ferme reſolution de mettre la main à l'œuure ; de connoiſtre le dedans & le dehors de ſon Royaume ; de preſider dans ſes Conſeils ; d'y donner le mouuement & le poids aux reſolutions ; d'auoir toûjours l'œil ſur ſes Finances, pour s'en faire rendre vn compte net, exact, & fidele ; de ſoulager ſon pauure Peuple ; de diſtribuer les graces & les recompenſes à ſes creatures qui en ſeront dignes ; enfin de jouïr pleinement de ſon autorité ? C'eſt ainſi que faiſoit l'incomparable Henry, que nous allons voir regner, non ſeulement en France par le droit du ſang, mais encore ſur toute l'Europe, par l'eſtime de ſa vertu.

En effet, depuis la naiſſance de la Monarchie Françoiſe, l'Hiſtoire ne nous fournit point de Regne plus memorable par de grands euenemens, plus rempli des merueilles de l'aſſiſtance diuine, plus glorieux pour le Prince, & plus heureux pour les Peuples, que le ſien ; Et c'eſt ſans flaterie & ſans enuie que tout l'Vniuers luy a donné le ſurnom de GRAND : non pas tant pour la grandeur de ſes victoires, comparables toutefois à celles d'Alexandre & de Pompée, que pour la grandeur de ſon ame

& de ſon courage. Car il ne ploya jamais, ni ſous les inſultes de la Fortune, ni ſous les trauerſes de ſes ennemis, ni ſous les reſſentimens de la vengeance, ni ſous les artifices des Fauoris, & des Miniſtres ; il demeura toûjours en meſme aſſiete, toûjours maiſtre de ſoy-meſme, en vn mot toûjours Roy & Souuerain, ſans reconnoiſtre d'autre ſuperieur que Dieu, la Iuſtice, & la Raiſon.

La vie de Henry le Grand diuiſée en trois parties.

Nous allons donc faire l'Hiſtoire de ſa vie, & nous la diuiſerons en trois parties principales.

La premiere.

La premiere contiendra ce qui s'eſt paſſé depuis ſa naiſſance, juſques à ce qu'il ſoit paruenu à la Couronne de France.

La ſeconde.

La ſeconde dira ce qu'il fit depuis qu'il y fut paruenu, juſques à la Paix de Veruin.

La troiſiéme.

Et la troiſiéme racontera ſes actions depuis la Paix de Veruin, juſques au jour malheureux de ſa mort.

Mais auant tout cela il faut dire brieuement quelque choſe de ſa Genealogie.

Sa Genealogie.

Il eſtoit fils d'Antoine de Bourbon Duc de Vendoſme & Roy de Nauarre, & de Ieanne d'Albret, qui eſtoit heritiere de ce Royaume-là.

Qui eſtoit Antoine de Bourbon ſon pere,

Antoine deſcendoit en ligne directe & maſcu-

maſculine de Robert Comte de Clermont cinquiéme fils du Roy Saint Louis.

Ce Robert épouſa Beatrix fille & heritiere de Iean de Bourgogne, Baron de Bourbon de par ſa femme Agnes; à cauſe dequoy Robert prit le nom de Bourbon, non pas toutefois les armes, mais retint celles de France.

Cette ſage precaution a beaucoup ſerui à ſes deſcendans pour ſe maintenir dans le rang de Princes du ſang, qui peut-eſtre ſe fuſt perdu s'ils n'en euſſent pas vſé de la ſorte. D'ailleurs la vertu, qui a toûjours donné de l'éclat à leurs actions; le bon ménage & l'œconomie qu'ils ont apportée à conſeruer leurs biens & à les augmenter; les grandes alliances dont ils ont eſté fort ſoigneux, n'ayant jamais voulu meſler leur noble ſang parmi du ſang vulgaire; & ſur tout leur rare pieté enuers Dieu, & la bonté ſinguliere dont ils ont vſé enuers leurs inferieurs, les ont conſeruez, & meſme releuez pardeſſus les Princes des branches aiſnées. De ſorte que les peuples les voyant toûjours hautement alliez, toûjours riches, puiſſans, & ſages, en vn mot dignes de commander, s'eſtoient imprimez dans l'eſprit vne certaine perſuaſion comme Prophetique, que cette Maiſon viendroit vn jour à la Couron-

ne : & elle de ſon coſté ſembloit auſſi auoir conceu cette eſperance, quoiqu'elle en fuſt fort éloignée, car elle auoit pris pour ſon mot, ou deuiſe, *Eſpoir.*

Entre les branches puiſnées qui ſont iſſuës de cette branche de Bourbon*, la plus conſiderable & la plus illuſtre a eſté celle de Vendoſme. Elle portoit ce nom parce qu'elle poſſedoit cette grande Terre, qui luy eſtoit venuë l'an mil trois cens ſoixante-quatre, par le mariage de Catherine de Vendoſme, ſœur & heritiere de Bouchard dernier Comte de Vendoſme, auec Iean de Bourbon Comte de la Marche. Pour lors elle n'eſtoit que Comté, mais elle fut depuis erigée en Duché par le Roy François Premier l'an mil cinq cens quinze en faueur de Charles, qui eſtoit deux fois arriere-fils de Iean, & pere d'Antoine. Ce Charles eut ſept enfans maſles, Louïs, Antoine, François, vn autre Louïs, Charles, Iean, & vn troiſiéme Louïs. Le premier Louïs, & le ſecond moururent en enfance; Antoine demeura l'aiſné; François, qui fut Comte d'Anghien, & gagna la bataille de Ceriſoles, mourut ſans eſtre marié; Charles fut Cardinal du titre de Saint Chryſogone & Archeueſque de Rouën, c'eſt luy qu'on nomme le

** La branche de Bourbon en produiſit pluſieurs, entre autres celle de Vendoſme.*

Charles Duc de Vendoſme eut Antoine, & ſix autres fils.

vieux Cardinal de Bourbon ; Iean perdit la vie à la bataille de Saint-Quentin ; le troiſiéme Louïs s'appella le Prince de Condé, & eut des enfans maſles de deux lits. Du premier ſortirent Henry Prince de Condé, François Prince de Conty, & Charles, qui fut Cardinal & Archeueſque de Rouën aprés la mort du vieux Cardinal de Bourbon. Du ſecond vint Charles Comte de Soiſſons.

Or il y auoit huit generations de maſle en maſle depuis Saint Louïs juſqu'à Antoine, qui eſtoit Duc de Vendoſme, Roy de Nauarre, & pere de noſtre Henry.

Quant à Ieanne d'Albret ſa femme, elle eſtoit fille & heritiere de Henry d'Albret Roy de Nauarre, & de Marguerite de Valois ſœur du Roy François Premier, & veuue du Duc d'Alençon. Henry d'Albret eſtoit fils de Iean d'Albret, lequel eſtoit Roy de Nauarre par ſa femme Catherine de Foix, ſœur du Roy Phœbus decedé ſans enfans. Car ce Royaume-là eſtoit entré dans la Maiſon de Foix par mariage, comme il entra enſuite dans celle d'Albret, & puis en celle de Bourbon.

Qui eſtoit Ieanne d'Albret ſa mere.

Ferdinand Roy d'Arragon auoit enuahi la haute Nauarre, c'eſt à dire la partie qui eſt au delà des Pyrenées, & la plus conſiderable

de ce Royaume-là, ſur le Roy Iean d'Albret; Auquel par conſequent il ne reſta que la baſſe, c'eſt à dire la partie de deçà les Monts, du coſté de France. Mais auec cela il auoit les païs de Bearn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, & pluſieurs autres grandes Seigneuries prouenant tant du coſté de la Maiſon de Foix, que de celle d'Albret.

Henry ſon fils n'eut qu'vne fille, qui fut Ieanne, que l'on appelloit la mignonne des Rois, parce que le Roy Henry ſon pere, & le grand Roy François Premier ſon oncle la cheriſſoient à l'enuy l'vn de l'autre.

L'Empereur Charles-Quint auoit jetté les yeux ſur elle, & la fit demander au pere pour ſon fils Philippe Second, diſant que c'eſtoit vn moyen de pacifier leurs differens touchant le Royaume de Nauarre. Mais le Roy François Premier ne trouua pas bon d'introduire vn ſi puiſſant ennemi dans la France, & la faiſant venir à Chaſtellerault, la fiança au Duc de Cleues; Mais ce contract ayant eſté annullé pour diuerſes raiſons, on la maria auec Antoine de Bourbon Duc de Vendoſme, & les nopces en furent celebrées à Moulins l'an mil cinq cens quarante-ſept, qui fut la meſme année que le Roy François Premier mourut.

Antoine de Bourbon Duc de Vendoſme, & Ieanne d'Albret ſont mariez à Moulins en 1547.

Les deux jeunes époux eurent dans les trois ou quatre premieres années de leur mariage deux fils, qui moururent tous deux au berceau par des accidens assez extraordinaires. Le premier estouffa de chaleur, parce que sa Gouuernante qui estoit frilleuse le tenoit trop chaudement; Le second perdit la vie par la sotise d'vne nourrice, car vn jour comme elle se joüoit de cet enfant auec vn Gentilhomme, & qu'ils se le bailloient l'vn à l'autre, ils le laisserent tomber par terre, dont il mourut en langueur. Le Ciel osta ainsi ces deux petits Princes pour faire place à nostre Henry, qui meritoit bien d'auoir le droit d'aisnesse & d'estre l'vnique.

Leurs deux premiers enfans meurent bien malheureusement.

Venons maintenant à l'Histoire de sa vie.

PREMIERE PARTIE DE LA VIE DE HENRY LE GRAND,

DEPVIS SA NAISSANCE, jusques à ce qu'il paruint à la Couronne de France.

Henry le Grand fut conceu à la Fleche.

ON ne sçauroit dire precisément en quel lieu Henry le Grand fut conceu. La commune opinion est que ce fut à la Fleche en Anjou, là où Antoine de Bourbon son pere, & la Princesse de Nauarre sa mere sejournerent depuis la fin de Feurier de l'an mil cinq cens cinquante-deux jusques à la mi-May de l'année mil cinq cens cinquante-trois. Mais il est certain que la premiere fois qu'elle s'apperceut de sa grossesse & qu'elle le sentit remuer, elle estoit au Camp en Picardie auec son mary, qui estoit Gouuerneur de cette Prouince, & qui y estoit allé de la Fleche pour y commander vne armée contre l'Empereur

1553.

Charles-Quint. Certes, il eſtoit bien juſte que celuy dont la Prouidence diuine auoit deſtiné de faire vn Prince extraordinaire, marquaſt les premiers mouuemens de ſa vie dans vn Camp, au bruit des trompettes & du canon, comme vn vray enfant de Mars. 1553.

Son grand-pere Henry d'Albret, qui viuoit encore, ayant appris que ſa fille eſtoit groſſe, la rappella auprés de luy, deſirant prendre luy-meſme le ſoin de la conſeruation de ce nouueau fruit; qu'il diſoit par vn préſentiment ſecret le deuoir venger des injures que l'Eſpagnol luy auoit faites.

Cette courageuſe Princeſſe prenant donc congé de ſon mary, partit de Compiegne le quinziéme de Nouembre, trauerſa toute la France juſques aux Monts Pyrenées, arriua à Pau en Bearn où eſtoit le Roy ſon pere, le quatriéme jour de Decembre, n'ayant demeuré que dix-huit ou dix-neuf jours à faire ce voyage, & le treiziéme du meſme mois elle accoucha heureuſement d'vn fils. Sa naiſſance.

Auant cela le Roy Henry d'Albret auoit fait ſon Teſtament, que la Princeſſe ſa fille auoit grand' enuie de voir, parce que l'on luy auoit rapporté qu'il eſtoit fait à ſon deſauantage, en faueur d'vne Dame que le bon hom-

1553. me auoit aimée. Elle n'oſoit luy en parler ; mais eſtant aduerti de ſon deſir, il luy promit qu'il le luy mettroit entre les mains, lors qu'elle luy auroit montré ce qu'elle portoit dans ſes flancs : mais à condition que dans l'enfantement elle luy chanteroit vne chanſon, *afin*, luy dit-il, *que tu ne me faßes pas vn enfant pleureux & rechigné.* La Princeſſe le luy promit, & eut tant de courage, que malgré les grandes douleurs qu'elle ſouffroit, elle luy tint parole, & en chanta vne en ſon langage Bearnois, auſſi-toſt qu'elle l'entendit entrer dans ſa chambre. L'on remarqua que l'enfant contre l'ordre commun de la nature, vint au monde ſans pleurer & ſans crier. Auſſi certes ne faloit-il pas qu'vn Prince, qui deuoit eſtre la joye de toute la France, naſquiſt parmi des cris & des gemiſſemens.

Sa mere chanta en le mettant au monde.

Il ne cria point en naiſſant.

Si-toſt qu'il fut né, ſon grand pere l'emporta en ſa chambre.

Il luy frotta les levres d'vne gouſſe d'ail, & luy fit ſuccer vne goutte de vin.

Si-toſt qu'il fut né, le grand-pere l'emporta dans le pan de ſa robe en ſa chambre, & donna ſon Teſtament, qui eſtoit dans vne boëſte d'or, à ſa fille, en luy diſant, *Ma fille, voilà qui eſt à vous, & ceci eſt à moy.* Quand il tint l'enfant il frotta ſes petites levres d'vne gouſſe d'ail, & luy fit ſuccer vne goutte de vin dans ſa coupe d'or, afin de luy rendre le temperament plus maſle & plus vigoureux.

Les

Les Eſpagnols auoient dit autrefois par raillerie ſur la naiſſance de la mere de noſtre Henry, *Miracle, la Vache a fait vne Brebis*, entendant par ce mot de Vache, la Reine Marguerite ſa mere, car ils l'appelloient ainſi, & ſon mary le Vacher, faiſant alluſion aux armes de Bearn, qui ſont deux Vaches. Et le Roy Henry, qui ſe tenoit aſſeuré de la future grandeur de ſon petit fils, le prenant ſouuent entre ſes bras, le baiſant, & ſe ſouuenant de cette froide raillerie des Eſpagnols, diſoit tout raui de joye à ceux qui le venoient viſiter pour ſe conjouïr de cette heureuſe naiſſance, *Voyez maintenant, ma Brebis a enfanté vn Lion.*

1553.

Sotte raillerie des Eſpagnols ſur a naiſſance de la mere de noſtre Henry.

Repartie de ſon pere.

Il fut baptiſé l'année ſuiuante le jour des Rois ſixiéme de Ianuier mil cinq cens cinquante-quatre. Pour ce bapteſme on fit expreſſément des fonts d'argent doré, ſur leſquels il fut baptiſé en la Chapelle du Château de Pau. Ses Parrains furent Henry Second Roy de France, & Henry d'Albret Roy de Nauarre, qui luy donnerent leur nom; & la Marraine fut Madame Claude de France, qui fut depuis Ducheſſe de Lorraine. Iacques de Foix pour lors Eueſque de Leſcar, & depuis Cardinal, le tint ſur les fonts au nom du Roy Tres-Chreſtien; & Madame d'Andouïns

1554.

Bapteſme de Henry Quatriéme.

Ses Parrains & Marraine.

1554. au nom de Madame Claude de France. Il fut baptiſé par le Cardinal d'Armagnac Eueſque de Rodez & Vice-Legat d'Auignon.

Il fut d'abord difficile à éleuer.

Il fut d'abord tres-difficile à éleuer, ayant eu ſept ou huit nourrices l'vne aprés l'autre. Au ſortir de la mammelle le Roy ſon ayeul luy donna pour Gouuernante Suſanne de Bourbon femme de Iean d'Albret, Baronne de Mioſſens, laquelle l'éleua dans le Chaſteau de Coaraſſe en Bearn, ſitué dans les rochers & dans les montagnes.

Il eut pour Gouuernante Madame de Mioſſens.

Son grand-pere ne voulut pas qu'on le nourriſt delicatement.

Le grand-pere ne voulut pas qu'on le nourriſt auec la delicateſſe qu'on nourrit d'ordinaire les gens de cette qualité, ſçachant bien que dans vn corps mol & tendre, il ne loge ordinairement qu'vne ame molle & foible. Il defendit auſſi qu'on l'habillaſt richement, ni qu'on luy donnaſt des babioles; qu'on le flataſt, » & qu'on le traitaſt de Prince, parce que tou- » tes ces choſes ne font que donner de la vanité, » & éleuent le cœur des enfans plûtoſt dans l'or- » gueil que dans les ſentimens de la generoſité. Mais il ordonna qu'on l'habillaſt & qu'on le nourriſt* comme les autres enfans du païs, & meſme qu'on l'accouſtumaſt à courir & à grimper ſur les rochers, à cauſe que par ce moyen on le faiſoit à la fatigue, & que pour ainſi

** On dit que pour l'ordinaire on le nourriſſoit de pain bis, de bœuf, de fromage & d'ail, & que bien ſouuent on le faiſoit*

dire on donnoit vne trempe à ce jeune corps pour le rendre plus dur & plus robuſte ; Ce qui ſans doute eſtoit neceſſaire à vn Prince qui auoit à ſouffrir beaucoup pour reconquerir ſon Eſtat. *marcher nuds pieds, & nuë teſte.*

Le Roy Henry d'Albret mourut à Hagetmau en Bearn le vingt-cinquiéme de May mil cinq cens cinquante-cinq, âgé de cinquante-trois ans ou enuiron. Il ordonna par ſon teſtament que ſon corps fuſt porté à Pampelonne pour y eſtre enterré auec ſes predeceſſeurs, & qu'en attendant il fuſt mis en depoſt dans l'Egliſe Cathedrale de Leſcar en Bearn. Ce Prince eſtoit courageux, ſpirituel, doux & courtois à tout le monde, & tellement liberal, que Charles-Quint paſſant vne fois par la Nauarre en fut ſi bien receu, qu'il dit qu'il n'auoit jamais veû de Prince plus magnifique. 1555. Mort de Henry d'Albret.

Aprés ſa mort Ieanne ſa fille & Antoine Duc de Vendoſme ſon gendre luy ſuccederent. Ils eſtoient alors à la Cour de France, & eurent beaucoup de peine à obtenir leur congé pour s'en aller en Bearn, dautant que le Roy Henry Second pouſſé par vn mauuais conſeil vouloit leur oſter la baſſe Nauarre, qui leur reſtoit, diſant que tout ce qui eſtoit Sa fille & ſon gendre luy ſuccedent, & ſe retirent de la Cour.

1555. au deçà des Pyrenées, eſtoit du Royaume de France. Ils ſceurent adroitement y faire oppoſer les Eſtats du païs, & le Roy n'oſa les trop pouſſer ſur ce ſujet, de peur que le deſeſpoir ne les forçaſt d'appeller l'Eſpagnol à leur ſecours. Mais il en demeura toûjours fâché contre eux ; Tellement que donnant à Antoine le Gouuernement de Guyenne, qui auoit auſſi eſté tenu par Henry d'Albret ſon beau-pere, il en retrancha le Languedoc, qui en auoit eſté depuis long-temps.

1557. 1558. Enuiron deux ans aprés ils reuinrent à la Cour de France, où ils amenerent leur fils âgé de cinq ans, qui eſtoit le plus joli & le mieux fait du monde; mais ils n'y ſejournerent que peu de mois, & s'en retournerent en Bearn.

1559. Mort du Roy Henry Second. François Second luy ſuccede. Peu aprés le Roy Henry Second fut tué d'vn coup de lance par Montgommery. François Second ſon fils aiſné luy ſucceda, & Meſſieurs de Guiſe oncles de la Reine Marie Stuard ſa femme, ſe ſaiſirent du Gouuernement. Les Princes du Sang ne le pûrent ſouffrir; Louïs Prince de Condé frere puiſné d'Antoine, appella ce Roy en Cour pour s'y oppoſer.

Diuiſions à la Cour, aprés la mort de Henry Second.

Dans ces diuiſions les Huguenots firent la

conſpiration d'Amboiſe contre le Gouuernement d'alors; laquelle eſtant découuerte, & les deux freres, Antoine & Louïs, accuſez d'en eſtre les Chefs, on les arreſta priſonniers aux Eſtats d'Orleans; & on fit le procés au ſecond auec tant de chaleur, qu'on croit qu'il euſt eu la teſte tranchée, ſi la mort du Roy François Second ne fuſt arriuée. 1560. Mort de François Second.

Charles Neufiéme, qui luy ſucceda, eſtant mineur, la Reine Catherine ſa mere ſe fit declarer Regente par les Eſtats, & le Roy de Nauarre premier Prince du Sang, fut declaré Lieutenant General du Royaume pour gouuerner l'Eſtat auec elle: de ſorte que par ce moyen il fut obligé de demeurer en France, où il fit venir la Reine Ieanne ſa femme, & le petit Prince Henry ſon fils. Mais il ne garda pas long-temps cette nouuelle dignité, car les troubles continuans toûjours par les ſurpriſes que faiſoient les nouueaux Reformez, des meilleures villes du Royaume, aprés qu'il eut repris Bourges ſur eux, il vint aſſieger Rouën, où viſitant vn jour les trenchées & faiſant de l'eau, il receut vne mouſquetade dans l'épaule gauche, dont il mourut quelques jours aprés à Andely ſur Seine. S'il euſt veſcu plus long-temps, les Huguenots euſſent

Charles Neufiéme luy ſuccede.

La Reine Catherine eſt declarée Regente, & le Roy de Nauarre Lieutenant General du Royaume.

1562. Il eſt tué deuant Rouën.

BIBLIOTECA MAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

1562. ſans doute eſté mal menez en France ; car il les haïſſoit mortellement, quoique ſon frere le Prince de Condé fuſt le principal Chef du Party.

La Reine ſa femme, & le petit Prince ſon fils eſtoient pour lors à la Cour de France. La mere s'en retourna en Bearn, où elle embraſſa ouuertement le Caluïniſme ; Mais elle laiſſa ſon fils auprés du Roy, ſous la conduite d'vn ſage Precepteur nommé la Gaucherie, lequel taſcha de luy donner quelque teinture des lettres, non par les regles de la Grammaire, mais par les diſcours & les entretiens. Pour cet effet il luy apprit par cœur pluſieurs belles ſentences, comme celle-cy :

La Reine ſa femme s'en retourne en Bearn, où elle embraſſe ouuertement le Caluïniſme.

Ou vaincre auec juſtice, ou mourir auec gloire.

Et cette autre :

Les Princes ſur leur Peuple ont autorité grande,
Mais Dieu plus fortement deſſus les Rois commande.

1566. L'an mil cinq cens ſoixante-ſix la Reine ſa mere le tira de la Cour de France, & l'emmena à Pau ; & en la place de la Gaucherie, qui eſtoit decedé, elle luy donna Florent Chreſtien, ancien ſeruiteur de la Maiſon de

Elle tire ſon fils de la Cour de France, & luy donne vn Precepteur qui l'éleue dans la

Vendoſme, homme de tres-agreable conuerſation, & fort verſé aux belles lettres, mais tout-à-fait Huguenot, & qui ſelon les ordres de cette Reine, éleua le Prince dans cette fauſſe doctrine. mauuaiſe doctrine.

Aux premiers troubles de la Religion François Duc de Guiſe auoit eſté aſſaſſiné par Poltrot au ſiege d'Orleans, laiſſant ſes enfans en minorité; ce fut en l'année mil cinq cens ſoixante-trois. Aux ſeconds, le Conneſtable de Montmorency receut vne bleſſure à la bataille de Sainct Denis, dont il mourut à Paris, trois jours aprés, la veille de la Sainct Martin, en l'année mil cinq cens ſoixante-ſept. Aux troiſiémes en mil cinq cens ſoixante-neuf, la Reine Ieanne ſe rendit la Protectrice du Party Huguenot; eſtant pour cet effet venuë à la Rochelle auec ſon fils, qu'elle déuoüa deſlors à la defenſe de cette nouuelle Religion. 1569. Henry Prince de Nauarre declaré Chef des Religionaires.

En cette qualité il fut declaré Chef du Party, & ſon oncle le Prince de Condé ſon Lieutenant auec l'Admiral de Coligny. C'eſtoient deux grands Chefs de guerre, mais ils commirent de notables fautes, & ce jeune Prince âgé ſeulement d'enuiron treize ans eut déja l'eſprit de les remarquer. Car il jugea fort bien à la grande eſcarmouche de Loudun, que ſi Louïs Prince de Condé ſon oncle eſt ſon Lieutenant auec l'Admiral de Coligny. Action fort judicieuſe qu'il

fait comme il est encore enfant.

le Duc d'Anjou * euſt eu des troupes preſtes pour les attaquer, il l'euſt fait, & que ne le faiſant point, il eſtoit en mauuais eſtat, & partant qu'il faloit l'attaquer au plûtoſt; mais on ne le fit pas, & ainſi on donna le temps à toutes ſes troupes d'arriuer.

* *Ce Duc d'Anjou fut depuis Henry III.*

Autre action fort judicieuſe qu'il fait en la journée de Iarnac.

A la journée de Iarnac il leur remonſtra encore judicieuſement qu'il n'y auoit pas moyen de combattre, parce que les forces des Princes eſtoient éparſes, & celles du Duc d'Anjou toutes jointes; Mais ils s'eſtoient engagez trop auant pour pouuoir plus reculer.

Louïs Prince de Condé tué à Iarnac.

Le Prince de Condé fut tué dans cette bataille, ou plûtoſt aſſaſſiné de ſang froid aprés le combat, dans lequel il auoit eu la jambe rompuë.

Aprés cela toute l'autorité & la creance du Party demeura à l'Admiral de Coligny; qui à dire vray eſtoit le plus grand homme de ce temps-là, à la Religion prés, mais le plus malheureux.

Aprés cette mort le commandement demeure à l'Admiral:

Qui hazarde la bataille de Montcontour.

Cet Admiral ayant ramaſsé de nouuelles forces, hazarda vne ſeconde bataille à Montcontour en Poictou. Il auoit fait venir à l'armée noſtre petit Prince de Nauarre, & le jeune Prince de Condé qui ſe nommoit auſſi Henry, & les auoit donnez à garder au Prince Ludouic

douic de Naſſau, qui les tenoit vn peu écartez ſur vne colline auec quatre mil cheuaux. 1569.

Le jeune Prince brûloit d'enuie de jouër des mains: mais on ne luy permit pas, de peur de hazarder ſa perſonne. C'eſtoit ſans doute ſagement fait de retenir ſon ardeur. Neantmoins quand l'auant-garde du Duc d'Anjou eut eſté enfoncée par celle de l'Admiral, il n'y euſt point eu de danger de le laiſſer fondre ſur la bataille qui eſtoit fort eſtonnée. Toutefois on l'en empeſcha, & il s'écria alors: *Nous perdons noſtre auantage, & la bataille par conſequent.* Cela arriua comme il l'auoit preueû; & on jugea dés l'heure, qu'vn jeune homme de ſeize ans auoit plus de lumieres que les vieux routiers. Auſſi s'appliquoit-il tout entier à ce qu'il faiſoit; il n'y auoit pas ſeulement le corps, mais auſſi l'eſprit & le jugement.

Noſtre jeune Prince mouroit d'enuie de jouër des mains, mais on l'en empeſcha.

Donne des marques de ſon jugement.

S'eſtant ſauué auec les débris de ſon armée, il fit preſque tout le tour du Royaume ſe battant en retraite, & recueillant des troupes Huguenotes çà & là durant cinq ou ſix mois: pendant leſquels il eut à ſouffrir tant de fatigues, que s'il n'euſt eſté nourri comme il l'auoit eſté, il n'y euſt jamais pû reſiſter. 1570.

Ce jeune Prince toûjours accompagné de

1570. l'Admiral mena ſes troupes en Guienne, & de là en Languedoc, où il prit Niſmes par ſtratageme, força quelques petites places, & brûla les enuirons de Toulouſe; de ſorte que les eſtincelles de cet incendie voloient juſques dans cette grande ville. La guerre eſtant auſſi allumée dans le Viuarets, il ſe montra ſur l'autre bord du Rhoſne auec ſes troupes, emporta par eſcalade les villes de Saint Iulien & de Saint Iuſt, & obligea Saint Eſtienne en Forez de capituler. De là il décendit ſur les riues de la Saone, & puis dans le milieu de la Bourgongne. Paris trembloit vne ſeconde fois à l'approche d'vne armée d'autant plus redoutable, qu'elle ſembloit s'eſtre renforcée par la perte de deux batailles, & qu'elle venoit de remporter quelque auantage ſur celle des Catholiques, que le Mareſchal de Coſſé commandoit.

Continuë la guerre auec l'Admiral.

Le Conſeil du Roy craignant de hazarder ainſi le tout pour vne quatriéme fois, jugea plus à propos de plaſtrer encore vne paix auec ce Party. Elle fut donc traitée à Saint Germain en Laye, les deux armées eſtant proches l'vne de l'autre dans la vallée d'Aillan, non loin d'Arnay-le-Duc, & concluë l'onziéme jour d'Aouſt l'an mil cinq cens ſoixante & dix.

Paix d'Arnay-le-Duc.

Cette Paix faite chacun ſe retira chez ſoy, le Prince de Nauarre alla en Bearn, le Roy Charles Neufiéme ſe maria auec Elizabeth fille de l'Empereur Maximilian Second, & il ſembloit que l'on ne penſaſt plus qu'à des réjouïſſances & à des feſtins. Cependant le Roy ayant reconnu qu'il ne viendroit jamais à bout des Huguenots par la force, reſolut d'y employer d'autres moyens plus faciles, mais auſſi bien plus méchans. Il ſe mit à les careſſer, à feindre qu'il les vouloit traiter fauorablement, à leur accorder la pluſpart des choſes qu'ils demandoient, & à les endormir de l'eſperance de faire la guerre au Roy d'Eſpagne dans les Païs-Bas, ce qu'ils ſouhaitoient paſſionnément; Et pour les mieux leurrer, il leur promit pour gage de ſa foy ſa ſœur Marguerite, pour la marier au Prince de Nauarre: De ſorte que par ce moyen il attira les principaux Chefs de ce Party à Paris.

1570.

1571.

On reſout d'attraper les Huguenots & de les exterminer.

La Reine Ieanne ſa mere, qui y eſtoit venuë deuant pour faire les preparatifs des nopces, mourut peu de jours aprés qu'elle y fut arriuée; Princeſſe qui auoit l'eſprit & le courage au deſſus de ſon ſexe, & dont l'ame toute virile n'eſtoit point ſujete aux foibleſſes & aux defauts des autres femmes; mais à la verité

1572.

Mort de Ieanne d'Albret.

1572. ennemie passionnée de la Religion Catholique. Quelques Historiens disent qu'elle fut empoisonnée auec des gans parfumez, parce qu'on craignoit comme elle auoit beaucoup d'esprit, qu'elle ne découuriſt le dessein qu'on auoit de massacrer tous les Huguenots ; mais d'autres asseurent que c'est vne fausseté, & qu'il est plus vray-semblable, qu'elle mourut pulmonique, veu mesme que ceux qui estoient auprés d'elle & qui la seruoient, l'ont ainsi témoigné.

Henry son fils qui venoit aprés elle, estant en Poictou y apprit les nouuelles de sa mort, & alors il prit la qualité de Roy ; car jusques là il n'auoit porté que celle de Prince de Nauarre. Comme il fut à Paris, les malheureuses nopces se celebrerent ; Les deux parties furent fiancées au Louure par le Cardinal de Bourbon, & le lendemain mariées par le mesme à Nostre-Dame sur vn échaffaut, qui pour cela fut dressé deuant la grand' porte de cette Eglise, en presence du Roy & de la Reine Mere. Aprés la ceremonie, la Reine Marguerite alla entendre la messe & faire ses deuotions dans le chœur ; & le Roy de Nauarre passant par vne galerie faite exprés le long de l'Eglise, se retira dans le logis de l'Archeuesché ; puis lors

Son fils prend la qualité de Roy de Nauarre.

Il épouse la sœur du Roy estant arriué à Paris.

que la messe fut acheuée, il vint au deuant de sa Maistresse, & luy ayant donné vn baiser la conduisit dans l'Archeuesché, où le disner estoit preparé pour toute la Maison Royale. 1572.

Six jours aprés, qui fut le jour de la Saint Barthelemy, tous les Huguenots, qui estoient venus à la feste, furent égorgez; entre autres l'Admiral, vingt Seigneurs de marque, douze cens Gentilshommes, trois ou quatre mille soldats & Bourgeois; puis par toutes les villes du Royaume, à l'exemple de Paris, prés de cent mille hommes. Action execrable! qui n'auoit jamais eu, & qui n'aura, s'il plaist à Dieu, jamais de pareille.

Massacre de la Saint Barthelemy.

Quelle douleur à ce jeune Roy de voir au lieu de vin & de parfums répandre tant de sang à ses nopces, égorger ses meilleurs amis, & entendre leurs cris pitoyables, qui paruenoient jusques à ses oreilles dans le Louure, où il estoit logé! Auec cela quelles transes & quelles frayeurs n'auoit-il pas qu'on n'en vinst jusqu'à sa personne? En effet, il fut mis en deliberation s'il les faloit égorger luy & le Prince de Condé, comme les autres, & tous les auteurs du massacre conclurent à leur mort; neantmoins comme par vn miracle on resolut de les épargner.

Douleur & frayeur de nostre jeune Roy.

1572. Charles Neufiéme ſe les fit amener en ſa preſence, il leur montra vn monceau de corps morts, & auec d'horribles menaces, ſans vouloir écouter leurs raiſons, il leur dit: *La mort, ou la Meſſe.* Ils choiſirent plûtoſt le dernier que le premier; ils abjurerent le Caluiniſme: mais parce qu'on ſçauoit que ce n'eſtoit pas de bon cœur, on les faiſoit obſeruer ſi eſtroitement, qu'ils ne purent s'éuader de la Cour pendant les deux ans que veſcut Charles Neufiéme, ni meſme long-temps aprés ſa mort.

Il eſt containt de ſe faire Catholique.

Durant ce temps-là noſtre Henry diſſimuloit adroitement ſes déplaiſirs, quoiqu'ils fuſſent grands, & mettoit au deuant des chagrins qui luy troubloient l'eſprit, vne perpetuelle ſerenité de viſage, & vne humeur toûjours enjoüée. Ce fut là ſans doute le plus difficile paſſage de ſa vie. Il auoit affaire à vn Roy furieux; à ſes deux freres, ſçauoir au Duc d'Anjou Prince diſſimulé, & qui auoit trempé dans les maſſacres, & au Duc d'Alençon qui eſtoit double & malicieux; à la Reine Catherine qui le haïſſoit mortellement, parce que ſes Deuins luy auoient predit qu'il regneroit; enfin à la Maiſon de Guiſe, dont la puiſſance & le credit eſtoient preſque ſans bornes.

Il y auoit bien des perils & des écueils pour luy à la Cour.

Il luy faloit ſans doute vne merueilleuſe prudence pour ſe conduire auec tous ces gens-là; pour ne donner point de jalouſie, & donner pourtant grande eſtime de ſoy; accorder la ſoûmiſſion & la grauité, & conſeruer ſa dignité & ſa vie. Cependant il ſe démeſloit de toutes ces difficultez, & de tous ces écueils auec vne adreſſe ſans pareille. 1572

Sa ſage & prudente conduite.

Il contracta vne grande familiarité auec le Duc de Guiſe, qui eſtoit à peu prés de ſon âge; & ils faiſoient leurs parties ſecretes enſemble. Il ne s'accordoit pas ſi bien auec le Duc d'Alençon, qui auoit vn eſprit capricieux, & auſſi ne ſe ſoucioit-il pas d'eſtre mal auec luy, parce que le Roy & la Reine Mere n'auoient nulle affection pour ce Duc. Toutefois il ne voulut pas croire le mauuais conſeil des Emiſſaires de cette Reine, qui tâchoient de l'engager à ſe battre en duel contre luy: car outre qu'il conſideroit que c'eſtoit le frere de ſon Roy, à qui il deuoit reſpect, il connoiſſoit bien que c'euſt eſté ſa perte, & qu'elle n'euſt pas manqué de prendre vn ſi beau pretexte pour l'accabler.

Il fait amitié auec le Duc de Guiſe.

Il éuite de ſe battre auec le Duc d'Alençon.

Il éuitoit ainſi les pieges qu'elle luy tendoit, mais non pas tous; Car il ſe laiſſa prendre aux appas de certaines Damoiſelles de la

Mais il ſe laiſſe prendre aux appas des Dames.

1572. Cour, dont on dit que cette Reine se seruoit exprés pour amuser les Princes & les Seigneurs, & pour découurir toutes leurs pensées. La Politique de cette Reine estoit si connuë de tout le monde, que l'on ne peut pas cacher cette verité quand on le voudroit, à moins que d'effacer toute l'Histoire de ce temps-là.

Depuis cela, comme les vices qui se contractent à l'entrée de la jeunesse, accompagnent ordinairement les hommes jusqu'au tombeau : la passion des femmes fut le foible & le penchant de nostre Henry, & peut-estre la cause de son dernier malheur. Car Dieu punit tost ou tard ceux qui s'abandonnent aueuglément à cette passion criminelle.

Ce fut là son foible.

Hors ce defaut il n'en contracta point d'autres dans cette Cour, & l'on doit attribuer à vne grace toute particuliere de Dieu, qu'il ne s'y gasta pas entierement : Car il n'y en eut jamais de plus vitieuse & de plus corrompuë. L'impieté, l'Atheisme, la Magie, mesme les plus horribles saletez, la noire lascheté, & la perfidie, l'empoisonnement & l'assassinat y regnoient au souuerain degré. Toutes ces abominations bien loin de l'infecter le fortifierent dans l'horreur naturelle qu'il en

Il ne tombe point dans les autres vices de cette Cour, qui estoient horribles.

auoit ;

auoit ; & pour eſtre parmi les méchans, il n'eut jamais la penſée de deuenir leur compagnon, mais bien d'eſtre leur ennemi.

En ſuite de la Saint Barthelemy on voulut acheuer d'exterminer les Huguenots. Pour cet effet le Duc d'Anjou alla aſſieger la Rochelle, & l'y mena : mais ſi bien obſerué, qu'il ne pouuoit ſe détourner ni à droit ni à gauche. On peut juger quel creuecœur c'eſtoit pour luy, qu'on le fiſt ſeruir d'inſtrument à la perte de ce qui luy reſtoit de ſeruiteurs & d'amis qui s'eſtoient refugiez dans cette ville-là. Aprés vn long ſiege elle fut deliurée par l'arriuée des Ambaſſadeurs de Pologne, qui venoient querir le Duc d'Anjou, que les Eſtats du païs auoient éleu leur Roy.

1573. Le Duc d'Anjou aſſiege la Rochelle, & l'y mene.

Le ſiege eſt leué par l'élection de ce Duc au Royaume de Pologne.

Le ſiege leué, Henry retourna à Paris, ou plûtoſt y fut reconduit ; & le Duc d'Anjou partit de France auec grand regret, pour aller prendre poſſeſſion de ſon nouueau Royaume.

A quelques mois de-là, Charles IX. tomba mortellement malade, rendant le ſang par tous les conduits de ſon corps, ſi-bien que l'on crut qu'il eſtoit empoiſonné. Quoiqu'il en ſoit, on peut dire (s'il eſt permis de juger des Rois, qui ne doiuent eſtre jugez que de Dieu)

1574. Charles IX. tombe mortellement malade au Bois de Vincennes.

1574. que ce fut vne punition Diuine pour ſes blaſphemes, & peut-eſtre auſſi pour tant de ſang qu'il auoit fait répandre.

Son extréme maladie donna naiſſance à vne ligue que firent le Duc d'Alençon, les Mareſchaux de Montmorency & de Coſſé, & quelques Catholiques auec le Party Huguenot, pour oſter le Gouuernement à la Reine Mere, & chaſſer les Guiſes de la Cour, où ils eſtoient fort puiſſans. Noſtre Henry y entra, non par aucune liaiſon qu'il vouluſt auoir auec ces gens-là, mais ſeulement pour auoir moyen de ſe retirer auec ſeureté dans ſon païs.

Sa maladie eſt cauſe d'vne ligue qui ſe fait à la Cour; noſtre Henry en eſt.

La Reine Mere ayant découuert ces pratiques, le fit arreſter luy & le Duc d'Alençon, & leur donna des Gardes. Le Prince de Condé ſe ſauua heureuſement en Allemagne. Elle fit auſſi arreſter les deux Mareſchaux de Montmorency & de Coſſé. Et pour faire voir qu'elle ne traitoit point des Princes de cette ſorte ſans grand ſujet, elle voulut qu'ils fuſſent interrogez ſur pluſieurs cas tres-atroces, mais qu'on croit qui eſtoient tous faux. On fit ſeulement mourir la Mole, Coconas, & Tourtray, trois Gentilshommes de marque, qui s'eſtoient meſlez de leurs intrigues. Cette execution luy

La Reine Mere l'ayant découuerte, le fait arreſter, le Duc d'Alençon, &c.

Elle fait mourir la Mole, Coconas, & Tourtray.

eſtoit neceſſaire pour calmer l'eſprit de la Nobleſſe & du Peuple, qui commençoient à murmurer de ce qu'on traitoit ainſi vn Fils de France, & vn premier Prince du Sang. 1574.

En cette affaire le Chancelier voulut interroger le Roy de Nauarre ; mais quoique captif & menacé, il ne voulut pas faire ce tort à ſa dignité que de répondre. Toutefois pour contenter la Reine Mere, il fit vn long diſcours luy adreſſant la parole ; par lequel il déduiſoit beaucoup de choſes touchant l'eſtat preſent des affaires ; mais il ne chargea jamais perſonne, comme auoit fait aſſez foiblement le Duc d'Alençon.

Le Chancelier veut interroger le Roy de Nauarre.

Le Roy Charles IX. eſtant proche de la mort, comme il haïſſoit & ſes deux freres & ſa mere, enuoya querir noſtre Henry, auquel ſeul il auoit reconnu de l'honneur & de la foy, & luy recommanda tres affectueuſement ſa femme & ſa fille.

Charles IX. ſe fie en luy, & l'enuoye querir eſtant proche de la mort.

Catherine de Medicis ayant ſceu qu'il l'enuoyoit querir, eut peur qu'il ne luy laiſſaſt la Regence, & pour cet effet luy voulut jetter de la frayeur dans l'ame, afin qu'il n'oſaſt pas l'accepter. Comme il alloit donc trouuer le Roy, c'eſtoit au Bois de Vincennes, elle donna ordre qu'on le fiſt paſſer pardeſſous les

La Reine Catherine, qui en eſt allarmée, luy veut faire peur.

1574. voûtes entre des Gardes, qui eſtoient en haye & en poſture de le maſſacrer. Il treſſaillit de peur, & recula deux ou trois pas en arriere; toutefois Nançay-la-Chaſtre Capitaine des Gardes du corps le raſſeura, luy jurant qu'il n'auroit point de mal. Il falut donc, quoiqu'il ne ſe fiaſt pas trop à ſes paroles, qu'il paſſaſt au trauers des carabines & des halebardes.

Charles IX. eſtant mort, elle ſe ſaiſit de la Regence.

Aprés la mort de Charles IX. Catherine de Medicis, moitié par force, moitié par adreſſe, ſe ſaiſit de la Regence en attendant le retour de ſon cher fils le Duc d'Anjou, que l'on nomma Henry III.

Les deux Princes ſont mis en liberté.

Quand il fut de retour de Pologne, elle mena les deux Princes au deuant de luy juſqu'au pont de Beauuoiſin, pour en faire ce qu'il luy plairoit. Aprés quelques menaces & reprimendes il les mit en liberté.

Le Prince de Condé eſtoit en Allemagne.

Ces deux Princes faiſant reflexion ſur les dangers continuels, où ils auoient eſté deux ans durant, reſolurent de ſe deliurer de ces frayeurs à la premiere occaſion. Le Prince de Condé qui eſtoit en Allemagne, y auoit fait des leuées pour le Party Huguenot, qui dés la fin du Regne de Charles IX. auoit repris les armes; & Damuille ſecond fils du feu Conneſtable, & frere du Mareſchal de Montmo-

rency, qui estoit prisonnier à la Bastille, s'estoit joint auec ce Party, ne prenant pas la Religion pour pretexte, parce qu'il estoit Catholique, mais bien la liberté publique, & la reformation de l'Estat. On nomma cette sorte de Catholiques, qui se liguoient auec les Huguenots, *les Politiques.* 1574.

Le Roy de Nauarre ne peut s'éuader comme il desiroit.

Nostre Henry ne pût pas s'éuader de la Cour si-tost qu'il le desiroit; il estoit soigneusement veillé, & ses propres domestiques estoient autant d'espions auprés de luy. D'ailleurs il apprehendoit que s'il estoit surpris se voulant sauuer, on ne le fist assassiner. Or tandis qu'il cherchoit les occasions de le pouuoir faire auec seureté, il alla s'engager dans de noueaux lacs, deuenant passionné de la Dame de Sauues, femme d'vn Secretaire d'Estat, qui estoit alors la plus belle de la Cour.

Il se prend aux appas d'vne Dame.

Cependant la Reine Mere, qui l'auoit retenu à la Cour auec tant de soins, eust esté bien aise qu'il s'en fust allé; Car le Roy son cher fils commençoit à prendre quelque connoissance de ses affaires; ce qui ne luy plaisoit point, pource qu'elle vouloit tout gouuerner. Comme elle apprehendoit donc que prenant l'autorité en main, il ne diminuast la sienne, elle croyoit qu'il le faloit embar-

La Reine Mere allume toutes les factions & guerres ciuiles.

1574. raſſer par des factions & des guerres ciuiles, dont elle ſeule par maniere de dire euſt la clef, en ſorte qu'il ne peuſt du tout ſe paſſer d'elle. Voilà pourquoy tant qu'elle vécut, elle ne fit que ſuſciter ſous main des brouïlleries, & d'animer les Partis differens, & à la Cour, & au dehors, juſques à ce qu'enfin, aprés auoir cauſé la deſolation de l'Eſtat, & la ſubuerſion de toutes les Loix, & de tous les ordres, elle perit elle-meſme dans l'embraſement qu'elle auoit tenu ſi long-temps allumé.

1575. Conſpiration contre Henry III. qui ſe confie à noſtre Henry.

Sur ces entrefaites, comme le Roy alloit à Reims ſe faire ſacrer, on découurit vne conſpiration que le Duc d'Alençon faiſoit ſur ſa perſonne à l'inſtigation des amis du defunt Admiral, & de la Mole qui auoit eſté ſon fauory. Quelques-vns crurent que c'eſtoit vne piece apoſtée par la Reine Mere, afin d'eſtonner & d'affoiblir l'eſprit du Roy ſon fils; Et le ſujet qu'on eut de le croire, c'eſt qu'elle obligea le Roy de pardonner ce crime bien legerement, ſans qu'aucun des complices ni des inſtigateurs en fuſt chaſtié. Quoiqu'il en ſoit, Henry III. témoigna en cette occaſion vne particuliere confiance au Roy de Nauarre, qui eſtant aſſiſté de ſes amis, luy ſeruit de Ca-

taine des Gardes par les chemins, & n'aban- 1575.
nna point la portiere de ſon caroſſe ; en cela
autant plus genereux, qu'il n'auoit point
autre ſujet de l'aimer que l'obligation de ſon
euoir, eſtant ſon parent & ſon vaſſal.

Henry III. eſtant arriué à Reims, fut ſa- Henry III. eſt ſacré, & épouſe Louïſe de Lorraine.
é le quinziéme du mois de Feurier par le
ardinal de Guiſe, & le lendemain épouſa
ouïſe de Lorraine fille du Comte de Vau-
emont ; ce qui adjouſta encore vn grand
clat à la Maiſon de Guiſe, dont eſtoit Chef
e Duc Henry, qui eſtoit alors en faueur, &
ut depuis tué à Blois. Ce Prince, l'vn des plus
raues en toutes manieres qui ait jamais eſté,
e promettoit de gouuerner le Roy par la Familiarité de noſtre Henry. & du Duc de Guiſe.
Reine Louïſe ſa parente. Il auoit contracté
vne tres-eſtroite familiarité auec le Roy de
Nauarre, qu'il appelloit ſon Maiſtre, comme ce
Roy l'appelloit ſon Compere.

La Reine Marguerite, qui, à dire la verité,
ne pouuoit viure ſans intrigues, contribuoit de
tout ſon pouuoir à l'entretien de cette bonne
intelligence, & eſſayoit d'y faire entrer Mon-
ſieur (c'eſt celuy que nous nommions Duc
d'Alençon) qu'elle aimoit tres-paſſionnément.

Or comme l'vnion des Princes eſt la ruine La Reine Mere rompt cette vnion.
des Fauoris, & de ceux qui empietent le gou-

1575. uernement, la Reine Mere rompit adroitement ce coup, donnant au Roy de la jalouſie contre ſa femme, irritant Monſieur contre le Duc de Guiſe par le reſſouuenir du maſſacre de l'Admiral, & brouïllant ſans ceſſe le Roy de Nauarre auec Monſieur par l'intrigue de quelques femmes; mais particulierement de la Sauues, qui joüant tel perſonnage que Catherine luy ordonnoit, receuoit les ſoins & les ſeruices de Monſieur, afin de les mettre mal enſemble.

C'eſt aſſeurément vn mal fort grand pour l'Eſtat, & encore plus grand pour la Maiſon Royale, que d'eſtre ainſi diuiſée; Et ceux qui ſçauent bien l'Hiſtoire de ces temps-là attribuent le malheur & l'aneantiſſement de la famille des Valois, à la diſcorde continuelle que la Reine Catherine par vne méchante Politique entretenoit parmi ſes enfans. Elle nourriſſoit vne haine irreconciliable entre le Roy & Monſieur; ſur quoy il arriua vne choſe, qui marque autant la grandeur de courage & la generoſité de noſtre Henry, qu'aucune action qu'il ait faite en ſa vie.

Henry III. malade à l'extrémité.

Le Roy eſtant tombé malade & en grand danger de mort, d'vn mal d'oreille, crut auoir eſté empoiſonné, comme l'auoit eſté François

çois II.* & en accuſoit Monſieur. Dans cette croyance il enuoye querir le Roy de Nauarre, & luy commande de ſe défaire de Monſieur, dés auſſi-toſt qu'il ſeroit mort, s'efforçant de tout ſon poſſible de luy perſuader que ce méchant le feroit perir luy & tous les ſiens s'il ne le preuenoit. Les Fauoris du Roy, qui auoient la meſme opinion que leur Maiſtre, voyant paſſer Monſieur, le ſacrifioient déja à leur vengeance par des regards meurtriers. 1575.

** François II. mourut d'vne apoſtume à l'oreille, qu'on diſoit prouenir de poiſon.*

Noſtre Henry ayant horreur d'vn ordre ſi cruel taſcha d'adoucir la fureur du Roy, & luy remonſtra les terribles conſequences de ce commandement. Mais le Roy ne ſe payoit pas de raiſons; au contraire il s'emporta de telle ſorte qu'il vouloit qu'il l'executaſt tout ſur le champ, de peur qu'il n'y manquaſt quand il ſeroit mort.

Belle & genereuſe action de noſtre Henry.

Si les deux freres, ſçauoir le Roy & Monſieur, euſſent eſté hors du monde, la Couronne luy appartenoit. Or l'vn dans toutes les apparences alloit mourir, & il pouuoit faire mourir l'autre, ayant les Fauoris, les Officiers du Roy, les Guiſes & leurs amis, & preſque tous les Seigneurs à ſa deuotion. Car Monſieur eſtoit vn Prince de peu de

1575. credit, hay preſque de tout le monde, & ſouſtenu ſeulement du braue Buſſi d'Amboiſe. Combien peu de Princes euſſent manqué vne ſi belle occaſion ? Et toutefois noſtre Heros (c'eſt dans vne telle action qu'il le faut nommer ainſi) eut horreur de la furieuſe vengeance de Henry III. bien loin de s'en preualoir. » Eſt-il vne plus belle ambition que de la ſça- » uoir moderer quand elle n'eſt pas juſte, & de » vouloir conſeruer ſa conſcience & ſon hon- » neur plûtoſt que d'acquerir vne Couronne par » de laſches voyes ? Les Diadêmes acquis par de » ſi méchans moyens ne ſont pas des marques » de gloire ſur le front de ceux qui les portent, » ce ſont plûtoſt des frontaux d'infamie tels » qu'on en met aux pendars & aux voleurs.

Le Ciel approuuant ſans doute les genereux ſentimens de noſtre Heros, luy deſtina le Sceptre des Fleurs de Lis, parce qu'il n'auoit pas d'impatience de l'auoir auant ſon rang: au contraire ces freres de la Maiſon de Valois, qui s'efforçoient de ſe le rauir les vns aux autres, moururent tous malheureuſement, & eurent pour ſucceſſeur celuy qui auoit refuſé de l'eſtre par vn crime.

1576. Henry III. eſtant gueri, reconnut bien qu'il auoit eu tort d'accuſer ſon frere de l'a-

uoir empoiſonné : mais pour cela il ne l'aima pas dauantage. Il ſouffroit chaque jour que ſes Fauoris luy fiſſent mille algarades, & le joüaſſent dans toutes les aſſemblées; ne conſiderant pas que le mépris qu'on faiſoit de ſon frere retourneroit ſur luy meſme, & qu'il enhardiſſoit ſes Sujets à luy manquer de reſpect, quand il ſouffroit qu'ils en manquaſſent à vne perſonne qui luy eſtoit ſi proche. Ils voulurent meſme faire aſſaſſiner de nuict aux portes du Louure Buſſy d'Amboiſe, qui eſtoit ſon Fauori & ſon vnique ſupport ; Et on crût qu'il y auoit ordre, ſi le Duc d'Alençon fuſt allé à ſon ſecours (parce qu'il y auoit des gens apoſtez pour luy venir crier, on aſſaſſine Buſſy) de le tuer luy-meſme. Tellement que prenant enfin le frein aux dents, il s'éuada de la Cour, ſe mit aux champs, recueillit les malcontens, fit vne armée, & joignit celle des Huguenots commandée par le Prince de Condé, & par Caſimir frere puiſné du Comte Palatin ; lequel dans ces guerres ciuiles de la Religion, amena deux ou trois fois de grandes leuées de Reiſtres en France. 1576.

Monſieur ſort de la Cour, & ſe joint aux Huguenots.

Le Roy de Nauarre fut puiſſamment ſollicité de le ſuiure, & Monſieur diſoit qu'il luy auoit

Noſtre Henry ne le pût ſuiure ſi toſt,

1576. promis de le faire; mais on auoit écarté d'auprés de luy tous ceux qui euſſent pû fauoriſer ſon éuaſion, & ſubſtitué en leurs places des gens à gages. Auec cela on luy promettoit la Lieutenance generale de l'armée du Roy; ce qui eſtoit vn puiſſant leurre pour le retenir; l'amour de la belle Sauues en eſtoit encore vn plus fort. Toutefois les élancemens naturels de ſon courage, & la crainte qu'il eut que Monſieur, & le Prince de Condé ne ſe ſaiſiſſent du premier rang dans le Party Huguenot, qui auoit eſté ſon berceau, & qui deuoit eſtre ſon fort; les remonſtrances de quelques-vns de ſes ſeruiteurs; & les inuentions de la Reine Catherine, qui tout exprés irritoit le Roy contre luy, afin de l'obliger à s'échapper, luy en firent prendre la reſolution.

mais enfin il ſe ſauue à Alençon.

Il ſe ſauua donc feignant d'aller à la chaſſe vers Senlis, & ſe retira à Alençon: où toutefois il ne remua rien, parce qu'on fit bientoſt la Paix auec eux tous. On accorda à Monſieur vn grand appanage, de l'argent, & des places; aux Huguenots pluſieurs conditions tres-auantageuſes; & au Prince de Condé le Gouuernement de Picardie, & la ville de Peronne pour ſa retraite: mais à noſtre Henry

La Paix ſe fait auec Monſieur, & les Huguenots.

rien autre choſe que des eſperances, deſquelles enfin eſtant deſabuſé, il franchit le pas, rentra dans le Party Huguenot, le ſeul appuy qu'il pûſt auoir, & quitant l'Egliſe Catholique profeſſa de nouueau ſa premiere Religion. Il eſt à croire qu'il le fit, parce qu'il eſtoit perſuadé qu'elle eſtoit la meilleure; ainſi ſa faute ſeroit en quelque façon digne d'excuſe, & l'on ne pourroit luy reprocher que de n'auoir pas eu les veritables lumieres. Cependant il ne faut pas oublier à remarquer ſur cela, que le plus grand reproche que luy ayent jamais fait ſes ennemis, je veux dire les Ligueux, c'eſt d'auoir eſté relaps, & que ce fut auſſi le plus grand obſtacle qu'il trouua à Rome, quand s'eſtant conuerti, il demanda l'abſolution au Pape.

1576. Noſtre Henry ſe fait Huguenot pour la ſeconde fois.

Les Rochelois le receurent dans leur ville, mais non ſans beaucoup de precautions, & ſeulement aprés qu'il eut chaſſé d'auprés de luy quelques gens qui n'eſtoient ni Catholiques, ni Huguenots; mais athées & horriblement ſcelerats. On tient qu'ils l'auoient ſuiui malgré luy: que veritablement il s'en eſtoit ſerui dans quelques intrigues, mais qu'il les auoit en horreur, & que ce fut luy-meſme, qui par des reſſorts ſecrets obligea les Ro-

Il eſt receu à la Rochelle, puis va en Guienne.

1576. chelois à luy en demander l'expulsion.

Aprés qu'il eut sejourné quelques mois à la Rochelle, il alla prendre possession de son Gouuernement de Guienne, où il eut le déplaisir de se voir fermer les portes de la ville de Bourdeaux, sous pretexte que les Habitans auoient peur qu'il ne s'en rendist le maistre, & n'en banniſt la Religion Catholique ; Injure tres-sensible à vn jeune Prince plein de courage, mais qu'il sceut tres-sagement dissimuler pour lors, parce qu'il n'estoit pas en pouuoir de s'en venger, & qu'il oublia genereusement quand il eut les moyens de s'en ressentir.

On luy refuse les portes de Bourdeaux.

En ce temps, la Ligue prit naissance ; Cette puissante faction, qui a tourmenté la France vingt ans durant, qui a pensé y introduire la domination Espagnole, & qui vouloit renuerser l'ordre de la succession de la Maison Royale, sous le plus beau pretexte du monde, qui est le maintien de la Religion de nos Ancestres.

Naissance de la Ligue.

Autrefois sous le Regne de Charles IX. il s'estoit fait diuerses Ligues & Associations en Guienne & en Languedoc, pour defendre l'Egliſe contre les Huguenots. Ie laisse à penser si ceux qui s'en rendoient les Chefs auoient

beaucoup de zele, ou beaucoup d'ambition; mais elles n'auoient pas eſté pouſſées bien auant, ni ſoigneuſement entretenuës, en ſorte qu'elles s'eſtoient eſteintes. Les Grands du Royaume auoient pourtant bien pû remarquer que ſi quelque jour il ſe faiſoit de pareilles aſſociations, ce ſeroit vn beau moyen pour éleuer bien haut celuy qui s'en pourroit rendre le Chef. 1576.

Ces Ligues ſont vn beau moyen pour les ambitieux de s'éleuer.

Henry Duc de Guiſe, qui auoit vn cœur de Roy, eut vray-ſemblablement cette penſée, ou, s'il ne l'eut pas d'abord, les Fauoris de Henry III. en le perſecutant le forcerent de l'auoir, & de s'appuyer de ce Party pour ſe defendre contre eux. Il y auoit dans ſa Maiſon huit ou dix Princes, tous braues au dernier poinct. Les principaux eſtoient le Duc de Mayenne & le Cardinal de Guiſe ſes freres, le Duc d'Aumale & le Marquis d'Elbeuf ſes couſins.

Le Duc de Guiſe ſe fait Chef de la Ligue.

Or l'éuaſion de Monſieur, dont nous auons parlé, vers les Huguenots, & la Paix auantageuſe que l'on leur accorda enſuite, fit éclorre la Ligue, qui fut tres-petite en ſon commencement. Ceux, qui pour ſe rendre puiſſans, deſiroient qu'il y euſt vne nouuelle faction dans l'Eſtat, prirent ce ſujet de faire repre-

La guerre de Monſieur, & ſa jonction

1576. auec les Huguenots furent la cauſe de la Ligue.

ſenter par leurs Emiſſaires le grand danger que couroit la Religion Catholique, & de remonſtrer la puiſſance exceſſiue de ſes Ennemis, qui auoient de leur coſté les deux premiers Princes du Sang, & Monſieur, qui eſtoit leur ami. Que ſeroit-ce, diſoient-ils, s'il venoit à la Couronne auec de ſi mauuaiſes intentions? Qu'il faloit donc y auiſer de bonne heure, & ſe fortifier contre le peril qui menaçoit la Sainte Egliſe. On ſouffloit d'abord ces conſiderations & autres ſemblables dans les oreilles; puis quand on y eut diſpoſé les eſprits, on les publioit tout haut.

Peronne & autres villes de Picardie la commencent, & pourquoy.

Là-deſſus les Bourgeois de Peronne, ville libre, & qui n'auoit point accouſtumé d'auoir de Gouuerneur puiſſant, refuſent de receuoir le Prince de Condé, parce qu'il eſtoit Huguenot. Il en fait ſes plaintes au Roy, & demande l'execution du Traité de Paix. Les Picards ſe roidiſſent contre luy, & font les premiers vne Ligue, ou vnion pour la defenſe, ce diſoient-ils, de la Foy Catholique, Apoſtolique & Romaine. Le Prince de Condé ne pût jamais en auoir raiſon, & fut contraint de ſe retirer en Guienne.

Iacques Seigneur d'Humieres ſe fit Chef de cette Ligue en Picardie; & Aplincourt jeune

jeune Gentilhomme prit le ſerment des Habitans de Peronne ; à l'exemple deſquels, les villes d'Amiens, de Corbie, & de Saint-Quentin, & pluſieurs autres la jurerent. Louïs de la Trimouïlle en dreſſa auſſi vne en Poictou. La Reine Mere fauoriſoit ſecretement ce deſſein, afin d'entretenir ſon autorité dans les diſcordes & les brouïlleries. On apporta le premier modele & les articles de cette Ligue à Paris; & il y eut quelques zelez, qui allerent les monſtrer par les maiſons, taſchant d'y engager les plus échauffez : mais Chriſtophle de Thou, Premier Preſident, empeſcha pour lors le progrés de cette conſpiration. 1576.

Chriſtophle de Thou empeſche qu'elle ne s'enracine ſitoſt à Paris.

Ceux qui en auoient dreſſé le plan, auoient deliberé entre eux, qu'afin de luy donner moyen de s'agrandir, & pour tenir toûjours les eſprits des peuples en chaleur, il faloit continuer la guerre aux Huguenots. Pour cet effet, ils ſuſciterent diuerſes perſonnes, qui leur ſurprirent des places, & firent diuers inſultes à noſtre Henry, & au Prince de Condé. Bien plus, ils ſuſciterent tant de factions de tous coſtez, & tant de plaintes de gens qui demandoient la tenuë des Eſtats, que le Roy fut obligé de l'accorder. Ils s'aſſemblerent donc à Blois, & com-

Ceux qui veulent la Ligue, obligent le Roy de tenir les Eſtats.

1576. Ils s'assemblent à Blois.

mencerent au mois de Decembre de l'année mil cinq cens soixante & seize. Les Huguenots mesme n'estoient point faschez de cette conuocation, parce qu'ils s'imaginoient que le Tiers Estat, qui ordinairement y est le plus fort, & qui a le plus de sujet d'apprehender la guerre, y feroit confirmer la Paix. Mais la cabale de ceux qui vouloient la guerre fut si forte, que l'on y resolut de la leur faire puissamment.

On y resout la guerre contre les Huguenots.

On jugea neantmoins à propos de deputer auparauant quelques personnes de l'Assemblée vers le Roy de Nauarre, qui à cette heure-là estoit deuant la ville de Marmande qu'il tenoit assiegée, & vers le Prince de Condé, pour les exhorter à reuenir au sein de l'Eglise Catholique. Le Roy de Nauarre répondit sagement qu'il ne respiroit que le seruice & l'obeissance du Roy; Qu'il eust mieux aimé aller chercher les occasions honorables dans les païs estrangers, que d'estre forcé de faire la guerre à des François; Qu'il supplioit sa Majesté de luy permettre l'exercice de la Religion dans laquelle il auoit esté nourri, & que tous les jours il prioit Dieu de l'y maintenir si elle estoit bonne, mais si elle ne l'estoit pas de luy faire la grace de la quitter, & de la pouuoir détruire.

La faction de ceux qui vouloient la guerre fut si puissante dans les Estats, comme je viens de dire, qu'elle empescha qu'on n'eust égard comme l'on deuoit à vne réponse si sage, & si raisonnable. Le Roy fut obligé de se declarer Chef de la Ligue, & par ainsi de Souuerain deuint Chef de faction, & ennemi d'vne partie de ses Sujets. Mais pour se venger du Duc de Guise, qui luy causoit toutes ces peines, il fit vn Edit que desormais les Princes du Sang precederoient tous les autres Princes & Pairs, tant au Sacre du Roy, qu'au Parlement & autres assemblées. Ce qui ne diminua pas peu la dignité du Duc de Guise, lequel jusqu'à cette heure-là, suiuant l'ancienne & perpetuelle coustume du Royaume, auoit precedé les Princes du Sang qui n'estoient point Pairs, ou dont la Pairrie estoit de plus nouuelle creation que la sienne.

1576.

Henry se declare Chef de la Ligue,

Et fait vn Edit que les Princes du Sang precederoient les Pairs.

Suiuant la resolution des Estats le Roy leua trois ou quatre armées, qui firent la guerre aux Huguenots, en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne, & en Poictou, & les reduisirent bien au bas. C'estoit fait d'eux, si on eust viuement poursuiui leur ruine, dans l'estonnement où on les auoit mis; Mais la Reine Mere, qui ne vouloit la guerre que pour auoir

1577.

Il met trois ou quatre armées sur pied contre les Huguenots.

La Reine Mere l'oblige de leur accorder la Paix.

des affaires, & non pas pour en ſortir, perſuada au Roy ſon fils par de certaines raiſons eſtudiées de leur accorder la Paix.

1578. Elle fait le voyage de Guienne, & y mene ſa fille Marguerite.

Le Traité en eſtant conclu, la Reine Mere fit vn voyage en Guienne. Elle feignoit que c'eſtoit pour le faire ponctuellement executer, & pour mener ſa fille Marguerite au Roy de Nauarre ſon mari; Mais en effet c'eſtoit pour jetter des ſemences de diſcorde parmy les Huguenots, afin d'eſtre Maiſtreſſe dans ce Parti-là, comme elle l'eſtoit dans celuy des Catholiques. Henry tenoit alors ſa petite Cour à Nerac. Auparauant il l'auoit tenuë à Agen, où il eſtoit fort aimé du peuple, à cauſe de ſa bonté & de ſa juſtice. Mais il arriua qu'en vn bal quelques jeunes gens de ſa ſuite ſouffle-rent les chandelles pour faire des inſolences. Ce qui ſcandaliſa tellement les Habitans, qu'ils liurerent leur ville au Mareſchal de Biron, que le Roy auoit enuoyé pour Gouuerneur dans la Prouince de Guienne.

Le Roy de Nauarre perd Agen, & la Reole par deux fautes de jeuneſſe.

Peu de temps aprés, Henry perdit auſſi la Reole par vne autre folie de jeunes gens. Il en auoit donné le Gouuernement à vn vieux Capitaine Huguenot nommé Vſſac, qui auoit le viſage horriblement difforme. Sa laideur ne l'empeſcha pas pourtant de deuenir paſſion-

né d'vne des filles de la Reine Mere; Car elle en auoit mené grand nombre des plus coquettes. Le Vicomte de Turenne, depuis Duc de Bouïllon, âgé pour lors de vingt & vn, ou vingt-deux ans, s'en voulut railler auec quelques autres de son âge. Nostre Henry au lieu de leur imposer silence, comme il deuoit, se mit de la partie, & comme il auoit beaucoup d'esprit, leur aida à lancer quelques traits de moquerie contre ce vieillard amoureux. Il n'y a point de passion qui rende vn cœur si sensible que celle-là. Vssac ne put souffrir la raillerie mesme de son Maistre, & au prejudice de son honneur & de sa Religion, il partit de la main & liura la Reole à Duras. Ce Seigneur ayant esté en faueur auprés du Roy de Nauarre, l'auoit quité par dépit de ce qu'il luy témoignoit moins d'affection qu'à Roquelaure, qui estoit sans doute l'vn des plus honnestes hommes, & des plus agreables de son temps. 1578.

Ces deux pertes, d'Agen, & de la Reole, luy donnerent, & doiuent donner à tout Prince deux instructions tres-necessaires.

La premiere, que c'est à vn Prince à regler » Deux belles reflexions.
ses Courtisans, dautant qu'on luy impute »
tous leurs desordres, & qu'on presume quand »
ils en font, que c'est luy mesme qui les com- »

1578. » met, parce qu'il eſt obligé de les empeſcher.
» La ſeconde, qu'il doit ſur toutes choſes
» s'abſtenir de la raillerie. Car il n'y a point de
» vice qui faſſe tant d'ennemis, & qui en faſſe
» de plus dangereux, parce qu'ils demeurent
» couuerts. Tel mot qui ſortant de la bouche
» d'vn particulier ne ſeroit qu'vne legere piqueu-
» re, eſt vn coup de poignard ſortant de celle
» d'vn Prince, & laiſſe dans le cœur des reſſen-
» timens mortels. Et il ne faut point flater les
» Grands de cette perſuaſion, que leurs Sujets
» & leurs inferieurs doiuent tout ſouffrir d'eux;
» parce que là où il s'agit de l'honneur, plus la
» perſonne qui le bleſſe eſt ſuperieure, plus la
» playe en eſt grande; de meſme que l'impreſ-
» ſion d'vn corps eſt plus forte, plus il a de poids
» & qu'il tombe de plus haut.

La Reine Marguerite n'aimoit pas beaucoup ſon mari, ni luy elle.

La Reine Mere auoit mené, comme nous auons dit, la Reine Marguerite à ſon mari; l'vn & l'autre des deux époux n'en eſtoient point trop contens: Marguerite, qui aimoit le grand éclat de la Cour de France, où elle nageoit, s'il faut ainſi dire, en pleine intrigue, croyoit qu'eſtre en Guienne, c'eſtoit vn banniſſement pour elle; Et Henry connoiſſant ſon humeur & ſa conduite, l'euſt mieux aimée loin que prés. Toutefois comme il vid

que c'eſtoit vn mal ſans remede, il ſe reſolut de la ſouffrir, & luy laiſſa vne entiere liberté. Il la conſideroit plûtoſt comme ſœur du Roy, que comme ſa femme. Auſſi pretendoit-il qu'il y auoit eu des nullitez en ſon mariage, mais il attendoit à les faire voir en temps & lieu. Cependant s'accommodant à la ſaiſon, & au beſoin de ſes affaires, il taſchoit de tirer des auantages de ſes intrigues & de ſon credit. Il n'en receut pas vn petit dans la conference, que luy & les Deputez des Huguenots eurent à Nerac auec la Reine Mere. Car tandis qu'elle penſoit les enchanter par les charmes des belles filles, qu'elle auoit auec elle, & par l'eloquence de Pibrac, Marguerite luy oppoſa les meſmes artifices, gagna les Gentilshommes, qui eſtoient auprés de ſa mere par les attraits de ſes filles, & elle-meſme employa ſi adroitement les ſiens, qu'elle enchaiſna l'eſprit & les volontez du pauure Pibrac; de ſorte qu'il n'agiſſoit que par ſon mouuement, & tout au rebours des intentions de la Reine Mere; Laquelle ne ſe défiant pas qu'vn homme ſi ſage puſt eſtre capable d'vne telle folie, y fut trompée en pluſieurs articles, & portée inſenſiblement à accorder beaucoup plus aux Huguenots qu'elle n'auoit reſolu.

1578.

Mais il tiroit auantage de ſes intrigues.

1578. A peine huit mois s'eſtoient écoulez depuis la Paix, que la Reine Mere, Monſieur, & les Guiſes commencerent de s'en ennuyer. La Reine Mere, parce qu'elle ne vouloit pas que le Roy fuſt long-temps ſans auoir beſoin de ſes negotiations, & de ſon entremiſe; Monſieur, pource qu'en rallumant la guerre, il penſoit ſe rendre redoutable au Roy, & ſe faire donner des forces pour aller la porter dans les Païs-bas, qui eſtant reuoltez contre l'Eſpagnol, le demandoient pour leur Souuerain; Les Guiſes enfin, parce qu'ils auoient peur que l'ardeur de la Ligue ne ſe refroidiſt durant vn trop long calme.

La Reine Mere, Monſieur, & les Guiſes s'ennuyent de la Paix.

1579. Dans ces veuës, ils preſſoient le Roy de redemander les places de ſeureté, qu'on auoit données aux Huguenots; Et ſous main, Monſieur & la Reine Mere faiſoient dire au Roy de Nauarre, qu'il ne les rendiſt pas, qu'il tinſt bon, que ſa cauſe eſtoit juſte, & que ſon ſalut conſiſtoit dans les armes. La Reine Marguerite, qui ſçauoit ſon foible, & qui vouloit auſſi la guerre, l'y excitoit par les perſuaſions des Damoiſelles, qu'elle inſtruiſoit à ce deſſein, & par les meſmes moyens animoit pareillement tous les braues qui l'approchoient; Elle-meſme ne s'épargnant pas auprés du Vicomte

Ils portent ſous main le Roy de Nauarre à la rupture.

comte de Turenne pour ce ſujet. Tellement que ce Prince, peut-eſtre auec peu de juſtice, & certes fort mal à propos, ſe porta à la rupture, & engagea les Huguenots dans vne nouuelle guerre ciuile. On la nomma pour les raiſons que je viens de dire, *La guerre des amoureux.* 1579.

Elle luy fut fort deſauantageuſe.

Ce fut la plus deſauantageuſe qu'ils euſſent point encore faite : Elle leur fit perdre quantité de bonnes places, & les affoiblit ſi fort, que ſi on euſt acheué de les pouſſer, ils ne s'en fuſſent jamais releuez. Mais Monſieur, qui deſiroit tranſporter toutes les forces de l'vn & de l'autre Party dans les Païs-Bas, ſe rendit Mediateur de la Paix, & la leur obtint par vn Edict, qui fut dreſſé en ſuite de la Conference de Fleix. 1580.

Monſieur luy moyenne la Paix.

Tres-dommageable à l'Eſtat, eſtant cauſe que les deux Henris ſe plongerent dans les plaiſirs.

Cette Paix cauſa preſque autant de maux à l'Eſtat, qu'auoient fait toutes les guerres precedentes. Les deux Cours des deux Rois, & les deux Rois meſme ſe plongerent dans les voluptez ; Auec cette difference toutefois, que noſtre Henry ne s'endormoit pas ſi fort dans les plaiſirs, qu'il ne ſongeaſt quelquefois à ſes affaires, eſtant réueillé & viuement piqué par les remonſtrances des Miniſtres de ſa Religion, & par les reproches de ſes vieux Capi-

1580. taines Huguenots, qui luy parloient auec vne grande liberté. Mais Henry III. s'abiſma tout-à-fait dans la molleſſe, & dans la faineantiſe. Il ſembloit n'auoir ni cœur, ni mouuement ; Et ſes Sujets ne ſentoient point qu'il fuſt au monde, que parce qu'il les chargeoit à toute heure de nouueaux impoſts, dont l'argent alloit tout au profit de ſes Fauoris.

Henry III. a des Fauoris qui font grand tort à ſes affaires.

Il en auoit toûjours trois ou quatre à la fois ; Et pour lors il commença de donner ſes bonnes graces à Ioyeuſe, & aux deux Nogarets, ſçauoir Bernard, & Iean-Louïs, dont l'aiſné mourut cinq ou ſix ans aprés, & le cadet fut Duc d'Eſpernon, l'vn des plus memorables & des plus merueilleux Sujets, que la Cour ait jamais veû éleuer dans la faueur, & qui certes auoit des qualitez auſſi eminentes que ſa fortune. Cependant les dons exceſſifs que le Roy faiſoit à tous ces Fauoris, excitoient les crieries du peuple, parce qu'il en eſtoit foulé ; Et leur grandeur monſtrueuſe choquoit les Princes, parce qu'ils ſe croyoient mépriſez ; de ſorte qu'ils ſe rendirent odieux à tout le monde. La haine qu'on leur portoit, retomboit ſur le Roy ; Et la violence, dont ils l'obligeoient d'vſer enuers ſes Parlemens pour verifier ſes Edicts de creations & d'im-

postes, l'augmentoit encore dauantage. Car si son autorité y faisoit passer ses volontez absoluës, il attiroit des maledictions: Et si la vigueur des Compagnies Souueraines, comme il arriua plusieurs fois, les arrestoit, il attiroit le mépris. 1580.

Le peuple, qui se licentie facilement à la médisance contre son Prince, quand il a perdu pour luy les sentimens d'estime & de veneration, disoit des choses estranges de luy & de ses Fauoris. Les Guises, que les Mignons (on appelloit ainsi les Fauoris) choquoient en toutes occasions, taschant de leur oster leurs Charges & leurs Gouuernemens pour s'en reuestir eux-mesmes, ne manquoient pas de souffler le feu, & d'accroistre les animositez des peuples, particulierement des grandes villes, que les Fauoris ont toûjours redoutées, & qui ont toûjours hay les Fauoris. Ce furent là les principales dispositions à l'agrandissement de la Ligue, & à la perte de Henry III.

Dispositions à la Ligue, & à la perte de Henry III.

Il n'est point de nostre sujet de raconter icy toutes les intrigues de la Cour durant cinq ou six ans, ni la guerre des Païs-Bas, dont Monsieur * ne rapporta que de la honte. Il nous faut dire seulement, que l'an mil cinq

* *Monsieur ayant voulu surprendre Anuers, & traitant mal les peuples des Païs-Bas, qui l'auoïent appellé, en fut chassé.*

1584. cens quatre-vingts quatre Monſieur mourut à Chaſteau-Thierry ſans auoir eſté marié ; que Henry III. n'auoit point auſſi d'enfans, & que l'on ne ſçauoit que trop bien qu'il eſtoit incapable d'en auoir, à cauſe d'vn mal incurable, qu'il auoit contracté dans Veniſe à ſon retour de Pologne. Voilà pourquoy dés que Monſieur fut jugé à mort par les Medecins, les Guiſes & la Reine Mere commencerent à trauailler chacun de leur coſté pour s'aſſeurer de la Couronne, comme ſi la ſucceſſion euſt eſté ouuerte. Car ni l'vn ni l'autre ne comptoient pour rien le Roy de Nauarre, dautant qu'il eſtoit au delà du ſeptiéme degré, au delà duquel dans les ſucceſſions ordinaires il n'y a plus de parenté : Et que d'ailleurs il n'eſtoit point de la Religion, dont les Rois de France auoient toûjours eſté depuis Clouis ; Et par conſequent eſtoit incapable de porter la Couronne, & le titre de Tres-Chreſtien. Adjouſtez à cela, qu'il eſtoit éloigné de deux cens lieuës de Paris, & comme relegué dans vn coin de la Guienne, où il leur ſembloit qu'il eſtoit aiſé de l'enueloper & de l'opprimer.

Mort de Monſieur donne ſujet de penſer à la ſucceſſion de la Couronne.

La Reine Mere s'eſtoit mis dans la teſte de faire regner les enfans de ſa fille mariée au

La Reine Mere vouloit faire regner les enfans de ſa fille

Duc de Lorraine, qu'elle vouloit qu'on traitaſt de Princes du Sang, comme ſi la Couronne de France pouuoit tomber en quenouïlle. Et elle ne ſe portoit pas à cela ſeulement par l'amour qu'elle auoit pour eux; mais auſſi par vne haine ſecrete qu'elle auoit contre le Roy de Nauarre, pource qu'elle voyoit que contre ſes ſouhaits, le Ciel luy frayoit le chemin pour venir au Thrône. 1584. mariée au Duc de Lorraine.

Au reſte elle ſe trompoit fort pour vne habile femme, de croire que le Duc de Guiſe la fauoriſeroit dans ſon deſſein: Il y a bien de l'apparence, & la ſuite le témoigna aſſez, que comme il ſe vid pouſſé par les Fauoris, & mal traité du Roy pour l'amour d'eux, il ſongea à s'aſſeurer de la Couronne pour luy-meſme. Car les mauuais traitemens ne font « pas moins que de jetter dans le dernier deſe- « ſpoir les ames auſſi nobles & auſſi éleuées « qu'eſtoit celle de ce Prince. Mais comme il « connoiſſoit bien que de luy-meſme il ne pourroit paruenir à vne choſe ſi haute, dautant qu'il luy ſeroit fort difficile de deſtourner l'affection que les peuples François ont naturellement pour les Princes du Sang, il s'auiſa de gagner le vieux Cardinal de Bourbon, qui eſtoit oncle du Roy de Nauarre. Il luy promit On croit que le Duc de Guiſe penſoit à regner luy-meſme.

1584. donc que la mort de Henry III. arriuant, il employeroit ſes forces, & celles de ſes amis pour le faire Roy; & ce bon homme tout caſſé de vieilleſſe ſe laiſſant flater de ces vaines eſperances, ſe rendit le jouët de l'ambition de ce Duc, qui par ce moyen attiroit dans ſon Party vn grand nombre des Catholiques, qui conſideroient la Maiſon de Bourbon.

La queſtion eſtoit, ſi l'oncle deuoit preceder le fils de ſon frere aiſné dans la ſucceſſion, & ſi la repreſentation en ligne collaterale deuoit auoir lieu, ou non. Ce poinct de droit fut lors diuerſement agité par les Iuriſconſultes, & il s'en fit pluſieurs Traitez, les vns en faueur de l'oncle, les autres du neueu: mais ce n'eſtoient que des combats de plume, il faloit que l'épée vuidaſt ce different. Il ſembla à pluſieurs grands Politiques que le Duc de Guiſe pechoit extremément contre ſes intereſts, & contre ſon deſſein, de reconnoiſtre que le Cardinal de Bourbon deuoit ſucceder à la Couronne; veu que c'eſtoit auouër qu'aprés ſa mort, qui ne pouuoit pas tarder long-temps, elle appartiendroit au Roy de Nauarre ſon neueu: Mais il faiſoit peut-eſtre ſon compte qu'il l'auroit opprimé auant qu'il en puſt venir là.

Henry III. connoiſſoit aſſez ſon deſſein, ou plûtoſt en eſtoit auerti par ſes Fauoris, qui voyoient en cela leur ruine toute certaine. Voilà pourquoy il euſt bien deſiré ramener le Roy de Nauarre dans l'Egliſe Catholique, afin d'oſter aux Ligueux le ſpecieux pretexte qu'ils auoient d'entretenir la Ligue. Il enuoya donc vers luy le Duc d'Eſpernon, qui eſſaya de le conuertir par des raiſons d'intereſt, & de Politique. Henry l'écouta paiſiblement, mais il luy témoigna que ce n'eſtoient pas des motifs aſſez puiſſans pour le faire changer, & le renuoya auec beaucoup de ciuilitez. 1584.

Henry III. connut ſon deſſein, ou en fut auerti par ſes Fauoris.

Il enuoya le Duc d'Eſpernon vers le Roy de Nauarre, pour l'obliger à rentrer dans l'Egliſe Catholique; mais il le refuſe.

Les Huguenots furent ſi vains, que de publier, & de faire imprimer la Conference de ce Prince auec Eſpernon, pour monſtrer qu'il eſtoit inébranlable dans ſa Religion, & peut-eſtre auſſi pour l'y engager plus fortement. Le Duc de Guiſe de ſon coſté ne manqua pas d'en faire ſon profit, & de remonſtrer aux peuples Catholiques l'opiniaſtreté de ce Prince, & ce qu'il en faloit eſperer s'il venoit vne fois à la Couronne auec de ſi mauuais ſentimens.

Le Duc de Guiſe en fait ſon profit.

Pour luy en fermer donc le chemin, il fait que les zelez renouuellent ouuertement la Li-

La Ligue s'établit à Paris.

1584. gue, & la promenent hardiment dans Paris, où quelques nouueaux Religieux inſpiroient cette ardeur dans les ames par les confeſſions. La premiere aſſemblée publique s'en tint au College de Fortet, qu'on appella le berceau de la Ligue. Pluſieurs Bourgeois, pluſieurs gens de pratique, meſme quelques Curez de Paris y entrerent. On la porta à Rome, & la preſenta-t-on au Pape Gregoire XIII. afin qu'il l'approuuaſt; mais il ne le voulut jamais, & tant qu'il veſcut il la deſauoüa toûjours.

Si-toſt qu'elle fut vn peu grande & forte, ceux qui l'auoient engendrée, firent voir que ce n'eſtoit pas ſeulement afin de pouruoir à la ſeureté de la Religion pour l'auenir, mais pour s'approcher eux-meſmes du Thrône dés cette heure-là; & qu'ils n'en vouloient pas ſeulement au Roy de Nauarre, qui deuoit ſucceder, mais au Roy Henry III. qui regnoit. Ils auoient à gages certains nouueaux Theologiens, qui oſoient bien ſouſtenir qu'on doit depoſer vn Prince, qui s'acquite mal de ſon deuoir; Qu'il « n'y a que la puiſſance bien ordonnée, qui ſoit « de Dieu; autrement quand elle eſt déreglée, « que ce n'eſt pas autorité, mais brigandage; & « qu'il eſt auſſi abſurde de dire que celuy-là ſoit « Roy, qui ne ſçait pas gouuerner, & qui eſt dépour-

Et ſe tourne enfin contre Henry III.

dépourueu d'entendement, comme de croire « 1584.
qu'vn aueugle puiſſe ſeruir de guide, ni qu'v- «
ne ſtatuë immobile puiſſe faire mouuoir des «
hommes viuans. «

Cependant le Duc de Guiſe s'eſtoit retiré en ſon Gouuernement de Champagne, feignant d'eſtre malcontent; mais c'eſtoit pour faire ſigner la Ligue au Duc de Lorraine, luy donnant eſperance qu'il feroit ſucceder ſon fils à la Couronne, à laquelle il pretendoit auoir droit par ſa mere, fille de Henry II. Il ſe tint pour cet effet vne Conference à Ioinuille, où il ſe trouua auſſi des Agens du Roy d'Eſpagne, qui ſignerent le Traité, & donnerent, à ce qu'on diſoit, de grandes ſommes d'argent au Duc de Guiſe en lettres de change.

Traité de Ioinuille, où les Eſpagnols entrent dans la Ligue, & fourniſſent de l'argent.

La Ligue ſaiſit pluſieurs Places.

Au partir delà, ce Duc aſſemble des troupes de tous coſtez; ſes amis ſe ſaiſiſſent d'autant de Places qu'ils peuuent, non ſeulement ſur les Huguenots, mais auſſi ſur les Catholiques. Le Roy euſt diſſipé facilement ces nouuelles leuées s'il ſe fuſt mis en campagne; mais la Reine Mere, qui ſemblable aux Medecins intereſſez, vouloit augmenter le mal pour en profiter, le retient & l'amuſe dans ſon Cabinet, & luy perſuade que s'il luy

1584. laisse manier cette affaire, elle ramenera aussitost le Duc de Guise à son deuoir. Pour cet effet elle entre en conference auec luy à Vitry, & ainsi luy donne le temps de fortifier son Party. Quand il se void en estat de ne rien craindre, il rompt la conference, & fait mine de vouloir venir droit à Paris.

La Reine Mere entre en conference auec le Duc de Guise.

Qui la rompt quand il se void en estat de ne craindre plus rien.

Le Roy bien estonné prie sa mere de conclure vn accommodement à quelque prix que ce soit ; ce qu'elle fait par le Traité de Nemours, par lequel il accorde au Duc de Guise, & autres Princes de sa Maison plusieurs Gouuernemens, de grandes sommes d'argent, & auec cela vn Edict sanglant contre les Huguenots. Il portoit defense de professer d'autre Religion que la Catholique sur peine de confiscation de corps & de biens, commandement à tous Ministres, & Predicans de sortir du Royaume dans vn mois, & à tous Huguenots d'en sortir dans six, ou d'abjurer leur fausse Religion. On appella cet Edict, l'Edict de Iuillet, & la Ligue contraignit encore le Roy de le porter luy-mesme au Parlement, & de l'y faire verifier.

Le Roy estonné luy accorde tout ce qu'il veut.

1585. Peu aprés arriuent nouuelles de Rome, que Sixte V. qui auoit succedé à Gregoire XIII. auoit enfin approuué la Ligue, & ou-

Le Pape Sixte V. excommunie le Roy de Nauarre, & le

tre cela fulminé des Bulles terribles contre le Roy de Nauarre, & contre le Prince de Condé, les declarant heretiques, relaps, chefs, fauteurs, & protecteurs de l'Hereſie; comme tels tombez dans les cenſures & les peines portées par les Loix & les Canons, priuez eux & leurs deſcendans de toutes terres & dignitez, incapables de ſucceder à quelque Principauté que ce ſoit, ſpecialement au Royaume de France; abſout leurs Sujets du ſerment de fidelité, & leur defend de leur obeïr. 1585. Prince de Condé.

Ce fut lors que noſtre Henry eut beſoin de toutes les forces de ſon courage, & de ſa vertu, pour ſouſtenir de ſi rudes chocs. Il s'eſtoit en quelque façon endormi dans les voluptez: Le bruit de ces grands coups le réueilla; il recueillit tous ſes ſens; il rappella toute ſa vertu, & commença de la faire paroiſtre auec plus de vigueur qu'il n'auoit point encore fait. Et certes, il auoüa depuis qu'il auoit grande obligation à ſes ennemis, de l'auoir pouſſé de la ſorte; pource que s'ils l'euſſent laiſſé en repos, l'oiſiueté l'euſt peut-eſtre enſeueli dans vn coin de la Guienne, & il n'euſt point eſté contraint de ſonger à ſes affaires; de ſorte que quand Henry III. fuſt La vertu de noſtre Henry ſe réueille.

1585. venu à mourir, il n'euſt point eſté en eſtat de recueillir la Couronne.

Il fait deux belles actions.

Il fit alors deux actions de grand éclat. La premiere fut, qu'il ordonna au Pleſſis Mornay, Gentilhomme qui auoit beaucoup d'erudition, & à qui on ne pouuoit rien reprocher, ſinon qu'il eſtoit Huguenot, de répondre au Manifeſte de la Ligue par vne Apologie, & par vne Declaration qu'il luy fit dreſſer. Dans cette derniere piece, comme les Chefs de la Ligue ſemoient diuerſes calomnies contre ſon honneur, il ſupplioit auec toute ſoûmiſſion le Roy ſon Souuerain, de ne point trouuer mauuais qu'il prononçaſt, ſauf le reſpect deû à ſa Majeſté, qu'ils en auoient fauſſement & malicieuſement menti. Et de plus, que pour épargner le ſang de la Nobleſſe, & éuiter la deſolation du pauure peuple, & les deſordres infinis, que cauſe la licence de la guerre, ſur tout les blaſphemes, les violemens, & les incendies, il offroit au Duc de Guiſe, Chef de la Ligue, de vuider cette querelle de ſa perſonne à la ſienne, vn à vn, deux à deux, dix à dix, en tel nombre qu'il voudroit auec armes vſitées entre des Caualiers d'honneur, ſoit dans le Royaume en tel lieu que ſa Majeſté ordonneroit, ſoit dehors en tel

Il défie le Duc de Guiſe au combat ſingulier.

endroit que le Duc de Guiſe choiſiroit luy-meſme. 1585.

Cette Declaration eut grand effet ſur les eſprits ; Ils diſoient qu'on ne pouuoit point juſtement employer la force contre celuy, qui ſe ſoûmettoit ainſi à la raiſon ; Et la pluſpart de la Nobleſſe approuuoit ce genereux procedé, & diſoit tout haut, que le Duc de Guiſe ne deuoit point refuſer vn ſi grand honneur.

Ce Duc ne manquoit point de courage pour accepter ce défi : mais il conſideroit que tirer l'épée contre vn Prince du Sang, c'eſtoit en France vne eſpece de parricide ; Que d'ailleurs il euſt reduit la cauſe de la Religion & du public à vne querelle particuliere. Ainſi il répondit ſagement, qu'il reueroit les Princes du Sang ; qu'il eſtimoit la perſonne du Roy de Nauarre, & qu'il n'auoit rien à démeſler auec luy ; mais qu'il s'intereſſoit ſeulement pour la Religion Catholique, qui eſtoit menacée, & pour la tranquillité de l'Eſtat, qui dépendoit abſolument de l'vnité de la Religion.

Pourquoy le Duc de Guiſe n'accepte pas ce défi.

L'autre action fut telle. Comme il eut entendu le bruit des foudres que le Pape auoit lancées contre luy, il dépeſcha vers le Roy pour luy en faire ſes plaintes, & luy remon-

L'autre belle action de noſtre Henry.

1585. ſtrer que cet attentat le touchoit de plus prés que luy; qu'il deuoit penſer que ſi le Pape s'ingeroit de decider de ſa ſucceſſion, & empietoit ce poinct, de declarer vn Prince du Sang incapable de la Couronne, il pourroit bien aprés cela paſſer plus outre, & le déthrôner luy-meſme, comme on diſoit qu'autrefois Zacharie auoit dégradé Childeric III. par vn attentat inſupportable.

Sur ces remonſtrances, le Roy empeſcha la publication de ces Bulles dans ſon Royaume. Mais le Roy de Nauarre ne ſe contenta pas de cela. Comme il auoit des amis à Rome, il s'en trouua d'aſſez hardis pour afficher les oppoſitions de luy & du Prince de Condé, par les carrefours de la ville, dans leſquelles ces deux Princes appelloient de cette Sentence de Sixte à la Cour des Pairs de France; donnoient vn démenti à quiconque les accuſoit du crime d'Hereſie; s'offroient à prouuer le contraire dans vn Concile General; enfin proteſtoient qu'ils vengeroient ſur luy, & ſur tous ſes Succeſſeurs, l'injure faite à leur Roy, à la Maiſon Royale, & à toutes les Cours de Parlemens.

Il fait afficher aux carrefours de Rome des oppoſitions à la Sentence du Pape Sixte V.

Il ſembloit que cette oppoſition dûſt irriter au dernier poinct l'eſprit de Sixte V. De

Lequel s'en irrite d'abord, mais aprés en

faict il en témoigna d'abord vne grande é- 1585.
motion. Toutefois quand ſa colere ſe fut vn peu raſſiſe, il admira le courage heroïque de ce Roy, qui de ſi loin auoit ſceu venger vne injure, & attacher des marques de ſon reſſentiment juſqu'aux portes de ſon Palais. De ſorte qu'il conceut vne ſi haute eſtime pour luy, (tant il eſt vray que la vertu ſe fait reuerer par ſes ennemis meſme) qu'on luy entendit ſouuent dire, que de tous ceux qui regnoient dans la Chreſtienté, il n'y auoit que ce Prince, & Elizabeth Reine d'Angleterre, à qui il euſt voulu communiquer les grandes choſes qu'il rouloit dans ſon eſprit, s'ils n'euſſent pas eſté Heretiques. Ainſi toutes les prieres de la Ligue ne le purent jamais obliger de fournir aux frais de cette guerre; ce qui fit auorter la pluſpart de ſes entrepriſes, parce qu'elle auoit fait en partie ſon compte ſur vn million qu'il luy auoit promis.

conçoit grande eſtime pour luy.

Si bien qu'il refuſe de fournir de l'argent à la Ligue.

Or comme de leur coſté les Chefs de la Ligue taſchoient d'engager auec eux tout ce qu'ils pouuoient de Seigneurs & de Villes; Le Roy de Nauarre de ſa part reüniſſoit auec luy tous ſes amis de l'vne & de l'autre Religion; Le Mareſchal de Damuille-Montmorency, Gouuerneur de Languedoc; Le Duc

Le Roy de Nauarre fait vne Ligue pour ſe defendre.

1585. de Mont-penſier Prince du Sang, qui eſtoit Gouuerneur de Poitou, auec ſon fils le Prince de Dombes; Le Prince de Condé, qui tenoit vne partie du Poitou, de la Xaintonge, & de l'Angoumois; Le Comte de Soiſſons, & le Prince de Conty ſon frere. De ces cinq Princes du Sang, les trois derniers eſtoient ſes couſins germains, les deux premiers l'eſtoient en vn degré plus éloigné; Et tous profeſſoient la Religion Catholique, hormis le Prince de Condé. Il auoit auſſi de ſon Parti Leſdiguieres, qui de ſimple Gentilhomme s'eſtoit par ſa valeur éleué à vn ſi haut poinct, qu'il eſtoit le maiſtre du Dauphiné, & faiſoit trembler le Duc de Sauoye; Claude de la Trimouïlle, Duc de Toüars, jeune Seigneur d'vne naiſſance illuſtre, plein de feu & d'eſprit, & tres-puiſſant en Poitou & en Bretagne, lequel s'eſtoit fait Huguenot depuis peu, & auoit eu l'honneur de marier ſa ſœur Charlote au Prince de Condé; Henry de la Tour, Vicomte de Turenne, qui auoit auſſi épouſé la nouuelle Religion; Chaſtillon fils de l'Admiral de Coligny; la Boulaye Seigneur Poiteuin; René Chef de la Maiſon de Rohan; François Comte de la Rochefoucaud; George de Clermont d'Amboiſe; le Seigneur d'Aubeterre; Iacques de Cau-

Caumont-la-Force; le Seigneur de Pons; Saint Gelais-Lanſac, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes de marque, la pluſpart de la nouuelle Religion. En meſme temps il dépécha auſſi vers Elizabeth Reine d'Angleterre, & vers les Princes Proteſtans d'Allemagne, de ſi habiles negociateurs, qu'ils les obligerent de ſe joindre tous enſemble par vne forte vnion pour ſe maintenir les vns les autres. Tellement que tout cela eſtant vni enſemble, il arriua tout le contraire de ce que la Ligue auoit penſé; Et le Roy de Nauarre ſe trouua fortifié de telle ſorte, qu'il n'eut plus d'apprehenſion d'eſtre accablé ſans auoir les moyens de ſe defendre. 1585.

Ie ne feray point icy le détail des exploits de l'vn & de l'autre Parti durant les années mil cinq cens quatre-vingts cinq, & mil cinq cens quatre-vingts ſix, parce que je n'y remarque rien de fort conſiderable. 1585. 1586.

Le Roy Henry III. haïſſoit la Ligue & les Huguenots, & n'aimoit que ſes Fauoris.

Le Roy Henry III. s'ennuyoit extremément de cette guerre, qui ſe faiſoit à ſes dépens & à ſon grand prejudice, puiſque l'on diſputoit ſa ſucceſſion, luy viuant & ſe portant bien, & qu'on le conſideroit déja comme vn homme mort. Il n'aimoit ni l'vn ni l'autre Parti: mais il cheriſſoit ſi fort ſes Fa-

1586. uoris, eſtrange aueuglement! qu'il euſt bien deſiré s'il euſt eſté en ſon pouuoir, de partager ſon Eſtat entre eux. La Ligue de ſon coſté pretendoit auoir aſſez de force pour l'emporter; Et le Roy de Nauarre s'attendoit bien qu'il romproit les deſſeins des vns & des autres. La Reine Mere ayant d'autres veuës pour les enfans de ſa fille, mariée au Duc de Lorraine, promit au Roy de trouuer les moyens de calmer toutes ces tempeſtes. Pour cet effet elle procura vne treue auec le Roy de Nauarre, pendant laquelle on moyenna vne entreueuë d'elle & de luy au Chaſteau de Saint Brix prés de Coignac, où ils ſe rendirent l'vn & l'autre au mois de Decembre.

La Reine Mere s'entremet d'accommodement auec le Roy de Nauarre.

Leur entreueuë & conference à Saint Brix.

Il y eut bien de la peine à trouuer des ſeuretez pour l'vn & pour l'autre; mais particulierement pour la Reine Mere; parce qu'elle eſtoit merueilleuſement défiante. Noſtre Heros fit ſur cela vne action de grande generoſité. Voici comment. Il auoit eſté accordé vne tréue pour la ſeureté de ce pourparler; de ſorte que ſi l'vn des deux Partis l'euſt rompuë, il euſt eſté en faute, & on euſt pû arreſter auec juſtice tous ceux qui en eſtoient. Or quelques gens du Roy de Nauarre feignant d'eſtre traiſtres, auoient leurré des Capitai-

Belle action & bien genereuſe de ce Prince.

nes Catholiques trop ardens au butin, de quelque intelligence sur Fontenay, qu'ils leur eussent laissé prendre. Par ce moyen les Catholiques fussent demeurez conuaincus de perfidie, & il y eust eu sujet d'arrester la Reine Mere. Mais ce genereux Prince ayant eu le vent de cette supercherie, s'en fascha fort contre ceux qui la tramoient, & leur defendit de la continuer. N'estoit-ce pas auoir en effet les veritables sentimens de l'honneur dans le fond de l'ame, & non pas à l'exterieur seulement? 1586.

Comme il témoigna sa generosité en cette rencontre, il fit voir sa fermeté & la force de son esprit dans toute la Conference. La Reine luy demandant, qu'est-ce qu'il vouloit; il luy répondit, en regardant les filles qu'elle auoit amenées: Il n'y a rien là que je veuïlle, Madame; comme luy voulant dire par là, qu'il ne se laisseroit plus piper à de semblables appas. Elle taschoit sur tout de le desunir d'auec les autres Chefs de son Parti, ou de le rendre suspect, luy offrant tout ce qu'il demanderoit en son particulier; mais il connut bien sa ruse, & tint ferme sur ce poinct, qu'il ne pouuoit rien traiter sans en communiquer à ses amis.

Sa fermeté, & la force de son esprit dans toute la Conference.

1586. Aprés vn long entretien, comme elle luy demanda encore ſi la peine qu'elle auoit priſe ne produiroit aucun fruit, elle qui ne ſouhaitoit que le repos. Il luy répondit: Madame, je n'en ſuis pas cauſe, ce n'eſt pas moy qui vous empeſche de coucher dans voſtre lict, c'eſt vous qui m'empeſchez de coucher dans le mien, la peine que vous prenez vous plaiſt & vous nourrit, le repos eſt le plus grand ennemi de voſtre vie.

Il fit pluſieurs autres reparties fort viues & fort ſpirituelles; Mais on remarqua ſur toutes, celle qu'il fit au Duc de Neuers de la Maiſon de Gonzague, qui accompagnoit la Reine Mere. Ce Duc s'auança vne fois de luy dire, qu'il ſeroit bien plus honorablement auprés du Roy, que parmi des gens où il n'auoit point d'autorité, & que s'il venoit à auoir affaire d'argent à la Rochelle, il n'auroit pas le credit d'y faire vn impoſt: Il luy repartit fierement: Monſieur, je fais à la Rochelle tout ce « que je veux, parce que je n'y veux rien que ce « que je dois.

Belle repartie au Duc de Neuers.

Cette Conference de Sainct Brix n'ayant donc abouti qu'à de nouuelles aigreurs, & la Reine Mere s'en eſtant retournée, les Guiſes qui tentoient toutes ſortes de moyens pour ſe

Conference de Saint Brix n'aboutit à rien.

venger des Fauoris, firent offrir leur ſeruice au Roy de Nauarre, & le Duc de Mayenne luy manda qu'il y auoit lieu d'accommoder les choſes, s'il y vouloit entendre ; qu'il iroit le trouuer auec quatre cheuaux par tout où il voudroit, & qu'il luy donneroit ſa femme & ſes enfans en oſtage. Cette negociation n'eut point de ſuite, & je n'ay pû trouuer quel fut le ſujet qui l'interrompit. 1586.

Les Cours des deux Rois paſſerent le reſte de l'hyuer en feſtins & en danſes ; car parmi les miſeres & les troubles de l'Eſtat, la Reine Catherine auoit introduit cette habitude de danſer en tous lieux & en toutes ſaiſons. Ce qu'elle faiſoit, diſoit-on, pour amuſer ſes enfans, & les autres Grands de la Cour dans ces vains diuertiſſemens, n'y ayant rien qui diſſipe dauantage l'eſprit, & qui ſoit plus capable, s'il faut ainſi dire, de diſſoudre les forces de l'ame, que le ſon rauiſſant des violons, l'agitation continuelle du corps, & les charmes des Dames. A l'exemple de la Cour, le Bal & les Maſcarades regnoient dans tout le Royaume ; Et meſme les remonſtrances des Miniſtres n'auoient ſceu empeſcher qu'on ne danſaſt chez la pluſpart des Seigneurs Huguenots, quoiqu'il y en euſt toûjours quelques-

Danſes & feſtins dans la Cour des deux Rois.

Blaiſe de Monluc Mareſchal de France, qui écriuoit en ce temps-là, dit dans ſes Memoires, qu'il faloit, quelque affaire qu'il y euſt, que le bal marchaſt toûjours.

vns qui ne le pouuoient ſouffrir.

1587. Au Printemps les entrepriſes recommencerent de part & d'autre : mais ce n'eſtoit rien en comparaiſon de ce qui ſe fit ſur la fin de la campagne. Les Princes Proteſtans d'Allemagne enuoyoient vne armée au ſecours des Huguenots, compoſée de cinq mille Lanſquenets, ſeize mille Suiſſes, & ſix mille Reiſtres. Elle trauerſa la Lorraine & la Champagne, puis paſſa la Seine, & marcha vers la Loire, comme ſi elle euſt voulu la paſſer, ou la côtoyer en remontant. Au meſme temps le Roy de Nauarre auoit ramaſſé ſes troupes vers la Rochelle, & s'efforçoit de venir au deuant d'elle juſques ſur les bords de la Loire; Mais il en eſtoit empeſché par vne armée du Roy, que commandoit le Duc de Ioyeuſe, qui auoit ordre de le ſuiure par tout. Le Duc de Guiſe ayant auſſi recueilli les forces de ſon Parti, quoiqu'elles fuſſent petites, ſuiuoit tantoſt les Reiſtres, tantoſt les coſtoioit, ou les deuançoit, & ſe meſloit ſouuent parmi eux ſans beaucoup de danger; dautant que ce trop peſant corps d'Eſtrangers ne ſe pouuoit pas facilement remuer, eſtant embaraſſé d'vn grand bagage, n'ayant pas de Chef aſſez accredité, ni aſſez intelligent pour le conduire, & tous

Armée des Proteſtans Allemans entre en France.

Elle eſt ſuiuie par le Duc de Guiſe.

ſes Capitaines eſtans en diſcorde & mauuaiſe intelligence. 1587.

A cauſe de tous ces defauts cette armée ne ſceut jamais prendre vne bonne reſolution. La Loire eſtoit gueable en cent endroits, car c'eſtoit ſur la fin de Septembre, & neantmoins elle ne la voulut point paſſer: mais vint s'eſtendre dans les campagnes de Beauſſe, attendant des nouuelles du Roy de Nauarre, au lieu de monter dans le Niuernois, & de gagner la Bourgongne. L'intention du Roy de Nauarre eſtoit de monter le long de la Dordogne, & de là entrer en Guienne; puis y ayant recueilli toutes ſes forces, aller rencontrer l'armée des Proteſtans en Bourgongne, à la faueur des Prouinces qui luy eſtoient amies. Le Duc de Ioyeuſe le pourſuiuoit opiniaſtrément, s'imaginant qu'il fuyoit, parce qu'en effet il éuitoit le combat, n'ayant pour but que la jonction des Allemans.

Elle ne fait rien qui vaille.

Le Roy de Nauarre la veut joindre: mais le Duc de Ioyeuſe a vne armée qui luy fait reſte.

Ce nouueau Duc eſtoit bien décheu de ſa faueur auprés du Roy, qui auoit reconnu qu'il inclinoit du coſté de la Ligue, non pas qu'il aimaſt les Guiſes, mais parce qu'il s'eſtoit laiſſé mettre dans la teſte, par ſes flateurs, qu'il meritoit d'eſtre le Chef de ce grand Parti; & il tenoit la deſtruction des Hugue-

1587. nots si certaine, qu'il auoit obtenu du Pape, la confiscation des Terres Souueraines de nostre Henry. Desirant donc soustenir sa reputation & sa faueur, qui estoient fort chancelantes, il le talonna si viuement qu'il l'atteignit auprés de Coutras.

Ce Duc l'atteint auprés de Coutras.

L'armée de Ioyeuse estoit pour ainsi dire toute d'or, brillante de clinquant, d'armes damasquinées, de plumes à gros bouïllons, d'écharpes en broderie, de casaques de velours, dont chaque Seigneur selon la mode de ces temps-là auoit paré ses compagnies. Celle du Roy de Nauarre estoit toute de fer, n'ayant que des armes grises, & sans aucun ornement, de grands colets de Busle, & des habits de fatigue. La premiere auoit l'auantage du nombre, six cens cheuaux & mille hommes de pied plus que l'autre, la moitié de son infanterie d'arquebusiers à cheual, sa caualerie presque toute de lanciers, & plusieurs montez sur des cheuaux de manege. Elle auoit pour elle le nom & l'autorité du Roy, & l'asseurance des recompenses; mais elle estoit la moitié de nouuelles troupes; elle manquoit d'ordre & de discipline; elle auoit vn General sans autorité, cent Chefs au lieu d'vn, & tous jeunes gens éleuez dans les delices de la Cour,

Quelle estoit l'armée de Ioyeuse.

Quelle estoit celle de ce Roy.

Cour, auec beaucoup de cœur, mais ſans au- 1587.
cune experience.

L'autre au contraire, eſtoit compoſée de toute l'élite de ſon Parti, des vieux débris des batailles de Iarnac & de Montcontour, de gens nourris dans le meſtier, endurcis par le choc continuel des aduerſitez & des combats: Elle auoit à ſa teſte trois Princes du Sang; le premier d'entre eux bien obeï, & reueré comme preſomptif heritier de la Couronne, l'amour des Soldats, & l'eſpoir des bons François: outre cela elle eſtoit armée de la neceſſité de vaincre ou de mourir, qui eſt plus forte ni que l'acier ni que le bronze.

Les ordres donnez, le Roy de Nauarre appella tous ſes Chefs, & de deſſus vne petite eminence il les exhorta en peu de paroles, mais conuenables à ſa qualité & au temps, prenant le Ciel à témoin qu'il ne combattoit point contre ſon Roy, mais pour la defenſe de ſa Religion & de ſon droit. Puis s'adreſſant aux deux Princes du Sang, Condé & Soiſſons, *Ie ne vous diray rien autre choſe*, leur dit-il, *ſinon que vous eſtes de la Maiſon de Bourbon, & viue Dieu je vous monſtreray que je ſuis voſtre aiſné.*

Son exhortation à ſon armée, & aux Princes du Sang.

Sa valeur brilla ce jour-là pardeſſus celle

1587. de tous les autres. Il auoit mis ſur ſon caſque vn bouquet de plumes blanches, pour ſe faire remarquer, & parce qu'il aimoit cette couleur; de ſorte que quelques-vns ſe mettant deuant luy à deſſein de defendre & couurir ſa perſonne, il leur cria: *A quartier, je vous prie, ne m'offuſquez pas, je veux paroiſtre;* Brauoure neceſſaire tout-à-fait à vn Conquerant, mais qui ſans doute ſeroit vne temerité & vne faute inſupportable à vn Roy bien eſtabli. Il enfonça les premiers rangs des Ennemis, fit des priſonniers de ſa main, & en vint juſqu'à colleter vn nommé Chaſteau-Regnard Cornette d'vne Compagnie de Genſdarmes; luy diſant, *ren toy Philiſtin.*

Sa valeur & brauoure.

La bataille gagnée, quelqu'vn ayant veû les fuyards qui faiſoient alte, luy vint dire que l'armée du Mareſchal de Matignon paroiſſoit: il receut cette nouuelle comme vn nouueau ſujet de gloire, & ſe tournant brauement vers ſes gens, *Allons*, dit-il, *mes amis, ce ſera ce qu'on n'a jamais veû, deux batailles en vn jour.*

Ce ne fut pas ſeulement ſa valeur, qui ſe fit admirer en cette occaſion, ce fut auſſi ſa juſtice, ſa moderation, & ſa clemence. Pour ſa juſtice, on raconte ce qui ſuit.

Il auoit débauché vne fille d'vn Officier de la Rochelle ; ce qui auoit deshonoré cette famille, & fort ſcandaliſé les Rochelois. Vn Miniſtre, comme les eſcadrons eſtoient preſts d'aller à la charge, & qu'il faloit faire la priere, prit la liberté de luy remonſtrer que Dieu ne pouuoit pas fauoriſer ſes armes, ſi auparauant il ne luy demandoit pardon de cette offenſe, & s'il ne reparoit le ſcandale par vne ſatisfaction publique, & ne rendoit l'honneur à vne famille à qui il l'auoit oſté. Le bon Roy écouta humblement ces remonſtrances, ſe mit à genoux, demanda pardon à Dieu de ſa faute, pria tous ceux qui eſtoient preſens, de vouloir ſeruir de témoins de ſa repentance, & d'aſſeurer le pere de la fille, que ſi Dieu luy faiſoit la grace de viure, il repareroit tout autant qu'il pourroit l'honneur qu'il luy auoit oſté. Vne ſoûmiſſion ſi Chreſtienne tira les larmes des yeux de toute l'aſſiſtance, & il n'y en auoit pas vn qui n'euſt donné mille vies pour vn Prince, qui ſe portoit ſi cordialement à faire raiſon à ſes inferieurs.

1587. Action de grande juſtice & d'humilité Chreſtienne.

S'eſtant ainſi vaincu luy-meſme, Dieu le rendit vainqueur de ſes Ennemis ; & que ſçait-on s'il ne l'exalta pas pour s'eſtre humilié ſi Chreſtiennement ? L'armée ennemie fut toute

1587. Bataille de Coutras, qu'il gagne. Ioyeuſe y eſt tué.

taillée en pieces, auec perte de cinq mille hommes, de ſon canon, bagage, enſeignes, & de tous ſes Chefs, hormis deux ou trois, entre autres du Duc de Ioyeuſe, & de Saint Sauueur ſon frere, qu'on trouua eſtendus ſur la place.

Le ſoir noſtre Vainqueur trouuant ſon logis tout plein de priſonniers & de bleſſez de l'Ennemi, fut contraint de faire porter ſon couuert dans celuy du Pleſſis-Mornay; mais le corps de Ioyeuſe eſtant eſtendu ſur la table de la ſale, il falut qu'il montaſt en haut; Et là, durant qu'il ſoupa, on luy preſenta les priſonniers, cinquante-ſix enſeignes de gens de pied, & vingt-deux guidons & cornettes.

Ce fut vn beau & glorieux ſpectacle pour ce Prince, d'auoir ſous ſes pieds ſon Ennemi, qui auoit obtenu du Pape la confiſcation de ſes Terres, de voir ſa table enuironnée de tant de nobles captifs, & ſa chambre toute tapiſſée d'enſeignes. Mais à dire vray, c'en fût vn bien plus agreable aux ames genereuſes, que parmi tant de ſujets de vanité & d'orgueil, & dans de ſi juſtes reſſentimens des injures atroces qu'on luy auoit faites, (choſes qui portent les eſprits les plus doux à l'inſolence & à la cruauté) on ne remarqua ni en ſon viſage,

ni en ſes paroles, ni en ſes actions, aucun ſigne, qui fiſt voir que ſa conſtance, ou ſa bonté fuſſent tant ſoit peu alterées. Au contraire ſe monſtrant auſſi courtois & humain dans la victoire, qu'il s'eſtoit monſtré braue & redoutable dans le combat, il renuoya preſque tous les priſonniers ſans rançon, rendit le bagage à pluſieurs, prit grand ſoin des bleſſez, donna les corps de Ioyeuſe, & de Saint Sauueur au Vicomte de Turenne, qui les luy demanda eſtant leur parent, & dépécha le lendemain ſon Maiſtre des Requeſtes vers le Roy, pour le ſupplier de luy vouloir donner la Paix. D'où l'on jugea deſlors, qu'vn ſi grand courage viendroit à bout de tous ſes ennemis, & que rien ne ſeroit capable de renuerſer celuy qu'vne telle proſperité n'auoit pas ſeulement ébranlé. 1587.

S a moderation & ſa clemence merueilleuſe dans ſa victoire.

On le blaſma neantmoins de n'auoir point pourſuiui chaudement ſa victoire, & d'auoir laiſſé rompre cette armée triomphante, faute de l'auoir employée enſuite à quelque grand exploit. On crut, & il y auoit bien de l'apparence, qu'il n'auoit pas voulu pouſſer les choſes ſi auant, de peur de trop offenſer le Roy, auec lequel il deſiroit encore garder quelques meſures, eſperant toûjours qu'il ſe

Il ne la pourſuit pas, & pourquoy?

1587. pourroit reconcilier auec luy, & retourner à la Cour, où il auoit beſoin d'eſtre preſent pour eſtre en paſſe de prendre la Couronne, ſi Henry III. venoit à mourir. Enfin, ſoit pour cette raiſon, ou pour d'autres, il ſe retira en Gaſcogne, & de là en Bearn, ſous pretexte de quelques affaires, n'emmenant auec luy que cinq cens cheuaux, & le Comte de Soiſſons, qu'il retenoit auprés de luy par l'eſperance de luy faire épouſer ſa ſœur. Le Prince de Condé s'en retourna à la Rochelle, & Turenne en Perigord.

Défaite des Reiſtres.

Cependant, cette grande armée de Reiſtres, ayant receu pluſieurs échecs en diuers endroits, mais ſpecialement à Auneau en Beauſſe, où le Duc de Guiſe tua, ou fit priſonniers trois mille Reiſtres; puis au Pont de Gien, où le Duc d'Eſpernon prit douze cens Lanſquenets, & preſque tout le canon; entendit volontiers à vn accommodement, que le Roy luy fit propoſer; & aprés cela ſe retira par la Bourgongne, & par la Comté de Montbeliard, mais toûjours pourſuiuie juſques bien auant dans ce Comté par le Duc de Guiſe.

Le reſte de l'armée Allemande ſe retire.

1588. Sur cela commença l'année mil cinq cens quatre-vingts huit, que tous les Aſtrologues Iudiciaires auoient dans leurs pronoſtics ap-

pellée la merueilleuſe année ; pource qu'ils y preuoyoient ſi grand nombre d'accidens eſtranges, & tant de confuſion dans les cauſes naturelles, qu'ils auoient aſſeuré que ſi elle ne voyoit la fin du monde, elle en verroit au moins vn changement vniuerſel. Leur pronoſtic fut ſecondé par quantité d'effroyables prodiges, qui arriuerent par toute l'Europe. En France, la terre trembla tout du long de la riuiere de Loire, & en Normandie auſſi : La Mer fut battuë ſix ſemaines durant de tempeſtes, qui ſembloient vouloir confondre le Ciel & la Terre : Il parut en l'air diuers phantoſmes de feu : & le vingt-quatriéme de Ianuier Paris fut couuert d'vn ſi effroyable brouïllas, qu'il n'y auoit point de ſi bons yeux, qui puſſent rien voir en plein midi, ſinon auec l'aide des flambeaux. Tous ces prodiges ſembloient ſignifier ce qui arriua bien-toſt, la mort du Prince de Condé, les barricades de Paris, le renuerſement de tout ce Royaume, le meurtre des Guiſes, & enſuite le parricide de Henry III. 1588.

Pronoſtics des malheurs de l'an 1588.

Quant au Prince de Condé, il mourut au mois de Mars, à Saint Iean Dangeli, où il faiſoit alors ſa reſidence. Quoyqu'il y euſt vne ſecrete jalouſie entre luy, & le Roy de

Mort du Prince de Condé.

1588. Nauarre, juſqu'à faire deux brigues dans le Parti; ſi eſt-ce que ce Roy reſſentit cette perte auec vne extréme douleur, & s'eſtant enfermé dans ſon Cabinet auec le Comte de Soiſſons, il fut ouï en jetter les hauts cris, & dire qu'il auoit perdu ſon bras droit. Toutefois aprés que ſa douleur ſe fut éuaporée, il recueillit ſes eſprits, & jettant toute ſa confiance en la protection diuine, il ſortit, diſant auec vn cœur plein d'vne aſſeurance Chreſtienne, *Dieu eſt mon refuge & mon ſupport, c'eſt en luy ſeul que j'eſpere, je ne ſeray point confondu.*

Le Roy de Nauarre en eſt fort affligé.

Mais dans ſon affliction, il met ſa confiance en Dieu.

C'eſtoit veritablement vne grande perte pour luy, il auoit deſormais à ſupporter luy ſeul tout le poids des affaires, & eſtant dénué de cet appuy, il demeuroit plus expoſé aux attentats de la Ligue, laquelle n'auoit qu'à faire vn ſemblable coup en ſa perſonne, pour eſtre au deſſus de toutes ſes affaires. Il auoit donc juſte ſujet de craindre ſes attentats; toutefois le Duc de Guiſe auoit le cœur ſi noble & ſi grand, que tandis qu'il veſcut, il ne voulut jamais ſouffrir que l'on priſt de ſi deteſtables voies.

La Ligue s'en réjouït.

La hardieſſe de la Ligue s'accrut merueilleuſement par la mort du Prince; Elle en témoigna

moigna des réjouïſſances extraordinaires, & publia que c'eſtoit vn coup de la juſtice de Dieu, & des foudres Apoſtoliques. Les Huguenots au contraire en eſtoient dans vne conſternation extréme, conſiderant qu'ils auoient perdu en luy leur Chef le plus aſſeuré; parce qu'ils croyoient qu'il eſtoit fort perſuadé de leur Religion, & qu'ils n'auoient pas la meſme opinion du Roy de Nauarre. En effet, la confuſion & le deſordre eſtoient ſi grands parmi eux, qu'il ſembloit que ſi on euſt continué de les pouſſer fortement, on les auroit bientoſt abbatus. Le Roy les haïſſoit cruellement, & y euſt volontiers conſenti; mais il vouloit ménager les choſes de telle ſorte, que leur deſtruction ne fuſt pas l'aggrandiſſement du Duc de Guiſe, & ſa perte de luy-meſme. Mais ce Duc n'ignorant pas ſes intentions, le preſſoit continuellement de luy donner des forces pour acheuer d'exterminer les Huguenots, dans la ruine deſquels il eſperoit infailliblement enueloper le Roy de Nauarre.

1588.

Les Huguenots s'en affligent.

Sentimens de Henry III.

Le Duc de Guiſe le preſſe de luy donner des forces pour exterminer les Huguenots.

Il auoit cet auantage ſur le Roy, qu'il auoit acquis l'amour des peuples, principalement par deux moyens. Le premier eſtoit de s'oppoſer aux nouueaux impoſts. Le ſecond,

Le Duc de Guiſe, eſt fort aimé, & Henry III. fort hay.

1588. de choquer toûjours les Fauoris, & de ne fléchir jamais deuant eux. Le contraire de cela auoit fait tomber le Roy dans vn extréme mépris, & auoit meſme refroidi quantité de ſes ſeruiteurs. En voici vn exemple.

D'Eſpinac & Villeroy ſe rangent d'affection au Duc de Guiſe, & pourquoy ?

Le Roy auoit deux grands hommes dans ſon Conſeil, Pierre d'Eſpinac Archeueſque de Lyon, & Villeroy Secretaire d'Eſtat. Le Duc d'Eſpernon, qui eſtoit fier & hautain, les voulut traiter de haut en bas ; ils ſe piquerent contre luy, & pour cela ſe rangerent d'affection au Parti du Duc de Guiſe ; mais ſans doute demeurans toûjours, dans le cœur, tres-fideles aux intereſts du Roy & de la France, comme il a bien paru depuis, ſpecialement en la perſonne de Villeroy.

Mauuaiſe conduite de Henry III.

Cependant, le Roy viuoit à ſon ordinaire dans les profuſions d'vn luxe odieux, & dans l'oiſiueté d'vne retraite mépriſable, paſſant ſon temps, ou à voir danſer, ou à flater de petits chiens, dont il auoit grande quantité de toutes ſortes, ou à faire parler des perroquets, ou à découper des images, & autres occupations plus dignes d'vn enfant que d'vn Roy.

Conduite & occupations du Duc de Guiſe.

Mais le Duc de Guiſe ne perdoit point le temps ; il ſe faiſoit de nouueaux amis ; entre-

tenoit les vieux ; careſſoit les peuples ; témoignoit grand zele aux Eccleſiaſtiques ; prenoit la defenſe de ceux qu'on vouloit opprimer ; paroiſſoit par tout auec l'éclat, & auec la grauité d'vn Prince ; mais ſans faſte, & ſans orgueil. Les Pariſiens eſtoient enyurez d'eſtime pour luy ; il n'y eut que le Parlement preſque tout entier, & la pluſpart des autres Officiers, qui ne ſuiuirent point ſes mouuemens, & qui conſeruerent toûjours l'affection, qu'ils deuoient au ſeruice du Roy. 1588.

Il y auoit vn nombre infini de gens, qui auoient ſigné la Ligue : Et dans les ſeize quartiers de Paris, comme on n'auoit pû gagner les Quarteniers, on auoit éleu quelques-vns des plus échauffez Ligueux, qui deuoient faire leur fonction ; à cauſe dequoy on appella depuis à Paris, les principaux de ce Parti, & leur faction, *les Seize*. Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent que ſeize, car ils eſtoient plus de dix mille, mais tous répandus dans les ſeize Quartiers.

Ce que c'eſtoit que les *Seize*.

Or le Roy incité principalement par le Duc d'Eſpernon, reſolut de chaſtier les plus ardens de ces Seize, qui en toutes occaſions ſe monſtroient furieux ennemis de ce Fauori. Par ce moyen il penſoit abbatre la Ligue, &

Henry III. les veut châtier.

1588. ruiner entierement la reputation, & le credit du Duc de Guiſe. Il fit donc entrer ſecretement des troupes dans Paris, & donna les ordres pour ſe ſaiſir de ces gens-là.

Le Duc de Guiſe accourt pour les defendre.

Les Barricades.

Le Duc de Guiſe en ayant auis, accourt de Soiſſons où il eſtoit, reſolu de perir plûtoſt que de laiſſer perdre ſes amis. En vn mot, les Barricades ſe font le dixiéme du mois de May,

1588. juſques aux portes du Louure, & les troupes du Roy ſont taillées en pieces, ou deſarmées.

Le Roy ſe retire à Chartres.

La Reine Mere à ſon ordinaire s'entremet d'accommodement; mais le Roy craignant d'eſtre enuelopé, prend l'épouuente, & ſe retire à Chartres.

La Ligue ſe rend maiſtreſſe de Paris.

La Ligue deuenant maiſtreſſe de Paris par ce moyen, s'empare de la Baſtille, de l'Hoſtel de Ville, du Louure, & du Temple; change le Preuoſt des Marchands, & le Lieutenant Ciuil. Au meſme temps elle s'aſſeure d'Orleans, de Bourges, d'Amiens, d'Abbeuille, de Montreuïl, de Rouën, de Reims, de Chaalons, & de plus de vingt autres villes en diuerſes Prouinces. Les peuples crient par tout, *viue Guiſe, viue le Protecteur de la Foy.*

Les Pariſiens deputent vers le Roy à Chartres.

Le Roy, non ſans raiſon, en eſt fort irrité. Les Pariſiens deputent vers luy à Chartres, pour demander pardon; mais auec cela ils de-

mandent l'extirpation de l'Hereſie. Tout le monde augmente ſes frayeurs ; perſonne ne luy fortifie le courage. En cette détreſſe, il ne trouue point de plus ſeur moyen d'écarter le danger, qui le menaçoit, que d'eſſayer à deſarmer ſes Sujets. Pour cet effet, il enuoye vn Maiſtre des Requeſtes au Parlement, luy faire entendre que ſa derniere intention eſtoit d'oublier tout le paſſé, pourueu que tout le monde ſe remiſt dans ſon deuoir, & de trauailler ſoigneuſement à la reformation de ſon Royaume, pour laquelle il trouuoit bon d'aſſembler les Eſtats Generaux à la fin de l'année, où l'on pouruoiroit à luy aſſeurer vn Succeſſeur Catholique & du Sang Royal : Proteſtant qu'il obſerueroit inuiolablement toutes les reſolutions des Eſtats ; mais qu'il vouloit qu'elles fuſſent libres & ſans faction, & que dés ce jour-là tous ſes Sujets miſſent les armes bas. 1588.

Le Roy pardonne tout, pourueu qu'on poſe les armes.

Il faſchoit fort au Duc de Guiſe de les poſer ; il craignoit s'il eſtoit ſans defenſe de demeurer à la merci de ſes ennemis, particulierement du Duc d'Eſpernon. Il ſuſcita donc les Pariſiens, par vne celebre deputation, à demander la continuation de la guerre contre les Huguenots, & l'expulſion de ce Duc.

Le Duc de Guiſe demande l'expulſion d'Eſpernon, qui enfin luy eſt accordée.

1588. Le Roy aprés quelque reſiſtance, luy accorda l'vn & l'autre. Car il fit verifier au Parlement vn Edict tres-auantageux en faueur de la Ligue, & fort ſanglant contre les Huguenots, & il donna congé au Duc d'Eſpernon, qui ſe retira dans ſon Gouuernement d'Angoumois.

Aprés quoy il vint en Cour à Chartres.

Aprés cela le Duc de Guiſe vint trouuer le Roy à Chartres, ſous la parole de la Reine Mere, y donna de grandes aſſeurances de ſa fidelité, & receut toutes les marques qu'il pouuoit ſouhaiter de l'affection du Roy, juſques-là qu'il le fit Grand Maiſtre de la Gendarmerie Françoiſe.

Cependant, la Ligue prend le deſſus en toutes les Prouinces au deçà la Loire, & fait nommer les Deputez des Eſtats à ſon gré.

1588. Les Eſtats de Blois.

Au mois de Nouembre les Eſtats s'aſſemblerent dans la ville de Blois. Ce n'eſt pas ici le lieu d'en raconter toutes les intrigues. Enfin, le Roy perſuadé qu'on auoit conſpiré de le déthroſner, y fit tuer dans le Chaſteau le Duc de Guiſe, & le Cardinal ſon frere, & retint priſonnier le Cardinal de Bourbon, l'Archeueſque de Lyon, le Prince de Ioinuille, qui aprés la mort du pere s'appella Duc de Guiſe, & le Duc de Nemours, frere vterin du premier Duc.

Mort de Meſſieurs de Guiſe.

La Reine Mere, ſous la parole de laquelle les Guiſes penſoient eſtre en aſſeurance, fut ſi touchée des reproches qu'on luy en faiſoit, & des mépris du Roy ſon fils, qui aprés cela croyoit n'auoir plus beſoin d'elle, qu'elle en mourut de douleur & d'ennuy peu de jours aprés, regrettée de perſonne, pas meſme de ſon fils, & haïe vniuerſellement de tous les Partis. 1588.

Mort de la Reine Catherine de Medicis.

Pluſieurs croyoient que s'il y eut jamais d'action ambiguë & problematique, ce fut celle-là. Les Seruiteurs du Roy diſoient qu'il y auoit eſté contraint par l'audace extréme des Guiſes, & que s'il ne les euſt preuenus, ils l'euſſent tondu & renfermé dans vn Conuent. Mais la mauuaiſe reputation où il eſtoit, l'eſtime generale que ces Princes auoient acquiſe, & les circonſtances odieuſes de ce meurtre, le faiſoient paroiſtre horrible, meſme aux yeux des Huguenots, qui diſoient que cela reſſembloit fort au maſſacre de la Saint Barthelemy.

Les differens jugemens ſur la mort de Meſſieurs de Guiſe.

Noſtre Henry garda ſagement la mediocrité dans cette rencontre ; il deplora leur mort, & donna des loüanges à leur valeur. Mais il dit qu'il faloit bien que le Roy euſt eu quelques puiſſans motifs, pour les traiter

Noſtre Henry en parla fort ſagement.

1588. de la ſorte: Qu'au reſte les jugemens de Dieu eſtoient grands, & ſa grace tres-ſpeciale en ſon endroit, l'ayant vengé de ſes ennemis ſans qu'il y euſt trempé ni la conſcience, ni la main; Et que ſouuent certains Gentils-hommes s'eſtant offerts à luy, auec vne determinée reſolution d'aller tuer le Duc de Guiſe, il leur auoit toûjours fait connoiſtre, qu'il auoit cette propoſition en horreur, & qu'il ne les tiendroit jamais en qualité de ſes amis, ni de gens de bien, s'ils y penſoient dauantage.

Il ne change rien dans ſa conduite.

Son Conſeil eſtant aſſemblé ſur cette grande nouuelle, trouua qu'il ne deuoit rien changer pour cela dans la conduite de ſes affaires; pource que le Roy, quand meſme il le voudroit, n'oſeroit pas de quelques mois parler de paix auec luy, de peur de donner à croire qu'il auroit tué les Guiſes, pour fauoriſer les Huguenots: tellement qu'il continua la guerre, & prit quelques places.

Cependant, la ſuite des affaires luy frayoit le chemin pour l'amener dans le cœur du Royaume, & le remettre à la Cour, qui eſtoit le

1589. poſte qu'il deuoit le plus ſouhaiter.

Henry III. s'eſtant trop amu.

Henry III. s'eſtant amuſé aprés le meurtre des Guiſes, à examiner les Cahiers des Eſtats

à

à Blois, au lieu de monter promptement à cheual, & de se monstrer aux endroits où sa presence estoit la plus necessaire: la Ligue, qui d'abord auoit esté estourdie d'vn si grand coup, reprit ses esprits; les grandes villes, & principalement Paris, qui estoient possedées de cette manie, ayant eu loisir de se remettre de leur consternation, passerent de la peur à la pitié, & de la pitié à la fureur. Les Seize éleurent à Paris le Duc d'Aumale pour leur Gouuerneur; les Predicateurs, & les gens d'Eglise se déchaisnerent horriblement contre le Roy; le peuple arracha ses armes par tout où il les trouua, & les traisna dans la bouë; le Parlement, qui vouloit s'opposer à cette rage, fut empriſonné à la Bastille, par Bussi le Clerc simple Procureur, mais fort accredité parmi les Seize. Il falut pour estre mis en liberté, qu'il prestast serment à la Ligue; Et au sortir de la Bastille il y en eut plusieurs, qui continuerent de tenir le Parlement à Paris, & les autres se déroberent peu à peu, & allerent trouuer le Roy, qui transporta le Parlement à Tours, où ils tinrent leur seance jusqu'à la reduction de Paris, l'an mil cinq cens quatre-vingts quatorze. Ceux-cy témoignerent sans doute plus de fidelité à leur

1589.

sé à Blois, la Ligue se rasseure, & fait rage.

Le Parlement est empriſonné à la Bastille, par Bussi le Clerc.

Pour en sortir il luy falut preſter serment à la Ligue.

Vne partie demeura à Paris, & l'autre alla trouuer le Roy, qui les transfera à Tours.

1589. Roy; mais ceux qui demeurerent à Paris, luy rendirent aprés de bien plus grands ſeruices, comme nous le marquerons en ſon lieu.

La vefue du Duc de Guiſe preſenta ſa Requeſte à ceux-cy, pour informer de la mort de ſon mari, & demanda des Commiſſaires pour faire le procés à ceux qui s'en trouueroient conuaincus. Elle eut des concluſions fauorables du Procureur General, & l'on proceda fort auant ſur ce ſujet, meſme contre la perſonne de Henry III. Mais je ne puis pas dire juſqu'à quel poinct, parce que les feuilles furent arrachées des Regiſtres du Parlement, quand le Roy Henry le Grand rentra dans Paris.

Ceux du Parlement, qui demeurerent à Paris, firent le procés à Henry III.

Belle reflexion à faire aux Rois.

» On ne ſçauroit aſſez deteſter de ſemblables reuoltes contre le Souuerain. Mais ces » exemples luy doiuent bien apprendre, qu'encore qu'il tienne ſa puiſſance d'enhaut, neantmoins l'obeïſſance dépend du caprice des peuples; & qu'il doit ſe conduire de telle ſorte, » qu'il n'attire pas leur haine: Autrement puiſque les hommes ont bien l'audace de blaſphemer contre Dieu, comment ne l'auroient-ils » pas de ſe reuolter contre les Rois?

Henry III. eſt excommunié par Sixte V.

Sur ces entrefaites Henry III. apprit que le Pape Sixte V. l'auoit excommunié pour

le meurtre du Cardinal de Guiſe. Ce grand embraſement s'alluma en peu de temps d'vn bout à l'autre de la France. Le Duc de Mayenne, qui eſtoit à Lyon pour faire la guerre aux Huguenots de Dauphiné, eſtant auerti par vn courrier de Roiſſieu ſon Secretaire, qui preuint celuy du Roy, ſort de cette ville-là, vient en ſon Gouuernement de Bourgongne, s'aſſeure de Dijon, & de la Prouince; de là paſſe en Champagne, qui luy tend les bras; puis à Orleans, qui s'eſtoit déja reuolté, & à Chartres, que ſes approches font auſſi ſoûleuer; Et enfin il vient à Paris. Les Seize, & pluſieurs de ſes amis eſtoient d'auis qu'il priſt le titre de Roy, lequel ils luy euſſent fait donner par le Conſeil, que la Ligue auoit eſtabli; mais il le refuſa, & ſe contenta de celuy de Lieutenant General de l'Eſtat & Couronne de France, qu'il prit, comme ſi le Throſne euſt eſté vacant. Auſſi rompit-on les Seaux du Roy, & l'on en fit d'autres, où d'vn coſté eſtoit l'Eſcu de France, & de l'autre vn Throſne vuide, & pour l'inſcription à l'entour, le nom & la qualité du Duc de Mayenne, en cette ſorte : *Charles Duc de Mayenne, Lieutenant de l'Eſtat & Couronne de France.*

1589.

Le Duc de Mayenne s'aſſeure de la Bourgongne, de la Champagne, & vient à Paris.

Il prend la qualité de Lieutenant General de l'Eſtat & Couronne de France, & on rompt les Seaux du Roy.

Toute la France prenant parti en cette oc-

1589. caſion, & quaſi toutes les Villes, & Prouinces du Royaume ſe rangeant du coſté du Duc de Mayenne, le Roy eut peur d'eſtre enuelopé à Blois, & ſe retira à Tours. Il ne luy reſtoit plus qu'vn moyen de ſe defendre contre tant de perils, qui l'alloient enuironner; c'eſtoit d'appeller à ſon ſecours le Roy de Nauarre, qui auoit cinq ou ſix mille hommes, vieux ſoldats, & fort affectionnez. Il n'oſoit le faire, de peur de paſſer pour fauteur des Heretiques, & d'encourir le blaſme de violer les Edicts, qu'il auoit ſi ſolemnellement jurez dans les Eſtats de Blois contre les Huguenots. Il tenta donc toutes ſortes de voies pour appaiſer le reſſentiment du Duc de Mayenne, & luy offrit des conditions tres-auantageuſes; mais quelle aſſeurance, diſoient les Ligueux, ce Duc pouuoit-il jamais prendre, ſes freres ayant eſté tuez de la ſorte qu'ils l'auoient eſté? Ainſi, comme il ne voulut écouter aucune propoſition d'accommodement, Henry III. fut contraint de ſe tourner du coſté du Roy de Nauarre.

Henry III. a peur, & ſe retire à Tours.

Il taſche en vain d'appaiſer le Duc de Mayenne.

Ce Prince auant toutes choſes voulut auoir vn paſſage ſur la riuiere de Loire. On luy donna la ville de Saumur, où il eſtablit Gouuerneur le Pleſſis-Mornay, qui fortifia le cha-

Il appelle enfin le Roy de Nauarre, & luy donne Saumur.

steau, & en fit comme la teste des places du Parti Huguenot. S'estant en suite de cela approché de Tours, ses vieux Capitaines Huguenots le retinrent quelque temps dans la défiance, & l'empeschérent d'aller voir le Roy, duquel ils craignoient, disoient-ils, qu'en vn temps où vne trahison luy estoit si necessaire, pour se tirer du labyrinthe, où l'action de Blois l'auoit jetté, il ne voulust acheter son absolution au prix de la vie du Roy de Nauarre. 1589.

Le Roy de Nauarre est dissuadé par ses gens de se commettre à sa Foy.

Le Duc d'Espernon, qui estoit reuenu en Cour pour seruir son Maistre au besoin, & le Mareschal d'Aumont auoient beau le presser, & luy donner leur parole ; ses amis ne pouuoient consentir qu'il s'exposast ainsi à la foy d'vn Prince, qui, à ce qu'ils croyoient, n'en auoit gueres. Veritablement leurs craintes estoient justes, & nostre Henry les auoit sans doute aussi-bien qu'eux ; toutefois aprés qu'il eut bien consideré qu'il s'agissoit de sauuer la France, de seruir son Roy, & de s'ouurir vn chemin pour defendre la Couronne, qui luy appartenoit, il resolut de tout hazarder, & de se resigner entierement à la sainte garde du souuerain Protecteur des Rois.

Neantmoins il se resout d'y aller, quoy qui en puisse arriuer.

La ville de Tours est située comme dans

1589. vne Isle, vn peu au dessus du lieu, où la riuiere de Cher se mesle auec la Loire, ayant costoyé ce grand fleuue trois ou quatre lieuës. Les gens du Roy de Nauarre ne vouloient point qu'il s'engageast entre ces riuieres, mais que l'abouchement se fist au delà du Cher. Il l'emporta presque luy seul, contre eux tous; Neantmoins pour les contenter, il falut qu'il tinst conseil sur le bord de la riuiere, & qu'il permist à ses Capitaines de la passer les premiers, comme pour sonder le gué. Il passa aprés eux, & arriua au Plessis lés Tours sur les trois heures de l'aprés midi en habit de guerre, tout crasseux, & tout vsé de la cuirasse, luy seul ayant vn manteau, & tous ses gens estans en pourpoint, tous prests d'endosser les armes, afin de monstrer qu'il n'estoit point venu pour faire sa Cour, mais pour bien seruir.

Il passe pour cet effet la riuiere de Cher.

Il alla au deuant du Roy, qui entendoit Vespres aux Minimes. La foule du peuple estoit si grande, qu'ils furent long-temps dans l'allée du mail sans se pouuoir joindre. Nostre Henry estant à trois pas du Roy, se jetta à ses pieds, & s'efforça de les baiser; mais le Roy ne voulut pas le permettre, & le releuant l'embrassa auec grande tendresse.

Son Entreueuë du Roy, & de luy à Tours.

Ils reïtererent leurs embraſſemens trois ou quatre fois, le Roy le nommant ſon tres-cher Frere, & luy appellant le Roy ſon Seigneur. On entendit alors pouſſer auec grande joye les cris de *viue le Roy*, que l'on n'auoit point ouïs depuis long-temps, comme ſi la preſence de noſtre Henry euſt fait renaiſtre l'affection des peuples, qui ſembloit eſteinte pour Henry III. 1589.

Aprés que les deux Rois ſe furent entretenus quelque temps, celuy de Nauarre repaſſa la riuiere, & alla loger au faux-bourg Saint Simphorien ; car il auoit eſté obligé de le promettre ainſi à ces vieux Huguenots, qui crurent qu'on leur tendoit des pieges par tout. Mais luy, qui eſtoit pouſſé d'vn autre motif, & qui auoit ce genereux principe, Qu'il ne faut point ménager ſa vie, quand il y a quelque choſe à gagner, qui doit eſtre plus precieux à vn grand courage que la vie meſme, ſortit le lendemain dés ſix heures du matin, ſans auertir ſes gens, & paſſant le pont auec vn page ſeulement, vint donner le bon jour au Roy. Ils s'entretinrent long-temps en deux ou trois conferences, où le Roy de Nauarre donna de grandes marques de ſa capacité, & de ſon jugement. Leur reſolution en gros, fut de

Il repaſſe la riuiere, & couche au faux-bourg ; mais le lendemain vient ſeul reuoir le Roy.

Ils reſoluent d'aſſieger Paris.

1589. dreſſer vne puiſſante armée pour attaquer Paris, qui eſtoit la principale teſte de l'Hydre, & faiſoit remuer toutes les autres ; Ce qui leur ſeroit facile, pource que le Roy attendoit de grandes leuées du coſté des Suiſſes, où il auoit enuoyé Sancy pour cela ; joint que le deſſein de ce ſiege eſtant publié, y attireroit infailliblement grand nombre de ſoldats & d'auenturiers, dans l'eſpoir d'vn ſi riche pillage.

Les deux Rois ayant paſsé deux jours enſemble, celuy de Nauarre s'en alla à Chinon pour faire auancer le reſte de ſes troupes, qui refuſoient encore de ſe meſler auec les Catholiques.

Le Duc de Mayenne manque de ſurprendre Henry III. à Tours.

Durant ſon abſence le Duc de Mayenne, qui s'eſtoit mis aux champs, vint donner dans le faux-bourg de Tours, penſant ſurprendre la ville, & le Roy dedans, par le moyen de quelques intelligences. Le combat y fut fort ſanglant, & peu s'en falut que le deſſein du Duc ne reüſſit ; Mais comme aprés les premiers efforts, il eut perdu l'eſperance d'y rien gagner, il ſe retira tout doucement.

Les deux Rois marchent vers Paris, auec leurs armées.

Depuis, les troupes du Roy eſtant merueilleuſement groſſies, ils marcherent conjointement luy, & le Roy de Nauarre vers Orleans,

leans, prirent toutes les petites places d'alentour, de là deſcendirent en Beauce, & ſe rabatirent tout d'vn coup vers Paris. Tous les poſtes des enuirons, comme Poiſſy, Eſtampes, & Meulan, furent forcez, ou obtinrent capitulation, dont ils ne voulurent pour ſeureté, que la parole du Roy de Nauarre, auquel ils ſe fioient plus qu'à tous les écrits de Henry III. Auſſi faiſoit-il profeſſion de tenir ſa parole, meſme aux dépens de ſes intereſts. 1589.

Conſiderez vn peu le different eſtat, où ces deux Rois s'eſtoient mis par leur conduite differente. L'vn pour auoir ſouuent manqué de foy, eſtoit abandonné de ſes Sujets, & ſes plus grands ſermens ne trouuoient point de croyance parmi eux. L'autre pour l'auoir toûjours exactement gardée, eſtoit reclamé, meſme par ſes plus grands ennemis. En toutes occaſions il donnoit des marques de ſa valeur, de ſon experience au faict de la guerre, & ſur tout de ſa prudence, & des nobles inclinations qu'il auoit à bien faire, & à obliger tout le monde. On le voyoit à toute heure aux endroits les plus dangereux haſter les trauaux, animer les ſoldats, les ſouſtenir dans les ſorties, conſoler les bleſſez, & leur faire diſtribuer quelque argent. Il remarquoit tout, s'en-

Grande & vtile reflexion à faire ſur les differentes conduites de Henry III. & du Roy de Nauarre.

1589. » queroit de tout, & vouloit faire auec les Ma-
» reſchaux de Camp, tous les logemens de ſon
» armée : Il obſeruoit adroitement ceux qu'on
» faiſoit dans l'armée de Henry III. où ſouuent
» reconnoiſſant des defauts, il n'en diſoit rien
» de peur d'offenſer ceux qui les auoient faits,
» en découurant leur ignorance ; & quand il
» ſe croyoit obligé de les marquer, il le fai-
» ſoit auec tant de circonſpection, qu'ils ne luy
» en ſçauoient point mauuais gré. Il n'eſtoit
» point chiche de loüanges pour les belles a-
» ctions, ni de careſſes & de bon accueil en-
» uers tous ceux qui l'approchoient ; Il s'entre-
» tenoit auec eux, quand il en auoit le temps,
» ou du moins les obligeoit de quelque bon
» mot, de ſorte qu'ils s'en alloient toûjours ſa-
» tisfaits. Il ne craignoit point de ſe rendre
» familier ; parce qu'il eſtoit aſſeuré, que plus
» on le connoiſtroit, plus on auroit d'eſtime &
» d'affection pour luy. Enfin la conduite de ce
» Prince eſtoit telle, qu'il n'y auoit point de
» cœur qu'il ne gagnaſt, & qu'il n'auoit point
» d'ami, qui n'euſt volontiers eſté ſon martyr.

Paris eſt aſſiegé. Déja Paris eſtoit aſſiegé, le Roy s'eſtant logé à Saint Clou, & le Roy de Nauarre à Meudon, tenant auec ſes troupes ce qui eſt depuis Vanvres juſqu'au pont de Charenton. Déja

Sancy estoit arriué auec les leuées des Suisses, & l'on trauailloit aux ordres pour donner vn assaut general, afin d'enleuer les faux-bourgs de deçà la riuiere. Le Duc de Mayenne, qui estoit dans la ville auec ses troupes, attendant celles que le Duc de Nemours luy deuoit amener, estoit en grande apprehension de ne pouuoir soustenir le furieux choc qui se preparoit : Quand vn jeune Iacobin du Conuent de Paris, nommé Iacques Clement, par vne resolution aussi diabolique & detestable, que determinée, vint frapper le Roy Henry III. d'vn coup de cousteau dans le ventre, dont il mourut le lendemain. Si ce Moine frenetique n'eust pas esté tué sur le champ par les gardes du Roy, on eust peut-estre appris beaucoup de choses, qui n'ont jamais esté sceuës. 1589.

Henry III. est tué par vn Iacobin.

Le Roy de Nauarre estant auerti sur le soir bien tard, de ce funeste accident, & du danger où estoit le Roy, se rendit à son logis accompagné seulement de vingt-cinq à trente Gentilshommes. Y estant arriué vn peu auparauant qu'il expirast, il se mit à genoux pour luy baiser les mains, & receut ses dernieres embrassades. Le Roy le nomma par plusieurs fois son bon frere, & son legitime

Nostre Henry le vient voir comme il mouroit.

Ce que le Roy luy dit, & à

1589. Succeſſeur, luy recommanda le Royaume, exhorta les Seigneurs là preſens de le reconnoiſtre, & de ne ſe point deſunir. Enfin aprés l'auoir conjuré d'embraſſer la Religion Catholique, il rendit l'eſprit; laiſſant toute ſon armée dans vn eſtonnement & dans vne confuſion qui ne ſe peut exprimer, & tous les Chefs & Capitaines dans des irreſolutions, & des agitations differentes, ſelon leurs humeurs, leurs attachemens, & leurs intereſts.

ceux qui eſtoient preſens.

SECONDE PARTIE DE LA VIE DE HENRY LE GRAND,

CONTENANT CE QV'IL FIT depuis le jour qu'il paruint à la Couronne de France, jusqu'à la Paix, qui fut faite l'an mil cinq cens quatre-vingts dix-huit, par le Traité de Veruin.

1589.

LA mort du Roy Henry III. changea entierement la face des affaires. Paris, la Ligue, & le Duc de Mayenne, passerent tout d'vn coup d'vne grande tristesse à vne furieuse joye; & les seruiteurs du defunt Roy, d'vne esperance toute prochaine de le voir vengé, à vne extréme desolation.

Changement que cause la mort de Henry III.

Ce Prince, qui auoit esté l'objet de la haine des peuples, n'estant plus; il sembloit que cette haine deuoit cesser, & par consequent

1589. la chaleur de la Ligue ſe ralentir; mais d'autre coſté, non ſeulement tous ceux qui compoſoient cette faction, mais encore beaucoup d'autres, qui euſſent tenu pour crime de ſe liguer contre Henry III. leur Roy legitime & Catholique, crurent eſtre obligez en conſcience de s'oppoſer à Henry IV. au moins juſques à ce qu'il fuſt rentré dans le ſein de la vraye Egliſe; condition qu'ils croyoient abſolument neceſſaire pour ſucceder à Charlemagne & à Saint Louïs. Tellement que ſi la Ligue perdoit cette chaleur que la haine luy donnoit, elle en prenoit vne bien plus ſpecieuſe du zele de la Religion, & auec cela auoit vn pretexte tres-plauſible de ne point poſer les armes, que Henry ne profeſſaſt la Foy de ſes Anceſtres.

Probleme, ſi Henry III. mourut en vn temps fauorable pour Henry IV. ou non.

Il eſtoit bien mal-aiſé de juger ſi le poinct auquel arriua ce malheureux parricide, fut bon ou mauuais pour luy. Car d'vn coſté il ſembloit que la Prouidence ne l'auoit attiré de l'extrémité du Royaume, où il eſtoit comme relegué, & ne l'auoit amené par la main ſur le plus beau theatre de la France, à la veuë de Paris, qu'afin qu'il y fiſt connoiſtre ſa bonté & ſa vertu, & qu'il fuſt en eſtat de recueillir vne ſucceſſion, à laquelle

on ne l'euſt jamais appellé, s'il n'euſt eſté preſent. Mais d'autre part, quand on conſideroit la multitude des puiſſans ennemis, qui luy alloient tomber ſur les bras, le peu d'argent & de forces qu'il auoit, l'obſtacle de ſa Religion, & mille autres difficultez; on ne pouuoit certes juger, ſi la Couronne luy eſtoit écheuë pour en jouïr, ou ſi elle luy eſtoit tombée ſur la teſte pour l'écraſer; Et il y auoit ſujet de dire, que ſi cette conjoncture l'éleuoit, c'eſtoit ſur vn Throſne tremblant, & dreſſé ſur le bord des precipices. 1589.

Tandis que Henry III. eſtoit à l'agonie, noſtre Henry tint pluſieurs conſeils tumultuairement dans le meſme logis, auec ceux qu'il eſtimoit ſes plus fideles ſeruiteurs. Lors qu'il ſceut qu'il auoit rendu l'eſprit, il ſe retira en ſon quartier à Meudon, où il prit le dueil de violet. D'abord il fut ſuiui d'vn aſſez bon nombre de Nobleſſe, qui l'accompagna autant par curioſité que par affection; La Huguenote auec les troupes qu'il auoit amenées, luy preſta ſerment tout auſſi-toſt; mais ce nombre eſtoit bien petit. Quelques-vns des Catholiques, comme le Mareſchal d'Aumont, Giury, & Humieres, luy jurerent ſeruice juſqu'à la mort, & de bonne grace, ſans

Henry IV. tint pluſieurs conſeils.

Quelques Catholiques le reconnoiſſent, pluſieurs ne veulent pas.

1589. desirer de luy aucune condition. Mais la plus grande part des autres estant ou éloignez d'inclination, ou piquez de quelque mécontentement, ou croyant auoir trouué alors le temps de se faire bien acheter, se tenoient plus à l'écart, & faisoient de petites assemblées en diuers lieux, où ils formoient quantité de dessеins fantastiques.

Quelques-vns se proposoient de se faire Souuerains.

Chacun d'eux se proposoit de se faire Souuerain de quelque Ville, ou de quelque Prouince, comme les Gouuerneurs auoient fait dans la decadence de la Maison de Charlemagne. Le Mareschal de Biron, entre autres, vouloit auoir la Comté de Perigord; Et Sancy, pour ne le rebuter pas, en parla au Roy. Cette proposition estoit fort dangereuse, car s'il la refusoit, il l'irritoit; & s'il luy accordoit sa demande, il ouuroit le chemin à tous les autres, d'en faire de pareilles, & ainsi il faloit mettre le Royaume en pieces. Il n'y auoit que le puissant Genie & les lumieres certaines de ce grand Roy, qui le pussent tirer d'vn pas si difficile. Il charge donc Sancy de l'asseurer de sa part de son affection, dont il luy donneroit volontiers en temps & lieu, toutes les marques qu'vn bon Sujet deuoit attendre de son Souuerain; mais en mesme temps il luy fournit tant

Le Mareschal de Biron entre autres, mais le Roy luy en fait perdre l'enuie.

de

de puiſſantes raiſons, pour leſquelles il ne pouuoit luy accorder ce qu'il deſiroit, que Sancy en eſtant perſuadé le premier, il ne luy fut pas difficile de faire le meſme effet ſur l'eſprit de Biron, lequel il obligea non ſeulement de renoncer à cette pretention, mais encore de proteſter qu'il ne ſouffriroit jamais qu'aucune piece de l'Eſtat fuſt démembrée en faueur de qui que ce fuſt. 1589.

Il faloit ſans doute que le Grand Henry raiſonnaſt bien puiſſamment, & qu'il expliquaſt ſes raiſonnemens de la bonne maniere ; puiſqu'il pouuoit en des occaſions ſi importantes, perſuader des eſprits ſi habiles, contre leurs propres intereſts.

Biron & Sancy aſſeurent les Suiſſes Catholiques au ſeruice du Roy.

Biron eſtant ainſi gagné, s'en alla auec Sancy, s'aſſeurer des Suiſſes que Sancy auoit amenez au feu Roy ; mais qui eſtans tous des Cantons Catholiques, faiſoient difficulté de porter les armes pour vn Prince Huguenot, & ſans nouuel ordre de leur Superieur. Quant aux troupes Françoiſes du defunt Roy, il n'eſtoit pas ſi facile de les gagner ; les Seigneurs qui les commandoient, ou qui tenoient les Chefs dans leur dépendance, auoient chacun diuerſes viſées, & vouloient les vns vne choſe, & les autres vne autre, ſe-

1589. lon leur intereſt, ou leur caprice.

Quelle eſtoit la diſpoſition des Princes du Sang vers le Roy.

Il y auoit ſix Princes de la Maiſon de Bourbon: ſçauoir le vieux Cardinal de Bourbon, le Cardinal de Vendoſme, le Comte de Soiſſons, le Prince de Conti, le Duc de Montpenſier, & le Prince de Dombes ſon fils, leſquels au lieu d'eſtre le plus ferme appuy du Roy, ne luy cauſoient pas peu d'inquietude; parce qu'il n'y en auoit aucun d'eux, qui n'euſt ſa pretention particuliere, laquelle alloit toûjours à luy faire obſtacle.

Seigneurs dans l'armée, & dans la Cour, mal-intentionnez.

Pluſieurs des Seigneurs, qui eſtoient dans l'armée, n'eſtoient auſſi gueres bien intentionnez, particulierement Charles, Grand Prieur de France, fils naturel du Roy Charles IX. (il fut depuis Comte d'Auuergne & Duc d'Angouleſme) le Duc d'Eſpernon, & Termes-Bellegarde, qui dans la crainte, qu'ils auoient euë autrefois qu'il ne les éloignaſt de la faueur de leur Maiſtre, l'auoient choqué en diuerſes rencontres.

Pour les Courtiſans, comme François d'O, & Manou ſon frere, Chaſteau-Vieux, & pluſieurs autres, comme ils ſçauoient que noſtre Henry deteſtoit leurs vilaines débauches, & qu'il ne ſeroit pas ſi mauuais ménager, que d'épuiſer ſes finances pour fournir à

leur luxe, ils n'auoient pas beaucoup d'inclination pour luy, & neantmoins faute de pouuoir trouuer mieux, ils ſe vouloient declarer en ſa faueur; mais auec des conditions, qui le tinſſent en bride, & qui l'obligeaſſent en quelque façon à dépendre d'eux. 1589.

Pour cet effet ils firent vne aſſemblée de quelque Nobleſſe chez d'O, homme voluptueux, prodigue, & par conſequent pas fort ſcrupuleux, mais qui pour lors faiſoit le conſcientieux, afin de ſe rendre neceſſaire; Et là ils reſolurent de ne le point reconnoiſtre, qu'il ne fuſt Catholique. François d'O, accompagné de quelques Gentilshommes, eut la hardieſſe de porter au Roy la reſolution de cette aſſemblée, & y adjouſta vn diſcours eſtudié, pour luy perſuader de retourner à la Religion Catholique. Mais le Roy qui s'eſtoit déja remis de ſes plus grandes craintes, leur fit vne réponſe tellement meſlée de douceur & de grauité, de vigueur & de retenuë, qu'en les repouſſant courageuſement ſans les rabrouër, il leur témoigna qu'il deſiroit bien les conſeruer, mais qu'aprés tout il ne craignoit guere de les perdre.

Aſſemblée de Nobleſſe chez d'O, veut que le Roy ſe conuertiſſe.

D'O luy en porte la parole.

Il luy répond adroitement, & courageuſement.

Quelques heures aprés, la Nobleſſe en ſuite de diuerſes petites aſſemblées, en tint vne

1589. grande chez François de Luxembourg Duc de Piney. Là s'eſtant fait pluſieurs propoſitions, les Ducs de Montpenſier, & de Piney auoient adroitement ménagé les eſprits, & ramené les opinions les plus faſcheuſes à cette reſolution, Que l'on reconnoiſtroit Henry pour Roy à ces conditions: 1. Pourueu qu'il ſe fiſt inſtruire dans ſix mois, car on preſuppoſoit que l'inſtruction cauſeroit neceſſairement la conuerſion. 2. Qu'il ne permiſt aucun exercice que de la Religion Catholique. 3. Qu'il ne donnaſt ni charge, ni employ aux Huguenots. 4. Qu'il permiſt à l'aſſemblée de deputer vers le Pape, pour luy faire entendre, & agréer les cauſes, qui obligeoient la Nobleſſe de demeurer au ſeruice d'vn Prince ſeparé de l'Egliſe Romaine.

Autre plus grande aſſemblée de Nobleſſe reſout de le reconnoiſtre pourueu qu'il ſe faſſe inſtruire.

Le Duc de Piney fit entendre cette reſolution au Roy, qui les remercia de leur zele pour la conſeruation de l'Eſtat, & de l'affection qu'ils auoient pour ſa perſonne, leur promit qu'il perdroit plûtoſt la vie, que le ſouuenir des bons ſeruices qu'ils luy rendoient, & leur accorda facilement tous les poincts qu'ils demandoient, hormis le ſecond. Au lieu duquel il s'engagea de reſtablir l'exercice de la Religion Catholique par tou-

Le Duc de Piney porte cette reſolution au Roy, qui l'agrée.

tes ſes Terres, & d'y remettre les Eccleſiaſtiques dans la poſſeſſion de leurs biens. Il fit dreſſer vne Declaration de cela, & aprés que les Seigneurs, & Gentilshommes de marque l'eurent ſignée, il l'enuoya à cette partie du Parlement, qui eſtoit ſeante à Tours, pour la verifier. 1589.

Et accorde vne Declaration touchant l'exercice de la Religion Catholique par toutes ſes Terres.

Il y en eut pluſieurs qui la ſignerent à regret, & quelques-vns qui le refuſerent abſolument ; entre autres le Duc d'Eſpernon, & Louïs de l'Hoſpital-Vitry. Ce dernier, inquieté, ce diſoit-il, du ſcrupule de conſcience, ſe jetta dans Paris, & ſe donna pour quelque temps à la Ligue; mais auparauant il abandonna le Gouuernement de Dourdan, que le defunt Roy luy auoit donné. Telle eſtoit alors la maxime des vrais gens d'honneur dans les guerres ciuiles, qu'en quitant vn Parti, quel qu'il fuſt, ils quitoient auſſi les places qu'ils en tenoient, & les remettoient à ceux qui les leur auoient confiées.

Pluſieurs la ſignent à regret, & d'autres refuſent, comme Vitry qui ſe fait Ligueux.

Le Duc d'Eſpernon proteſtant qu'il ne ſeroit jamais ni Eſpagnol, ni Ligueux, mais que ſa conſcience ne luy permettoit pas de demeurer auprés du Roy, luy demanda congé de ſe retirer en ſon Gouuernement. Le Roy aprés auoir tenté en vain de le retenir, luy

Et le Duc d'Eſpernon, qui ſe retire.

1589. donna congé auec beaucoup de careſſes & de loüanges, mais eſtant fort faſché en ſon cœur de cet abandonnement, pour lequel il garda contre luy vn reſſentiment ſecret tant qu'il veſcut.

Le Duc de Mayenne eſt bien empeſché quel Parti prendre.

Le Duc de Mayenne n'eſtoit pas peu empeſché dans Paris, ſur la reſolution qu'il deuoit prendre. Il voyoit que tous les Pariſiens, meſme ceux qui auoient tenu le Parti du defunt Roy, auoient bien reſolu de pouruoir à la ſeureté de la Religion; mais que tous vouloient vn Roy, à la reſerue de quelques-vns des Seize, qui s'imaginoient pouuoir faire vne Republique, & mettre la France en Cantons, comme ſont les Suiſſes; mais ceux-là n'eſtoient pas aſſez forts, ni en nombre, ni en richeſſes, ni en capacité, pour conduire vn tel deſſein. Tellement que la pluſpart de ſes amis luy conſeilloient de prendre le titre de Roy; Toutefois quand il voulut ſonder le gué pour cela, il trouua que cette propoſition n'agreoit, ni au peuple, ni meſme au Roy d'Eſpagne, duquel il deuoit tirer ſon principal appuy, & les moyens de ſa ſubſiſtance.

On luy donne deux conſeils.

Là-deſſus on luy donna deux autres conſeils; L'vn, de s'accommoder de bonne grace auec le nouueau Roy, qui ſans doute dans la

conjoncture où estoient les choses, luy eust accordé des conditions tres-auantageuses: L'autre, qu'il fist entendre par vne Declaration aux Catholiques de l'armée Royale, que tous les ressentimens demeurans esteints par la mort de Henry III. il n'auoit plus d'interest que celuy de la Religion; Que ce poinct estant d'obligation diuine, & regardant tous les bons Chrestiens, il les sommoit & conjuroit de se joindre auec luy pour exhorter le Roy de Nauarre de rentrer dans l'Eglise, auquel cas ils promettoient de le reconnoistre aussitost pour Roy; Mais s'il refusoit de le faire, ils protestoient de substituer en sa place vn autre Prince du Sang. Cet auis estoit le meilleur. Aussi luy estoit-il proposé par Ieannin President au Parlement de Bourgongne, l'vne des plus sages & des plus fortes testes qui fust dans son Conseil, & qui agissoit dans les affaires sans détours & sans ruses, mais auec vn grand sens, & vne singuliere probité. 1589.

Le Duc de Mayenne rejetta également tous ces deux auis, & en prit vn troisiéme, sçauoir de faire proclamer Roy le vieux Cardinal de Bourbon, qui estoit alors detenu prisonnier par ordre de nostre Henry, & de se reseruer toûjours la qualité de Lieutenant

Il les rejette, & fait proclamer Roy le vieux Cardinal de Bourbon.

1589. General de la Couronne. Il dreſſa enſuite pluſieurs Declarations ; l'vne qu'il enuoya aux Parlemens ; l'autre aux Prouinces, & à la Nobleſſe, les inuitant de faire vn effort pour deliurer leur Roy, & defendre la Religion.

Le Roy tente en vain de traiter auec ce Duc.

Au meſme temps le Roy le tentoit par diuerſes negociations, & le faiſoit exhorter de rechercher plûtoſt ſon auancement dans ſon amitié, que dans les troubles & dans les miſeres de la France. Mais à cela le Duc répondoit qu'il auoit engagé ſa foy à la cauſe publique, & preſté ſerment au Roy Charles X. (c'eſt ainſi qu'on appelloit le vieux Cardinal de Bourbon, car il ſe nommoit Charles) auquel, ſelon le ſentiment de la Ligue, la Couronne appartenoit, comme au plus proche parent du defunt. Et cependant il entretenoit des menées & des pratiques dans l'armée Royale, où ſes emiſſaires débauchoient de jour à autre pluſieurs perſonnes, meſme de ceux que le Roy croyoit les plus aſſeurez. Il y en auoit pluſieurs d'aſſez genereux pour reſiſter à l'argent ; mais rien n'eſtoit à l'épreuue des intrigues des femmes de Paris, qui attiroient adroitement les Gentilshommes, & les Officiers dans la Ville, & n'épargnoient rien pour les engager.

Comme

Comme le Roy eut reconnu qu'il en demeuroit à toute heure quelques-vns dans ces filets, & qu'il eſtoit à craindre que ceux qui en reuenoient, enſorcelez par des Maiſtreſſes, n'en rapportaſſent quelques pernicieux deſſeins ; Que d'ailleurs il ſceut que le Duc de Nemours s'auançoit auec ſes troupes pour joindre le Duc de Mayenne ; que le Duc de Lorraine luy deuoit auſſi enuoyer les ſiennes ; & qu'il eſtoit à craindre que tous enſemble ne l'enueloppaſſent, & ne luy coupaſſent le chemin de la retraite : il trouua à propos de décamper de deuant Paris. 1589.

Il leue le ſiege de deuant Paris, & pourquoy.

Auant que de leuer le piquet, il écriuit aux Princes Proteſtans pour leur rendre compte de ce qu'il faiſoit, & pour les aſſeurer que rien n'eſtoit capable d'ébranler ſa fermeté, ni de le ſeparer d'auec Chriſt. Il parloit encore alors ſelon ſa penſée, & ſa conſcience, n'ayant point d'enuie de changer. Ce que pourtant les Miniſtres de ſa Religion ne croyoient pas, & le veilloient de ſi prés ſur ce ſujet-là, qu'ils s'en rendoient importuns.

Ecrit aux Princes Proteſtans pour ſe juſtifier.

Ce fut vne peine indicible, qu'il eut à ſouffrir trois ou quatre ans durant, que d'entendre d'vn coſté les exhortations de ces gens-là, & de l'autre les remonſtrances tres-in-

Ses grandes peines quatre ans durant à contenter les Catholiques, & les Huguenots.

1589. ſtantes des Catholiques ; car il faloit qu'il calmaſt les défiances des premiers, & qu'il entretinſt les ſeconds de continuelles eſperances de ſe faire inſtruire. De combien d'adreſſe eut-il beſoin ? De combien de patience ? Auec quelle accortiſe, & auec quelle prudence falut-il manier tant d'eſprits differens ? Certes cela ne ſe pouuoit ſans y employer toutes les forces de ſon jugement, & de ſon eſprit. Ainſi il connut bien à quel poinct il eſt » neceſſaire à vn Prince d'auoir exercé de bonne heure ſon eſprit, & de s'eſtre inſtruit à » parler, à negocier, & à bien dire, pour pouuoir ſe ſeruir de ſes talens dans le beſoin. Sans » mentir, il eut bien pour lors à ſe louër de » ceux, qui ayant eu le ſoin de l'éleuer, l'auoient » formé en ſa jeuneſſe à manier les affaires, à » traiter auec les hommes, & à gagner les affections de tout le monde.

Il eut beſoin de grande prudence, adreſſe, & eloquence.

Les derniers deuoirs qu'il deſiroit rendre à ſon Predeceſſeur, luy ſeruirent d'vn honneſte pretexte de leuer le ſiege de deuant Paris. Pour mettre ſon corps en vn lieu, où le reſſentiment des ſeruiteurs du Duc de Guiſe ne luy pûſt faire outrage, il le conduiſit à Compiegne, & le depoſa en l'Abbaye de Saint Cornille, où il luy fit faire toutes les ceremonies

Il conduit le corps de Henry III. à Saint Cornille de Compiegne.

funebres auſſi honorablement que la confuſion du temps le pût permettre. N'y pouuant aſſiſter luy-meſme à cauſe de ſa Religion, il en commit le ſoin à Bellegarde & à Eſpernon. Ce dernier l'accompagna juſques là, puis ſe retira en Angoumois. 1589.

Il y eut trois auis ſur l'endroit, où noſtre Henry ſe deuoit retirer en leuant le ſiege de Paris. Le premier eſtoit de repaſſer la Loire, & d'abandonner à la Ligue les Prouinces de deçà, parce que difficilement il pouuoit les maintenir. Le ſecond, de remonter le long de la Marne, & de ſe ſaiſir des Ponts, & des Villes pour y attendre vn ſecours de Suiſſes Proteſtans, & d'Allemans, qui luy deuoit venir. Et le troiſiéme, de deſcendre en Normandie, pour s'aſſeurer de quelques Villes, dont les Gouuerneurs n'eſtoient point encore attachez à la Ligue, & pour y recueillir les deniers dans les Receptes des Tailles, & y joindre le ſecours d'Angleterre, que la Reine Elizabeth luy auoit promis, & qui ne pouuoit pas beaucoup tarder.

Trois auis touchant le lieu, où il ſe deuoit retirer.

Il s'attacha au dernier de ces auis; Ainſi la Nobleſſe qui l'accompagnoit deſirant s'aller rafraiſchir chez elle pour quelque temps, il luy donna congé. Il enuoya vne partie de ſes

Il ſuit le dernier, qui eſtoit d'aller en Normandie.

troupes en Picardie, ſous la conduite du Duc de Longueuille ; vne autre en Champagne, ſous celle du Mareſchal d'Aumont ; & auec trois mille hommes de pied François, deux Regimens Suiſſes, & douze cens cheuaux, qu'il retint ſeulement auec luy, il deſcendit en Normandie.

1590.

Le Duc de Montpenſier, qui en eſtoit Gouuerneur, le vint joindre auec deux cens Gentilshommes, & quinze cens fantaſſins. Rolet Gouuerneur du Pont de l'Arche, homme de cœur & d'eſprit, luy apporta les clefs de la place, ne demandant pour recompenſe que l'honneur de le ſeruir. Emar de Chattes, Commandeur de Malte, en fit autant de la ville de Dieppe. Aprés quoy le Roy approcha de Rouën, où il croyoit auoir quelque intelligence.

Rolet luy apporte les clefs du Pont de l'Arche; & Chattes, de Dieppe.

Il veut aſſieger Rouën, mais le Duc de Mayenne vient au ſecours, & le pouſſe à Dieppe, où il l'inueſtit.

Cette entrepriſe le mit en vn extréme danger; mais en reuanche elle luy donna vne belle occaſion d'acquerir de la gloire en ſe tirant d'vn ſi dangereux pas. Voici comment.

Le Duc de Mayenne vient au ſecours de Rouën auec toutes ſes forces, & paſſe la riuiere à Vernon. Le Roy bien eſtonné ſe retire à Dieppe, & mande au Duc de Longueuille, & à d'Aumont de luy ramener en diligence

ce qu'ils auoient de troupes. Le Duc cependant reprend toutes les petites places des enuirons de Dieppe pour l'enuironner & l'inueſtir là dedans. En effet il le ſerra de ſi prés, que s'il ne ſe fuſt point amuſé à contre-temps d'aller à Bins en Hainaut, conferer auec le Duc de Parme, il euſt dans ce deſordre diſſipé la plus grande partie de ſa petite armée. 1590.

Le Duc fait courre le bruit qu'il ne luy peut échaper.

Il auoit déja fait courir le bruit par toute la France, & écrit auec aſſeurance à tous les Princes eſtrangers, qu'il tenoit le Roy de Nauarre, il l'appelloit ainſi, acculé dans vn petit coin, d'où il ne pouuoit ſortir qu'en ſe rendant à luy, ou en ſautant dans la mer. Le peril paroiſſoit ſi preſſant, meſme à ſes plus fideles ſeruiteurs, que le Parlement qui eſtoit à Tours, luy enuoya exprés vn Maiſtre des Requeſtes, luy propoſer que le ſeul expedient qu'ils voyoient de ſauuer l'Eſtat, c'eſtoit de les aſſocier luy & le Cardinal de Bourbon ſon oncle, à la Royauté, donnant à l'vn la conduite des affaires, & à l'autre celle des armes.

Le Parlement de Tours luy conſeilloit d'aſſocier le Cardinal de Bourbon à la Royauté.

Il y auoit auſſi la plus grande partie des Capitaines de ſon armée, qui eſtoit d'auis, que laiſſant ſes troupes à terre bien retranchées dans leurs poſtes, il s'embarquaſt au plûtoſt pour prendre la route d'Angleterre,

D'autres luy conſeilloient de ſe retirer en Angleterre.

1590. ou de la Rochelle, de peur que s'il tardoit dauantage, il ne se trouuast inuesti par mer, aussi-bien que par terre. Or sur la proposition du Parlement, il fit réponse qu'il auoit donné bon ordre que les intrigues du Duc de Mayenne ne pussent deliurer le Cardinal de Bourbon, comme on l'apprehendoit; Et le Mareschal de Biron parla si vertement à ceux, qui luy conseilloient de s'embarquer, qu'ils s'en desistérent.

Il se mocque des vns & des autres.

Il parut bien-tost à l'épreuue que les forces de la Ligue, qui estoient trois fois plus grandes que les siennes, n'estoient pas redoutables à proportion de leur nombre, & que plus il y auoit de Chefs, moins les efforts en estoient à craindre. Le Roy s'estoit logé au Chasteau d'Arques, qui est sur vn costau, pour fermer le passage de la vallée, qui va à Dieppe. Le Duc auoit formé le dessein de prendre ce Port de Mer. Par quatre ou cinq reprises, & à diuers jours, il essaya d'attaquer le fauxbourg du Polet, & par quatre ou cinq fois il fut repoussé, le Roy y faisant toûjours des merueilles, & s'exposant si fort, qu'vne fois il pensa estre surpris, & enuelopé des ennemis. Enfin le Duc, aprés auoir perdu là onze jours de temps, & mille ou douze cens

Le Duc de Mayenne assiege Dieppe.

Iournée d'Arques.

Ce Duc leue le siege, & se retire; va en Picardie, & pourquoy.

hommes, leua le siege, & se retira en Picardie. 1590.

On crut qu'il passa en cette Prouince, sur la crainte qu'il auoit que les Picards, gens sinceres & francs, mais fort simples, ne se laissassent surprendre aux artifices des agens d'Espagne, qui les vouloient engager à se jetter sous la protection du Roy leur Maistre.

Ce qui l'empécha de reüssir dans son siege.

On remarqua aussi que ce qui l'empescha de reüssir dans l'entrepriſe de Dieppe, & qui le tint deux ou trois jours sans y rien entreprendre à l'heure qu'il y faisoit bon, ce fut la jalousie, & les piques d'entre les Chefs, qui l'accompagnoient; particulierement du Marquis du Pont-à-Mousson fils du Duc de Lorraine, du Duc de Nemours, & du Cheualier d'Aumale. Car comme ils croyoient la prise du Roy infaillible, ou du moins sa fuite asseurée, & qu'ils dispoſoient déja du Royaume, comme de leur conqueste, ils se regardoient tous d'vn œil de jalousie, & chacun d'eux formoit des desseins dans sa teste, pour en auoir la meilleure part.

Il ne sceut pas se seruir de son auantage.

On remarqua encore que dans vn de ces combats de Dieppe, le Duc de Mayenne ayant eu d'abord quelque auantage, euſt remporté vne entiere victoire, s'il se fust auancé plus

1590. viſte ſeulement d'vn quart d'heure; mais comme il marchoit trop lentement, il laiſſa échaper l'occaſion, que jamais depuis il ne rencontra. Ce qui fit dire au Roy, qui reconnut bien cette faute: *S'il n'y va pas d'vne autre façon, je ſuis aſſeuré de le battre toûjours à la campagne.*

Trois cauſes pour leſquelles ce grand Corps de la Ligue ne reüſſiſſoit pas en ſes deſſeins.

I'ay rapporté ces particularitez, parce qu'elles font connoiſtre les defauts de ce grand Corps de la Ligue, & donnent ſujet de rechercher les veritables cauſes, qui empeſcherent ſes progrez, & la reduiſirent au neant. I'en trouue trois principales.

La défiance d'entre les Eſpagnols, & le Duc de Mayenne.

La premiere fut la défiance, que le Duc de Mayenne eut des Eſpagnols. Car bien qu'il ne puſt ſe paſſer d'eux, il ne laiſſoit pas de les regarder comme ſes ennemis ſecrets; Et eux ne l'aſſiſtoient pas pour l'amour de luy-meſme, mais dans le deſſein de profiter du débris de la France. Ainſi comme ils virent qu'il ne concouroit pas auec eux pour leurs fins, & qu'il penſoit à ſon auantage ſans faire le leur, ils ne luy donnoient que de foibles ſecours, en ſorte qu'ils le laiſſerent déchoir ſi bas, qu'aprés ils ne purent le releuer quand ils le voulurent faire.

La ſeconde fut la jalouſie d'entre les Chefs, qui

qui ne s'accorderent jamais entre eux. Ils pensoient plus à se trauerser & à se ruiner l'vn l'autre, qu'à accabler leur ennemi commun, & s'embarrassoient de telle sorte par leurs diuisions & partialitez, qu'ils manquoient toûjours leurs plus grandes entrepriſes: là où dans le Parti du Roy, il n'y auoit qu'vn seul Chef, auquel tout se rapportoit, & par les ordres duquel tout se passoit. 1590.

La jalousie d'entre les Chefs de la Ligue.

La troisiéme estoit la pesanteur du Duc de Mayenne, qui se remuoit fort lentement en toutes choses. Ses flateurs appelloient cela grauité. Ce defaut procedoit principalement de son naturel, & estoit augmenté non seulement par la masse de son corps, grand & gros à proportion, & qui par consequent auoit besoin de beaucoup de nourriture, & de beaucoup de sommeil; mais encore par la froideur, & par l'engourdissement que luy auoit laissé dans l'habitude du corps vne certaine maladie, qu'il auoit contractée à Paris peu de jours aprés la mort de Henry III. de laquelle, dit-on, il s'estoit voulu réjoüir mal à propos.

La lenteur & pareſſe du Duc de Mayenne.

Le Roy Henry IV. n'estoit pas de mesme; Car quoiqu'il aimast assez la bonne chere, & à se diuertir auec ses familiers, lors qu'il

Grande actiuité & vigilance de Henry IV.

1590. en auoit le loiſir ; neantmoins tandis qu'il auoit des affaires, ou de guerre, ou d'autre nature, il n'eſtoit à table qu'vn quart d'heure, & dormoit à peine deux ou trois heures de ſuite ; Tellement que le Pape Sixte V. ayant eſté bien informé de ſa façon de viure, & de celle du Duc de Mayenne, prognoſtica hardiment que le Bearnois, il l'appelloit ainſi, comme faiſoient tous les Ligueux, ne pouuoit manquer d'auoir le deſſus, puiſqu'il n'eſtoit pas plus long-temps au lict, que le Duc de Mayenne eſtoit à table, & qu'il vſoit plus de bottes, que l'autre n'vſoit de ſouliers.

Les Officiers & ſeruiteurs reſſembloient à leurs Maiſtres.

Les Officiers & ſeruiteurs ſe formant ſur l'exemple des Maiſtres, ceux du Roy eſtoient prompts, alertes, vigilans, qui executoient ſes ordres auſſi-toſt qu'ils eſtoient ſortis de ſa bouche, qui prenoient garde à tout, & luy donnoient auis de tout. Au contraire ceux du Duc eſtoient lents, nonchalans, pareſſeux, & qui pour quelque occaſion preſſante que ce fuſt, ne vouloient rien perdre de leurs aiſes, & de leurs diuertiſſemens. On raconte que ſon premier Secretaire laiſſa vne fois vn paquet d'importance quatre jours entiers ſans l'ouurir.

Il me ſemble que pour l'intelligence de noſtre Hiſtoire, il eſtoit neceſſaire de marquer

ces circonſtances, qui ſont tout-à-fait eſſentielles, & fort inſtructiues. 1590.

Nous auons dit ſur la fin de la premiere Partie, qui eſtoient les principaux Chefs de la Ligue; & comme ils tenoient preſque toutes les meilleures Villes, & les plus riches Prouinces du Royaume. Ce ne ſeroit jamais fait de rapporter par le menu toutes les factions, les combats, les entrepriſes, & les changemens, qui ſe firent dans chaque Prouince cinq ou ſix ans durant. Nous ſuiurons ſeulement le gros des affaires, & verrons comme la Prouidence Diuine, & la vertu incomparable de noſtre Heros, tirerent la France du labyrinthe de ſes miſeres; en ſorte que l'Eſtat & la Religion, qui ſe vouloient détruire par vne guerre irreconciliable, furent ſauuez miraculeuſement l'vn & l'autre, & refleurirent auec autant de bonheur & de gloire que jamais.

Cette Hiſtoire ne ſuiura que le gros des affaires.

Quoique le Duc de Mayenne ſe fuſt retiré de deuant Dieppe, neantmoins les peuples eſtoient entierement perſuadez que le Roy ne luy pouuoit échaper, particulierement les Pariſiens, à qui la Ducheſſe de Montpenſier faiſoit croire par des courriers apoſtez, qu'elle faiſoit arriuer de jour à autre, tantoſt qu'il demandoit à ſe rendre, tantoſt qu'il auoit eſté

On faiſoit croire aux Pariſiens que le Roy eſtoit pris.

1590. pris, & enfin qu'on l'amenoit à Paris ; ſi bien qu'il y eut des Dames, qui louërent des feneſtres à la ruë Saint Denis pour le voir paſſer.

Ils ſont bien eſtonnez d'apprendre qu'il vient à eux.

Tandis qu'on les amuſoit de ces faux bruits, ils furent bien eſtonnez d'apprendre, qu'ayant receu vn renfort de quatre mille Anglois, il s'eſtoit mis en marche, & qu'il venoit droit à Paris, ſçachant que le Duc de Mayenne s'en eſtoit allé en Picardie auec le Duc de Nemours ſon frere vterin. Il y auoit quelques intelligences, qui luy promettoient que s'il pouuoit gagner les faux-bourgs, ils le feroient entrer dans la ville. Il attaqua donc ceux de Saint Germain, Saint Michel, Saint Iacques, Saint Marceau, & Saint Victor, & les emporta d'emblée, mais il ne pût gagner le quartier de l'Vniuerſité, comme il eſperoit, parce qu'on n'amena pas ſon canon aſſez à temps. Sur les huit heures du matin, c'eſtoit le jour de la Touſſaints, il entra au faux-bourg Saint Iacques, où il reconnut que le peuple n'auoit nulle auerſion pour luy ; Car il ne le vid point effrayé, ni s'enfuyant éperduëment, mais ſe tenant à ſes feneſtres pour le regarder, & criant, *Viue le Roy*. Auſſi vſa-t-il de ſon auantage auec vne grande moderation ; Il defendit toutes ſortes de violences & de pillages, & mit ordre que

Il prend les faux-bourgs de Saint Germain, &c.

Sa moderation en cette rencontre.

le ſeruice diuin fuſt continué; de ſorte que ſes gens y aſſiſterent paiſiblement auec les Bourgeois, tandis que luy montant au clocher de Saint Germain conſideroit attentiuement ce qui ſe faiſoit dans la ville. 1590.

Les Ducs de Nemours & de Mayenne y accourent.

Le Soir le Duc de Nemours eſtant accouru auec de la caualerie, & le Duc de Mayenne le lendemain auec ſon infanterie, le Roy délogea, & ſe retira à Montlehery: mais auparauant il mit ſon armée en bataille à la veuë de Paris, & la tint quatre heures ſous les armes, pour faire connoiſtre aux Pariſiens la foibleſſe de leurs Chefs.

Le Roy ſe retire à Montlehery.

Puis il prend Eſtampes, Vendoſme, le Mans, & Alençon.

Aprés cela, Eſtampes, Vendoſme, le Mans, & Alençon ne purent ſouſtenir ſa preſence & ſes armes, & ſe rendirent à luy. De la façon qu'il y alloit, & que ſe defendoient les Chefs de la Ligue, il euſt reconquis tout le Royaume en moins de quinze mois, s'il n'euſt point manqué d'argent. Ce ſeul defaut retardoit le cours de ſes proſperitez. Les rançons qu'il impoſoit aux Villes reduites par force, les emprunts qu'il faiſoit, & les deniers qu'il pouuoit tirer des Tailles, ne ſuffiſoient pas à moitié pour entretenir ſes troupes en corps d'armée; C'eſt pourquoy il fut contraint quatre ou cinq ans durant de faire la guerre d'v-

Le defaut d'argent arreſte ſes progrez.

De quelle façon il faiſoit ſubſiſter ſes troupes.

1590. ne façon extraordinaire. Quand ſes troupes auoient ſerui quelques mois, & conſumé outre leur paye, ce qu'elles auoient picoré dans leurs quartiers, il les y renuoyoit tant pour ſe refaire, que pour preſeruer leurs païs des inuaſions de la Ligue. Semblablement lors que les Gentilshommes volontaires auoient dépenſé l'argent qu'ils auoient apporté de leurs maiſons, il leur donnoit congé de s'en retourner pour y ménager dequoy fournir à vn autre voyage, les inuitant par ſon exemple à retrancher la dépenſe ſuperfluë des habits, & des equipages, & les traitant outre cela auec tant de ciuilité & d'accortiſe, qu'ils ne luy manquoient jamais dans les occaſions preſſantes, & reuenoient le plûtoſt qu'ils pouuoient, le ſeruant, s'il faut ainſi dire, par quartier.

Il reduit preſque toute la Normandie, & aſſiege Dreux.

Cependant il fondit tout d'vn coup en Normandie, & la reduiſit preſque toute, ayant pris les villes de Dompfront, Falaiſe, Liſieux, Bayeux, Honfleur, cette derniere par vn ſiege bien meurtrier. Puis au retour de là, il prit encore Meulan ſur la Seine à ſept lieuës de Paris, & mit le ſiege deuant Dreux.

Au bruit de ſes conqueſtes le Duc de Mayenne fut obligé pour ſa reputation de

sortir de Paris, d'assembler ses troupes, & de receuoir contre son inclination quinze cens Lanciers, & cinq cens Carabins du Duc de Parme, Gouuerneur des Païs-Bas. Ces troupes estoient commandées par le Comte d'Egmont. 1590.

Aprés que ce Duc eut repris quelques petites places, qui incommodoient Paris & les enuirons, il passa la Seine sur les ponts de Mantes, pour aller secourir Dreux, s'imaginant qu'il le pouuoit faire sans rien hazarder. De fait au bruit de sa marche le Roy leua le siege, mais ce fut à dessein de le combattre, & se vint pour cet effet loger à Nonancourt sur le passage de la riuiere d'Eure.

Le Duc de Mayenne marche pour secourir Dreux.

Le Roy vient au deuant pour le combattre.

Deux choses principalement le firent resoudre à donner bataille: l'vne, que manquant d'argent, il ne pouuoit pas tenir plus longtemps ses troupes en corps d'armée, & que s'il les menoit en Normandie, il leur feroit consumer inutilement tout le reuenu de cette Prouince, qui seule luy valoit plus que toutes les autres qu'il tenoit. L'autre, qu'il voyoit vne gayeté extraordinaire dans tous ses gens de guerre, qui ne faisoient que sauter de joye, quand on leur disoit qu'ils alloient trouuer l'Ennemi, & monstroient à leurs visages, & à leur contenance, qu'vn jour de

Deux raisons l'y obligent.

1590. combat eſtoit vn jour de feſte pour eux.

Le Duc de Mayenne n'eſtoit nullement d'auis d'expoſer ſa fortune & ſon honneur au hazard d'vne journée, quand il conſideroit la valeur des troupes du Roy au prix des ſiennes, la grande experience, & l'incomparable vertu de ce Prince, & auec cela ſon heureuſe fortune, qui auoit pris vn entier aſcendant ſur la ſienne; de ſorte qu'il ne croyoit plus la pouuoir vaincre qu'en l'éuitant. Mais les reproches des Pariſiens; les inſtances du Legat, que le Pape auoit enuoyé pour appuyer les intereſts de la Ligue; la cabale Eſpagnole, qui de quelque coſté que la chance tournaſt, ſe promettoit de grands auantages de cette bataille; & la honte enfin d'auoir perdu plus de quarante places en ſix mois, ſans ſe mettre en deuoir d'en ſecourir aucune, l'amenerent comme par force au ſecours de Dreux. Et quand il fut ſi proche, le faux auis qu'il eut que le Roy ſe retiroit vers la ville de Verneuïl au Perche, & les brauades du Comte d'Egmont qui ſe vantoit d'eſtre capable luy ſeul auec ſes troupes, de défaire l'armée du Roy, l'engagerent à paſſer la riuiere d'Eure ſur le Pont d'Yury en grande diligence.

Quelles cauſes engagerent le Duc de Mayenne à la bataille.

A dire le vray, le Roy & luy furent également

ment ſurpris ; le Roy d'apprendre qu'il auoit paſſé ſi-toſt ; le Duc de voir que le Roy, qu'il croyoit auoir pris la route de Verneuïl, s'en venoit droit à luy. Mais quand ils euſſent voulu, ils ne s'en pouuoient plus dédire, il faloit en venir aux mains. Ce qui arriua le quatorziéme de Mars auprés du bourg d'Yury. 1590.

Bataille d'Yury le 14. Mars.

On void bien au long dans les Hiſtoires la deſcription du champ de bataille, l'ordonnance des deux armées, les charges que firent les eſcadrons & les bataillons de part & d'autre, & les fautes des Chefs de la Ligue. Ainſi nous n'en dirons que ce qui touche la perſonne de noſtre Prince.

On y admira ſa rare intelligence, ſon merueilleux genie, & ſon actiuité infatigable dans le meſtier de la guerre. On y admira comme il ſceut donner les ordres ſans s'embarraſſer, & auec auſſi peu de confuſion, que s'il euſt eſté dans ſon cabinet ; Comme il ſceut parfaitement ranger ſes troupes, & comme ayant reconnu le deſſein des ennemis, il changea toute l'ordonnance de ſon armée en vn quart d'heure ; Comme dans le combat il eſtoit par tout, remarquoit toutes choſes, & y donnoit ordre de meſme que s'il euſt eu cent

Merueilleuſe intelligence de Henry IV.

1590. yeux, & autant de bras; le bruit, l'embarras, la pouſſiere, & la fumée luy augmentant plûtoſt le jugement & la connoiſſance, que de le troubler.

Les armées eſtant en preſence preſtes de donner, il leua les yeux au Ciel, & joignant les mains appella Dieu à témoin de ſon intention, & inuoqua ſon aſſiſtance, le priant de vouloir reduire les rebelles à reconnoiſtre celuy que l'ordre de la ſucceſſion leur auoit donné pour legitime Souuerain. *Mais, Seigneur*, diſoit-il, *s'il t'a plû en diſpoſer autrement, ou que tu voyes que je deuſſe eſtre du nombre de ces Rois que tu donnes en ta colere, oſte moy la vie auec la Couronne; agrée que je ſois aujourd'huy la victime de tes ſaintes volontez, fay que ma mort deliure la France des calamitez de la guerre, & que mon ſang ſoit le dernier qui ſoit répandu en cette querelle.*

Ses prieres à Dieu.

Auſſi-toſt il ſe fit donner ſon habillement de teſte, ſur la pointe duquel il y auoit vn pennache de trois plumes blanches, & l'ayant pris, auant que de baiſſer la viſiere, il dit à ſon eſcadron: *Mes compagnons, ſi vous courez aujourd'huy ma fortune, je cours auſſi la voſtre; je veux vaincre, ou mourir auec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie: ſi la cha-*

Son exhortation à ſes gens.

leur du combat vous les fait quiter, penſez auſſi-toſt au ralliement, c'eſt le gain de la bataille. Vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez là haut à main droite (c'eſtoient trois poiriers; *) & ſi vous perdez vos enſeignes, cornettes, & guidons, ne perdez point de veuë mon pennache blanc : vous le trouuerez toûjours au chemin de l'honneur & de la victoire.* 1590.

La decision de la journée ayant eſté aſſez long-temps incertaine, luy fut enfin fauorable. La principale gloire luy en eſtoit deuë, dautant qu'il donna impetueuſement dans ce formidable gros du Comte d'Egmont, & que s'eſtant meſlé dans cette foreſt de lances l'épée à la main, il les rendit inutiles, & les contraignit d'en venir à de courtes armes; à quoy les ſiens auoient beaucoup d'auantage, parce que les François ſont plus agiles & plus adroits que les Flamans. Tellement qu'en moins d'vn quart d'heure, il le perça, le diſſipa & le mit en déroute; ce qui cauſa le gain entier de la bataille. La bataille gagnée par le Roy.

De ſeize mille hommes qu'auoit le Duc, à peine s'en ſauua-t-il quatre mille. Il demeura plus de mille cheuaux ſur la place auec le Comte d'Egmont; quatre cens priſonniers de Grande perte des Ligueux.

1590. marque, & toute l'infanterie ; car les Lanſquenets furent tous taillez en pieces. On luy prit tout ſon bagage, canon, enſeignes & cornettes: ſçauoir vingt cornettes de cauallerie, la cornette blanche du Duc, la Colonele de ſes Reiſtres, le grand eſtendart du Comte d'Egmont, & ſoixante enſeignes de gens de pied.

Le Duc de Mayenne ſe ſauue à Mantes, & de là à Paris.

Le Duc de Mayenne s'y porta auſſi vaillamment qu'il le deuoit, & taſcha pluſieurs fois à faire quelque ralliement ; mais enfin de peur d'eſtre enuelopé, il ſe retira vers le pont d'Yury, & l'ayant paſſé le fit rompre pour arreſter ceux qui le pourſuiuoient, & ſe ſauua à Mantes, de là à Saint Denis, puis à Paris. Vne partie des fuyards prit ce chemin auec luy, & l'autre prit celuy de la plaine, & gagna la ville de Chartres.

Le Roy expoſe trop ſa perſonne, & Biron le luy remonſtre librement.

Le Roy s'eſtant meſlé durant la déroute dans vn eſcadron de Wallons courut ſi grand riſque de ſa perſonne, que ſon armée le crut mort durant quelque temps. Surquoy le Mareſchal de Biron accouſtumé à parler librement, & qui n'auoit point combattu, mais s'eſtoit tenu à quartier auec vn gros de reſerue, pour empeſcher le ralliement des ennemis, ne put s'empeſcher de luy dire : *Ah!*

Sire, cela n'eſt pas juſte, vous auez fait aujourd'huy ce que Biron deuoit faire, & il a fait ce que deuoit faire le Roy. 1590.

Cette remonſtrance fut approuuée de tous ceux qui l'entendirent, & les principaux Chefs prirent la liberté de ſupplier le Roy de ne plus expoſer ainſi ſa perſonne, & de conſiderer que Dieu ne l'auoit pas deſtiné pour eſtre Carabin, mais pour eſtre Roy de France; que tous les bras de ſes Sujets deuoient combattre pour luy, mais qu'ils demeureroient tous perclus, s'ils auoient perdu la teſte, qui les faiſoit mouuoir.

Sa clemence, & ſa generoſité aprés la victoire.

Pardeſſus tous les Chefs il emporta le prix de la vaillance; mais outre cela, ſa clemence, ſa generoſité, & ſa courtoiſie ajoûterent vn merueilleux éclat à ſes belles actions; Et la maniere dont il vſa de la victoire, fut vne preuue certaine qu'il la tenoit de ſa conduite, plûtoſt que de la Fortune.

Il aima mieux receuoir les bataillons Suiſſes à compoſition, que de les tailler en pieces comme il le pouuoit; Il leur rendit leurs enſeignes, & les fit reconduire dans leur païs par des Commiſſaires. Par là il gagna l'affection des cinq petits Cantons Catholiques.

Il n'eut rien plus à cœur que de faire con-

1590. noiſtre à ſes Sujets qu'il deſiroit épargner leur ſang, & qu'ils auoient affaire à vn Roy clement & miſericordieux, non pas à vn cruel & impitoyable ennemi. Il fit crier dans la déroute, *ſauuez les François, & main baſſe ſur l'Eſtranger.* Il prit à merci tous ceux qui demandoient quartier, & en arracha tant qu'il put, des mains des ſoldats acharnez à la tuerie. Il traita les priſonniers, particulierement les Gentilshommes, non ſeulement auec humanité, mais encore auec courtoiſie; & il combla d'honneur, de loüanges & de remerciemens toute la Nobleſſe, qui auoit combattu pour luy, partageant auec eux la gloire de la journée, & leur donnant des careſſes pour arres des recompenſes qu'ils deuoient eſperer de luy, lors qu'il en auroit le pouuoir.

Sa reconnoiſſance & juſtice.

Ie ne puis oublier vne action qu'il fit de merueilleuſe bonté, & qui fut auſſi de grande efficace pour luy concilier les cœurs des Officiers, & des Gentilshommes. Le Colonel Thiſche, ou Theodoric de Schomberg commandant quelques compagnies de Reiſtres, auoit eſté forcé la veille de la bataille par les crieries de ces mercenaires, de luy demander les montres qui leur eſtoient deuës,

Belle action qu'il fit.

& de luy repreſenter qu'à moins de cela ils ne vouloient point combattre. Les Suiſſes, & les Allemans de ce temps-là en vſoient ainſi; l'Hiſtoire nous en fournit cent exemples. Le Roy tout en colere d'vne telle demande, luy répondit: *Comment Colonel Thiſche, eſt-ce le faict d'vn homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre?* Le Colonel ſe retira tout confus, ſans rien repartir. Le lendemain comme le Roy eut arrangé ſes troupes, il ſe ſouuint qu'il l'auoit mal traité, & ſur cela pouſſé d'vn remords, qui ne peut tomber que dans vne ame genereuſe, il alla le trouuer, & luy dit: *Colonel, nous voicy dans l'occaſion, il ſe peut faire que j'y demeureray; il n'eſt pas juſte que j'emporte l'honneur d'vn braue Gentilhomme comme vous: je declare donc que je vous reconnois pour homme de bien, & incapable de faire vne laſcheté.* 1590.

Cela dit, il l'embraſſa cordialement, & alors le Colonel ayant de tendreſſe la larme à l'œil, luy répondit, *Ah! Sire, me rendant l'honneur que vous m'auiez oſté, vous m'oſtez la vie, car j'en ſerois indigne ſi je ne la mettois aujourd'huy pour voſtre ſeruice. Si j'en auois mille, je les voudrois toutes répandre à vos pieds.*

1590. De faict il fut tué en cette occaſion, comme pluſieurs autres braues Gentilshommes.

Autre belle action.

Ie rapporteray encore vne autre fort belle action, qui fait voir admirablement comme ce Prince n'épargnoit ni les ciuilitez, ni les careſſes enuers les Gentilshommes, qui le ſeruoient bien. Le ſoir comme il ſoupoit au Chaſteau de Roſny, ayant eſté auerti que le Mareſchal d'Aumont venoit luy rendre compte de ce qu'il auoit fait, il ſe leua pour aller au deuant de luy, & l'ayant étroitement embraſſé, il le conuia à ſouper, & le fit aſſeoir à ſa table auec ces obligeantes paroles: *Qu'il eſtoit bien raiſonnable qu'il fuſt du feſtin, puiſqu'il l'auoit ſi bien ſerui à ſes nopces.*

Qu'eſt-ce qui empeſcha le Roy d'aller droit à Paris.

La terreur fut ſi grande dans Paris aprés la perte de cette bataille, que ſi le Roy y fuſt allé tout droit, on ne fait point de doute qu'il n'y euſt eſté receu ſans beaucoup de difficulté. Quelques-vns diſoient que c'eſtoit le Mareſchal de Biron, qui l'en détournoit; pource qu'il craignoit qu'aprés cela, n'ayant plus tant de beſoin de luy, il ne le conſideraſt moins. D'autres penſoient que c'eſtoient ſes Miniſtres & Capitaines Huguenots, qui l'en diſſuadoient; parce qu'ils auoient peur qu'il ne s'accommodaſt auec les Pariſiens pour la Religion,

ligion, & ainſi luy conſeilloient d'auoir plûtoſt cette grande ville par famine. Ce que le Marquis d'O, pour lors Surintendant, appuyoit auſſi fortement, afin que le Roy la prenant par ce moyen, pûſt la traiter comme vne ville de conqueſte, en tirer de grands treſors, & ſupprimer les rentes de l'Hoſtel de Ville, faiſant banqueroute aux Bourgeois de toutes les debtes du Roy, qui eſtoient fort grandes. 1590. Conſeil diabolique.

La Vefue de Montpenſier, l'vn des principaux organes de la Ligue, qui auoit accoûtumé d'amuſer le peuple de Paris de fauſſes nouuelles, ne put plaſtrer le mal de la perte de cette bataille, qu'en diſant que veritablement le Duc l'auoit perduë, mais que le Bearnois eſtoit mort. Le Bourgeois le crut cinq ou ſix jours durant; & ce fut aſſez pour retenir ſa premiere frayeur, & pour auoir le temps de donner les ordres cependant, & d'enuoyer ramaſſer du ſecours de tous coſtez. La Vefue de Montpenſier amuſe le peuple.

Aprés la bataille, le Roy ayant ſejourné quelques jours à Mantes, à cauſe des grandes pluyes, ſe remit aux champs, prit Lagni, Prouins, Montereau, & Melun, ſans ſe laiſſer plus amuſer aux propoſitions de tréue que Villeroy luy faiſoit. Puis, aprés auoir en paſſant tenté auec peu de ſuccés la ville de Sens, Le Roy part de Mantes, prend quelques villes, & vient bloquer Paris.

1590. que de Harlay Chanualon defendit fort vaillamment, il vint bloquer Paris, & prit tous les postes & chasteaux des enuirons, où il logea des garnisons de caualerie pour battre la campagne.

Le Duc de Mayenne estoit allé trouuer le Duc de Parme, & auoit laissé le Duc de Nemours à Paris.

Le Duc de Mayenne n'estoit pas dedans, il y auoit laissé le Duc de Nemours pour Gouuerneur, auec quelques huit mille hommes de garnison, & estoit allé trouuer le Duc de Parme à Condé sur l'Escaut, pour luy demander quelque assistance en son besoin. Il se trouuoit dans vn extréme embarras, & dans vne juste crainte de perdre Paris, soit qu'il le pûst secourir, soit qu'il le laissast prendre; dautant qu'il voyoit bien que s'il y introduisoit le secours Espagnol, les Seize se seruiroient de cet auantage pour se releuer, & peut-estre pour engager Paris, par dépit de luy, sous le joug des Espagnols. Car ces Seize ne l'aimoient point du tout, parce qu'il auoit cassé leur Conseil de Quarante, qui bridoit son autorité; & que pour s'éloigner tout-à-fait du gouuernement Republicain qu'ils vouloient introduire, il auoit creé vn autre Conseil, vn Garde des Seaux, & quatre Secretaires d'Estat, auec lesquels il gouuernoit les affaires sans les y appeller, sinon quand il vouloit auoir de l'argent.

Outre cet embarras, il luy ſuruint vn autre ſujet d'inquietude. Ce fut le trépas du vieux Cardinal de Bourbon, qui mourut à Fontenay en Poictou, où il eſtoit gardé par le Seigneur de la Boulaye. Il auoit à craindre que cette mort ne donnaſt ouuerture aux Eſpagnols, & aux Seize de demander la creation d'vn Roy, & qu'ils ne le preſſaſſent ſi fort, que dans le beſoin qu'il auoit d'eux, il fuſt contraint de le ſouffrir. En effet ce fut la premiere condition que les Agens d'Eſpagne mirent dans le Traité, qu'ils firent auec luy pour luy donner ſecours: Et luy, de peur de leur déplaire, témoigna qu'il ſouhaitoit ardemment la conuocation des Eſtats pour élire vn Roy, & transfera le lieu de l'aſſemblée de la ville de Melun, où il l'auoit aſſignée, dans celle de Paris; c'eſt à dire d'vne ville qu'il auoit perduë dans vne qui eſtoit aſſiegée. Cependant il employa ſes amis auprés du Parlement, & à l'Hoſtel de Ville pour ſe conſeruer la qualité de Lieutenant General; laquelle luy ayant eſté continuée, il monſtra qu'il ne craignoit rien tant que les Eſtats, & trauailla de tout ſon pouuoir à les empeſcher. Ce qui, pour dire vray, acheua la ruine de ſon Parti.

1590.

La mort du Cardinal de Bourbon le trouble.

Les Eſpagnols & les Seize le preſſant de faire vn Roy, il aſſigne les Eſtats à Paris.

Il ſe fait conſeruer le titre de Lieutenant General.

Paris eſtant bloqué, le Legat, c'eſtoit le Car-

1590. dinal Caetan, & les Seize n'oublierent rien pour encourager les peuples. Ils conſulterent leur Faculté de Theologie, & en obtinrent telles reſolutions qu'ils voulurent, contre celuy qu'ils nommoient le Bearnois; Ils firent faire pluſieurs proceſſions generales & particulieres; Et les Officiers preſterent de nouueau ſerment de fidelité à la ſainte Vnion. C'eſt ainſi qu'ils appelloient la Ligue.

Nemours apporte vn grand ordre à defendre Paris.

Au meſme temps le Duc de Nemours apportoit vn grand ordre pour mettre cette ville en defenſe; Et les Bourgeois eſtant perſuadez pour la pluſpart, que ſi le Roy la prenoit, il y eſtabliroit le Preſche, & aboliroit la Meſſe, s'y portoient auec vne ardeur extréme, & contribuoient tout ce qu'on vouloit de leur bourſe, & meſme de leur trauail, aux fortifications.

C'eſt vne belle choſe dans les Hiſtoires de ce temps-là, que la relation de ce Blocus, les ordres que Nemours donna dans la ville, les garniſons qu'il y eſtablit en diuers quartiers, les ſorties qui ſe firent durant le premier mois, les inuentions dont on ſe ſeruoit à animer le peuple, les efforts & les diuerſes pratiques des ſeruiteurs du Roy pour l'introduire dans la ville, les negociations qui ſe firent

de part & d'autre pour eſſayer de traiter vn accommodement ; comme les viures diminuant, on chercha les moyens de les faire durer ; comme nonobſtant toute l'œconomie qu'on y apporta la diſette fut extréme ; Et comme enfin cette grande ville eſtant à trois ou quatre jours prés de perir entierement par la famine, fut deliurée par le Duc de Parme. 1590.

I'en marqueray ſeulement quelques particularitez fort memorables. Il ſe trouua dans Paris, quand il fut bloqué, deux cens trente mille perſonnes ſeulement, dont il y en auoit bien prés de trente mille des païſans d'alentour, qui s'y eſtoient refugiez ; & il s'en eſtoit retiré prés de cent mille naturels Habitans ; ſi bien qu'en ce temps-là il n'y auoit que trois cens mille ames à Paris, & aujourd'huy on croit qu'il y en a plus de deux fois autant. Nombre des Habitans de Paris.

On auoit fait eſperer au Roy, que lors que les Pariſiens auroient veû ſept ou huit jours durant, la hale & les marchez dégarnis de pain, les boucheries ſans viande, les ports ſans bled, ſans vin & ſans les autres commoditez, dont la riuiere a de couſtume d'eſtre couuerte, ils iroient prendre leurs Chefs à la gorge, & les contraindroient de traiter auec Il n'eſt pas ſi aiſé de le prendre par famine.

1590. luy ; ou que ſi vne humeur ſeditieuſe ne les portoit pas à cela ſi promptement, la faim les y forceroit dans quinze jours. En effet il n'y auoit que pour cinq ſemaines de viures: mais on les ménagea fort, & ceux qui luy diſoient cela ne connoiſſoient pas bien le peuple de Paris. Car il eſt merueilleuſement patient, & il n'y a point d'extremité qu'il ne ſoit capable de ſouffrir, pourueu qu'on le ſçache conduire, principalement lors qu'il s'agit de la Religion. On ne ſçauroit lire ſans eſtonnement, quelle fut l'aueugle obeïſſance, & la conſtante vnion de cette fiere & indocile populace pendant quatre mois entiers de pertes, & de miſeres horribles. La famine fut ſi grande, que le peuple mangea juſqu'aux herbes, qui croiſſoient dans les foſſez; juſqu'aux chiens, aux chats & aux cuirs; quelques-vns meſme diſent que les Lanſquenets mangeoient les enfans qu'ils pouuoient attraper.

Les Huguenots vouloient fort qu'on le priſt de force. Le Roy ne le vouloit pas.

Les Huguenots rauis d'aiſe de tenir vne ville bloquée, qui leur auoit tant fait de maux, inſiſtoient fortement dans le Conſeil du Roy, & crioient meſme tout haut, & le faiſoient crier par des ſoldats, qu'il la faloit attaquer de viue force, & que dans ſix heures ce ſeroit vne affaire vuidée. Mais le bon &

ſage Roy n'auoit garde de ſuiure ces conſeils paſſionnez: il connoiſſoit bien qu'ils vouloient prendre Paris de force pour y égorger tout, en reuanche des maſſacres de la Saint Barthelemy. D'ailleurs il conſideroit qu'il deſoleroit vne ville, dont la ruine, comme vne bleſſure « faite au cœur, ſeroit peut-eſtre mortelle à « toute la France; Qu'il diſſiperoit en vn jour le « plus riche, & preſque l'vnique treſor de ſon « Eſtat; Et que perſonne n'en profiteroit que la « ſimple ſoldateſque, qui deuenant inſolente « d'vn ſi riche butin, ſe fondroit dans les delices, « ou l'abandonneroit auſſi-toſt. « 1590.

Bouches inutiles affament Paris.

Ceux qui au dedans auoient pris le ſoin de la Police, auoient fait vne grande faute de n'auoir pas mis dehors la pauure populace, & les bouches inutiles: La diſette s'augmentant, ils chercherent trop tard les moyens d'y remedier; Et n'en ayant pû trouuer aucun, ils deputerent vers le Roy pour luy demander permiſſion d'en laiſſer ſortir certain nombre, qui eſperant cette grace, s'eſtoient déja aſſemblez prés la porte de Saint Victor, & auoient pris congé de leurs amis & de leurs voiſins auec des regrets, qui fendoient les cœurs les plus inſenſibles.

Le Roy clement & debonnaire ſe laiſſoit

1590. aiſément fléchir à leur accorder cette faueur ; mais ceux de ſon Conſeil s'y oppoſerent ſi hautement, que de crainte de les fâcher, il fut contraint de renuoyer ces miſerables. Sa clemence neantmoins ne put pas ſouffrir qu'on luy fiſt long-temps cette violence. Comme il eut appris de pluſieurs, qui craignans moins la mort que la famine, ſautoient pardeſſus les murailles, l'eſtat pitoyable de la ville, & qu'ils luy eurent repreſenté au vray ce qu'ils auoient veû de l'horrible neceſſité, & de l'incroyable obſtination des Ligueux : ſon cœur fut tellement ſerré de douleur, que les larmes luy en vinrent aux yeux ; Et s'eſtant vn peu détourné pour cacher cette émotion, il jetta vn grand ſoûpir auec ces paroles : *O Seigneur, tu ſçais qui en eſt la cauſe ; mais donne moy le moyen de ſauuer ceux que la malice de mes ennemis s'opiniaſtre ſi fort à faire perir.*

Grande clemence du Roy, qui laiſſe ſorrir les miſerables affamez.

Ses genereuſes paroles.

En vain les plus durs de ſon Conſeil, & ſpecialement les Huguenots, luy repreſenterent que ces rebelles ne meritoient point de grace ; Il ſe reſolut d'ouurir le paſſage aux innocens. *Ie ne m'eſtonne pas*, dit-il, *ſi les Chefs de la Ligue, & ſi les Eſpagnols ont ſi peu de compaſſion de ces pauures gens-là, ils n'en ſont que les Tyrans ; mais pour moy qui ſuis leur Pere*

Pere & leur Roy, je ne puis pas entendre le recit de ces calamitez sans en estre touché jusqu'au fond de l'ame, & sans desirer ardemment d'y apporter remede. Ie ne puis pas empescher que ceux que la fureur de la Ligue possede, ne perissent auec elle; mais quant à ceux qui implorent ma clemence, que peuuent-ils mais du crime des autres, je leur veux tendre les bras. Cela dit, il commanda qu'on laissast sortir ces miserables. Il y en eut plusieurs qui s'y traisnerent, quelques-vns s'y firent porter. Il en sortit cette fois là plus de quatre mille, qui se mirent à crier de toute leur force, *Viue le Roy.* 1590.

Depuis ce jour-là, comme l'on sceut qu'il ne s'en offensoit pas, les Capitaines quand ils estoient en garde, en laissoient toûjours échaper quelques bandes, & mesme prenoient la hardiesse d'enuoyer des viures, & des rafraichissemens à leurs amis, à leurs anciens hostes, & particulierement aux Dames. Car Paris estant la commune patrie des François, il y a peu de gens, qui ne l'aiment, & qui n'y ayent quelque gage d'amitié, qui leur defend d'en procurer la perte à toute outrance.

Ceux mesme de l'armée du Roy enuoyoient des viures dans Paris.

A l'exemple des Chefs, les soldats se licentioient à leur passer de la viande, des pains,

1590. & des barils de vin pardeſſus les murailles, & receuant en échange quelques bonnes hardes à vil prix, ils ſe faiſoient braues aux dépens des Marchands. Ce qu'on eſtoit en quelque façon contraint de tolerer, pource qu'il n'y auoit point d'argent de quoy les payer. Cela fit ſubſiſter Paris prés d'vn mois plus qu'il n'euſt fait; Mais il eſt preſque impoſſible que cela n'arriue toûjours en pareilles occaſions, comme on l'a veû il n'y a pas encore long-temps; Dieu veuille pour jamais preſeruer la France d'vn ſi grand mal.

Ce qui le fait ſubſiſter.

Aprés tout, le Roy ſçauoit bien certainement que cette grande ville ne pouuoit pas longuement ſubſiſter, & il deſiroit en gagner entierement le cœur, afin d'y ſapper les fondemens de la Ligue. C'eſt pourquoy il combattit leur opiniaſtreté auec vn excés d'indulgence. Il donna des paſſeports aux Eſcoliers, ne pouuant pas refuſer cela à leurs parens, qui eſtoient auec luy; puis aux Dames, & aux Eccleſiaſtiques; & à la fin meſme à ceux qui s'eſtoient monſtrez ſes plus cruels ennemis.

Le Roy en prend tous les faux-bourgs en vne nuit.

Cependant pour haſter vn peu les Chefs de la Ligue de venir à capitulation, il fut arreſté en ſon Conſeil qu'il ſe rendroit maiſtre des faux-bourgs. Le ſoir du vingt-ſeptiéme Iuillet,

il les fit tous attaquer à la fois; ils furent forcez en moins d'vne heure, & toutes les portes bloquées, ſes gens ayant fait des logemens deuant, & terraſſé les maiſons les plus proches du foſſé. 1590.

Par ce dernier effort il prenoit les Pariſiens à la gorge, & les preſſoit de telle ſorte qu'à peine pouuoient-ils reſpirer. C'eſt pourquoy leurs Chefs apprehendant que les defenſes, les exhortations, & la crainte des ſupplices ne fuſſent plus capables de les retenir, conclurent aprés dix ou douze deliberations d'entrer en conference auec le Roy; non pas en intention de traiter auec luy, mais ſeulement de traiſner la choſe en longueur, afin de donner loiſir au Duc de Mayenne de faire vne tentatiue pour les ſecourir.

Ce Duc leur donnoit de ſes nouuelles deux fois la ſemaine, & à chaque fois leur promettoit qu'il ſeroit à eux auec vne puiſſante armée dans cinq ou ſix jours. Les ayant traiſnez par ces eſperances prés de ſix ſemaines, il s'auança enfin juſqu'à Meaux, dont Vitry eſtoit Gouuerneur, & de là il leur monſtroit quelque eſperance de ſecours; toutefois il eſtoit trop foible pour le hazarder.

Le Duc de Mayenne s'auance à Meaux, mais il n'oſe ſecourir Paris.

Le Duc de Parme qui auoit ordre d'Eſpa-

1590. gne de l'aller joindre, & de ne rien épargner pour ſecourir Paris, y apportoit grande repugnance. Il apprehendoit que pendant ſon abſence le Cabinet ne luy donnaſt vn ſucceſſeur dans ſon Gouuernement, & qu'il ne perdiſt plus aux Païs-Bas, qu'il ne gagneroit en France; Neantmoins il receut enfin des commandemens ſi exprés, qu'il fut contraint d'obeïr. Il partit donc de Valenciennes le ſixiéme d'Aouſt, & arriua à Meaux le vingt-deuxiéme. Il n'auoit que douze mille hommes de pied, & trois mille cheuaux; mais de l'artillerie, & des munitions pour vne armée trois fois plus grande, & quinze cens chariots de viures pour rafraiſchir Paris.

Le Duc de Parme l'y vient joindre auec vne armée des Païs-Bas.

Comme c'eſtoit ſans doute le plus grand Capitaine entre les Eſtrangers de ce ſiecle-là, pour tous les exploits qui dépendent du profond raiſonnement, & de la judicieuſe conduite: il auoit de telle ſorte fait le plan de ſon deſſein dans ſa teſte, ſi bien pris toutes ſes meſures ſur les cartes bien exactes du païs, & ſi bien medité tout ce qui luy pourroit arriuer, & tout ce qu'il pourroit faire, qu'il ſe tenoit tout-à-fait aſſeuré du ſuccés.

Il auoit ſi bien pris ſes meſures, qu'il ſe tenoit aſſeuré de faire leuer le ſiege de Paris.

Ceux qui eſtoient auprés du Roy, luy auoient toûjours fait croire que ce Duc ne

Le Roy n'auoit point creu qu'il deuſt quiter les Païs-Bas.

sortiroit point des Païs-bas, & disoient s'il en sortoit, ou qu'il ne pourroit faire qu'vn si foible armement, qu'il n'oseroit s'engager au cœur de la France, ou que s'il le faisoit grand, il ne seroit jamais assez à temps pour deliurer Paris. Le Roy s'estoit vn peu trop endormi sur ce faux raisonnement. Quand il sceut qu'il marchoit tout de bon, il commença alors de craindre ce qui luy arriua; & le peril luy parut d'autant plus grand, qu'il l'auoit moins preueû. Dans cette apprehension il fut bien aise de renouër la negociation auec le Duc de Mayenne, qui de son costé feignit de desirer l'accommodement plus que jamais, afin de l'amuser, de peur qu'il n'attaquast Paris de viue force, & d'entretenir les Parisiens de l'esperance prochaine de leur deliurance; car la famine les desesperoit si fort, qu'il n'estoit plus en son pouuoir de les retenir auec toutes ses inuentions que cinq ou six jours tout au plus. 1590.

Il renouë la negociation auec le Duc de Mayenne, qui feint d'y entendre pour l'amuser.

Quand le Duc de Parme fut à deux journées de Meaux, il fit sçauoir au Roy que le Duc de Mayenne ne pouuoit plus traiter que conjointement auec luy. Alors le Conseil du Roy demeura fort estonné, & dans vne grande irresolution de sçauoir ce qu'il faloit fai-

Le Conseil du Roy fort empesché.

1590. re. Il y auoit ſans doute de la honte pour le Roy, & vn notable déchet à la reputation de ſes armes, de leuer vn ſiege qui auoit duré quatre mois; Et c'eſtoit vn tres-ſenſible déplaiſir à ce Prince, qui eſtoit braue & glorieux, de le leuer à la veille de la priſe de cette grande Ville, dont la reduction euſt eſté le coup mortel de la Ligue.

Le Roy vouloit prendre vne place de bataille, & ne point leuer le ſiege.

Il n'y auoit donc qu'vn parti à prendre, mais qui ſans doute eſtoit fort hazardeux, neantmoins le Roy le vouloit. C'eſtoit de laiſſer vne partie des troupes dans les faux-bourgs, & de choiſir vne place de bataille, où le reſte de l'armée pûſt tenir teſte au Duc de Parme ſans leuer le ſiege. Pour cet effet le Roy, appuyé de l'auis de la Nouë, Guitry, & le Pleſſis-Mornay, laiſſa ſeulement trois mille hommes deuant Paris du coſté de l'Vniuerſité, & mit le reſte de ſon armée en bataille dans la plaine de Bondy, qui eſtoit entre Paris & le Duc de Parme.

Biron fut d'auis de leuer le ſiege, & l'emporta.

Mais le Mareſchal de Biron improuuant tout-à-fait ce conſeil, fit tant que l'on reſolut de s'auancer juſqu'à Chelles en intention de donner bataille. On ne ſçait pas s'il ſe porta à cela, ou par jalouſie de ce qu'il n'auoit pas donné le premier conſeil, ou parce qu'il

luy ſembloit dangereux de demeurer ſi prés de Paris, d'où il pouuoit ſortir quinze ou ſeize mille hommes vn jour de combat pour les charger par derriere. Quoy que c'en ſoit, ſon autorité eſtoit ſi grande parmi les gens de guerre, & il eſtoit ſi dangereux dans la conjoncture d'alors de contredire cet eſprit chaud, qu'il l'en falut croire, & leuer entierement le ſiege pour s'aller poſter à Chelles. 1590.

Le Duc de Parme voyant cela, & ne jugeant pas à propos de combattre, ſe retrancha promptement dans vn marais, & ſi bien, qu'il ne craignoit point d'y eſtre forcé. Il ſe vanta meſme que le Roy ne ſçauroit le contraindre dans ce poſte-là de tirer ſeulement vn coup de piſtolet, & qu'auec cela il prendroit vne ville à ſa veuë, & déboucheroit vn paſſage ſur les riuieres pour faire entrer des viures dans Paris. De fait il executa ponctuellement ce qu'il auoit dit; Il ne fut point au pouuoir du Roy de l'obliger à la bataille; & il prit Lagny ſur Marne ſans qu'il le pûſt ſecourir. Ainſi Paris fut entierement deliuré, receuant dés le lendemain vne tres-grande quantité de bateaux chargez de toutes ſortes de prouiſions. Sans que toutefois ſa joye fuſt pareille à ſon ſoulagement, dautant que la trop longue mi-

Le Duc de Parme prend Lagny à la veuë du Roy, & ſecourt Paris.

Abondance de viures amenée à Paris.

1590. ſere auoit tellement deſſeiché les corps & abatu les courages, qu'ils n'eſtoient plus capables d'aucun ſentiment de réjouïſſance.

Les troupes du Duc de Nemours ayant repris cœur par ce rafraiſchiſſement, ſortoient tous les jours auec les plus courageux de la Bourgeoiſie, & retranchoient les viures au camp du Roy; de ſorte qu'en peu de temps la cherté commença de s'y mettre, les maladies s'y multiplierent, & l'impatience prit tellement les Gentilshommes, qui y eſtoient accourus ſur l'eſperance d'vne bataille, que le Roy voyant cela aſſembla ſon Conſeil pour chercher quelque remede à ces inconueniens. Il trouua que les diſpoſitions eſtoient ſi mauuaiſes dans toute ſon armée, qu'il valoit mieux faire retraite que de s'expoſer à vn plus grand affront. Mais comme il auoit regret de quiter l'entrepriſe de Paris, il tenta en paſſant, de l'emporter par eſcalade du coſté de l'Vniuerſité, entre la porte Saint Iacques & celle de Saint Marceau; Ce qu'ayant fait inutilement, il ſe retira à Senlis, & de là à Creil. Enſuite ne pouuant mieux faire, il prit Clermont en Beauuoiſis, qui incommodoit Senlis & Compiegne; Puis, il mit vne partie de ſes troupes dans les villes d'alentour de Paris,

L'armée du Roy eſt contrainte de ſe ſeparer.

Paris, en enuoya vne autre dans les Prouinces pour les raſſeurer dans l'obeïſſance, & ne retint auprés de luy qu'vn camp volant. 1590.

Lors qu'il fut retiré, les Ducs de Parme & de Mayenne s'élargirent dans la Brie. Parme ſollicité inſtamment par les Ligueux, aſſiegea Corbeil. Il le penſoit prendre en quatre ou cinq jours, & il y mit vn mois tout entier, faute que le Duc de Mayenne, par nonchalance, ou par jalouſie, ne luy fourniſſoit des munitions que peu à peu. De ſorte que voyant ſon armée ſe diminuer de beaucoup, & d'ailleurs ſe licentier à toute ſorte de deſordres à l'exemple des ſoldats François, il s'en retourna en Flandres, fort mal content de la conduite de la Nation Françoiſe, qu'il auoit trouuée, diſoit-il, inconſtante, & volage, pleine de jalouſies & de diuiſions, inſatiable & peu reconnoiſſante. Son chagrin le faiſoit parler ainſi.

Le Duc de Parme aſſiege Corbeil, & le prend.

Il s'en retourne en Flandres.

Auant que de partir il eut le déplaiſir d'apprendre la perte de Corbeil, qui luy auoit tant couſté. Giury Gouuerneur de Brie pour le Roy, le reprit en vne nuit par eſcalade. Et la Ligue, quelques inſtances qu'elle en fiſt, ne ſceut jamais obliger le Duc de Parme à demeurer en France juſqu'à tant qu'elle l'euſt

Corbeil eſt repris par eſcalade.

1590. repris. Il luy laiſſa ſeulement huit mille hommes de ſes troupes, promettant de reuenir au Printemps auec vne plus grande armée, & luy conſeillant cependant d'amuſer le Roy par des Traitez de Paix juſqu'à la prochaine campagne; Conſeil que le Duc de Mayenne ne manqua pas de ſuiure, & par ce moyen retint encore en ſon Parti pluſieurs Villes qui eſtoient preſtes de l'abandonner.

L'expedition du Duc de Parme en France retarda beaucoup les affaires du Roy, mais elle n'auança point celles du Duc de Mayenne, au contraire elle les embrouïlla, & y mit des diſpoſitions qui à la fin les ruinerent. Car le Duc de Parme ayant connu les defauts du Duc de Mayenne, fit connoiſtre au Conſeil d'Eſpagne qu'il eſtoit peu propre pour l'auancement de leurs intereſts, eſtant trop foible & trop peu autoriſé pour tenir en liaiſon vn ſi grand Parti, trop jaloux, trop lent & trop pareſſeux pour donner ordre à tout; Qu'ainſi il faloit que le Roy d'Eſpagne priſt luy-meſme le ſoin de la Ligue, & s'en rendiſt abſolument le maiſtre. Que pour cet effet il gagnaſt les Eccleſiaſtiques, & les peuples des grandes Villes, qui ayans beaucoup de diſpoſition à voir changer l'eſtat du gouuernement, parce

Le Duc de Parme conſeille au Roy d'Eſpagne de ſe rendre chef & maiſtre de la Ligue.

que ſous les Regnes derniers il auoit eſté fort rude aux peuples, ſe porteroient facilement, ou à joindre les villes enſemble en forme de Cantons, ou à faire vn Roy dont la puiſſance fuſt ſi limitée, qu'il ne puſt deſormais les accabler d'impoſts, ou de gens de guerre, comme auoient fait les deux derniers Rois. 1590.

En effet le Roy d'Eſpagne trouuant cette voie la plus commode pour ſes deſſeins, & penſant par là changer la France en Republique, ou y faire vn Roy qui ne ſubſiſtaſt que par luy, ne conſidera plus tant le Duc de Mayenne comme il auoit fait, & ne l'aſſiſta que foiblement: mais ſe mit à entretenir les factions dans les grandes Villes, & particulierement celle des Seize à Paris, n'y épargnant point l'argent. On croit qu'il en dépenſa de ſi grandes ſommes à cela, que s'il en euſt mis autant à entretenir des armées, il euſt conquis vne bonne partie de ce Royaume.

Le Roy d'Eſpagne ne conſidere plus tant le Duc de Mayenne, & penſe à ſe rendre maiſtre des grandes Villes par des factions.

Or noſtre Henry s'eſtant apperceu de ſes deſſeins, trauailla de ſon coſté à les rompre. Et premierement quant au Duc de Mayenne, il l'amadoüoit par careſſes & par pluſieurs bons traitemens; Ce qu'il faiſoit à deux fins, l'vne pour eſſayer de le gagner, & l'autre pour le rendre plus ſuſpect aux Eſpagnols.

Le Roy taſche de regagner ce Duc.

1590. Pour le meſme effet il taſchoit de luy augmenter le dégouſt qu'il auoit déja de cette Nation, & auec cela luy promettoit de grands auantages s'il vouloit s'accommoder auec luy. Par ces moyens il le retint toûjours vn peu, ralentit ſon ardeur, & l'empeſcha de porter les choſes à l'extremité. Et quant aux peuples, comme il ſçauoit que c'eſtoit le mauuais gouuernement de ſon Predeceſſeur, qui en auoit alteré les affections, & qui auoit fourni de pretexte, & d'occaſion à la Ligue de cauſer leurs emportemens, il n'obmettoit aucun ſoin ni aucune bonté pour les ramener doucement à leur deuoir.

Il taſche auſſi de regagner les peuples.

Ce bon & ſage Roy conſideroit que pour guerir vn mal, il faut en oſter les cauſes, & qu'ainſi il n'auoit qu'à corriger & adoucir les mauuaiſes humeurs, qui auoient mis l'Eſtat à l'extremité. Il connoiſſoit aſſez pour l'auoir veû, que trois choſes principalement auoient rendu ſon Predeceſſeur odieux & contemptible.

Trois moiens par leſquels Henry III. auoit perdu l'affection de ſes Sujets.

La premiere eſtoit ſa moleſſe & ſa faineantiſe, qui faiſoient qu'au lieu d'employer les beaux talens que Dieu luy auoit donnez, à regir ſon Eſtat & à faire les fonctions de Roy, il negligeoit de s'y appliquer, & ne prenoit

point assez à cœur la conduite de ses affaires, « 1590.
mais s'addonnoit presque tout à ses plaisirs ; « Sa negligence & inapplication.
comme si la Royauté, qui est la plus grande « cation.
& la plus eminente des choses d'ici bas, n'e- «
stoit qu'vn vain diuertissement, & que Dieu «
eust fait les Rois seulement pour l'amour d'eux «
mesmes, & non pas pour sa gloire, & pour le «
bien commun des hommes. «

La seconde estoit son mauuais ménage, & La dissipation de ses Finances.
la dissipation de ses Finances, qui l'auoient «
obligé de chercher des moyens extraordinai- «
res & fascheux d'exiger de l'argent. Or il n'a- «
uoit pas dissipé ses Finances seulement par «
ses profusions extrémes, & par les dons im- «
menses qu'il faisoit à ses Fauoris, ce qui dese- «
sperоit les peuples ; mais plus encore par sa «
negligence, pource qu'il ne se donnoit pas la «
peine d'en prendre connoissance, & de veil- «
ler sur ceux à qui il en confioit l'administra- «
tion. Lesquels oubliant qu'ils n'en estoient que «
les dispensateurs, les prodiguoient en mille «
soles dépenses, & les distribuoient à leurs «
creatures, comme si c'eust esté leur propre «
bien. «

La troisiéme estoit le peu de creance qu'on Ses mapieres d'agir trop fines.
auoit en sa foy, & ses manieres d'agir auec «
ses Sujets, trop subtiles, trop fines, trop cou- «

1590. » uertes, en ſorte qu'il auoit ce malheur qu'on » eſtoit toûjours en perpetuelle défiance auec » luy, que toutes ſes paroles & ſes démar- » ches ſembloient eſtre des pieges, & qu'on » penſoit faire prudemment de croire tout le » contraire de ce qu'il vouloit qu'on cruſt.

Or le Roy ayant reconnu que ces mauuaiſes voies auoient conduit ſon Predeceſſeur au precipice, ſe reſolut, tant par l'inclination qu'il auoit au bien, que par bonne Politique, d'en ſuiure de toutes contraires.

Trois autres moyens tout contraires, par leſquels Henry IV. gagna l'eſtime & l'affection de ſes Sujets.

Premierement il voulut monſtrer à la Ligue, qui luy diſputoit le Sceptre, qu'il eſtoit digne de le porter. Et pour cela il agiſſoit continuellement: non pas ſeulement à la campagne & dans les choſes de la guerre, mais » dans le cabinet pour les deliberations des af- » faires importantes, pour les negociations, pour l'ordre & la diſtribution de ſes Finances, » pour la diſpenſation des charges & des em- » plois, pour les connoiſſances des principales » Loix, de l'ordre & de la police de ſon Roy- » aume, enfin pour toutes les occupations que » doit auoir celuy qui ne ſe contente pas d'eſtre » Roy de nom, mais qui le veut eſtre en effet. Il » vouloit bien auoir de fideles Miniſtres, mais » il n'auoit point de compagnons; il leur com-

Son actiuité, & grandeur d'ame.

mettoit le ſoin des affaires de telle ſorte qu'il « 1590.
demeuroit toûjours le maiſtre abſolu, & eux «
les ſeruiteurs. Il les aimoit tendrement, com- «
me il eſt juſte, & vſoit d'vne grande familia- «
rité auec eux, mais il n'euſt pas ſouffert qu'ils «
euſſent manqué de ſoûmiſſion & de reſpect. «
S'il prenoit leur conſeil, c'eſtoit par forme d'a- «
uis, non pas d'inſtructions neceſſaires, & il les «
obligeoit bien plus ſouuent par raiſon à ſui- «
ure le ſien, qu'il ne ſuiuoit le leur. Il les ho- «
noroit de ſes graces & de ſes bienfaits, mais «
auec proportion & meſure; Il ne donnoit pas «
tout à vn ſeul, ou bien à deux ou trois, mais «
comme pere commun il diſtribuoit les re- «
compenſes à tous ceux qu'il en jugeoit di- «
gnes; Et il vouloit qu'ils les receuſſent de ſes «
mains, non point de celles d'autruy, dautant «
qu'il ſçauoit que donner & faire du bien eſt le «
plus glorieux attribut de la Souueraineté, qui «
ne ſe doit communiquer à perſonne. «

Le ſoin de ſes Finances.

En ſecond lieu il prit vn ſoin tres-particu- «
lier de bien faire adminiſtrer ſes Finances, à «
quoy quatre motifs l'obligeoient. Le premier, «
qu'il eſtoit d'vn naturel, non pas auare, mais «
ménager & qui haïſſoit les profuſions. Le ſe- «
cond, qu'il aimoit ſes peuples, & qu'il les é- «
pargnoit le plus qu'il luy eſtoit poſſible: car «

1590. » il faiſoit conſcience de tirer l'argent de leurs » bourſes pour d'autres choſes que pour des v- » ſages tres-neceſſaires. Auſſi n'a-t-il jamais eu » auprés de luy de ces Sang-ſuës de Cour, qui » tirent tout à eux, & qui ne ſe ſoucient pas d'où » il vienne pourueu qu'ils en ayent. Le troiſié- » me, que le beſoin, où il auoit toûjours eſté, » luy auoit fait connoiſtre la valeur & la neceſ- » ſité de l'argent, & qu'il eſtoit bon de le bien » ménager, parce qu'il eſtoit difficile d'en recou- » urer. Le quatriéme, que n'ayant pas eſté é- » leué dans l'ignorance des affaires, comme » trop ſouuent on y éleue les Princes, il eſtoit » bien informé que la pluſpart des maux, qui » auoient affligé la France, procedoient de la » mauuaiſe adminiſtration des deniers publics. Entre tous les ſoins donc qu'il prit de bien gouuerner ſon Eſtat, il n'en eut point de plus grand ni de plus continuel que celuy de regler ſes Finances, & d'éclaircir cette matiere. Les Surintendans l'auoient embrouïllée & embarraſſée de cent mille nœuds, afin qu'on ne pûſt jamais la déueloper & la démeſler, & ils auoient fait en ſorte que ce maniement, comme diſoit vn Financier de ce temps-là, eſtoit vne magie noire, où l'on ne pouuoit voir goute, & qu'ainſi le bien du Prince & le

ſang

ſang du pauure peuple demeuroient toûjours à leur diſcretion. 1590.

François d'O Surintendant des Finances grand diſſipateur.

Il y auoit pour lors dans les Finances vn Gentilhomme Normand nommé François d'O, qui eſtoit Surintendant dés le Regne de Henry III. Cet homme, à dire vray, eſtoit horriblement prodigue en toutes ſortes de dépenſes. Ses profuſions le rendoient plus ingenieux, & plus ſubtil à trouuer de nouuelles inuentions pour arracher la ſubſtance des peuples juſques dans les mouëlles, & pour troubler de plus en plus l'ordre des Finances, afin qu'on ne connuſt point la depredation qu'il en faiſoit. Or quoique le Roy le connuſt bien pour tel qu'il eſtoit, neantmoins parce qu'il auoit vne forte cabale auec les mignons & ſeruiteurs de defunt Henry III. qui faiſoient les zelez Catholiques, il fut contraint de le ſouffrir dans cette charge, en attendant que ſes affaires fuſſent en meilleur eſtat. Cependant pour reprimer ſa conuoitiſe inſatiable, il prit luy-meſme peu à peu la connoiſſance du maniement de ſes deniers, & y apporta tout doucement les ordres, tantoſt par vn moyen, puis par vn autre: de ſorte qu'il ſceut auec le temps le brider & le reduire en telle façon qu'il ne pouuoit plus

Le Roy eſt contraint de le ſouffrir en cette charge, mais il luy rogne les ongles.

1590. prendre que peu de choſe en comparaiſon de ce qu'il prenoit auparauant.

Il ſeroit ſuperflu de dire auec quelle netteté & auec quelle franchiſe ce bon Roy agiſſoit auec tout le monde. Auſſi voyons-nous » dans tout le cours de ſa vie, que ſes propres » ennemis auoient plus de confiance en ſa pa- » role ſeule, qu'ils n'en auoient aux écrits de » tous les autres. Il vſoit bien de prudence dans » ſa conduite, mais il n'vſa jamais ni de four- Sa bonne foy & franchiſe. » be, ni de fineſſe, ni d'artifice. Le prudent ne » marche jamais que par des voies droites & » vertueuſes; l'artificieux au contraire, par des » voies obliques & mauuaiſes; le prudent ne » peut eſtre que genereux & bon; au lieu que » l'artificieux ne peut eſtre que laſche, trom- » peur & meſchant. Or il eſt certain que toute » la vie de ce grand Roy n'a eſté que generoſi- » té, bonté, douceur & clemence, ayant vne » inclination merueilleuſe à obliger toutes ſor- » tes de perſonnes, au moins de careſſes, de bon » accueil & de douces paroles quand il n'en » auoit pas d'autres moyens. Il reconnoiſſoit » les moindres ſeruices quand il pouuoit; Il ſe » monſtroit facile & affable à tout le monde, » familier aux gens de guerre, pitoyable enuers » les peuples de la campagne, juſqu'à s'excuſer

enuers eux quand l'occaſion s'en preſentoit, « 1590.
des maux qu'ils ſouffroient, & proteſter qu'il « Sa bonté.
n'en eſtoit point la cauſe, qu'il deſiroit ar- «
demment la Paix que Ieſus Chriſt a tant re- «
commandée aux Chreſtiens, & que c'eſtoient «
ſes ennemis qui le forçoient de faire la guer- «
re, laquelle il deteſtoit comme la ſource de «
tous crimes & de toutes miſeres. Il paroiſſoit «
dans ſon viſage vne certaine gayeté, dans ſon «
diſcours vne viuacité & vne grace d'eſprit «
particuliere, dans toutes ſes actions vne reſo- «
lution & vne promptitude qui contentoient «
les plus difficiles, & animoient les plus froids. «
Bien qu'il fuſt encore Huguenot il parloit «
auec reſpect du Pape & des Eccleſiaſtiques; «
Il traitoit les Grands & les Gentilshommes «
comme ſes compagnons, & n'ayant pas aſſez «
dequoy leur donner, il les flatoit de la gloi- «
re d'eſtre le bras droit de l'Eſtat, & de luy «
ſouſtenir la Couronne ſur la teſte. Il ne ſça- « Il oublioit les injures, & n'auoit point de vengeance.
uoit ce que c'eſtoit que de vengeance, ſon «
grand cœur eſtoit ſans aucun fiel, il pardon- «
noit les injures, & meſme les oublioit facile- «
ment, pourueu qu'il reconnuſt que l'on s'en «
repentoit, & qu'on auoit diſpoſition à bien «
faire, ou du moins à ne plus faire de mal. «
C'eſt auec ces armes, plûtoſt qu'auec l'épée, «

1590. Cela luy reconquit son Royaume, plûtoſt que ſon épée.

» qu'il vainquit ſes plus cruels ennemis, qu'il
» força les cœurs les plus durs & les plus enue-
» nimez à l'aimer, & que des Ligueux les plus
» paſſionnez, il fit ſes plus fideles ſeruiteurs;
» eſtimant que c'eſtoit vn procedé conuenable
» à la grandeur & à la bonté d'vn Souuerain, de
» ne pas perdre ceux qu'on pouuoit acquerir,
» & de les retirer de la faute plûtoſt que de les
» abiſmer. Voilà donc comme il ſuiuoit des routes toutes contraires à celles que ſon Predeceſſeur auoit tenuës.

1591. Diuiſions & jalouſies dans le Parti de la Ligue, & dans celuy du Roy.

Depuis le depart du Duc de Parme, les deux Partis, celuy du Roy & celuy de la Ligue, demeurerent quelque temps dans vne aſſez grande foibleſſe, & tous deux furent également tourmentez par le mal des diuiſions & des jalouſies; auec cette difference neantmoins, que celles du Parti du Roy furent eſteintes par ſa bonne conduite, & que celles de la Ligue allerent toûjours en croiſſant.

Il y auoit vne furieuſe jalouſie entre le Duc de Nemours, & le Duc de Mayenne freres vterins. Elle n'eſtoit pas moindre entre le Duc de Mayenne, & le Duc de Lorraine; & plus grande de beaucoup entre le meſme & les Eſpagnols, qui luy ſuſcitoient mille trauerſes par le moyen des Seize. Car comme il

ne pouuoit les ſouffrir pour compagnons, ils ne pouuoient le ſouffrir pour maiſtre, & deſiroient ſur toutes choſes que la Ligue euſt vn autre Chef que luy. 1591.

Dans le Parti du Roy ſemblablement il y auoit trois, ou quatre factions. La premiere, celle des Huguenots rigides & opiniaſtres, qui ne vouloient point que le Roy parlaſt de ſe faire inſtruire, menaçoient de l'abandonner s'il y ſongeoit, & pour cet effet, l'obſeruoient ſans ceſſe, & trouuoient à dire à toutes ſes démarches. La ſeconde, celle des Catholiques, qui eſtoient zelez, ou qui feignoient de l'eſtre: ceux-là taſchoient de l'éloigner des Huguenots, & murmuroient lors qu'il leur vouloit donner des charges, ou des emplois, ou qu'il les entretenoit en particulier. La troiſiéme, celle des ſeruiteurs, & Courtiſans de Henry III. à qui l'humeur de noſtre Henry déplaiſoit, parce qu'il ne leur donnoit pas tout ce qu'ils vouloient, & qu'il ne ſe laiſſoit point mener à leur fantaiſie. Ceux-là eſtoient la pluſpart athées & libertins, & neantmoins communiquoient auec les Catholiques, & cauſoient beaucoup d'inquietude au Roy.

Dans le Parti du Roy trois factions, des Huguenots, des Catholiques, & des ſeruiteurs de Henry III.

De ces deux dernieres factions jointes enſem-

Des deux dernieres ſe forma le Tiers Parti.

1591. ble, il s'en forma vne qu'on nomma le Tiers Parti. Charles Cardinal de Bourbon, qu'on auoit appellé le Cardinal de Vendoſme, tandis que le vieux Cardinal de Bourbon viuoit, en eſtoit le Chef. Ce Prince vain & ambitieux s'imaginant que la Couronne luy ſeroit deferée ſi Henry IV. ſon couſin en eſtoit exclus, ſuſcita les Catholiques de preſſer ſa conuerſion, dans la croyance qu'il auoit que la conſcience de ce Roy, & ſes affaires n'y eſtant pas encore diſpoſées, il n'y pourroit pas entendre, & que par conſequent, il le feroit par ces ſourdes menées, paſſer pour vn Heretique opiniaſtre, & obligeroit les Catholiques à l'abandonner, puis à ſe tourner de ſon coſté. Cette faction fut la plus dangereuſe affaire que noſtre Henry eut jamais à démeſler; quoiqu'il fiſt ſemblant de la mépriſer, & qu'il nommaſt ceux qui en eſtoïent, *les Tiercelets*. Elle n'éclata point à maſque leué, & ne ſe ſepara point ouuertement de luy; mais pour cela meſme elle en eſtoit plus à craindre. Elle produiſit enfin ce bien, qu'il fut contraint de ſe faire inſtruire tout de bon, & de ſe conuertir.

Les Huguenots ſollicitent les Proteſtans d'enuoyer de

Quant aux Huguenots, comme ils virent qu'il preſtoit l'oreille aux Docteurs Catholiques, ils s'auiſerent, afin de l'enueloper de

telle ſorte qu'il ne leur pûſt échaper, qu'il faloit ſolliciter puiſſamment la Reine Elizabeth, & les Princes Proteſtans d'Allemagne, de luy enuoyer de grandes forces, par le moyen deſquelles ils croyoient le faire venir à bout de la Ligue, aprés quoy il n'auroit plus beſoin de ſe conuertir, & que cependant ils le tiendroient toûjours obſedé par ces troupes eſtrangeres. En effet Elizabeth, qui auoit vne extréme ardeur pour ſa Religion Proteſtante, s'intereſſa fort dans la cauſe de ce Roy, l'aſſiſta toûjours genereuſement, & ſollicita auec chaleur les Princes d'Allemagne d'y concourir auec elle. 1591. puiſſans ſecours à Henry IV. afin de l'empéchet de ſe faire Catholique.

Au meſme temps les Huguenots preſſoient à toute force qu'on leur donnaſt vn Edict pour l'exercice libre de leur Religion. Ils le pourſuiuirent ſi fortement, qu'il falut le leur accorder, & on l'enuoya au Parlement ſeant à Tours; mais on ne pût jamais obtenir qu'il le verifiaſt qu'auec ces mots, *par prouiſion ſeulement*, ſe monſtrant auſſi ennemi de cette fauſſe Religion, qu'il l'eſtoit des factions de la Ligue. Edict accordé aux Huguenots.

Durant ce temps le Pape Sixte V. mourut, laiſſant dans le treſor de l'Egliſe cinq millions d'or, qu'il auoit amaſſez. Il eſtoit fort dégoûté de la Ligue, & tendoit les bras tant qu'il Mort du Pape Sixte V.

1591. pouuoit à noſtre Henry pour le rappeller dans l'Egliſe, au lieu que la Ligue s'efforçoit de luy en fermer les portes, afin de l'exclurre de la Royauté. A Sixte ſucceda Vrbain VII. qui ne tint le Siege que treize jours. Et à cet Vrbain Gregoire XIV. lequel eſtant vehement, & Eſpagnol d'inclination, embraſſa auec ardeur le Parti de la Ligue, comme nous le verrons.

Election de Gregoire XIV.

Ie paſſe ſous ſilence les diuerſes entrepriſes, qui ſe faiſoient de part & d'autre. Les Pariſiens en manquerent vne ſur Saint Denis. Le Cheualier d'Aumale, l'vn de leurs Chefs, qu'on appelloit le Lion rampant de la Ligue, y fut tué au milieu de la ville, comme il s'en eſtoit preſque rendu le maiſtre. Le Roy de ſon coſté en tenta vne autre ſur Paris. On la nomma la Iournée des Farines, parce qu'il deuoit ſurprendre la ville, ſous pretexte d'vn conuoy de farines qu'on y amenoit; mais elle fut découuerte, & obligea le Duc de Mayenne ſur les vehementes crieries que firent les Seize, de receuoir quatre mille hommes de garniſon Eſpagnole; ce qui retarda de plus d'vn an la reduction de Paris.

Entrepriſe des Ligueux ſur S. Denis, où le Cheualier d'Aumale fut tué.

Entrepriſe du Roy ſur Paris, qu'on appella la Iournée des Farines.

Il eſt bon de ſçauoir que l'vn & l'autre Parti n'ayant pas de fonds, ne pouuoient pas tenir

nir continuellement leurs troupes ſur pied, & ne faiſoient, pour ainſi dire, la guerre que par interualles. Quand elles auoient eſté trois mois enſemble, elles ſe retiroient; puis ſe raſſembloient à quelque temps de là, & ſelon qu'elles eſtoient les plus fortes ou les plus foibles, elles faiſoient des entrepriſes. 1591.

Le Roy ayant ramaſſé les ſiennes aſſiegea la ville de Chartres, où la Bourdaiſiere commandoit. Il y auoit peu de gens de guerre dedans; le ſiege neantmoins fut long, difficile & meurtrier. Sa longueur donna ſujet au Tiers Parti de remuer quantité d'intrigues fort dangereuſes: Mais la priſe de cette place les reprima pour quelque temps. Il en rendit le Gouuernement à Chiuerni Chancelier de France, qui l'auoit eu auant que la Ligue s'en fuſt ſaiſie. Chartres aſſiegé, & pris par le Roy.

Aprés cela le Duc de Mayenne, qui ne ſe voyoit pas en trop bon eſtat, ſuiuant le conſeil du Duc de Parme, renoüa vne conference pour la Paix; qui s'eſtant ſeparée ſans rien faire, les Princes Lorrains & les principaux Chefs de la Ligue tinrent vne aſſemblée generale à Reims. Il y fut reſolu, qu'eſtant tous enſemble trop foibles pour reſiſter au Roy, & ayant manque d'argent, il faloit neceſſairement nouër auec l'Eſpagne plus fort qu'on

1591. n'auoit pas fait: Et pour cela ils dépeſcherent le Preſident Ianin vers Philippe Second. Ce Preſident eſtoit homme de forte ceruelle & bon François, qui trauailloit pour la Ligue & pour le Duc de Mayenne, mais qui vouloit ſauuer l'Eſtat en ſauuant la Religion; tellement qu'il taſchoit bien de ſe ſeruir des Eſpagnols, mais il ne vouloit point les ſeruir, ni procurer leur auancement. Il ne faut pourtant pas douter que comme il auoit ſes fins, ils n'euſſent auſſi les leurs, & qu'ils ne penſaſſent à ſe dédommager des frais qu'ils faiſoient pour la Ligue, ſur le Royaume de France.

Le Preſident Ianin va en Eſpagne de la part de la Ligue.

L'Eſpagnol a pour but de profiter du débris de la France.

L'Eſpagnol auoit pour aide & ſecond dans ſon deſſein le nouueau Pape Gregoire XIV. qui alloit encore plus viſte & auec plus de chaleur que luy. Car ſans auoir égard ni aux lettres, que Monſieur de Luxembourg, depuis Duc de Piney, luy écriuoit de la part des Princes & Seigneurs Catholiques, qui eſtoient dans le Parti du Roy, ni aux ſoûmiſſions & tres-humbles remonſtrances, que luy faiſoit le Marquis de Piſany, qui eſtoit à Rome deputé de leur part: il embraſſa fortement les intereſts de la Ligue; il entretint correſpondance auec les *Seize*, receuant des lettres d'eux & leur en écriuant; Et qui plus eſt, il

déploya prodigalement le treſor, que Sixte V. auoit amaſſé, pour leuer vne armée de douze mille hommes, qu'il enuoya au ſecours de la Ligue, & dont il donna le commandement au Comte Hercules Sfondrate ſon neueu, qu'il fit exprés Duc de Montemarcian pour l'autoriſer dauantage par ce nouueau titre. Il accompagna cette armée d'vn Monitoire, ou Bulle d'excommunication contre les Prelats, qui ſuiuoient le Roy, & l'enuoya par Marcellin Landriane ſon Nonce, auec quantité d'argent pour diſtribuer aux Seize de Paris, & aux Chefs des cabales dans les grandes Villes. 1591.

Gregoire XIV. enuoye vne armée à la Ligue:

Et vne Bulle d'excommunication contre les Prelats, qui ſuiuoient le Roy: & de l'argent aux Seize.

Le Parlement de Tours ayant eu auis de ce Monitoire, le fit lacerer par la main du Bourreau, & decerna priſe de corps contre le Nonce. Celuy de Paris au contraire caſſa cet Arreſt, comme eſtant donné, diſoit-il, par gens ſans pouuoir, & ordonna qu'on obeïſt au Sainct Pere & à ſon Nonce.

Aprés tout, ces Bulles ne produiſirent pas grand effet d'abord, & le Cardinal de Bourbon ſe tourmenta en vain pour faire ſoûleuer l'Aſſemblée du Clergé, qui ſe tenoit à Chartres, contre l'Arreſt de Tours. L'armée du Pape ne fit pas auſſi de grands exploits, & ſe

Tout cela ne fit pas grand mal.

1591. dissipa presque toute, auant que d'auoir rendu aucun seruice.

Il n'en alla pas de mesme du costé de nostre Henry. Il fut vtilement serui par le Vicomte de Turenne:

Il n'en arriua pas de mesme des troupes que le Roy auoit fait leuer en Allemagne par le Vicomte de Turenne. Elles seruirent beaucoup aux affaires du Roy, & luy donnerent de notables auantages. En recompense il honora ce Seigneur du baston de Mareschal de France, pour le rendre plus capable d'espouser Charlote de la Mark Ducheſſe de Bouïllon, & Dame Souueraine de Sedan, laquelle quoique Huguenote, auoit esté puissamment recherchée d'amitié & de force par le Duc de Lorraine, qui desiroit la marier à son fils aisné le Marquis du Pont. Le Roy fit ce mariage pour mettre vn homme en teste au Duc de Lorraine, qui aidoit à soustenir la Ligue. Dequoy le nouueau Mareschal s'acquita fort bien, ayant entre autres beaux exploits surpris Stenay la nuit precedente de ses nopces.

Et par le Duc de Lesdiguieres.

Le Roy auoit vn autre grand Capitaine en Dauphiné, c'estoit Lesdiguieres, qui contenoit ce païs là, ayant reduit la ville de Grenoble; Et qui luy sauua la Prouence, dont le Duc de Sauoye pensoit s'emparer, & démembrer cette piece de la Couronne. Ce Duc estant gendre de Philippe II. Roy d'Espagne, la

puiſſance de ſon beau-pere éleuoit ſon ambition & ſon courage, & luy faiſoit oublier l'affection & l'attachement que ſes Predeceſſeurs auoient preſque toûjours eu pour la France, juſqu'à ſe tenir fort honorez d'eſtre penſionnaires de nos Rois. Mais la conduite & la vaillance de Leſdiguieres firent échouër tous ſes hauts deſſeins, ſpecialement par les batailles d'Eſparon-de-Palieres, & de Pontcharra, où ce Duc receut autant de perte que de confuſion. 1591.

Il conçoit de la paſſion pour la belle Gabrielle.

Vers ce temps-là noſtre Henry conceut de la paſſion pour Gabrielle d'Eſtrées, qui eſtoit parfaitement belle & d'vne tres-noble Maiſon; Et cette paſſion alla ſi fort en augmentant, que tandis qu'elle veſcut elle tint la principale place dans ſon cœur, juſques-là qu'en ayant eu trois ou quatre enfans, il auoit quaſi reſolu de l'épouſer, quoiqu'il ne l'euſt ſceu faire qu'auec de grands embarras & des difficultez fort dangereuſes. Ayant pris la ville de Noyon, il en donna le Gouuernement au Comte d'Eſtrées pere de cette belle, & peu aprés encore la charge de Grand Maiſtre de l'Artillerie, qui auoit déja eſté tenuë par Iean d'Eſtrées l'an mil cinq cens cinquante.

Comme il ſe repoſoit vn peu aprés le ſiege

1591. de Noyon, il apprit l'éuaſion du Duc de Guiſe, qui aprés pluſieurs autres tentatiues, s'eſtoit ſauué en plein midi du Chaſteau de Tours, où il eſtoit en priſon depuis la mort de ſon pere. La nouuelle d'abord n'en toucha pas moins le Roy, qu'elle le ſurprit. Il redoutoit ce grand nom de Guiſe, qui luy auoit tant fait de peine. Il auoit peur que ce jeune Prince ne recueilliſt l'amour des peuples, que ſon pere auoit poſſedé à vn ſi haut poinct; & il regretoit d'auoir perdu vn gage, qui luy pouuoit ſeruir à beaucoup de choſes. Toutefois aprés qu'il y eut vn peu reſvé, il diminua ſes apprehenſions, & dit à ceux qui eſtoient autour de luy, qu'il auoit plus de ſujet de s'en réjouïr que de s'en mettre en peine, parce qu'il arriueroit, ou que le Duc de Guiſe ſe rangeroit auprés de luy, auquel cas il le traiteroit comme ſon parent, ou qu'il ſe jetteroit dans la Ligue, & qu'alors il ſeroit impoſſible que le Duc de Mayenne & luy puſſent demeurer long-temps enſemble ſans ſe brouïller, & deuenir ennemis.

Le Duc de Guiſe ſe ſauue de la priſon.

Raiſonnement bien judicieux de Henry IV. ſur l'éuaſion du Duc de Guiſe.

Ce prognoſtic fut tres-veritable. Le Duc de Mayenne ayant veû les réjouïſſances que toute la Ligue témoignoit de cette nouuelle, les feux de joye qu'en firent les grandes Villes, les actions de graces que le Pape en auoit ren-

duës à Dieu publiquement, & les eſperances que les Seize conceuoient de voir reſſuſciter en ce Prince, la protection & les qualitez de ſon pere, dont ils auoient eſté idolatres : Le Duc de Mayenne, dis-je, voyant tout cela fut frapé d'vne forte jalouſie ; & quoiqu'il luy enuoyaſt de l'argent, auec prieres qu'ils puſſent s'entreuoir, neantmoins il ne le comptoit pas comme vn nouueau renfort, mais comme vn nouueau ſujet d'inquietude & de faſcherie pour luy. 1591.

Le Duc de Mayenne deuient jaloux de ſon neueu.

En effet ce jeune Prince noüa auſſi-toſt vne grande liaiſon auec les Seize, & leur promit de prendre leur protection. Par ce moyen-là, & par l'appuy des Eſpagnols, ils s'enhardirent de telle ſorte, qu'ils reſolurent de perdre le Duc de Mayenne, ne ceſſant de décrier ſa conduite parmi les peuples. On aſſeure qu'il y en eut quelques-vns d'entre eux qui écriuirent vne lettre au Roy d'Eſpagne, par laquelle ils ſe jettoient entre ſes bras, & le ſupplioient, s'il ne vouloit regner ſur eux, de leur donner vn Roy de ſa race, ou de choiſir vn gendre pour ſa fille, qu'ils receuroient auec toute obeïſſance & fidelité. Ils s'auiſerent outre cela de dreſſer vn nouueau formulaire de ſerment pour la Ligue, qui excluoit les Princes

Les Seize s'appuyent du Duc de Guiſe, & veulent perdre le Duc de Mayenne.

Ils écriuent au Roy d'Eſpague.

1591. du Sang, afin d'obliger tous les ſuſpects, qui ne voudroient pas jurer vne choſe ſi contraire à leur ſentiment, de ſortir hors de la ville, & de leur abandonner leurs biens. Par cet artifice ils chaſſerent pluſieurs perſonnes, entre autres le Cardinal de Gondy Eueſque de Paris, qu'ils auoient pris en haine, parce qu'auec quelques Curez de la ville il trauailloit adroitement à diſpoſer les peuples en faueur du Roy.

Ils chaſſent le Cardinal de Gondy, & pluſieurs autres de Paris.

Il ne leur reſtoit qu'à ſe défaire du Parlement, qui les veilloit jour & nuict, & qui arreſtoit leurs entrepriſes. Ils auoient pourſuiui la condamnation d'vn nommé Brigard, parce qu'il auoit correſpondance auec les Royaliſtes; le Parlement l'ayant abſous, ils en furent ſi irritez, que les plus paſſionnez d'entre eux, de complot fait, & de leur autorité priuée, ayant fait prendre les armes à ceux de leur faction, allerent ſe ſaiſir des perſonnes du Preſident Briſſon, de Larcher, & de Tardif Conſeillers. Ils les menerent priſonniers au Chaſtelet, où aprés quelques formalitez, l'vn d'eux leur prononça la Sentence de mort; en execution de laquelle ils les firent pendre tous trois à la feneſtre de la chambre, puis le lendemain porter à la Greue, afin d'émouuoir le peuple

Par vn horrible attentat ils font pendre le Preſident Briſſon, & deux Conſeillers.

peuple en leur faueur. Mais la pluſpart eurent horreur d'vn ſi damnable attentat, & les plus zelez meſme de ce Parti-là demeurerent muets, ne ſçachant s'ils deuoient l'approuuer ou le blaſmer. 1591.

Il ſe trouua quelques-vns de ces Seize aſſez determinez pour vouloir paſſer plus auant. Ils diſoient qu'il faloit acheuer la tragedie, & ſe défaire du Duc de Mayenne s'il approchoit de Paris, il eſtoit pour lors à Laon; Qu'aprés cela ils pourroient s'aſſeurer de la Ville, élire vn Chef qui dépendiſt d'eux, rétablir le Conſeil des Quarante aboli par ce Duc, & demander l'vnion des grandes Villes. Et certes, il y a apparence qu'ayant la Baſtille dont Buſſy eſtoit Gouuerneur, le menu peuple, & la garniſon Eſpagnole pour eux, ils euſſent pû ſe rendre maiſtres de Paris, & aprés cela traiter tout à leur aiſe, ou auec le Roy, ou auec le Duc de Guiſe, ou auec les Eſpagnols; Mais ils manquerent de reſolution. Cependant le Duc de Mayenne ayant heſité deux jours s'il viendroit à Paris, parce qu'il craignoit qu'ils ne luy en fermaſſent les portes, s'y rendit auec quelques gens de guerre, & voyant que le Parlement n'oſoit entreprendre de faire le procés à ces gens-là, il ſe

Quelques-vns vouloient auſſi tuer le Duc de Mayenne, mais le cœur leur manqua.

Sur cela ce Duc vient à Paris, & en fait pendre quatre; ce qui abbat entierement la faction des Seize.

1591. resolut à les chastier luy-mesme, quelque chose qui en pûst arriuer; ainsi sans forme de procés dans son cabinet il en condamna neuf à mort. On n'en pût attraper que quatre, qu'il fit pendre dans le Louure; les cinq autres se sauuerent en Flandres. Le plus remarquable de ces cinq estoit Bussy le Clerc, qui auoit esté contraint de rendre la Bastille aux gens du Duc. On l'a veû traisner sa misere dans la ville de Bruxelles, & conseruer toûjours sa haine contre les François, jusqu'au dernier soûpir de sa vie, qui finit peu auant la derniere declaration de la guerre entre les deux Couronnes.

Il fait aussi quatre Presidens au Parlement.

Ce terrible coup ayant mis bas entierement la faction des Seize, le Duc fit quatre Presidens au Parlement, où il n'y en auoit plus; car Brisson estoit resté seul, les autres estant allez à Tours. Mais il monstra bien » qu'il entendoit mal ses interests, car à mon » auis il est impossible que le Parlement & la » Noblesse demeurent long-temps separez d'a- » uec le Roy; & la force d'vn Parti contraire à » la Royauté ne peut consister qu'en deux cho- » ses, ou au peuple, ou aux gens de guerre.

1592. Le Roy assiege Rouën, où Villars estoit Gouuerneur.

Lors que le Roy eut receu le secours d'Angleterre & celuy des Protestans d'Allemagne, il assiegea la ville de Rouën. Ce fut vn des

plus memorables ſieges de ce temps-là. Villars Gentilhomme Prouençal, qui en eſtoit Gouuerneur, y fit des actions merueilleuſes. Le Duc de Parme venoit à ſon ſecours, & auoit joint pour cela le Duc de Mayenne; Mais Villars, qui craignoit qu'ils ne vinſſent pas à temps, & meſme que le Duc de Mayenne ne luy oſtaſt ſon Gouuernement s'il entroit le plus fort dans ſa place, fit vn effort pour ſe ſecourir luy meſme, & par vne ſortie qu'on pouuoit quaſi nommer vne bataille, écarta les aſſiegeans bien loin de ſes murailles. Les Ducs voyans cela, & qu'il n'eſtoit plus preſſé, ſe retirerent, & Parme logea ſes troupes aux enuirons de Ruë en Ponthieu. Mais deux mois aprés, les viures manquans à Villars, & le courage des Bourgeois s'affoibliſſant, il fut contraint de leur écrire qu'ils ſe haſtaſſent de le venir deliurer. Les Ducs ſur vn auis ſi chaud raſſemblerent leurs troupes en vn jour, repaſſerent la Somme, & marchant ſans bagage firent plus de trente lieuës en quatre jours, quoiqu'il y euſt ſur leur chemin quatre riuieres à paſſer. 1592.

Grande & memorable ſortie.

La ville preſſée, le Duc de Parme vient au ſecours.

Eſtant arriuez à vne lieuë de Rouën, ils ſe mirent en bataille dans vne vallée à coſté de Dernetal. Le Roy qui eſtoit allé à Dieppe,

1592. trouuant à ſon retour ſon armée trop affoiblie & découragée pour reſiſter à ceux de dedans & de dehors, leua le ſiege à ſon grand regret, & les attendit à vne lieuë de là douze heures durant en bataille, puis ſe retira au Pont de l'Arche. On tient que s'ils l'euſſent pourſuiui, il euſt eu bien de la peine d'éuiter la bataille & de la perdre. Mais le Duc de Mayenne par jalouſie qu'il auoit du Duc de Parme, ou autrement, opiniaſtra qu'il faloit prendre Caudebec pour déboucher la Seine & auoir des viures pour Rouën. Il falut que le Duc de Parme ſe rendiſt à ſon auis. Ils prirent Caudebec en vingt-quatre heures : mais Parme y fut bleſſé au bras d'vne mouſquetade, & quelques jours aprés le Duc de Mayenne tomba malade, de ſorte que les deux Generaux eſtoient tout à la fois ſur la litiere.

Le Roy leue le ſiege, & ſe retire au Pont de l'Arche.

Le Duc de Parme prend Caudebec, y eſt bleſſé, & le Duc de Mayenne y tombe malade.

Cependant dans cinq ou ſix jours l'armée du Roy ſe groſſit de trois mille cheuaux, & de ſix mille fantaſſins accourus à ſon ſecours des Prouinces circonuoiſines ; En ſorte qu'il eſtoit plus fort que les ennemis d'enuiron cinq mille hommes. Alors la chance tourna. Il ſe met à les chercher, il les enferme prés d'Yuetot, & leur coupe les viures ; ſi bien qu'ils ſont contraints de déloger de nuict, &

L'armée du Roy groſſit, & il pourſuit les deux Ducs.

de se venir poster prés de Caudebec. Les deux Generaux estant encore au lict, & leurs troupes fort consternées, le Mareschal de Biron leur enleua vn quartier, & ensuite défit leur caualerie legere. L'infanterie du Roy se preparoit au mesme temps de donner sur l'infanterie Walonne, qui sans doute dans la frayeur où elle estoit, eust demandé quartier; mais Biron la rappella, de peur, disoit-il, qu'elle ne s'engageast entre deux quartiers des ennemis. On crut qu'il le faisoit ainsi pour ne pas acheuer vne guerre, où il auoit le principal commandement. En voici vne preuue assez grande. Vne autre fois le Baron de Biron son fils, qui depuis fut aussi Mareschal, luy ayant demandé cinq cens cheuaux & autant d'Arquebusiers en croupe, pour aller inuestir le Duc de Mayenne, qui estoit en beau debut; comme le pere eut veû en effet que cette entrepriſe estoit infaillible, il le regarda d'vn œil de colere, & luy dit en jurant: *Quoy donc, maraut, nous veux-tu enuoyer planter des choux à Biron?* On peut connoistre par là d'où vient que les guerres durent « si long-temps; c'est que les Chefs ont interest « de les prolonger, parce qu'ils y trouuent leur « auantage, tout de mesme que les gens de pra- « tique trouuent le leur à prolonger les procez. «

1592. Biron leur enleue vn quartier, mais ne veut pas les défaire entierement.

Il veut faire durer la guerre.

1592. Quelques jours aprés le Duc de Parme s'eſtant leué, repaſſa dans ſon eſprit toutes les inuentions & tous les ſtratagemes, qu'il auoit appris par vn long vſage, & par vne profonde meditation, pour ſe tirer d'vn ſi mauuais pas. Il ne trouua point d'autre iſſuë que de paſſer la riuiere, & de ſe retirer vers Paris en diligence. Il fit baſtir pour cet effet deux forts vis à vis l'vn de l'autre ſur les deux bords de la Seine, auec des redoutes, qui commandoient ſur l'eau, & de grands dehors, qui s'auançoient vers l'armée du Roy. A la faueur de ces forts, il paſſa durant vne nuict obſcure bagage, caualerie, infanterie & artillerie, ſur des pontons, & ſur des bateaux couuerts de planches, qu'il fit deſcendre de Rouën, ſans que le Roy, qui en effet s'en apperceut trop tard, pût l'en empeſcher. Lors qu'il eut paſſé, il prit ſa marche par les plaines de Neufbourg, & fit telle diligence qu'il arriua au Pont de Charenton en quatre jours, n'ayant ſceu dormir de bon ſomme, ainſi qu'il l'auoüa depuis, qu'il ne fuſt dans la Brie.

Merueilleuſe retraite du Duc de Parme, ſans que le Roy la puiſſe empécher.

Aprés cela il ramena ſes troupes aux Païs-Bas, eſtant tout couuert de gloire, d'auoir pour la ſeconde fois fait leuer le ſiege à vn grand Roy, lors qu'il y auoit le moins d'ap-

parence, & d'auoir à ſa veuë, trompant ſa vi- 1592.
gilance & ſes ſoins, paſſé vne grande riuiere, ou plûtoſt vn bras de mer, ſans qu'on le pûſt attaquer.

Le Roy admiroit cette action.

Cette action eſtoit ſi belle, que le Roy ne pouuoit s'empeſcher de l'admirer, & l'eſtimoit plus glorieuſe que le gain de deux batailles, reconnoiſſant que le chef-d'œuure d'vn grand « Capitaine, n'eſt pas tant de combattre & de « vaincre, comme de faire ce qu'il a entrepris, « ſans hazarder le combat. «

Il ne faut pas oublier que la premiere fois que le Duc de Parme s'auança pour le ſecours de Rouën, le Roy alla au deuant de luy auec vne partie de ſon armée juſqu'à Aumale, tant pour l'empeſcher de paſſer le petit ruiſſeau qui y eſt, que pour le reconnoiſtre; & qu'auec quatre ou cinq cens Carabins ſeulement, il arreſta long-temps ſur cu toute l'armée ennemie par deux ou trois charges tres-vigoureuſes. Le Duc de Parme ne croyoit point que le Roy y fuſt, ne jugeant pas qu'il duſt hazarder ſa perſonne dans vn ſi dangereux poſte, & auec ſi peu de troupes. Mais lors qu'il ſceut qu'il y eſtoit luy-meſme, il fit donner par tous ſes Carabins, ſouſtenus de ſa caualerie legere. Le Roy voyant les ſiens ſi

1592. Belle & perilleuſe action du Roy à Aumale, où il ſauue ſon arrieregarde.

preſſez qu'ils ne pouuoient plus reſiſter, fit deux vigoureuſes charges, pendant leſquelles on tira la plus grande partie du bagage hors du Bourg. Mais tout le gros de la caualerie du Duc ſuruenant, le Roy y perdit beaucoup de ſon monde, & luy-meſme courut grand riſque d'y eſtre tué, ou fait priſonnier. Dieu permit qu'il n'y fut que bleſſé d'vn coup de piſtolet dans les reins, lequel euſt eſté mortel ſi la bale euſt eu plus de force, mais elle ne perça que les habits & la chemiſe, & effleura ſeulement la peau. Sa valeur & ſa bonne fortune contribuerent toutes deux également à le tirer d'vn ſi mauuais pas, & à mettre en ſuite de cet échec, ſa perſonne, & ce qui luy reſtoit de troupes en ſeureté.

Le Duc de Parme admira cette action, mais loüa dauantage le courage que noſtre Henry y auoit témoigné, que ſa prudence ; Car comme il luy eut enuoyé demander ce qui luy ſembloit de cette retraite, il répondit : *Qu'en effet elle eſtoit fort belle ; mais que pour luy, il ne ſe mettoit jamais en lieu d'où il fuſt contraint de ſe retirer.* C'eſtoit tacitement » luy dire, qu'vn Prince, & vn General doiuent » mieux ſe ménager. Auſſi tous ſes bons ſeruiteurs vinrent dés le ſoir meſme le ſupplier de vouloir

Graue réponſe du Duc de Parme ſur l'action du Roy.

vouloir épargner ſa perſonne, d'où dépendoit le ſalut de la France ; Et la Reine d'Angleterre ſa plus fidelle amie, le pria par lettres de ſe vouloir conſeruer, & de demeurer au moins dans les termes d'vn grand Capitaine, qui ne doit aller aux coups que dans la derniere extremité. 1592.

Aprés la leuée du ſiege de Rouën, la plus grande partie de l'armée du Roy paſſa en Champagne à la pourſuite du Duc de Parme, & mit le ſiege deuant la ville d'Eſpernay, & la prit. Le Mareſchal de Biron y fut tué d'vn coup de fauconneau, qui luy emporta la teſte, en reconnoiſſant la place. Son fils aiſné, qu'on nommoit le Baron de Biron, auſſi grand Capitaine que le pere, & fort cheri du Roy, fut peu aprés honoré de la meſme charge de Mareſchal de France ; mais il perdit la teſte, comme nous verrons, vn peu moins glorieuſement que ſon pere.

Biron pere tué à Eſpernay.

1593.

Le Duc de Mayenne, & le Duc de Parme s'eſtant ſeparez mal ſatisfaits l'vn de l'autre, il ne fut pas mal-aiſé de renouër les Conferences entre le premier, & les Royaliſtes. Toutefois la choſe n'eſtoit pas encore meure. Il y fut ſeulement jetté des ſemences, qui porteront leur fruit à quelque temps d'icy. Car

Conferences renoüées.

Le Roy promet de ſe faire inſtruire dans ſix

1593. le Roy consentit qu'il se feroit instruire dans six mois par des moyens qui ne fissent point de tort à sa dignité, & à sa conscience. Il permit aussi aux Seigneurs Catholiques de son Parti, de deputer vers le Pape pour luy faire entendre le deuoir auquel il se mettoit, & pour le supplier d'y apporter son autorité ; Et que cependant on traiteroit toûjours la Paix.

mois, & permet de deputer vers le Pape.

Le Duc de Mayenne & les siens demandoient des conditions si auantageuses, qu'elles faisoient mal au cœur; Et à dire le vray, bien des choses dans cette conjoncture faisoient de l'embarras à nostre Henry. Celle qui luy causoit le plus de peine, estoit que le Duc de Mayenne viuement pressé par les instances du Pape, & du Roy d'Espagne, par les remonstrances des grandes Villes qui suiuoient son Parti, & mesme par la necessité de ses affaires, auoit conuoqué les Estats Generaux à Paris, afin de proceder à la nomination d'vn Roy.

Le Duc de Mayenne conuoque les Estats à Paris pour élire vn Roy.

Or cette nomination eust esté la ruine indubitable de la France, & peut-estre l'entiere expulsion de nostre Henry. Car il y a bien de l'apparence que tous les Potentats Catholiques de la Chrestienté eussent reconnu le Roy que les Estats eussent éleu: Que le Clergé en eust

L'élection d'vn Roy eust esté la ruine de Henry IV. & de la France.

fait autant: & que la Nobleſſe & le Peuple, qui ne ſuiuoient Henry IV. que parce qu'il auoit le titre de Roy, n'euſſent peut-eſtre pas fait conſcience de le quiter pour vn autre, à qui les Eſtats l'euſſent deferé. 1593.

Afin donc d'empeſcher ce coup mortel, il s'auiſa ſagement de faire propoſer vne conference des Seigneurs de ſon Parti auec ces pretendus Eſtats. Le Duc de Mayenne fut tres-aiſe de cet expedient, parce qu'il voyoit bien que le Roy d'Eſpagne deſiroit que celuy qui ſeroit éleu, épouſaſt ſa fille Iſabelle-Claire-Eugenie, & qu'ainſi cette élection ne le pouuoit regarder, puiſqu'il eſtoit marié, & qu'il auoit des enfans. Mais auſſi de peur qu'on ne s'accoûtumaſt à reconnoiſtre le Roy Henry IV. il ſuſcita ſouſmain quelques Docteurs à dire que cette conference auec vn Heretique eſtoit illicite; Et en vertu de cet auis il fit en ſorte que les Eſtats arreſterent qu'on ne confereroit point auec luy, ni directement, ni indirectement, touchant ſon eſtabliſſement, ni touchant la doctrine de la Foy; mais que l'on pouuoit conferer auec les Catholiques tenant ſon Parti, pour le bien de la Religion, & le repos public.

Expedient que trouue le Roy pour empécher cette élection.

Le Legat connoiſſant bien où cela abouti-

1593. roit, fit tout ſon pouuoir pour empeſcher l'effet de cette deliberation des Eſtats, mais à la fin il fut contraint d'y donner les mains. La Conference fut donc noüée, & les Deputez de part & d'autre s'aſſemblerent au bourg de Surene prés Paris.

Conference de Surene.

Les Eſtats eſtoient aſſemblez dés le mois de Ianuier de cette année mil cinq cens quatre-vingts treize, & ſe tenoient dans la ſale haute du Louure. Il y auoit peu de Nobleſſe, grand nombre de Prelats, & aſſez bonne quantité de Deputez du Tiers eſtat, mais la pluſpart creatures du Duc de Mayenne, ou payez par le Roy d'Eſpagne. Ce Prince deſirant à quelque prix que ce fuſt auoir la Couronne pour ſa fille, auoit deſtiné d'enuoyer vne puiſſante armée en France, qui haſtaſt la reſolution des Eſtats : Mais heureuſement pour le Roy, l'incomparable Duc de Parme eſtoit mort, & l'Eſpagnol n'auoit point aux Païs-Bas de Capitaines, qui fuſſent capables de grandes choſes. Le Comte de Mansfeld auoit ordre d'amener ſes troupes; le Duc de Mayenne alla au deuant; elles reprirent Noyon, mais ce fut tout. Aprés cela elles ſe débanderent, & deuinrent ſi foibles, que n'oſant paſſer plus outre, elles s'en retournerent

Eſtats de la Ligue aſſemblez à Paris.

Mansfeld vient auec l'armée Eſpagnole, prend Noyon, puis ſon armée ſe diſſipe.

en Flandres, où le Prince Maurice de Naſſau leur donnoit bien de l'occupation. 1593.

Pendant le ſiege de Noyon le jeune Biron, à qui le Roy venoit de donner la charge d'Admiral, cedée par le Duc d'Eſpernon, en échange du Gouuernement de Prouence, auoit aſſiegé Selles en Berry, pour oſter cette épine du pied à la ville Tours. Le Roy voyant que cette bicoque le retenoit trop long-temps, l'auoit rappellé pour aller au ſecours de Noyon, & pourtant il n'oſa l'entreprendre. Ces petites diſgraces enflerent merueilleuſement le cœur de ſes ennemis, refroidirent ſes ſeruiteurs, & enhardirent les brouïllons. Le Tiers Parti, qui s'eſtoit tenu couuert, commença à ſe mouuoir, & meſme le bruit couroit qu'il y auoit des Catholiques, qui auoient conſpiré de ſe ſaiſir de la perſonne du Roy dans Mantes ſous couleur de l'arracher d'entre les bras des Huguenots, & qu'ils deuoient le mener à la Meſſe malgré qu'il en euſt. Il en fut ſi fort effrayé, ou feignit de l'eſtre, qu'il ſortit aux champs pour ramaſſer ſes veritables amis, & fit venir les troupes Angloiſes loger dans le faux-bourg de Limay.

Biron leue le ſiege de Selles pour ſecourir Noyon, & n'oſe l'entreprendre.

Cela enfle le cœur des ennemis du Roy.

Conſpiration pour l'enleuer.

Au meſme temps le Duc de Feria Ambaſſadeur du Roy d'Eſpagne vers les Eſtats Ge-

1593. neraux, arriua à Paris. Il leur presenta vne lettre fort ciuile de la part de son Maistre, & leur fit vne belle harangue, par laquelle il les exhortoit à nommer promptement vn Roy, & leur offroit toute assistance d'hommes, & d'argent. En effet le Roy d'Espagne souhaitoit passionnément qu'on en nommast vn, parce, comme nous auons dit, qu'il luy vouloit donner en mariage sa fille Isabelle qu'il aimoit vniquement.

Le Duc de Feria apporte vne lettre aux Estats de la part du Roy d'Espagne.

Il estoit donc temps que nostre Henry se determinast à dire hautement qu'il vouloit perseuerer dans sa Religion sans vaciller, auquel cas il faloit se resoudre à vne guerre, dont peut-estre il n'eust jamais veû la fin; ou qu'il se reduisist au sein de l'Eglise Catholique.

Il estoit temps que le Roy se conuertist.

Les Ligueux Espagnolisez apprehendoient sur tout ce changement, qui leur eust osté tout pretexte: les bons Catholiques le souhaitoient ardemment, ils auoient peur seulement que sa conuersion ne fust feinte: les Huguenots rigides s'efforçoient de l'en détourner, jusqu'à le menacer des jugemens de Dieu, s'il abandonnoit, disoient-ils, le Parti de la verité Euangelique. Mais tous les Politiques de l'vne & l'autre Religion luy conseil-

loient de ne plus differer. Ils luy disoient que de tous les canons, le canon de la Messe estoit le meilleur pour reduire les Villes de son Royaume ; ils le supplioient de s'en vouloir seruir ; & à leurs prieres ils ajoustoient des menaces de l'abandonner, & de se retirer chez eux, pource qu'ils estoient ennuyez de se consumer à son seruice, pour le caprice & l'opiniastreté de quelques Ministres Predicans, qui l'empeschoient d'embrasser la religion de ses Predecesseurs. 1593.

Enfin Dieu le touche, & il se veut conuertir.

Outre ces motifs humains, Dieu qui ne manque jamais à ceux qui le recherchent auec soûmission, luy éclaira l'entendement par ses saintes lumieres, & le rendit capable de receuoir les instructions salutaires des Prelats Catholiques. Cette resolution prise, il en donna incontinent auis aux Deputez de la Ligue dans la conference de Surene. On peut penser quel fut leur estonnement, & combien le Duc de Mayenne fut surpris; car ils ne s'attendoient point du tout à cette nouuelle.

Les Espagnols, & le Legat pressent les Estats d'élire vn Roy.

Les Espagnols & le Legat ayant eu le vent qu'il s'alloit conuertir, presserent plus fort les Estats d'élire vn Roy ; Et voyant que les François n'en vouloient point qui ne fust de leur

1593. nation, ils propoſerent que leur Roy nommeroit vn Prince François, lequel regneroit ſolidairement & par indiuis auec l'Infante Iſabelle.

Grand Arreſt du Parlement de Paris pour la Loy Salique.

Quand le Parlement eut appris cela, & que les Eſtats ne s'éloignoient pas de cette propoſition, ce grand Corps, quoique captif & eſtropié, ſe ſouuenant de ſon ancienne vigueur, ordonna que remonſtrances ſeroient faites au Duc de Mayenne, à ce qu'il maintinſt les Loix fondamentales de l'Eſtat, & qu'il empeſchaſt que la Couronne, dont on luy auoit commis la Lieutenance, ne fuſt transferée aux Eſtrangers. De plus il declaroit nuls tous les Traitez faits & à faire, qui ſeroient contraires à la Loy de l'Eſtat.

Témoignage auantageux de Villeroy en faueur du Parlement.

On ſoupçonna que cet Arreſt s'eſtoit donné par colluſion auec le Duc de Mayenne; Mais Villeroy le plus grand homme d'Eſtat de ce regne-là, rend ce témoignage au Parlement, qu'il prit ce conſeil de luy-meſme, *N'ayant point d'autres motifs que ceux de l'honneur & du deuoir, comme gens qui aimoient mieux perdre la vie que de manquer à l'vn & à l'autre, en conniuant au renuerſement des Loix du Royaume, dont par leur inſtitution ils ſont Protecteurs, & obligez de les maintenir par le ſerment qu'ils font à leur reception.* Ces paroles

paroles ſont tout-à-fait memorables. 1593.

La vigueur de cet Arreſt fit reprendre cœur à ce qu'il y auoit de bons François à Paris & dans les Eſtats ; Et au meſme temps la priſe de Dreux que l'armée du Roy força, cauſa grand eſtonnement aux plus paſſionnez Ligueux. Neantmoins les Eſpagnols ne ceſſerent point de pourſuiure leur deſſein. Le Duc de Mayenne penſant les arreſter leur fit des demandes exceſſiues auant qu'on procedaſt à l'élection d'vn Roy ; Mais afin de le faire venir à leur poinct, ils luy accorderent tout ; Et enfin ils declarerent que leur Roy nommoit aux Eſtats le Duc de Guiſe, auquel il donneroit ſa fille en mariage, & toutes les forces qu'il faudroit pour luy aſſeurer la Couronne, s'ils trouuoient à propos de luy donner leurs ſuffrages & de l'élire.

Le Roy prend Dreux.

Les Eſpagnols propoſerent aux Eſtats d'élire Roy le Duc de Guiſe auec leur Infante.

Iamais homme ne fut plus eſtonné que le Duc de Mayenne, quand il vid qu'il ſeroit contraint d'obeïr à ſon neueu, & que ſon autorité s'en alloit finir. Sa femme encore plus impatiente que luy ne pût s'empeſcher de faire paroiſtre ſon dépit & ſa jalouſie, & plûtoſt que de ſouffrir qu'on deferaſt la Couronne à ce jeune Prince, elle conſeilloit à ſon mari de faire la Paix auec le Roy à quelque

Le Duc de Mayenne en enrage, & ſa femme encore plus.

1593. prix que ce fuſt. Il eſtoit en effet reſolu de tout faire plûtoſt que d'éleuer ſon neueu au deſſus de luy. C'eſt pourquoy il employa toutes ſortes de moyens pour l'empeſcher ; Et pour cet effet il conclut vne tréue auec le Roy, nonobſtant les oppoſitions du Legat & des Eſpagnols.

Il fait tréue auec le Roy.

Le Roy vient à Saint Denis, ſe fait inſtruire.

En ſuite de cette tréue le Roy vint à Saint Denis, où ſe rendirent pluſieurs Prelats & Docteurs, par le ſoin deſquels il s'eſtoit fait inſtruire. Vn Hiſtorien rapporte que le Roy faiſant faire deuant luy vne conference entre des Docteurs de l'vne & de l'autre Egliſe, & voyant qu'vn Miniſtre tomboit d'accord qu'on ſe pouuoit ſauuer dans la Religion des Catholiques, ſa Majeſté prit la parole, & dit à ce Miniſtre : *Quoy ? tombez-vous d'accord qu'on puiſſe ſe ſauuer dans la Religion de ces Meſſieurs-là ?* Le Miniſtre répondant qu'il n'en doutoit pas, pourueu qu'on y veſcuſt bien : le Roy repartit tres-judicieuſement : *La prudence veut donc que je ſois de leur Religion & non pas de la voſtre, parce qu'eſtant de la leur je me ſauue ſelon eux & ſelon vous, & eſtant de la voſtre, je me ſauue bien ſelon vous, mais non pas ſelon eux. Or la prudence veut que je ſuiue le plus aſſeuré.* Ainſi aprés de longues inſtru-

Son argument tres-ſubtil contre les Miniſtres.

ctions, dans leſquelles il voulut amplement eſtre éclairci de tous ſes doutes, il abjura ſon erreur, fit profeſſion de la Foy Catholique, & receut l'abſolution dans l'Egliſe Abbatiale de S. Denys au mois de Iuillet, par le miniſtere de Renaud de Beaune Archeueſque de Bourges. 1593. Il abjure ſon erreur, & ſe fait Catholique.

Dés le jour meſme on vid toute la campagne depuis Paris juſqu'à Pontoiſe éclairée de feux de joye, & grand nombre de Pariſiens, qui eſtant accourus à Saint Denys pour voir cette ceremonie, remporterent à Paris vne entiere ſatisfaction, & remplirent toute la ville d'eſtime & d'affection pour le Roy; tellement qu'on ne l'y appella plus le Bearnois, comme auparauant, mais abſolument le Roy.

Les Eſtats de Paris ne ſubſiſterent pas longtemps aprés cela. Le Duc de Mayenne congedia les Deputez, qui s'en retournerent la pluſpart mal ſatisfaits dans leurs Prouinces; & où ils ne ſeruirent pas peu à les diſpoſer à ſe reduire ſous l'obeïſſance de leur legitime Souuerain. Le Duc de Mayenne congedie les Eſtats.

Il ne reſtoit plus aucun pretexte à la Ligue, ſinon que le Roy n'auoit pas l'abſolution du Saint Pere, & qu'ainſi il n'eſtoit point encore dans le giron de l'Egliſe, & qu'ils ne le pouuoient reconnoiſtre qu'il n'y fuſt entré par

1593. la grande porte. Il auoit enuoyé le Duc de Neuers à Rome, pour negocier cette affaire auprés du Pape, qui eſtoit fort en colere de ce que les Prelats de France auoient entrepris de l'abſoudre, quoiqu'ils ne l'euſſent abſous que par prouiſion, *ad cautelam*, ſeulement. Car il diſoit que luy ſeul auoit droit de rehabiliter les relaps, comme ayant le ſouuerain pouuoir de lier & de délier. Voilà pourquoy il ſe rendit ſi difficile, & ne pût eſtre fléchi, que lors qu'il vid que le Parti de la Ligue eſtoit tout-à-fait à bas.

Le Roy enuoye le Duc de Neuers à Rome pour auoir l'abſolution du Pape.

Le Pape ſe monſtra fort difficile.

1594. Or depuis que la vie & les actions du Roy eurent fait voir que ſa conuerſion eſtoit ſans feinte: la Ligue n'ayant plus de valable pretexte fut ſapée, pour ainſi dire, par les fondemens; ſi bien qu'auant la fin de l'année elle tomba par terre, & ne luy reſta qu'vn fort petit nombre de places dans les extrémitez du Royaume, les autres Chefs n'ayant pas voulu courir juſqu'au bout la fortune du Duc de Mayenne. Ce Prince eſtoit fort irreſolu, & ne ſçauoit ce qu'il deuoit faire, tant à cauſe de ſa lenteur naturelle, que pour le regret qu'il auoit de renoncer à l'autorité ſouueraine, qu'il auoit entre les mains, & pour la crainte auſſi de ne pouuoir trouuer de ſeureté auprés du Roy.

La Ligue tombe par terre en moins d'vn an.

Cependant Vitry desirant estre le premier à rentrer sous l'obeïssance, comme il auoit esté le premier à s'en separer, ramena la ville de Meaux; & le Comte de Carces celle d'Aix en Prouence. Lion s'y remit de luy-mesme, dont le Duc de Mayenne fut cause en partie, pour auoir voulu se rendre maistre de cette ville, & l'arracher au Duc de Nemours son frere vterin, qui pensoit se bastir vne petite Souueraineté en ce païs-là. Afin de venir à bout de son dessein, il auoit par de secretes menées fait soûleuer les Bourgeois contre ce jeune Prince, tellement qu'ils s'estoient saisis de sa personne, & l'auoient mis prisonnier au Chasteau de Pierre-Encise. Mais il se trouua qu'il auoit en cela plus trauaillé pour le Roy, que pour luy-mesme; parce que les Bourgeois, qui auoient arresté le Duc de Nemours, craignant que les freres ne s'accordassent entre eux à leur prejudice, traiterent secretement auec le Colonel Alfonse d'Ornane Lieutenant General pour le Roy dans le Dauphiné, & s'estant barricadez prirent l'écharpe blanche, & crierent *viue le Roy*. La Chastre semblablement se remit dans le deuoir auec les villes d'Orleans, & de Bourges. La reduction de Paris arriua le vingt-deuxiéme de Mars: le Parlement, le

1594.

Meaux, Aix, Lion, Orleans, & Bourges se rendent au Roy.

Reduction de Paris.

1594. Preuoſt des Marchands, & les Eſcheuins ayant diſpoſé cette grande Ville, y receurent le Roy, malgré les vains efforts de quelque reſte de la faction des Seize. Le Duc de Mayenne eſtoit allé en Picardie; & Briſſac, à qui il auoit confié le Gouuernement de Paris depuis quelques mois, l'ayant oſté au Comte de Belin, luy manqua de foy, croyant qu'il la deuoit plûtoſt au Roy qu'à luy.

Le Roy eſt ſacré à Chartres.

Le Roy vn peu auparauant s'eſtoit fait ſacrer à Chartres, auec l'ampoulle de Saint Martin de Tours. La ville de Reims eſtoit encore entre les mains de la Ligue, & il ne vouloit pas differer dauantage ſon Sacre, parce qu'il connoiſſoit que cette ceremonie eſtoit abſolument neceſſaire pour luy concilier l'affection & le reſpect des peuples.

Ce fut preſque vn miracle comme il pût ſe rendre maiſtre de Paris.

Ce fut preſque vn miracle comment y ayant quatre ou cinq mille Eſpagnols de garniſon dans Paris, & dix ou douze mille factieux reſtans de la cabale des Seize, qui tous haïſſoient cruellement le Roy; il put neantmoins s'en rendre le maiſtre ſans coup ferir, & ſans répandre de ſang, ſinon de cinq ou ſix mutins, qui ſortirent dans les ruës pour crier aux armes. Ses troupes s'eſtant ſaiſies par intelligence des portes, remparts & places pu-

bliques, il entra triomphant dans la ville par la Porte Neuue, par où Henry III. s'eſtoit malheureuſement enfuy ſix ans auparauant, & alla droit à Noſtre-Dame entendre la Meſſe, & faire chanter le *Te Deum*. Puis de là il reuint au Louure, où il trouua ſes Officiers, & ſon diſner preſt, comme s'il y euſt toûjours demeuré. 1594.

L'apreſdinée il donna à la garniſon Eſpagnole vn ſauf-conduit, & bonne eſcorte pour la conduire juſqu'à l'arbre de Guiſe en toute ſeureté. Ceux qui l'auoient introduit dans la ville l'auoient ainſi deſiré. Cette garniſon ſortit ſur les trois heures du meſme jour de ſon entrée, auec vingt ou trente des plus obſtinez Ligueux, qui aimerent mieux ſuiure les étrangers, que d'obeïr à leur Prince naturel. Il les voulut voir ſortir, & les regarda paſſer d'vne feneſtre d'audeſſus de la porte Saint Denys. Ils le ſaluoient tous le chapeau fort bas, & auec vne profonde inclination; Il rendit le ſalut à tous les Chefs auec grande courtoiſie, ajouſtant ces paroles: *Recommandez-moy bien à voſtre maiſtre, allez vous-en à la bonne heure, mais n'y reuenez plus.*

Il void ſortir la garniſon Eſpagnole, & ce qu'il luy dit.

Le meſme jour qu'il entra dans Paris, le Cardinal de Pelleué Archeueſque de Sens, Ligueux paſſionné, expira dans ſon hoſtel de Sens.

1594. Le Cardinal de Plaiſance Legat du Pape eut ſauf-conduit pour ſe retirer, mais il mourut par les chemins. Briſſac pour recompenſe eut le baſton de Mareſchal, & vne place de Conſeiller honoraire au Parlement, faueur qui eſtoit tres-rare en ce temps-là, & qui le deuroit toûjours eſtre. D'O fut remis dans le Gouuernement de Paris, qu'il auoit eu ſous Henry III. mais il n'en jouït pas long-temps, eſtant mort peu aprés. La partie du Parlement, qui eſtoit à Tours, fut rappellée, celle qui eſtoit à Paris rehabilitée, (car elle auoit eſté interdite) & toutes deux reünies pour ſeruir conjointement le Roy.

La partie du Parlement, qui eſtoit à Tours, eſt rappellée à Paris.

Dés le midi du jour que noſtre Henry fut receu à Paris, la ville fut entierement paiſible, les Bourgeois ſe familiariſerent dans vn moment auec les ſoldats, les Artiſans trauaillerent dans leurs boutiques; En vn mot le calme fut ſi profond, que rien ne l'interrompit que le carillon des cloches, les feux de joye, & les danſes qui ſe firent par toutes les ruës juſques à minuit. Il eſt certain que ce qui cauſa cette joye & cette merueilleuſe tranquillité, fut la grande opinion que le peuple auoit conceuë de la genereuſe bonté de ce Prince, & les ordres qu'il donna pour contenir ſes gens de guerre.

La ville eſt en joye, & tout à-fait paiſible.

On

On remarque deux actions qu'il fit le jour meſme qu'il entra dans Paris, qui ſont d'vne bonté, d'vne juſtice, & d'vne politique admirable. 1594. Deux belles actions du Roy.

La premiere eſt, qu'il ſouffrit que le bagage de la Nouë, l'vn de ſes principaux Chefs, entrant dans Paris, fuſt arreſté par des Sergens pour des debtes que ſon pere auoit contractées pour ſon ſeruice; Et quand la Nouë alla ſe plaindre à luy de cette inſolence, il luy répondit publiquement: *La Nouë, il faut payer ſes debtes, je paye bien les miennes.* Mais aprés cela il le tira à part, & luy donna de ſes « pierreries pour engager aux creanciers, au « lieu du bagage qu'ils luy auoient ſaiſi. Fut-il « jamais vne plus merueilleuſe bonté, & vne plus exacte juſtice? L'vne de juſtice.

La ſeconde eſt, que dés le ſoir meſme il joüa aux cartes auec la Ducheſſe de Montpenſier, qui eſtoit de la Maiſon de Guiſe, & la plus forte Ligueuſe qu'il y euſt dans le Parti. Peut-on rien voir de plus politique? L'autre de politique.

Depuis cette reduction de Paris, les autres villes, & leurs Gouuerneurs ſe haſterent auſſi de conclure leurs Traitez. Villars fit le ſien pour Rouën, moyennant le Gouuernement en chef de cette ville & Bailliage, & de ce- Reduction de Rouën, d'Abbeuille, de Troyes, de Sens, &c.

1594. luy du païs de Caux, auec la charge d'Admiral, qu'il falut tirer des mains de Biron pour celle de Mareſchal de France, douze cens mille liures d'argent, & ſoixante mille liures de penſion. Au meſme temps, ou peu aprés, Montreuïl & Abbeuille en Picardie, Troyes en Champagne, Sens, Riom en Auuergne, Agen, Marmande & Villeneuue d'Agenois ſe mirent dans l'obeïſſance, & leurs Gouuerneurs eurent du Roy ſans conteſtation tout ce qu'ils luy demanderent. La ville de Poictiers, & le païs d'alentour traita auſſi par le moyen de ſes principaux Magiſtrats, & le Marquis d'Elbeuf qui en eſtoit Gouuerneur pour la Ligue, voyant qu'il ne pouuoit pas empeſcher cette reuolution s'y laiſſa entraiſner, & compoſa auec le Roy, qui luy laiſſa le Gouuernement de la Prouince.

D'Agen, de Marmande.

De Poictiers, & du Marquis d'Elbeuf.

La Cappelle priſe par Mansfeld.

Cependant le Comte de Mansfeld entra dans la Picardie, pour eſſayer de ſouſtenir la Ligue, qui s'abaiſſoit fort, & prit la Cappelle. Le Roy en reuanche mit le ſiege deuant Laon, & le prit par capitulation, nonobſtant tous les efforts que fit le Duc de Mayenne pour le ſecourir.

Laon pris par le Roy en meſme temps.

Balagny ſe remet dans le Parti du Roy auec la ville de Cambray.

Balagny auec ſa ville de Cambray, renonça auſſi à la Ligue, & promit ſeruice au Roy. Il

se disoit Souuerain de cette ville, & la tenoit en propre depuis que le Duc d'Alençon frere du Roy Henry III. l'auoit vsurpée sur le Baron d'Inchi, lequel dans le grand soûleuement des Païs-Bas auoit quité l'obeïssance d'Espagne pour embrasser son Parti. Pareillement les villes de Beauuais & de Peronne se détacherent de la Ligue; comme aussi fit celle d'Amiens, secoüant le joug du Duc d'Aumale; Et il ne resta à ce Parti dans toute la Picardie, que Soissons, la Fere, & Ham. Bien plus le Duc de Guise se détacha aussi du Duc de Mayenne, & remit les villes de Reims, Vitry, & Mezieres dans l'obeïssance du Roy, qui en recompense de cela, luy donna le Gouuernement de Prouence, dont il estoit obligé de retirer le Duc d'Espernon, à cause que le peuple, le Parlement, & la Noblesse y estoient soûleuez contre luy. 1594.

Reduction d'Amiens, Beauuais, & Peronne.

Le Duc de Guise fait son traité auec le Roy.

Le Duc de Lorraine, qui negocioit aussi sa paix par l'entremise de Bassompierre, la conclut le vingt-sixiéme Nouembre. Mais l'exemple de ce Duc Chef de la Maison de Lorraine, ni la reuolution generale, qui estoit dans ce Parti-là, ne purent encore obliger le Duc de Mayenne à se tirer du peril, où il estoit prest d'estre submergé. Il ne pouuoit

Comme aussi le Duc de Lorraine.

1594. abandonner ce beau titre de Lieutenant General de la Couronne, & ſe flatoit toûjours de l'eſperance que les ſecours d'Eſpagne le remettroient au deſſus de ſes affaires. Il s'eſtoit retiré en ſon Gouuernement de Bourgongne, parce que c'eſtoit ce qui luy reſtoit de plus entier; quoique pour ſe conſeruer Dijon, il falut que par vne cruauté fort odieuſe il fiſt couper la teſte au Maire, & à vn autre, qui trauailloient pour la reduire au ſeruice du Roy.

Le Duc de Mayenne demeure ſeul, & ſe retire en Bourgongne.

1595. Or comme c'eſtoient les Eſpagnols qui le maintenoient dans ſon opiniaſtreté, & qui faiſoient la guerre au Roy ſous ſon nom, il fut propoſé & arreſté dans le Conſeil, qu'il faloit les attaquer eux-meſmes par vne guerre ouuerte, afin qu'eſtant occupez dans leur maiſon, ils perdiſſent l'enuie, & le loiſir de venir inquieter le Roy dans la ſienne. Car ils ne l'attaquoient pas ſeulement par la force des armes, & par des pratiques, qui entretenoient les peuples dans la rebellion; mais de plus ils en vouloient à ſa vie, & taſchoient de le faire perir par des moyens laſches & execrables. Ils tramerent, ou fauoriſerent pluſieurs conſpirations contre ſa perſonne ſacrée, qui furent bien auerées. Les deux qui éclaterent le plus,

Le Roy declare la guerre aux Eſpagnols.

Deux attentats ſur ſa perſonne.

furent celle d'vn Pierre Barriere, & celle de Iean Chaſtel. 1595.

De Pierre Barriere;

Le premier eſtoit vn ſoldat âgé de vingt-ſept ans, lequel ayant eſté découuert à Melun, en l'an mil cinq cens quatre-vingts treize, comme il cherchoit à executer ſon deteſtable coup, fut condamné à auoir le poing droit brûlé, tenant le couſteau dont il auoit deu fraper le Roy, puis à eſtre tenaillé auec des tenailles ardentes, & rompu tout vif.

Et de Iean Chaſtel.

Le ſecond eſtoit vn jeune Eſcolier âgé de dix-huit ans, fils d'vn Marchand Drapier de Paris demeurant deuant le Palais. Ce malheureux ſur la fin de l'année mil cinq cens quatre-vingts quatorze, s'eſtant coulé auec les Courtiſans dans la chambre de Gabrielle d'Eſtrées, où eſtoit le Roy, le voulut fraper d'vn coup de couſteau dans le ventre; mais de bonne fortune le Roy s'eſtant baiſſé en ce moment pour ſaluër quelqu'vn, il ne l'atteignit qu'au viſage, luy perça la leure d'enhaut, & luy rompit vne dent. On ne ſçauoit d'abord qui l'auoit frapé; Mais le Comte de Soiſſons voyant ce jeune homme effaré, l'arreſta par le bras. Il confeſſa effrontément qu'il auoit fait le coup, & ſouſtint qu'il l'auoit deu faire. Le Parlement le condamna à auoir le

1595. poing droit brûlé, & à estre tenaillé, puis tiré à quatre cheuaux. Ce detestable parricide ne monstra aucun signe de douleur, tant on luy auoit fortement imprimé dans l'esprit, qu'il feroit vn sacrifice agreable à Dieu d'oster du monde vn Prince relaps & excommunié. Le pere de ce miserable fut banni, sa maison de deuant le Palais démolie, & vne Pyramide erigée en la place.

Iesuites exilez du Royaume.

Les Iesuites sous lesquels ce méchant auoit estudié, furent aussi-tost accusez de l'auoir imbu de cette pernicieuse doctrine; & comme ils auoient beaucoup d'ennemis, le Parlement bannit toute la Societé du Royaume, par le mesme Arrest de leur Escolier. Ces Peres ne manquerent pas, nonobstant que le temps leur fust contraire, de trauailler à soûtenir leur honneur, & firent plusieurs écrits pour se justifier des choses dont on les chargeoit. Et veritablement ceux qui n'estoient pas leurs ennemis, ne croyoient point que la Societé en fust coupable; de sorte qu'à quelques années de là le Roy reuoqua l'Arrest du Parlement, & les rappella, comme nous le dirons tantost.

Les succez de la guerre declarée à l'Espagne, furent bien differens de ceux que le

Roy eut contre la Ligue, & firent bien voir que c'eſt autre choſe d'attaquer vn eſtranger égal en puiſſance, ſur lequel il n'y a rien à gagner que par la force des armes, que d'auoir affaire à ſes Sujets rebelles, & dans ſon propre païs, où les intrigues & les intelligences font plus de la moitié des entrepriſes. 1595.

Reduction de Beaune, Auxerre, Dijon, &c.

Cette année les villes de Beaune, d'Autun & d'Auſſonne ſe reduiſirent ſous l'obeïſſance du Roy. Celles de Maſcon & d'Auxerre y eſtoient reuenuës dés l'année precedente. La ville de Dijon ſuiuit leur exemple, & ſe barricada contre le Chaſteau, que Biron alla aſſieger. Mais cependant le Conneſtable de Caſtille deſcendit auec vne grande armée du Milanois en Bourgongne par la Franche-Comté, & paſſa la Saone à Gray, auec le Duc de Mayenne.

Le Roy va en Bourgongne contre l'armée Eſpagnole.

Le Roy qui eſtoit allé en ce païs-là, eut l'aſſeurance de s'auancer juſqu'à Fontaine-Françoiſe. Ce fut là qu'auec quinze cens hommes ſeulement il tint teſte à cette grande armée, & fit vn exploit de guerre, qui n'eſt pas imaginable. Villars-Oudan, & Sanſon, deux des principaux Chefs de l'armée ennemie, donnerent impetueuſement ſur ſes troupes: Villars chargea vn gros commandé par le

Iournée de Fontaine-Françoiſe.

1595. Mareſchal de Biron, & Sanſon vn autre qui eſtoit à coſté. Ils les enfoncerent tous deux, & leur firent paſſer carriere, juſqu'à la veuë de celuy du Roy. On dit que Villars ayant ſceu qu'il eſtoit là, tant le nom de Roy eſt puiſſant, n'oſa l'attaquer & ſe retira ſur la gauche; mais Sanſon ne fut pas ſi heureux, car le Roy n'ayant auec luy que cent cheuaux, mais veritablement tous gens d'élite, ou de marque, & montez à l'auantage, donna à luy l'épée à la main, ſe meſla tout au trauers & le tailla en pieces. Sanſon eſſayant de rallier ſes gens, perdit la vie en acquerant beaucoup d'honneur.

Où le Roy fait paroiſtre ſa valeur, mais eſt en danger de ſa vie.

Le peril fut ſi grand pour le Roy dans ce combat, qu'il diſoit que dans les autres occaſions, où il s'eſtoit trouué, il auoit combattu pour la victoire, mais qu'en celle-cy il auoit combattu pour la vie.

Armée Eſpagnole ſe retire.

Ayant donc fait voir au Conneſtable en cette occaſion de quelle ſorte il ſçauoit agir, il luy glaça tellement le courage, qu'il n'oſa plus rien entreprendre, & peu aprés ſe retira.

Le Duc de Mayenne deſeſperé ſe veut retirer en Sauoye.

Le Duc de Mayenne auſſi deſeſperé de tant de mauuais ſuccez, & ne ſçachant plus où donner de la teſte, auoit reſolu de ſe retirer à Sommeriue en Sauoye, d'où il vouloit enuoyer

uoyer demander ſeureté en Eſpagne pour aller rendre compte de ſes actions au Roy Philippe II. Mais la bonté du Roy prit ſoin de le détourner de ce precipice, & de le remettre dans les voies d'accommodement. Il enuoya pour cet effet querir Lignerac ſon confident, l'entretint de la bonne volonté qu'il auoit toûjours euë pour ce Duc, luy témoigna qu'il auoit pitié de luy, l'aſſeura qu'il eſtoit toûjours diſpoſé à le receuoir en ſes bonnes graces, & luy permit de ſe retirer en toute ſeureté à Chalons ſur Saone, tandis qu'on acheueroit de traiter ſon accord. 1595.

Le Roy en a pitié, & luy offre vn accommodement, & vn lieu de retraite.

Le Duc accepta cette faueur, & ayant appris que le Pape ſe diſpoſoit à receuoir le Roy dans l'Egliſe, il demanda vne tréue generale pour le reſte de ſon Parti.

La pluſpart des gens du Conſeil du Roy, qui conſideroient les longueurs & les artifices dont il auoit vſé depuis ſix ans, ayant commencé cinquante Traitez ſans jamais conclure, eſtoient d'auis de ne luy plus accorder de ſurſeance, & de le pouſſer à bout. Mais la prudence & la bonté du Roy ne s'accordoient pas à ce ſentiment; parce qu'il n'ignoroit pas deux maximes qui ſont tres-vrayes; *L'vne, que les Rois peuuent toûjours*

Luy accorde vne tréue.

1595. *quand ils veulent, remettre les plus rebelles dans leur deuoir; L'autre, qu'il eſt tres-dangereux de deſeſperer de braues gens, & ſur tout des gens de la qualité du Duc de Mayenne.* Voilà pourquoy de ſon propre mouuement, & contre l'auis de ſon Conſeil, il luy accorda vne Treue. Ce qui ſuiuit peu aprés, monſtra bien comme ce ſage Prince auoit eu plus de lumieres que tous ſes Miniſtres, & combien il euſt eſté prejudiciable à ſes intereſts de faire le contraire.

La Fere, & Ham liurées aux Eſpagnols. Sont taillez en pieces à Ham: Humieres y eſt tué.

Cependant de trois villes, que nous auons dit qui reſtoient à la Ligue en Picardie, la Fere, Ham & Soiſſons, le Gouuerneur de la premiere, nommé Colas, l'auoit liurée aux Eſpagnols; Et d'Oruilliers auoit fait la meſme choſe de Ham. Aprés cela toutefois cette derniere place ne leur demeura pas; Humieres, l'vn des plus braues Gentilshommes de ce temps-là, les y vint attaquer à l'heure meſme ſi chaudement, qu'aprés vne longue & meurtriere defenſe, ils furent tous hachez en pieces: mais Humieres y fut tué & plus de deux cens braues hommes auec luy.

Pluſieurs Ligueux deſeſperez ſe jettent entre les bras des Eſpagnols.

Cette perte excita tellement l'indignation des bons François contre les Ligueux, que la pluſpart de ceux-cy eſtant deſeſperez s'enfui-

rent aux Païs-Bas & en Eſpagne, où ils trouuerent d'abord vn accueil tres-fauorable, & de bons appointemens, pour leſquels ils firent de tres-grands maux à la France. Entre autres vn vaillant Capitaine nommé Roſne, qui s'imaginant qu'on alloit traiter à la derniere rigueur tous ceux qui n'auoient point de places pour faire leur paix, ſe reſolut de faire ſi bien la guerre, que les Eſpagnols euſſent ſujet de le recompenſer, ou le Roy de le racheter. 1595.

Entre autres Roſne, qui fait prendre Dourlens.

Ce fut luy qui inſpira au Comte de Fuentes le deſſein d'aſſieger Cambray, aprés qu'il eut forcé le Cattelet, & qui luy perſuada pour faciliter cette grande entrepriſe, de prendre Dourlens auparauant, afin que les François n'y peuſſent mener de ſecours en corps d'armée. Ce fut auſſi par ſon conſeil que Fuentes alla au deuant du Duc de Neuers, du Mareſchal de Bouïllon, & de l'Admiral de Villars, qui venoient au ſecours de Dourlens, qu'il les combattit & les défit auec grand carnage de la Nobleſſe Françoiſe, & fit tuer Villars de ſang froid, l'vn des plus braues hommes de ce temps-là; Puis eſtant reuenu deuant Cambray, il le prit par famine, & dépouïlla ainſi Balagny de ſa pretenduë Princi-

Iournée de Doutlens, où Villars eſt tué.

Cambray pris par les Eſpagnols.

1595. pauté, tandis que le Roy eſtoit occupé du coſté de la Bourgongne.

Vne nouuelle tres-importante, & long-temps attenduë, conſola le Roy de ces deux grandes pertes de Dourlens & de Cambray. C'eſt qu'on luy manda qu'enfin le Saint Pere paſſant pardeſſus toutes les difficultez & les oppoſitions que formoient les Eſpagnols, luy auoit donné l'abſolution, le ſeiziéme de Septembre, par la negociation & les pourſuites de d'Oſſat & du Perron ſes Procureurs en Cour de Rome, qui depuis furent honorez tous deux du chapeau de Cardinal à ſa recommandation.

Le Pape donne l'abſolution au Roy.

Aprés cela le Duc de Mayenne n'ayant plus d'excuſes, ni plus d'eſperance de pouuoir ſubſiſter, ſe reſolut de traiter. Il eſtoit bien tard, & il ne pouuoit attendre qu'vne derniere rigueur, ſi la generoſité du Roy n'euſt eſté plus grande que ſon obſtination. Il eſt vray auſſi que la belle Gabrielle, fort officieuſe à tous ceux qui reclamoient ſa faueur, & d'ailleurs ſongeant à ſe faire des amis & du ſupport pour paruenir au mariage du Roy où elle aſpiroit, n'aida pas peu à luy obtenir vn accommodement tres-fauorable. Certes, les termes de l'Edict que le Roy luy accorda,

Le Duc de Mayenne fait enfin ſon Traité auec le Roy.

& les conditions ſont ſi honorables, que jamais Sujet n'en a eu de plus auantageuſes de Roy de France. Mais elles l'euſſent eſté dauantage, ſi auant que ſon Parti fuſt défilé, il euſt traité pour les grandes villes qu'il tenoit encore comme leur Chef, & que par ce moyen il les euſt toûjours tenuës attachées à ſes intereſts. 1595. A des conditions tres-auantageuſes.

Quelque temps aprés il vint à Monceaux ſaluër le Roy: lequel le voyant venir dans vne allée où il ſe promenoit, s'auança vers luy de quelques pas auec toute la gayeté, & le bon accueil poſſible, l'embraſſa eſtroitement par trois fois, l'aſſeura qu'il l'eſtimoit ſi fort homme d'honneur, qu'il ne doutoit point de ſa parole, & le traita auec autant de franchiſe, que s'il euſt toûjours eſté attaché à ſon ſeruice. Le Duc comblé de ſes bontez, dît au ſortir de là, que c'eſtoit alors ſeulement que le Roy auoit « acheué de le vaincre. Auſſi demeura-t-il toû- « jours dans le deuoir d'vn tres-fidele Sujet, comme le Roy ſe monſtra tres-bon Prince, & exact obſeruateur de ſa parole. Il vint à Monceaux le ſaluër.

Au meſme temps que ce Duc auoit conclu ſon Traité, & obtenu vn Edict du Roy, qui le confirmoit, le nouueau Duc de Nemours ſon frere vterin, & qui s'eſtoit appellé Le Duc de Nemours ſe reconcilie auſſi.

1595. Marquis de Saint Sorlin du viuant du braue Duc de Nemours ſon aiſné, ſe reconcilia auſſi par le moyen de ſa mere auec le Roy, & ramena à l'obeïſſance quelques petites Places qu'il tenoit encore dans le Lyonnois, & dans le Forez.

Son frere aiſné eſtoit mort d'vne eſtrange maladie.

Son frere aiſné, l'vn des plus nobles & des plus genereux courages, que l'on euſt jamais veus, eſtoit mort l'année precedente d'vne eſtrange maladie, qui de temps en temps luy fit verſer par la bouche & par tous les pores, juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang; ſoit que ce mal luy fuſt venu de l'extréme douleur qu'il eut aprés s'eſtre ſauué du Chaſteau de Pierre-Enciſe, d'apprendre la reddition de Vienne, qui eſtoit ſa plus ſeure retraite; ſoit qu'il fuſt cauſé par vn poiſon acre & cauſtique, qu'on diſoit luy auoir eſté donné par ceux qui redoutoient ſon reſſentiment. Il mourut ſans auoir eſté marié, & ſon frere puiſné, dont nous parlons, eſtoit pere de Meſſieurs de Nemours, que nous auons veû mourir ces années dernieres.

1596. Le Duc de Ioyeuſe fait ſon Traité auec le Roy.

Le Duc de Ioyeuſe, qui aprés la mort de ſon jeune frere, tué en la bataille de Villemur prés de Montauban, auoit quité l'habit de Capucin pour ſe faire Chef de la Ligue en

Languedoc, & auoit maintenu la ville de Thoulouſe, & les contrées voiſines dans ce Parti, prit auſſi ce temps de faire ſon accommodement, & obtint des conditions tres-fauorables, par le moyen du Cardinal de Ioyeuſe ſon autre frere. Il eut entre autres choſes le baſton de Mareſchal de France. Le Seigneur de Boiſdaufin eut pareille recompenſe, quoiqu'il ne tinſt plus que deux petites villes dans les païs du Maine & d'Anjou, ſçauoir Sablé & Chaſteau-Gontier; le Roy luy faiſant ce bon traitement, plûtoſt en conſideration de ſa perſonne, que de ſes places. 1596.

Le Seigneur de Boiſdaufin auſſi.

Il n'y auoit plus à reduire que le Duc de Mercœur, & Marſeille. Cette ville eſtoit dominée par Charles de Caſaux Conſul, & par Louïs d'Aix Viguier, qui y auoient vſurpé toute l'autorité. Comme ces deux hommes eſtoient ſur le poinct de la liurer aux Eſpagnols, vn Bourgeois nommé Libertat auec vne bande de ſes amis, fit ſoûleuer les Habitans contre eux, & ayant tué Caſaux, & chaſſé Louïs d'Aix, la mit en pleine liberté ſous l'obeïſſance du Roy.

Reduction de Marſeille.

Quant au Duc de Mercœur, le Roy luy accorda la prolongation de la Tréue; car il n'eſtoit pas en pouuoir d'aller ſi-toſt le dé-

Le Roy accorde vne tréue au Duc de Mercœur.

1596. poſſeder du reſte de la Bretagne, eſtant fort empeſché au ſiege de la Fere, où il eſtoit en perſonne, & auquel il n'auoit gueres auancé en trois ou quatre mois. D'ailleurs il arriua, lors qu'il y penſoit le moins, que l'Archiduc Albert, qui commandoit l'armée Eſpagnole, incité par les conſeils de ce Roſne dont nous venons de parler, vint fondre ſur Calais, & que Roſne qui eſtoit grand Capitaine ayant pris d'abord les forts du Riſban & de Nieulé, les Eſpagnols forcerent la place le vingt-quatriéme Auril, & y paſſerent tout au fil de l'épée. Peu aprés le Roy prit la Fere, qui ſe rendit faute de viures. Les Eſpagnols ayant fait le Traité ne voulurent pas d'oſtages de luy, diſant qu'ils ſçauoient qu'il eſtoit Prince genereux & de bonne foy : témoignage d'autant plus glorieux pour luy, qu'il ſortoit de la bouche de ſes Ennemis.

Calais pris par l'Archiduc Albert.

Priſe de la Fere par Henry IV.

Belle remarque.

» »

La douleur qu'il auoit de la perte de Calais fut redoublée par celle des villes de Guines & d'Ardres, qui furent encore priſes par l'induſtrie & la valeur de Roſne; lequel en euſt bien fait d'autres, ſi quelques mois aprés il n'euſt pas eſté tué heureuſement pour la France, au ſiege de Hulſt prés de Gand.

L'Archiduc prend encore Guines & Ardres.

Or le bruit de ces quatre ou cinq grandes pertes

pertes receuës coup sur coup, jettoit de la terreur dans les cœurs des peuples ; & les Emissaires d'Espagne par leurs suppositions & artifices, excitoient autant qu'ils pouuoient de nouuelles semences de diuision dans les esprits, se seruant pour cela de toutes sortes de pretextes, & sur tout de celuy de l'oppression des peuples. Veritablement elle estoit grande: mais elle prouenoit des pillages de la guerre, & de la necessité des affaires, non pas de la faute du Roy, qui n'auoit point de plus ardent desir, que de procurer au plûtost le soulagement de ses Sujets ; ainsi que nous le verrons. 1596.

Cela le jetta dans l'affliction & dans l'embarras, pource qu'il n'auoit point de fonds pour continuer la guerre, & qu'il preuoyoit bien aux murmures qu'on auoit déja excitez, que s'il fouloit dauantage les peuples, il s'éleueroit contre luy vne nouuelle tempeste. Dans cette peine il eut recours au grand remede qu'on a accoustumé de pratiquer quand la France est en danger; C'est la conuocation des Estats Generaux, tres-vtile quand elle est libre & qu'elle est sans faction. Et parce que la necessité pressante ne luy donnoit pas le temps de les assembler en corps, il conuoqua seule-

" Le Roy pour auoit de l'argent, conuoque l'assemblée des Notables à Rouën.

1596. ment les Notables d'entre les Grands de ſon Eſtat, des Prelats, de la Nobleſſe, & des Officiers de Iudicature & de Finances.

Il deſira que l'Aſſemblée ſe tinſt à Rouën dans la grande ſale de l'Abbaye de Saint Ouën. Au milieu de laquelle il eſtoit aſſis dans vne chaiſe éleuée en forme de throſne ſous vn dais: à ſes coſtez eſtoient les Prelats & Seigneurs; derriere les quatre Secretaires d'Eſtat; au deſſous de luy les Premiers Preſidens des Cours Souueraines, & les Deputez des Officiers de Iudicature & de Finances. Il en fit l'ouuerture par vne harangue digne d'vn veritable Roy, lequel doit croire que ſa grandeur & ſon autorité ne conſiſtent pas ſeulement en vne puiſſance abſoluë, mais au bien de ſon Eſtat, & au ſalut de ſon peuple.

Ordre de la ſeance.

» » » »

Si je faiſois gloire, leur dit-il, *de paſſer pour excellent Orateur, j'aurois apporté icy plus de belles paroles que de bonnes volontez: mais mon ambition tend à quelque choſe de plus haut que de bien parler, j'aſpire aux glorieux titres de Liberateur & de Reſtaurateur de la France. Déja par la faueur du Ciel, par les conſeils de mes fideles ſeruiteurs, & par l'épée de ma braue & genereuſe Nobleſſe (de laquelle je ne diſtingue point mes Princes, la qualité de Gentilhomme*

Il y fait vne belle harangue.

eſtant le plus beau titre que nous poſſedions) je l'ay tirée de la ſeruitude & de la ruine. Ie deſire maintenant la remettre en ſa premiere force, & en ſon ancienne ſplendeur. Participez, mes Sujets, à cette ſeconde gloire, comme vous auez participé à la premiere. Ie ne vous ay point icy appellez, comme faiſoient mes Predeceſſeurs, pour vous obliger d'approuuer aueuglément mes volontez; je vous ay fait aſſembler pour receuoir vos conſeils, pour les croire, pour les ſuiure, en vn mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'eſt vne enuie qui ne prend guere aux Rois, aux barbes griſes, & aux victorieux comme moy: mais l'amour que je porte à mes Sujets, & l'extréme deſir que j'ay de conſeruer mon Eſtat, me font trouuer tout facile & tout honorable. 1596.

L'Aſſemblée émeuë juſqu'au fond du cœur par de ſi tendres paroles, trauailla auec affection à trouuer de quoy pouuoir continuer la guerre, & pour cet effet elle ordonna qu'on reculeroit d'vne année le payement des gages des Officiers, & que, pour deux ans ſeulement, il ſeroit impoſé vn ſol pour liure ſur toutes les marchandiſes, qui entreroient dans les villes cloſes, excepté ſur le bled, qui eſt la nourriture des pauures. Ce dernier moyen cauſa

On luy accorde vn fonds pour faire la guerre.

1596. beaucoup de bruit dans les Prouinces d'audelà la Loire; Mais Roſny, que le Roy auoit depuis quelques mois fait Surintendant, non moins habile que fidele, ainſi que nous le dirons ailleurs, joignit à ce fonds vne grande ſomme de deniers, que les Financiers auoient détournez, & qu'il fit reuenir dans les coffres du Roy.

1597. Le Roy d'Eſpagne deſire la Paix.

Cependant le Roy d'Eſpagne ſentant diminuer les forces de ſon corps & de ſon eſprit par vne langueur, qui dégenera en vne horrible maladie, craignoit que ſa foibleſſe ne cauſaſt des reuoltes dans ſes Païs ſi éloignez les vns des autres. D'ailleurs il auoit épuiſé ſes Finances, & il ſouhaitoit auec paſſion de donner les Païs-Bas à ſa tres-chere fille Iſabelle. Voilà pourquoy il auoit fait connoiſtre au Saint Pere qu'il deſiroit la Paix; & ſa Sainteté auoit enuoyé le General des Cordeliers vers luy pour l'y diſpoſer plus particulierement.

Surpriſe d'Amiens par les Eſpagnols; ce qui retarde la Paix.

Lors qu'elle eſtoit bien acheminée, il ſuruint vn incident, qui la retarda de plus d'vn an. Hernand Teillo, Gouuerneur pour l'Eſpagnol de Dourlens, auerti du mauuais ordre que les Bourgeois d'Amiens tenoient à la garde de leur ville, la ſurprend vn matin ſur les neuf heures, comme on eſtoit au ſermon,

c'eſtoit en Careſme, ayant fait embarraſſer vne porte par vne charette chargée de noix, dont vn ſac ſe délia exprés, afin d'amuſer les ſoldats qui eſtoient au corps de garde. Vne ſi faſcheuſe nouuelle eſtonna d'autant plus le Roy, qu'il eſtoit alors en réjouïſſance & ſe diuertiſſoit à Paris. Il vouloit que ſes pacquets importans vinſſent droit à luy, & non point à d'autres, & que l'on les luy apportaſt à quelque heure que ce fuſt; Tellement que comme il eſtoit dans vn profond ſommeil, aprés auoir fait danſer vn Balet, vn courrier le vint réueiller pour luy dire cet accident. 1597.

Auſſi-toſt il ſaute hors du lict, & mande deux ou trois de ſes plus confidens, pour s'en entretenir auec eux. Ils jugeoient tous que cela arriuoit dans vne méchante conjoncture, parce que le Duc de Mercœur eſtoit puiſſant en Bretagne, que les reſtes des factions eſtoient encore cachées ſous les cendres, que les Huguenots faiſoient des cabales, & qu'enfin la conſternation eſtoit extraordinaire dans Paris, qui ſe voyoit par là deuenu frontiere. Mais ce courage Heroïque que tant de perils n'auoient ſceu épouuenter, ne fut point ébranlé par celuy-là; au contraire il reſolut de l'affronter d'abord, & d'aller promptement

Le Roy reſout malgré ſon Conſeil d'aller aſſieger Amiens.

1597. inueſtir Amiens auant que les Eſpagnols s'y fuſſent plus affermis.

Ses plus grands Capitaines n'eſtoient point de cet auis. Mais nonobſtant cela, luy qui auoit de plus grandes lumieres, & plus de fermeté qu'eux tous, l'entreprit courageuſement; non pas tant, diſoit-il, ſur les moyens humains, que ſur la confiance qu'il auoit en Dieu, qui luy auoit toûjours fait la grace de l'aſſiſter.

Dieu l'aſſiſte viſiblement.

Et veritablement on peut dire qu'il l'aſſiſta encore plus viſiblement en cette occaſion, qu'il n'auoit jamais fait. Car il découurit pluſieurs conſpirations ſur ſa perſonne, entre autres d'vn Religieux, qu'vn Agent du Roy d'Eſpagne, à ce qu'on diſoit, auoit voulu porter à le tuer; Et de tres-dangereuſes cabales, que l'argent de ce meſme Roy entretenoit à Paris, leſquelles obſeruoient toutes ſes démarches, & deuoient vn jour le faire enleuer de ſon Chaſteau de Sainct Germain en Laye.

Il découure pluſieurs conſpirations.

Les peuples contribuent volontiers, & les Ligueux le ſeruent fort bien.

D'ailleurs ſes peuples répondant comme ils deuoient à ſon affection paternelle, ne luy dénierent rien de tout ce qu'il leur demanda pour haſter ce ſiege. Puis le Duc de Mayenne, & tous les Ligueux deſirant luy témoigner leurs reſſentimens pour toutes ſes bon-

tez, le ſeruirent ſi fidelement & ſi chaude- 1597.
ment en cette occaſion, tandis que les autres chanceloient & ſe tenoient à quartier, qu'il fut obligé de dire qu'il connoiſſoit bien que la pluſpart de ces gens-là n'auoient jamais eſté ennemis de ſa perſonne, mais ſeulement de la Religion Huguenote.

Le ſiege fut long, difficile & douteux; & ſi le Roy d'Eſpagne y euſt voulu employer toutes ſes forces, jamais le Roy n'en fuſt venu à bout. Mais il eſtoit deuenu fort chagrin, il ne deſiroit que le repos, & ne ſe ſoucioit plus de conqueſtes; ſi bien qu'il ne donna aucune des aſſiſtances que l'Archiduc luy demandoit. L'Archiduc ne laiſſa pas pourtant de faire le plus grand effort qu'il put pour faire leuer le ſiege. Il vint ſe preſenter au quartier de Long-Pré, vn jour qu'on ne s'y attendoit pas, auec de tres-grandes forces; Cela mit le deſordre & l'épouuente parmi nos François, en telle ſorte, que s'il euſt ſceu ſe ſeruir de l'occaſion, & ne pas perdre le temps à conſulter, il euſt ſans doute jetté les trois mille hommes dans la place, qu'il auoit deſtinez pour cela.

L'Archiduc vient au ſecours d'Amiens.

Son arriuée, & ſes attaques mettent l'armée du Roy en deſordre.

Le Roy reuenant de la chaſſe, où il eſtoit allé, trouua vn effroy general dans ſon armée, & quelques-vns meſme des principaux Chefs

1597. tout éperdus. Dans vn ſi grand danger le cœur ni la teſte ne luy manquerent pas, il diſſimula ſa crainte, donna les ordres ſans s'émouuoir, & ſe fit voir par tout auec vn viſage auſſi gay, & des diſcours auſſi fermes qu'aprés vne victoire. Il fait promptement marcher ſes troupes au champ de bataille, qu'il auoit choiſi trois jours deuant à huit cens pas delà les lignes. De cet endroit ayant conſideré le bel ordre de l'armée d'Eſpagne, le peu d'aſſeurance de la ſienne, & la foibleſſe de ſon poſte, où il n'auoit pas eu le loiſir de ſe fortifier, il fut vn peu émeu, & douta du ſuccés de la journée. Alors appuyé ſur l'arçon de la ſelle, ayant le chapeau à la main, & les yeux leuez au Ciel, il dit à haute voix: *Ah! Seigneur, ſi c'eſt aujourd'huy que tu me veux punir comme mes pechez le meritent, j'offre ma teſte à ta juſtice; n'eſpargne pas le coupable. Mais, Seigneur, par ta ſainte miſericorde prens pitié de ce pauure Royaume, & ne frape pas le troupeau pour la faute du Berger.*

Le Roy la raſſeure.

Paroles dignes d'vn Chreſtien, & d'vn bon Roy.

On ne peut exprimer de quelle efficace furent ces paroles; elles furent portées en vn moment dans toutes ſes troupes, & il ſembla qu'vne vertu du Ciel euſt rendu le courage à tous les François.

L'Archi-

L'Archiduc les ayant donc trouuez reſolus & en bonne contenance n'oſa paſſer outre. Quelques autres tentatiues qu'il fit enſuite ne luy reüſſirent pas, & il ſe retira la nuict dans le païs d'Artois, où il licentia ſes troupes. Enfin Hernand Teillo ayant eſté tué d'vn coup de mouſquet, les aſſiegez capitulerent, & le Roy eſtablit Gouuerneur dans la ville le Seigneur de Vic, homme de grand ordre & d'exacte diſcipline, qui par ſon commandement commença d'y baſtir vne citadelle. 1597.

L'Archiduc ſe retire en Flandres.

Le Roy reprend Amiens.

Au partir d'Amiens le Roy mena ſon armée juſqu'aux portes d'Arras pour viſiter l'Archiduc. Il y demeura trois jours en bataille, & ſaliüa la ville de quelques volées de canon; Puis voyant que rien ne paroiſſoit, il ſe retira du coſté de France, mal ſatisfait, diſoit-il galamment, de la courtoiſie des Eſpagnols, qui n'auoient pas voulu s'auancer d'vn pas pour le receuoir, & auoient refuſé de mauuaiſe grace l'honneur qu'il leur faiſoit.

Il va juſqu'aux portes d'Arras, & défie les Eſpagnols.

Le Mareſchal de Biron ſeruit admirablement bien à ce ſiege. Auſſi le Roy, lors qu'il fut de retour à Paris, & que ceux de la ville luy eurent fait vne reception veritablement Royale, leur dit en leur monſtrant ce Mareſchal: *Meßieurs, voilà le Mareſchal de Biron,*

1597. *que je preſente volontiers à mes amis, & à mes ennemis.*

Il n'y auoit plus aucun reſte apparent de la Ligue en France, que le Duc de Mercœur, encore cantonné dans la Bretagne. Le Roy luy auoit ſouuent accordé des tréues, & offert de grandes conditions; Mais il eſtoit ſi enteſté de l'ambition de ſe faire Duc de ce païs-là, qu'il prenoit toûjours de nouueaux delais pour conclure, ſe figurant que le temps luy ameneroit quelque reuolution fauorable, & ſe flatant de je ne ſçai quelles propheties, qui l'aſſeuroient que le Roy mourroit dans deux ans.

Le Duc de Mercœur recule toûjours à conclure ſon traité.

1598. Enfin le Roy ennuyé de tant de remiſes tourna la teſte de ce coſté-là, reſolu de châtier ſon opiniaſtreté, comme elle le meritoit. Il eſtoit perdu ſans reſource, s'il ne ſe fuſt auiſé pour ſe ſauuer, d'offrir ſa fille vnique au fils aiſné de Gabrielle Ducheſſe de Beaufort. C'eſt Monſieur le Duc de Vendoſme d'aujourd'huy.

Le Roy va en Bretagne reſolu de le chaſtier.

Ses Deputez n'auoient pû d'abord obtenir autre choſe ſinon qu'il ſortiroit tout à l'heure de la Bretagne, & qu'il remettroit toutes les places qu'il y tenoit, moyennant quoy ſa Majeſté luy accorderoit vn oubli du

passé, & le receuroit en ses bonnes graces. 1598.
Mais le Roy ayant l'ame tendre, & desirant auancer son fils naturel par vn si riche & si noble mariage, se laissa aussi-tost fléchir, & luy accorda vn Edict fort auantageux; qui fut verifié au Parlement, comme l'auoient esté ceux de tous les autres Chefs de la Ligue. Cet accommodement se fit à Angers, le contract de mariage fut passé au Chasteau, & les fiançailles celebrées auec la mesme magnificence, que si c'eust esté d'vn fils de France legitime. Il n'auoit que quatre ans, & la fille six.

Il donne sa fille au fils naturel du Roy, & par ce moyen fait son accommodement.

Le Roy luy fit don de la Duché de Vendosme aux mesmes droits que la tenoient les autres Ducs; Ce que le Parlement ne verifia qu'auec grande repugnance, & auec cette condition que c'estoit sans consequence pour les autres biens du patrimoine du Roy; lesquels par la Loy du Royaume estoient censez reünis à la Couronne du moment qu'il y estoit venu.

Par ce mariage le Roy fait don à son fils de la Duché de Vendosme.

D'Angers le Roy voulut descendre en Bretagne. Il sejourna quelque temps à Nantes; De là il fut à Rennes, où les Estats se tenoient. Il passa enuiron deux mois en ces deux villes parmi les festins, les jeux, & les diuertisse-

Il va à Nantes, & à Rennes.

1598. » mens ; Mais ne laiſſant pas de s'employer ſe-
» rieuſement à haſter l'expedition de pluſieurs
» affaires. Car il eſt à remarquer, que ce grand
» Prince s'occupoit toutes les matinées aux
» choſes ſerieuſes, & donnoit le reſte du temps
» à ſes diuertiſſemens: non pas pourtant de telle
» ſorte, qu'il ne quitaſt promptement ſes plus
» grands plaiſirs, quand il s'agiſſoit de quelque
» choſe vn peu importante; Et il y auoit ordre
» exprés de ne point differer à l'en auertir.

Il met vn tres-bon ordre en cette Prouince.

Il caſſa en ce païs-là beaucoup de garniſons ſuperfluës ; ſupprima quantité d'impoſts, que la tyrannie des particuliers y auoit introduits durant les guerres ; écarta les troupes pillardes, qui deſoloient le plat païs; mit les Preuoſts en campagne contre les voleurs, qui eſtoient en grand nombre; rendit l'autorité à la Iuſtice, que la licence auoit affoiblie; & recueillit prés de quatre millions, dont les Eſtats de la Prouince luy octroyerent volontairement huit cens mille eſcus. Ainſi il trauailla vtilement pour les deux fins, à quoy il tendoit le plus, ſçauoir le ſoulagement de ſes peuples, & l'amas des finances; deux choſes, qui ſont in-
» compatibles quand le Prince n'eſt pas juſte &
» ménager, ou qu'il laiſſe manier ſon argent à
» d'autres, ſans prendre garde ſoigneuſement à
» ſes comptes.

Le calme fut ainſi rendu à la France pour le dedans, aprés dix ans de guerres ciuiles, par vne grace particuliere de Dieu ſur ce Royaume, par les ſoins laborieux, par la bonté, & par la valeur du meilleur Roy qui fut jamais. 1598.

On trauailloit cependant ſerieuſement à la Paix entre les deux Couronnes de France, & d'Eſpagne. Les deux Rois la deſiroient également; Noſtre Henry, parce qu'il ſouhaitoit auec paſſion ſoulager la France, & luy faire reprendre ſes forces, aprés tant de ſaignées, & de violentes agitations; & Philippe, parce qu'il ſentoit bien qu'il arriuoit à la fin de ſes jours, & que ſon fils Philippe III. n'eſtoit point capable de ſouſtenir le faix de la guerre contre vn ſi grand Roy.

On trauaille à la Paix generale, & les deux Rois la ſouhaitent.

Les Deputez de part & d'autre eſtoient aſſemblez pour cela depuis trois mois dans la petite ville de Veruin, auec le Nonce du Pape. Ceux de France eſtoient Pompone de Bellievre, & Nicolas Bruſlard de Sillery, tous deux Conſeillers d'Eſtat, & le dernier encore Preſident au Parlement: leſquels agiſſant de concert & ſans jalouſie, vuiderent les articles les plus difficiles en fort peu de temps, & ſur l'ordre qu'ils en receurent du Roy, ſignerent la Paix le deuxiéme jour de May. Le douzié-

Les Deputez s'aſſemblent à Veruin.

1598. me du meſme mois elle fut publiée à Veruin.

Il ſeroit trop long de rapporter icy tous les articles du Traité : Ie diray ſeulement qu'ils portoient en gros que les Eſpagnols rendroient toutes les places qu'ils auoient priſes en Picardie, & Blauet qu'ils tenoient encore en Bretagne. Que le Duc de Sauoye ſeroit compris en ce Traité, pourueu qu'il rendiſt au Roy la ville de Berre qu'il tenoit en Prouence. Et pour le Marquiſat de Saluces, que ce Duc auoit enuahi ſur la France vers la fin du Regne de Henry III. qu'il ſeroit remis au jugement du Saint Pere, qui decideroit cette queſtion dans vn an.

Subſtance du Traité de Veruin.

La publication de la Paix ſe fit en vn meſme jour par toutes les villes de France, & des Païs-Bas, auec des réjouïſſances, dont le bruit éclata juſques aux deux bouts de la Chreſtienté. Mais perſonne n'en reſſentit tant de veritable joye que noſtre Henry : lequel auoit accouſtumé de dire, qu'eſtant vne choſe barbare, & contre les Loix de la Nature & du Chriſtianiſme de faire la guerre pour l'amour de la guerre, vn Prince Chreſtien ne deuoit jamais refuſer la Paix, ſi elle ne luy eſtoit tout-à-fait deſauantageuſe.

La Paix eſt publiée.

TROISIE'ME PARTIE DE LA VIE DE HENRY LE GRAND,

CONTENANT SOMMAIREMENT ce qu'il fit depuis la Paix de Veruin faite en mil cinq cens quatre-vingts dix-huit, jusqu'à sa mort arriuée en mil six cens dix.

IVSQVES icy nous auons suiui la fortune de nostre Heros par des chemins extremément difficiles & raboteux, au trauers des rochers & des precipices, durant des temps fort fascheux, & pleins d'orages & de tempestes: Maintenant nous l'allons suiure par des routes plus aisées & plus belles, dans les douceurs du calme & de la paix; où pourtant sa vertu ne s'endormira pas dans le repos, mais paroistra toûjours agissante; où sa grande ame s'employera sans cesse dans les 1598.

La troisiéme partie de la vie de Henry le Grand fut plus calme que les autres, & plus dans la paix.

1598. plus veritables fonctions de la Royauté; où enfin parmi ſes diuertiſſemens, il fera ſon principal plaiſir de ſes plus neceſſaires, & plus importantes occupations.

Il fut Capitaine par neceſſité, & Politique par inclination.

Dans les deux premieres parties de ſa vie, que nous auons veuës, il a eſté par neceſſité homme de guerre & de campagne: Dans cette derniere, par inclination homme de cabinet & grand Politique: Mais dans toutes, inuincible & infatigable.

Il faut qu'vn Roy ſçache la guerre; mais outre cela il y a bien d'autres fonctions de la Royauté.

Le vray deuoir d'vn Souuerain conſiſte principalement à proteger ſes Sujets. Il faut qu'il les defende contre les Eſtrangers, & qu'il reprime les factions & les attentats des rebelles; C'eſt pour cela qu'il a le pouuoir des armes entre les mains, & qu'il luy eſt auantageux d'entendre parfaitement la guerre. Mais elle ne fait qu'vne partie de ſes fonctions; & meſme l'on peut dire auec verité, qu'elle n'eſt pas la plus neceſſaire, ni la plus ſatisfaiſante. Car outre qu'elle ſe peut faire par des Lieutenans, qui doute que le Prince le plus heureux ne ſoit celuy, qui met ſes affaires en tel eſtat, qu'il n'a pas beſoin de tirer l'épée; mais eſt aſſez puiſſant pour rendre la juſtice, pour punir les méchans, & pour honorer & éleuer les gens de bien; Qui ſçait diſtribuer les graces

Quelles ſont ces fonctions?

&

& les recompenſes, entretenir le bon ordre, « 1598.
& les Loix, & maintenir ſes Prouinces dans «
la tranquillité; Qui a ſoin de s'informer ſou- «
uent & ſoigneuſement de ce qui s'y paſſe, de «
ſouſtenir ſa reputation & ſa grandeur par ſa «
bonne conduite, de ſe faire redouter par ſes «
Ennemis, & eſtimer par ſes Alliez; Qui s'ac- «
couſtume à preſider dans ſon Conſeil en Sou- «
uerain, à écouter les Ambaſſadeurs, & leur «
répondre, & à démeſler les grandes affaires par «
traitez & negociations; Qui veille inceſſam- «
ment pour preuenir le mal, & mettre les mé- «
chans & les ennemis dans l'impuiſſance de nui- «
re, pour rendre l'Eſtat riche, floriſſant, & abon- «
dant par le moyen du commerce, par la cultu- «
re des ſciences & des beaux arts, pour y faire «
venir l'opulence de tous les endroits de la terre, «
& ſur tout pour y procurer la gloire & le ſerui- «
ce de Dieu; en ſorte que ce ſoit comme vn Pa- «
radis de delices & vn ſejour de felicité. Ce ſont, «
à mon auis, les emplois dignes d'vn puiſſant «
Roy, d'vn Roy ſage & Chreſtien; qui eſtant le «
Paſteur de ſes peuples (c'eſt ainſi qu'Homere ap- «
pelle ſouuent le grand Roy Agamemnon) ne «
doit pas ſeulement ſçauoir chaſſer les Loups, «
j'entends faire la guerre, mais plus encore ſça- «
uoir conduire ſon troupeau, le preſeruer de tou- «

1598. „ tes maladies, l'engraiſſer, & le faire multiplier.

La Paix eſt jurée par le Roy, & par l'Archiduc Albert.

La Paix ayant eſté publiée auec vne réjouïſſance incroyable des François, des Flamans, & des Eſpagnols: elle fut ſolemnellement jurée le vingt-vniéme Iuin, par le Roy dans l'Egliſe de Noſtre-Dame, ſur la Croix & ſur les ſaintes Euangiles, en preſence du Duc d'Arſcot, & de l'Admirante d'Arragon, Ambaſſadeurs du Roy d'Eſpagne pour cet effect. Et puis le Cardinal Archiduc Albert, Gouuerneur des Païs-Bas pour ce Roy, la jura auſſi le vingt-ſixiéme du meſme mois dans la ville de Bruxelles, y aſſiſtant le Mareſchal de Biron, que le Roy auoit honoré nouuellement de la qualité de Duc & Pair, verifiée en Parlement, tant pour donner plus d'éclat à cette Ambaſſade, que pour recompenſer les grands ſeruices, que ce Seigneur luy auoit rendus dans la guerre.

Biron eſt fait Duc & Pair, va jurer la paix aux Païs-Bas.

Les Eſpagnols l'enyurent de preſomption.

En ce voyage les Eſpagnols n'épargnerent aucunes careſſes ni loüanges enuers ce noueau Duc, pour luy inſpirer l'orgueil & la vanité, & l'enyurerent tellement de la bonne opinion de ſoy-meſme, qu'il ſe mit dans la teſte que le Roy luy deuoit plus qu'il ne ſçauroit jamais luy donner, & que ſi ſa vertu n'eſtoit aſſez honorée en France, il trouueroit

bien ailleurs qui la mettroit à plus haut prix. 1598.
Ce qui produira tantoſt de tres-mauuais effets.

Pluſieurs d'entre les François, qui ne ſçauoient pas au vray le pitoyable eſtat où eſtoit le Roy d'Eſpagne & ſes affaires, ne pouuoient comprendre comment ce Prince auoit acheté la Paix ſi cher, que de rendre ſix ou ſept bonnes places, entre autres Calais & Blauet, qu'on pouuoit nommer les clefs de la France. Les Eſpagnols au contraire, qui voyoient que leur Roy eſtoit moribond, ſes finances épuiſées, les Païs-Bas ébranlez, le Portugal, & ſes terres d'Italie ſur le poinct de ſe reuolter, le fils qu'il laiſſoit, bon Prince à la verité, mais qui aimoit bien le repos, s'étonnoient que les François, ayant ſi brauement repris Amiens, & reüni toutes leurs forces aprés le Traité du Duc de Mercœur, n'euſſent pas pouſſé dans les Païs-Bas, parce qu'apparemment ils les euſſent emportez ou fort ébrechez. Le Roy répondoit que s'il auoit deſiré la Paix, ce n'eſtoit pas qu'il s'ennuyaſt des incommoditez de la guerre, mais pour donner moyen à la Chreſtienté de reſpirer: Qu'il ſçauoit bien que dans la conjoncture où eſtoient les choſes, il en euſt pû tirer de grands auantages; mais que la main de Dieu

Ce que les François, & ce que les Eſpagnols diſoient de la Paix de Veruin.

« Pourquoy le Roy auoit deſiré la « Paix.

« Belles paroles.

1598. „ renuerſoit ſouuent les Princes dans leurs plus
» grandes proſperitez, & qu'vn ſage ne deuoit
» jamais, pour l'opinion de quelque fauorable
» euenement, s'éloigner d'vn bon accord, ni ſe
» fier trop ſur l'apparence du bon-heur preſent,
» qui peut changer par mille accidens impre-
» ueus; Eſtant arriué bien ſouuent qu'vn hom-
» me atterré & fort bleſſé, a tué celuy qui luy
» vouloit faire demander la vie.

Maladie eſtrange, & mort de Philippe II. Roy d'Eſpagne.

On reconnut dans peu de temps que le Roy Philippe II. auoit beaucoup plus beſoin de cette Paix que la France. Car ſon mal ſe redoubla plus fort: Il eut vingt-deux jours durant vn perpetuel flux de ſang par tous les conduits de ſon corps; Et vn peu deuant ſa mort, il luy vint quatre apoſtumes en la poitrine, d'où il ſortoit vne continuelle fourmilliere de vermine, que tout le ſoin de ſes officiers ne pouuoit tarir.

Auant que mourir il prend ſoin de faire marier ſon fils, & ſa fille.

Dans cette eſtrange maladie ſa conſtance fut merueilleuſe, & il n'abandonna point les reſnes de ſon Eſtat juſqu'au dernier ſoûpir de ſa vie. Car il prit ſoin auant que mourir, de traiter le mariage de ſon fils auec Marguerite, fille de l'Archiduc de Grats; Et celuy de ſa chere fille Iſabelle, auec le Cardinal Archiduc Albert de meſme ſang qu'elle, & luy

donna pour dot les Païs-Bas, & la Comté de Bourgongne, à la charge de reuerſion ſi elle mouroit ſans enfans. 1598.

Il auoit bien ſigné les articles de la Paix: mais ſa maladie mortelle ne luy permit pas de preſter le ſerment auec les meſmes ſolemnitez qu'auoient fait le Roy, & l'Archiduc. Philippe III. ſon fils & ſucceſſeur s'acquita de cette obligation le vingt-vniéme May de l'an mil ſix cens vn, dans la ville de Valladolid, y aſſiſtant le Comte de la Rochepot, Ambaſſadeur de France.

La maladie de Philippe II. l'empeſche de jurer la Paix.

Son fils Philippe III. la jure aprés ſa mort.

Comme la licence des guerres auoit durant pluſieurs années entretenu l'impunité, il ſe trouuoit encore grand nombre de vauriens, qui croyoient qu'il leur eſtoit permis de prendre toûjours le bien d'autruy; Et d'autres qui penſoient auoir toûjours droit de ſe faire juſtice par les voies de faict, ne reconnoiſſant point d'autres Loix que la force. Ce fut ce qui obligea noſtre ſage Roy à commencer la reformation de ſon Eſtat par le reſtabliſſement de la ſeureté publique. Pour cet effet il defendit tout port d'armes à feu à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles fuſſent, ſur peine de confiſcation des armes & des cheuaux, & de deux cens eſcus d'amende pour la premiere fois, & de la

Le Roy defend le port d'armes.

1598. vie, ſans remiſſion, pour la ſeconde ; Permettant à tout le monde d'arreſter tous ceux qui en porteroient, hormis ſes Cheuaux-Legers, ſes Gendarmes, & ſes Gardes du corps, qui en pourroient auoir ſeulement, lors qu'ils ſeroient en ſeruice.

Il congedie les troupes.

A meſme fin, & pour décharger le plat païs de la foule des gens de guerre, il congedia non ſeulement la pluſpart des troupes nouuelles, mais encore retrancha plus de la moitié des vieilles ; Il reduiſit les Compagnies d'ordonnance à petit nombre ; & il oſta les Gardes aux Gouuerneurs des Prouinces & Lieutenans de Roy, ne voulant pas ſouffrir qu'autre que luy, quel qu'il fuſt, euſt cette glorieuſe marque de la Souueraineté à l'entour de ſa perſonne.

La guerre auoit rompu le commerce, reduit les villes en villages, les villages en mazures, & les terres en friche ; & neantmoins les Receueurs contraignoient les pauures Païſans de payer les charges, pour les fruits qu'ils n'auoient pas cueillis. Les cris de ces miſerables, qui n'auoient plus que la langue pour ſe plaindre, toucherent tellement les entrailles d'vn ſi bon & ſi juſte Roy, qu'il fit vn Edict, par lequel il leur quita tout ce qu'ils

Il remet les reſtes des Tailles aux peuples.

deuoient du passé, & leur donna esperance de les soulager encore pour l'auenir. 1598.

Il fait rechercher les faux Nobles, & reimposer à la Taille.

De plus ayant appris que durant les troubles il s'estoit fait quantité de faux Nobles, qui s'exemptoient de la Taille, il ordonna qu'il en seroit fait recherche; Et il ne les confirma point dans leur vsurpation pour vne piece d'argent, comme on fait quelquefois au grand prejudice des autres Sujets taillables: mais il voulut qu'ils fussent reimposez à la Taille, afin que par ce moyen ils aidassent aux plus paures à porter vne bonne partie du fardeau, comme estans les plus riches.

Il desiroit encore auec beaucoup d'affection faire du bien à sa vraye Noblesse, & la dédommager des dépenses, qu'elle auoit faites à son seruice: mais ses coffres estoient vuides; & d'ailleurs tout l'or du Perou n'eust pas esté suffisant pour satisfaire l'appetit, & le luxe de tant de gens. Car le Roy Henry III. auoit par son exemple, & par celuy de ses mignons, porté la dépense si haut, que les Seigneurs vouloient viure en Princes, & les Gentilshommes en Seigneurs. Il faloit pour cela qu'ils alienassent les possessions de leurs ancestres, & qu'ils changeassent ces vieux chasteaux, marques illustres de leur Noblesse, en clinquans,

1598. en dorures, en train & en cheuaux. Puis, lors qu'ils s'eſtoient endebtez par delà leur credit, ils retomboient, ou ſur les coffres du Roy, demandant des penſions; ou ſur le dos du pauure peuple, l'écorchant par mille brigandages. Le Roy voulant donc remedier à ce deſordre, declara aſſez hautement à ſa Nobleſſe, qu'il vouloit qu'ils s'accouſtumaſſent à viure chacun de ſon bien; & pour cet effet qu'il ſeroit bien aiſe, puiſqu'on jouïſſoit de la Paix, qu'ils allaſſent voir leurs maiſons, & donner ordre à faire valoir leurs terres. Ainſi il les ſoulageoit des grandes & ruineuſes dépenſes de la Cour, en les renuoyant dans les Prouinces, & leur apprenoit que le meilleur fonds que l'on puiſſe faire, eſt celuy du bon ménage. Auec cela ſçachant que la Nobleſſe Françoiſe ſe picque d'imiter ſon Roy en toutes choſes, il leur monſtroit par ſon propre exemple à retrancher la ſuperfluité des habits. Car il alloit ordinairement veſtu de drap gris, auec vn pourpoint de ſatin, ou de taffetas, ſans decoupure, paſſement, ni broderie. Il loüoit ceux qui ſe veſtoient de la ſorte, & ſe rioit des autres, qui portoient, diſoit-il, leurs moulins & leurs bois de haute fuſtaye ſur leurs dos.

Il retranche le luxe de la Nobleſſe, & les renuoye tous dans leurs maiſons aux champs.

Leur monſtre par ſon exemple la modeſtie des habits.

Sur la fin de l'année il fut atteint d'vne ſubite

bite & violente maladie à Monceaux, dont il penſa mourir. Toute la France en eut le friſſon ; on le tint pour deſeſperé, & le bruit qui en courut, penſa rallumer les factions. Mais il fut ſur pied au bout de dix ou douze jours ; & il ſembla que Dieu ne luy auoit enuoyé ce mal, que pour luy découurir ce qu'il y auoit encore de mauuaiſes volontez dans le Royaume, & pour luy donner la ſatisfaction de ſentir, par les regrets que faiſoient ſes peuples, le plaiſir qu'il y a d'eſtre aimé. 1598. Il tombe malade, & en danger.

Dans le plus fort de ſa maladie, il diſoit à ſes amis ces belles paroles : *Ie n'apprehende nullement la mort, je l'ay affrontée dans les plus grands perils : mais j'auouë que j'ay regret de ſortir de cette vie ſans auoir pu remettre ce Royaume dans la ſplendeur que je m'eſtois propoſé, & ſans auoir témoigné à mes peuples en les gouuernant bien, & les ſoulageant de tant de ſubſides, que je les aime comme ſi c'eſtoient mes enfans.* Paroles d'vn bon Roy.

Au ſortir de là continuant ſes loüables deſſeins de mettre ordre à ſes affaires, il vint à Saint Germain en Laye pour y reſoudre les eſtats de la dépenſe, tant de ſa Maiſon, que de la garde des places, entretien des troupes, Artillerie, Marine, payement des Officiers, Il trauaille aux eſtats de ſes dépenſes.

1598. & plusieurs autres charges. Il auoit pour lors en son Conseil, comme nous dirons à cette heure, de tres-grands hommes, & fort consommez en toute sorte de matieres; mais il se monstroit encore plus habile qu'eux & plus éclairé. Il examina & discuta tous les articles de dépense auec vn jugement & des lumieres d'esprit merueilleuses, retrancha & ménagea tout ce qui se pouuoit retrancher, & conserua tout ce qui estoit necessaire. Entre autres choses, il retrancha beaucoup de superfluitez pour la dépense des tables de sa Maison; non pas tant pour épargner pour luy-mesme, que pour obliger ses Sujets à moderer leur friandise, & afin d'empescher qu'ils ne ruinassent leurs maisons pour y vouloir entretenir vne trop grande cuisine. En effet par l'exemple du Roy, qui a toûjours plus de force que les Loix, ni que la correction, le luxe fut bien-tost conuerti en frugalité fort necessaire à l'Estat.

Retrancha les superfluitez de ses tables.

Afin de sçauoir si bien tout le fonds de ses finances, qu'il ne pust se tromper dans ses mesures, ni estre trompé par ceux qui les manioient, il auoit dans son cabinet vn estat de sa Maison, vn de la Marine, vn de l'Artillerie, vn des gages des Officiers de Iustice, & de Finances,

vn de tout ce qui se leuoit en chaque Prouince & des charges qui estoient dessus, & generalement de toutes les choses, sur lesquels il jettoit souuent les yeux & les examinoit, pour y aiouster ou retrancher non point selon la fantaisie ou les importunitez des autres, mais selon le besoin, la raison & l'equité. 1598.

Il y auoit pour lors dans son Conseil de tres-habiles & fideles Ministres, comme Chiuerny, Bellieure, Sillery, Sancy, Ianin, Villeroy, & Rosny. Ie ne parle point des grands hommes pour la guerre, comme le Mareschal de Biron, Lesdiguieres Gouuerneur de Dauphiné, le Duc de Mayenne, le Connestable de Montmorency, le Mareschal de la Chastre, le Mareschal d'Aumont, Guitry, la Nouë, & plusieurs autres, desquels il ne se seruoit point pour l'administration de l'Estat, quoiqu'il s'entretinst souuent auec eux, & que par honneur il leur communiquast quelquefois les grandes affaires, & leur en demandast leurs auis. Comme il faisoit aussi à quelques gens de robe qu'il connoissoit fort habiles & fort affectionnez, entre autres Achilles de Harlay Premier President au Parlement, & Iacques Auguste de Thou aussi President dans la mesme Compagnie, qu'il employa en plusieurs negociations tres-importantes.

Qui estoient ses Conseillers, ou Ministres.

1598. Le Chancelier de Chiuerny, qui auoit eſté
CHIVERNY. éleué à cette charge ſous le Regne de Henry III. eſtoit homme froid, diſſimulé, & auiſé; mais à ce qu'en diſoient ſes ennemis, il eſtoit meilleur praticien que bon Conſeiller d'Eſtat.

BELLIEVRE. Il mourut l'année ſuiuante, & en ſa place le Roy mit Pompone de Bellievre fort conſommé dans la ſcience des droits & des intereſts de la France, & fort adroit negociateur, comme il le monſtra bien au Traité de Veruin. Il eſtoit vieux quand le Roy luy donna cette charge: auſſi diſoit-il, qu'il n'y eſtoit entré que pour en ſortir. Il porta le Roy à faire vn ſeuere Edict contre les Duels: Il eſtablit vn fort bon ordre dans le Conſeil, & ordonna qu'il ne ſeroit point receu de Maiſtre des Requeſtes, qui n'euſt eſté dix ans entiers dans quelqu'vne des Compagnies Souueraines, ou ſeize ans en d'autres Sieges ſubalternes.

SILLERY. Nicolas Bruſlard-de-Sillery, Preſident au mortier au Parlement de Paris, qui auoit eſté ſon compagnon à Veruin, eſtoit vn eſprit doux, facile & accort, mais qui penetroit plus auant qu'il ne vouloit qu'on le cruſt. On dit que le public ne vid jamais aucune émotion ſur ſon viſage, ni en ſes diſcours.

SANCY. Harlay-Sancy eſtoit vn homme franc, har-

di, intrepide, qui ne craignoit perſonne quand il s'agiſſoit du ſeruice du Roy ; mais il eſtoit vn peu bruſque, & luy parloit trop librement ; témoin ce qu'il luy dît touchant Madame Gabrielle, qui ſceut bien le luy rendre. 1598.

Quant à Ianin Preſident au Parlement de Bourgongne, & Villeroy premier Secretaire d'Eſtat, ils auoient tous deux eſté dans le Parti de la Ligue, & y auoient tres-vtilement ſerui le Roy & la France, en ce qu'agiſſant ſeulement pour la defenſe de la Religion Catholique, & non par eſprit de faction, ils auoient empeſché que les Eſpagnols n'empietaſſent ſur ce Royaume, & que le Duc de Mayenne ne ſe jettaſt abſolument entre leurs bras, comme ſouuent le deſeſpoir de ſes affaires l'y portoit. Ils conuenoient tous deux en ce poinct, qu'ils aimoient l'Eſtat & la Royauté auec paſſion, & qu'ils auoient vn grand jugement ; mais du reſte leurs humeurs eſtoient aſſez differentes.

Ianin eſtoit vn vieux Gaulois, qui vouloit mener les affaires par les formes anciennes ſuiuant les Loix & les Ordonnances, bon Iuriſconſulte, ferme & reſolu, qui alloit droit au but, qui ne ſçauoit point prendre de détours, & qui aimoit fort le bien public. IANIN.

1598. VILLEROY. Villeroy eſtoit vn des plus ſages, & des plus adroits Courtiſans qu'on ait jamais veû; il auoit vn eſprit clair & net, qui déuelopoit auec vne incroyable facilité les affaires les plus embrouïllées, qui les expliquoit ſi agreablement, & ſi intelligiblement que rien plus, & qui leur donnoit le tour qui luy plaiſoit: Il eſtoit merueilleuſement actif, & auec cela tres-fecond en expediens, prenant vne affaire par tant de biais, qu'il eſtoit malaiſé qu'elle luy échapaſt.

Le Roy conferoit ſouuent auec ces Conſeillers; on les appelloit encore ainſi, & non pas Miniſtres, comme on a fait depuis trente-cinq ans. Il leur parloit de ſes affaires, quelquefois pour en eſtre inſtruit, & quelquefois pour les inſtruire eux-meſmes; ce qu'il faiſoit, ou dans ſon cabinet, ou à la promenade dans les allées des Tuilleries, de Monceaux, de Saint Germain, & de Fontainebleau. Il s'entretenoit ſouuent auec eux ſeparément, les appellant les vns aprés les autres; Et il en vſoit ainſi, ou pour les obliger à luy parler auec plus de liberté, ou pour ne leur pas dire luy-meſme à tous enſemble, ce qu'il ne vouloit dire qu'à quelques particuliers, ou pour quelque autre raiſon, qui eſtoit ſans doute d'v-

Le Roy conferoit ſouuent auec ces Conſeillers, & comment.

ne fort bonne Politique. Il disoit qu'il n'en trouuoit point parmi eux, qui le satisfissent comme Villeroy, & qu'il vuidoit plus d'affaires auec luy en vne heure, qu'auec les autres en vn jour. 1598.

Quant à Maximilian de Bethune Baron de Rosny, & depuis Duc de Sully, ayant esté nourri assez jeune auprés du Roy dans la Religion Huguenote, le Roy auoit reconnu sa capacité, & son affection en diuerses affaires de consequence; Mais sur tout qu'il auoit le genie porté au maniement des Finances, & qu'il auoit toutes les qualitez requises pour cela. En effet il estoit homme d'ordre, exact, bon ménager, gardoit sa parole, point prodigue, point fastueux, point porté à faire de folles & vaines dépenses, ni au jeu, ni en femmes, ni en festins, ni en meubles somptueux, ni en bastimens trop superbes, ni en aucune des choses qui ne conuiennent pas à vn homme éleué dans cet employ. De plus il estoit vigilant, laborieux, expeditif, qui donnoit presque tout son temps aux affaires, & peu à ses plaisirs. Auec cela il auoit le don de penetrer ces matieres jusques au fond, & de déueloper les entortillemens, & les nœuds, dont les Financiers, quand ils ne sont pas de bonne foy,

ROSNY, depuis Duc de Sully.

Il auoit genie pour les Finances.

1598. s'eſtudient à cacher leurs griueleries. Sur tout il n'entra jamais dans les Traitez, ni dans les Fermes ſous des noms empruntez; Ce qui ſans doute eſt vn vol manifeſte & tres-puniſſable, eſtant certain que qui eſt intereſſé à vne affaire, au lieu de la porter auſſi haut qu'elle deuroit aller, la rabaiſſe tout autant qu'il peut.

Nous auons dit comme le Roy deſiroit ſur toutes choſes de pouruoir à l'œconomie de ſes Finances, & les raiſons pour leſquelles il auoit eſté obligé de laiſſer François d'O dans la charge de Surintendant. Aprés que cet homme fut mort, il en donna la charge à cinq ou ſix perſonnes, qu'il en crut capables, & gens de bien. Il s'eſtoit perſuadé qu'il en ſeroit mieux ſerui que d'vn ſeul, s'imaginant qu'ils s'entreueilleroient, & qu'ils ſe ſeruiroient de Controlleurs les vns aux autres. Mais tout le contraire arriua: chacun ſe déchargeoit ſur ſon compagnon, rien ne s'auançoit, & ſi quelqu'vn d'eux vouloit agir, tous les autres ne manquoient point de le trauerſer par leurs jalouſies; de ſorte qu'ils ne s'accordoient qu'en ce poinct, que chacun d'eux ſe faiſoit bien payer de ſes appointemens, qui couſtoient ſix fois plus au Roy, que s'il n'y euſt eu qu'vn ſeul Surintendant, ſans qu'il retiraſt aucun profit de cette multitude.

Aprés la mort de François d'O, le Roy commit ſes Finances à cinq ou ſix, qui s'en acquiterent fort mal.

Lors

Lors qu'il eut donc reconnu que tant de gens ne faiſoient qu'embrouïller ſes Finances, il les remit toutes en la main d'vn ſeul, qui fut Sancy. Mais quelque temps aprés l'ayant reconnu plus propre à d'autres emplois qu'à celuy-là, il luy donna Roſny pour compagnon, & puis enfin fit Roſny ſeul Surintendant. 1598. Voyant cela il fait Sancy ſeul Surintendant. Et fort peu de temps aprés Roſny,

Roſny auant qu'il entraſt en cette charge, s'eſtoit pourueu de toutes les connoiſſances neceſſaires pour s'en bien acquiter: il ſçauoit parfaitement tous les reuenus du Royaume, & toutes les dépenſes, qu'il y faloit faire: Il communiqua tout ce qu'il en ſçauoit au Roy, qui de ſon coſté auoit auſſi ſi bien eſtudié toutes ces choſes, qu'on ne pouuoit pas dépenſer cent eſcus ſans qu'il ſceut s'ils auoient eſté bien ou mal employez. Comme c'eſt l'auantage d'vn mauuais diſpenſateur, que ſon maiſtre ſoit ignorant, & qu'il ne voye goute dans ſes affaires; auſſi eſt-ce celuy d'vn ſeruiteur vtile & fidele, qu'il ſoit bien inſtruit, & qu'il y voye clair, afin qu'il ſçache eſtimer dignement ſes ſeruices. Qui connoiſſoit parfaitement les Finances. Le Roy les ſçauoit ſi bien, qu'il ne pouuoit y eſtre trompé.

Au reſte ſon humeur s'accordoit parfaitement bien auec celle du Roy. Lors qu'il luy confia ſes Finances, il deſira de luy, qu'il ne priſt jamais aucun pot de vin, ni aucun pre-

1598. sent ſans l'en auertir. Et quand Roſny l'en auertiſſoit, il y conſentoit auſſi-toſt, & meſme eſtoit ſi aiſe qu'en le ſeruant bien il trouuaſt ſon compte, que bien ſouuent il y ajouſtoit des dons du ſien, pour luy donner courage de le ſeruir toûjours de mieux en mieux. Mais Roſny ne les receuoit jamais, qu'ils ne fuſſent deuëment verifiez à la Chambre des Comptes, afin que tout le monde ſceuſt les liberalitez que luy faiſoit ſon Prince, & qu'on n'euſt point à luy reprocher qu'il ſe ſeruoit de ſa faueur à épuiſer ſes coffres.

Il deſira de Roſny qu'il ne priſt aucun pot de vin, ni preſent, ſans l'en auertir.

Sous l'adminiſtration de ce Surintendant, la premiere loy que le Roy donna aux affaires de cette nature, ce fut la conſtance immuable de l'ordre; lequel ne s'y doit jamais alterer, depuis qu'il a eſté vne fois arreſté & reſolu. Car comme les choſes les plus deplorées ſe redreſſent ſous vne conduite ferme & certaine; Auſſi les plus aſſeurées ſe diſſipent par vne teſte legere, qui fait, défait, & refait ſans ceſſe, & qui reuoquera demain ce qu'elle a ordonné aujourd'huy.

Il commença par eſtablir vn ordre conſtant, & certain dans les Finances.

Roſny donna bien-toſt des preuues indubitables de ſa capacité: car ayant viſité quatre Generalitez ſeulement, il fit en peu de temps reuenir vn million & demi des deniers, qui

eſtoient égarez. Puis, aprés la ſurpriſe d'Amiens par les Eſpagnols, il fit trouuer promptement vn fonds pour dreſſer vne grande armée, & fournir aux frais du ſiege; ſi bien qu'il fut vn des principaux inſtrumens du recouurement de cette grande ville. 1598. Effets du bon ménage de Roſny.

Il eſt bon de marquer vn expedient qu'il trouua entre pluſieurs, pour empeſcher les griuelleries des Financiers; car cela eſt neceſſaire en tout temps. Il ſçauoit qu'il y auoit quelques perſonnes dans le Conſeil du Roy, qui eſtoient de part auec les Traitans & les Fermiers, & qui faiſoient adjuger au Conſeil les fermes & les traitez à vil prix, & ſouuent leur faiſoient donner de grandes diminutions. Pour empeſcher que ces gens-là ne mangeaſſent ainſi le gaſteau entre eux, il ferma la main aux Fermiers Generaux, defendant aux Sous-Fermiers de leur plus rien payer, & leur ordonnant de faire voiturer l'argent de leurs ſous-fermes, & de leurs ſous-traitez tout droit à l'Eſpargne. Il doubla par ce moyen les reuenus du Roy, parce que les ſous-fermes & les ſous-traitez ſe trouuerent monter preſque les deux tiers plus que ne montoient les traitez, & les baux generaux. Il ménagea auſſi de telle ſorte la dépen- Expedient pour empeſcher que les gens du Conſeil ne griuelent auec les Fermiers & les Traitans.

1598. se, qu'il n'estoit point besoin de prests, qui consument les plus clairs deniers du Roy & le tiennent toûjours dans la necessité ; & s'il obligeoit les Fermiers à faire des auances, c'estoit sans aucunes remises.

Financiers aboyent fort contre Rosny, mais ils s'en moque.

Ces gens du Conseil, qui estoient vilainement interessez dans les fermes & dans les partis, du commencement crierent fort contre sa conduite, luy tendirent mille pieges, & luy causerent mille trauerses; mais auec le temps il les amena à la raison. Semblablement tous ceux qui n'auoient aucun droit de luy demander, & qui ne laissoient pas de l'importuner, ne pouuant rien arracher de luy, pestoient fort contre sa dureté : mais il ne se soucioit point de leur vaine colere, ni de leurs sots discours ; il ne regardoit qu'à acquiter legalement les debtes du Roy, & à payer promptement ce qui estoit ordonné pour de bonnes causes. Car il ne sçauoit ce que c'estoit que de faire demander cent fois vne chose, qui estoit veritablement deuë.

„ Nous nous sommes vn peu arrestez sur ce „ poinct des Finances, dautant que c'est le plus „ important de tous, celuy par lequel on fait „ tout, sans lequel on ne sçauroit rien faire, &

d'où dépend le ſoulagement, ou l'accablement des peuples, & tous les bons, ou les mauuais ſuccez des deſſeins & des entrepriſes. « 1599.

Noſtre Henry euſt bien deſiré en meſme temps de pouruoir à la reformation du Clergé, qui veritablement eſtoit en grand deſordre, tant pour ſon temporel, les biens en ayant eſté vſurpez durant les guerres par les Huguenots, & par les mauuais Catholiques; que pour le ſpirituel, la pluſpart des Prelats & des Paſteurs eſtans auſſi ignorans que déprauez. Mais il ne put pas ſi-toſt y apporter les remedes conuenables. La neceſſité où il eſtoit de recompenſer ceux qui l'auoient bien ſerui, le contraignoit de tolerer les abus, & meſme de les commettre, diſpoſant des Benefices comme autrefois auoit fait Charles-Martel. Car il les donnoit à des gens incapables, à des gens mariez, à des hommes d'épée, à des enfans, meſme à des femmes pour recompenſer la perte de leurs maris tuez, ou ruinez à ſon ſeruice.

Le Roy ne peut encore pouruoir à la reformation du Clergé.

Il abuſe des Benefices.

Ie n'ay pas entrepris d'excuſer ce defaut, parce qu'il n'y peut jamais auoir de ſujet legitime de proſtituer les biens du Sanctuaire aux profanes, & d'employer les treſors du

1599. Crucifix à d'autres ſeruices qu'à celuy de l'Autel. Ie ſçay bien neantmoins que beaucoup d'Eccleſiaſtiques meſme en vſent tout autrement ; mais qui doute que ces gens-là ne ſoient pires que les Iuifs, qui joüoient aux dez ſur la robe ſacrée de Ieſus-Chriſt ?

Remonſtrance de l'Aſſemblée generale du Clergé au Roy.

Sur la fin de cette année l'Aſſemblée generale du Clergé ſe tenant à Paris, fit vne grande remonſtrance au Roy, par laquelle les Prelats le prioient de faire publier le Concile de Trente en France ; de ne point charger ſa conſcience des nominations aux Eueſchez, Abbayes & autres Benefices ayans charge d'ame ; de ne point mettre des penſions ſur les Benefices pour des perſonnes laïques ; de ne plus permettre que les Egliſes, & les lieux ſaints fuſſent profanez, comme ils l'eſtoient ; mais de faire en ſorte qu'on les reparaſt, & qu'on y reſtabliſt le ſeruice diuin.

Pour ce qui eſt du Concile de Trente, il faut ſçauoir qu'il eſtoit receu en France quant aux articles qui concernent la Foy, mais non pas generalement pour ceux, qui touchent la police & la diſcipline ; parce qu'il ſemble à pluſieurs que ces derniers ſont pour la pluſpart contraires aux Libertez de l'Egliſe Gallicane, & aux droits du Roy. C'eſt pourquoy

quelque effort que les plus zelez ayent pû faire, jamais ils n'en ont ſceu venir à bout, les Parlemens s'y eſtant toûjours fortement oppoſez. 1599.

A la Harangue du Clergé le Roy répondit eloquemment, mais en peu de mots. *Qu'il reconnoiſſoit que ce qu'ils luy auoient dit touchant les nominations des Benefices eſtoit veritable, mais qu'il n'eſtoit pas l'auteur de cet abus, & qu'il l'auoit trouué; Qu'eſtant paruenu à la Couronne durant l'embraſement des guerres ciuiles, il auoit couru, où il voyoit le plus grand feu pour l'eſteindre; Que maintenant qu'il auoit la Paix, il taſcheroit de releuer les deux colomnes de la France, qui ſont la Pieté & la Iuſtice; Que Dieu aidant il remettroit l'Egliſe en auſſi bon eſtat qu'elle eſtoit du temps de Louïs XII. Mais*, leur diſoit-il, *contribuez-y je vous prie de voſtre coſté; faites par vos bons exemples que le peuple ſoit autant incité à bien faire, qu'il en a eſté cy-deuant détourné. Vous m'auez exhorté de mon deuoir, je vous exhorte du voſtre; faiſons bien à l'enui les vns des autres. Mes Predeceſſeurs vous ont donné de belles paroles, mais moy auec ma jaquette griſe, je vous donneray de bons effets. Ie ſuis tout gris au dehors, mais je ſuis tout d'or au dedans. Ie verray vos ca-* Belle réponſe du Roy.

1599. *hiers, & y répondray le plus fauorablement qu'il me ſera poßible.*

Il n'auoit pas trop de toute ſa prudence, & de toute ſon adreſſe, pour ſe gouuerner de ſorte que les Catholiques & le Pape fuſſent contens de ſa conduite, & que les Huguenots n'euſſent pas ſujet de s'en allarmer, & de ſe cantonner. Son deuoir & ſa conſcience le portoient à l'aſſiſtance des premiers ; Mais la raiſon d'Eſtat, & les grandes obligations, qu'il auoit aux derniers, ne luy permettoient pas de les deſeſperer. Pour garder donc vn temperament neceſſaire, il leur accorda vn Edict plus ample que les precedens. On l'appella l'Edict de Nantes, parce qu'il auoit eſté conclu l'année precedente en cette ville-là, tandis qu'il y eſtoit. Par cet Edict il leur accordoit toute liberté pour l'exercice de leur Religion, meſme la faculté d'eſtre admis aux Charges, aux Hoſpitaux, aux Colleges, & d'auoir des Eſcoles en certains endroits, & des Preſches preſque par tout ; & pluſieurs autres choſes, dont ils ſont bien décheus depuis ce temps-là à cauſe de leurs rebellions, & de leurs diuerſes entrepriſes.

Il auoit beſoin de grande adreſſe pour ſe conduite auec le Pape, & auec les Huguenots.

L'Edict de Nantes accordé aux Huguenots.

Le Parlement y apporta de grandes oppoſitions plus d'vn an durant ; Enfin comme on luy

Le Parlement le verifie auec peine.

luy eut fait comprendre que ce ſeroit rallumer le feu dans le Royaume que de ne pas accorder cette ſeureté aux Huguenots, qui eſtoient quereleux & puiſſans, il le verifia. 1599.

D'vn autre coſté pour adoucir le Pape, qui euſt pû ſe faſcher de cet Edict, le Roy luy rendoit toute ſorte de reſpects, & embraſſoit ſes intereſts auec chaleur; comme il fit en l'affaire de Ferrare dés l'an mil cinq cens quatre-vingts dix-ſept, & quatre-vingts dix-huit.

Le Roy rend toute ſorte de reſpects au Pape.

Cette Duché eſt vn fief maſculin du Saint Siege, duquel les Papes auoïent autrefois inueſti les Seigneurs de la Maiſon d'Eſt, à la charge de reuerſion au defaut de maſles legitimes. Alphonſe d'Eſt Second du nom dernier Duc, eſtoit mort l'année mil cinq cens quatre-vingts dix-ſept, ſans enfans, & auoit laiſſé de grands treſors à Ceſar d'Eſt, baſtard d'Alphonſe I. ſon parent. Il auoit fait ſon poſſible auprés du Pape pour obtenir l'inueſtiture du Duché pour ce baſtard: lequel ne l'ayant ſceu impetrer, ne laiſſa pas de ſe mettre en poſſeſſion aprés la mort d'Alphonſe II. & de s'y vouloir maintenir à force d'armes. Clement VIII. fut obligé de luy faire la guerre pour le dépoſſeder. Les Princes d'Italie ſe partagerent dans cette que-

Affaire de la Duché de Ferrare.

Ceſar baſtard de Ferrare s'y veut maintenir.

Le Pape luy fait la guerre.

1599. relle ; & les Ducs de Guiſe, & de Nemours furent ſur le poinct d'entreprendre la defenſe de Ceſar, dont ils eſtoient proches parens, eſtant iſſus d'Anne d'Eſt, fille d'Hercule II. Duc de Ferrare, & de Madame Renée de France; car cette Anne en premieres nopces auoit épouſé François Duc de Guiſe, & en ſecondes Iacques Duc de Nemours. Le Roy d'Eſpagne auſſi le fauoriſoit ſous-main, ne deſirant pas que le Pape s'agrandiſt en Italie par la reünion de cette Duché. Mais Henry le Grand ne manqua pas de prendre cette occaſion d'offrir ſon épée, & ſes forces au Saint Pere. Les Alliez de Ceſar l'ayant ſceu en furent extremément refroidis, & luy contraint de capituler auec le Pape ; auquel il remit tout le Duché de Ferrare. Il ne luy reſta que les villes de Modene & de Rege, que l'Empereur maintint eſtre fief de l'Empire, & dont il luy donna l'inueſtiture. Delà viennent les Ducs de Modene d'aujourd'huy.

Le Roy offre ſon épée au Pape.

Ceſar quite la Duché de Ferrare, & demeure Duc de Modene.

Si la chaleur, que le Roy auoit témoignée en cette occaſion pour les intereſts du Saint Siege, obligea ſenſiblement le Pape; celle qu'il faiſoit voir tous les jours pour ramener les Huguenots au ſein de l'Egliſe, ne luy eſtoit pas moins agreable. Il agiſſoit de telle ſorte

pour cela, que d'heure à autre il s'en conuertiſſoit pluſieurs, meſme des plus ſçauans & des plus notables. Mais ce qu'il y auoit de plus important, c'eſt qu'il auoit retiré le jeune Prince de Condé d'entre les mains des Huguenots, qui le gardoient ſoigneuſement à Saint Iean d'Angely depuis la mort de ſon pere, arriuée l'an mil cinq cens quatre-vingts ſept, & le nourriſſoient dans leur fauſſe Religion, auec grande eſperance d'en faire quelque jour leur Chef & leur Protecteur. Le Roy conſiderant combien il ſeroit prejudiciable au ſalut de ce jeune Prince, & à ſes propres intereſts de le laiſſer là plus long-temps, ſceut ſi bien gagner les principaux du Parti, qu'ils ſouffrirent qu'on l'amenaſt à la Cour. Il luy donna pour Gouuerneur Iean de Viuonne Marquis de Piſani, Seigneur d'vn rare merite, & d'vne ſageſſe ſans reproche, lequel n'oublia rien pour le bien éleuer dans la Religion Catholique, & dans les plus beaux ſentimens de l'honneur & de la vertu. Il n'auoit encore que ſept à huit ans; lors qu'il en eut neuf le Roy luy donna le Gouuernement de Guyenne, l'aimant tendrement, & le nourriſſant comme ſon Succeſſeur preſomptif.

1599. Pluſieurs Huguenots ſe conuertiſſent.

Le Roy retire le jeune Prince de Condé des mains des Huguenots, & le fait éleuer dans la Religion Catholique.

Dans le calme de la Paix on ne parloit que

1599. de réjouïſſances, de feſtes, & de mariages. Celuy de l'Infante d'Eſpagne Iſabelle-Claire-Eugenie, & de l'Archiduc Albert ſe ſolemniſa dans les Païs-Bas; & celuy de Madame Catherine ſœur du Roy, auec Henry Duc de Bar, fils aiſné de Charles II. Duc de Lorraine, à Paris.

Mariages de l'Infante d'Eſpagne, & de Catherine ſœur du Roy.

Qualitez de Catherine, & pourquoy le Roy la maria au Duc de Bar.

Catherine eſtoit âgée de quarante ans, plus agreable que belle, ayant vne jambe vn peu courte; elle eſtoit aſſez ſpirituelle, aimoit les belles lettres, & ſçauoit beaucoup pour vne femme, mais eſtoit opiniaſtrement Huguenote. Le Roy apprehendoit qu'elle n'épouſaſt quelque Prince Proteſtant, lequel par ce moyen fuſt deuenu Protecteur des Huguenots, & comme vn autre Roy en France. A cauſe de cela il la donna au Duc de Bar, penſant d'ailleurs gagner plus de creance parmi les Catholiques, en s'alliant auec la Maiſon de Lorraine. Auant cela il fit tout ſon poſſible pour la conuertir, juſques à y employer les menaces; & n'en ayant pû venir à bout, il dît vn jour au Duc de Bar, *Mon Frere, c'eſt à vous à la dompter.*

Il y eut de la difficulté pour le lieu & pour la ceremonie de la celebration de ce mariage. Le Duc vouloit qu'il ſe fiſt à l'Egliſe, & la

Fiancée qu'il ſe fiſt au Preſche. Le Roy trouua vn milieu: Il le fit faire dans ſon cabinet, où il amena ſa ſœur par la main, & ordonna à ſon frere naturel, qui eſtoit Archeueſque de Rouën il y auoit enuiron deux ans, de les marier. Ce nouuel Archeueſque en fit du commencement quelque refus, alleguant les Canons, qui le defendoient; Mais le Roy luy repreſenta que ſon cabinet eſtoit vn lieu ſacré, & que ſa preſence ſuppleoit au defaut de toutes ſolemnitez: Aprés quoy le pauure Archeueſque n'eut pas la force de reſiſter. 1599.

Le mariage ſe fait dans le cabinet du Roy.

Ce mariage s'eſtant fait pour le bien de la Religion Catholique, il ſemble que le Pape en deuoit eſtre bien-aiſe; neantmoins comme il ne vouloit point ſouffrir vn mal, quelque bien qui en puſt arriuer, il declara que le Duc de Bar auoit encouru excommunication, pour auoir ſans diſpenſe de l'Egliſe, contracté auec vne Heretique; Et tint ferme long-temps pour ne luy point donner l'abſolution, quelque inſtance que le Duc luy en puſt faire.

Le Pape ſe fâcha contre le Duc de Bar, de ce mariage.

Outre les ſolemnitez de toutes ces nopces, pluſieurs autres choſes entretenoient la Cour. Deux changemens notables, l'vn du Duc de Ioyeuſe, l'autre de la Marquiſe de Bell'Iſle, luy cauſerent de l'eſtonnement.

1599. Le Duc de Ioyeuſe auoit quité l'habit de Capucin, il y auoit quatre ou cinq ans, auec diſpenſe du Pape, pour eſtre Chef de la Ligue en Languedoc; Vn beau jour ſans en rien communiquer à perſonne il alla ſe rejetter dans ſon Conuent de Paris, & reprit l'habit. Peu de jours aprés, on fut bien eſtonné de voir auec cet habit de penitence preſcher dans la chaire, celuy qu'on auoit veû la ſemaine precedente danſer au bal, comme l'vn des plus galands. On dit que les ſaintes exhortations de ſa mere, qui de fois à autre le faiſoit ſouuenir de ſon vœu, & certains mots ambigus, que le Roy luy jetta en quelque conuerſation, luy firent penſer qu'il ne pouuoit plus eſtre dans le monde auec ſeureté de conſcience, ni auec honneur.

Le Duc de Ioyeuſe rentre dans les Capucins, & reprend l'habit.

La Marquiſe de Bell'Iſle ſe fait Feuïllantine.

La Marquiſe de Bell'Iſle, ſœur du Duc de Longueuille, & veuue du Marquis de Bell'-Iſle, fils aiſné du Mareſchal de Retz, ayant eu quelque ſecret déplaiſir, y renonça auſſi, & s'alla enfermer dans le Conuent des Feuïllantines à Toulouze, où elle prit le voile, & y acheua ſes jours.

Duel de Crequy contre Philippin baſtard de Sauoye.

Il vint aprés cela des nouuelles à la Cour, que Philippin baſtard du Duc de Sauoye auoit eſté tué en duel par le Seigneur de Crequy;

duquel on peut dire ſans flaterie, qu'il eſtoit vn des plus galands hommes, & des plus braues de ſon temps. L'hiſtoire de ce combat ſe trouue écrite en tant d'endroits, & eſt encore ſi fort dans le ſouuenir de tous ceux qui portent l'épée, qu'il ſeroit ſuperflu d'en rapporter les particularitez. 1599.

La chaſſe eſtoit alors le plus ordinaire diuertiſſement du Roy. On raconte que chaſſant dans la Foreſt de Fontainebleau, accompagné de pluſieurs Seigneurs, il entendit vn grand bruit de cors, de veneurs & de chiens, qui ſembloit eſtre fort loin; puis tout à l'inſtant s'approcha tout prés d'eux. Quelques-vns de ſa compagnie s'auançant vingt pas, virent vn grand homme noir parmi des halliers, qui les effraya tellement qu'ils ne purent dire ce qu'il deuint: mais entendirent qu'il leur crioit d'vne voix rauque & épouuentable, *m'attendez-vous*, ou, *m'entendez-vous*, ou, *amendez-vous*. Les Bucherons & païſans d'alentour de cette Foreſt, diſoient que ce n'eſtoit point choſe extraordinaire, & qu'ils voyoient quelquefois ce grand homme noir, qu'ils nommoient le *Grand Veneur*, auec vne meute de chiens, qui chaſſoit à beau bruit, mais qui ne faiſoit mal à perſonne.

L'Apparition du Grand Veneur au Roy, qui chaſſoit à Fontainebleau.

1599. Il se fait vne infinité de contes dans tous les païs du monde de pareilles illusions de ces chasseurs. S'il faut y ajouster quelque foy, on peut croire que ce sont, ou des jeux de Sorciers, ou de quelques malins esprits, à qui Dieu donne cette permission pour conuaincre les incredules, & leur faire voir qu'il y a des substances separées, & quelque Estre au dessus de l'homme.

Ce que ce peut estre que ces phantosmes.

Or si les prodiges sont les signes, comme l'on dit, de quelques grandes & funestes auantures, on peut croire que celuy-là presagea la mort étrange de la Duchesse de Beaufort, qui arriua quelques jours aprés. L'amour que le Roy auoit pour elle, au lieu de s'esteindre par la jouïssance, s'estoit accru jusqu'à tel poinct, qu'elle auoit bien osé luy demander qu'il reconnust sa faute, & qu'il legitimast ses enfans par vn mariage subsequent: & il n'auoit pas osé luy refuser absolument cette grace, mais l'entretenoit toûjours d'esperance.

La belle Gabrielle demande au Roy qu'il l'épouse, & qu'il legitime ses enfans.

Il le luy faisoit esperer.

Ceux qui aiment la gloire de ce grand Roy, ont de la peine à croire qu'il eust jamais pû faire vne telle action, qui sans doute l'eust jetté dans le mépris, & du mépris l'eust fait retomber dans la haine de son peuple. Toutefois il estoit à craindre que les appas de cette

te femme, qui auoit trouué ſon foible, auec la flaterie des Courtiſans, qu'elle auoit preſque tous gagnez à force de preſens & de careſſes, n'engageaſſent ce pauure Prince dans le deshonneur. Et ſans mentir, il auoit l'ame trop tendre du coſté des Dames; il eſtoit maiſtre de toutes ſes autres paſſions, mais il eſtoit eſclaue de celle-là. On ne ſçauroit juſtifier ſa memoire de ce reproche; & s'il eſt admirable quaſi en toutes les autres parties de ſa vie, il ne doit pas eſtre imité en ce poinct-là. 1599.

Cependant Gabrielle ſe flatant toûjours de l'eſpoir d'eſtre bien-toſt ſa femme, ſur les eſperances qu'il luy en auoit données, fit ſi bien qu'elle l'obligea de demander au Pape des Commiſſaires pour juger du diuorce d'entre luy, & la Reine Marguerite; Et le Roy, afin de trouuer faueur auprés du Saint Pere, & le rendre plus facile à ſes intentions, luy faiſoit dire ſous-main par Sillery ſon Ambaſſadeur, qu'il épouſeroit Marie de Medicis; dont on croit neantmoins qu'il n'auoit pour lors aucune enuie.

Enfin elle l'obligea de demander des Commiſſaires au Pape, pour juger de la nullité de ſon mariage.

Auſſi le Pape, ſoit qu'il ſe défiaſt de ſon intention, ſoit qu'il viſt que la Reine Marguerite n'y donnoit pas les mains, faiſoit traiſner l'affaire, & ne rendoit que des réponſes am-

Le Pape tiroit l'affaire en longueur.

1599. biguës. On dit meſme que ſe voyant vn jour fort preſſé par le Cardinal d'Oſſat, & par Sillery, de donner contentement à leur Maiſtre, à faute dequoy, diſoient-ils, il ſe pourroit faire qu'il paſſeroit outre, & qu'il épouſeroit la Ducheſſe: il fut ſi eſtonné de ce diſcours, qu'il remit auſſi-toſt la conduite de cette affaire en la main de Dieu, ordonna vn jeuſne à toute la ville de Rome, & ſe mit en oraiſon luy-meſme pour demander à Dieu qu'il luy inſpiraſt ce qui ſeroit le mieux pour ſa gloire, & pour le bien de la France; Qu'au ſortir de la priere, il s'écria, comme s'il fuſt reuenu d'extaſe, *Dieu y a pourueu*; & que peu de jours aprés il arriua vn Courrier à Rome qui apporta la nouuelle de la mort de cette Ducheſſe.

Le Roy cependant s'impatientoit fort de ces longueurs; Et quelques-vns craignoient que le dépit d'eſtre mépriſé, ne le jettaſt dans les meſmes inconueniens, où il auoit autrefois jetté Henry VIII. Roy d'Angleterre; ou bien que par le conſeil de quelques flateurs, forçant la bonté de ſon naturel, il ne ſe portaſt à ſe défaire de la Reine Marguerite de quelque maniere que ce fuſt.

Gabrielle alors eſtoit groſſe de ſon quatrié-

me enfant. Comme la feſte de Paſques approchoit, le Roy deſirant faire ſes deuotions éloigné de tout objet de ſcandale, la renuoya à Paris, & la conduiſit juſques à mi-chemin. Elle eut grand' peine à ſe ſeparer de luy, & elle luy recommanda ſes enfans la larme à l'œil, comme ayant vn ſecret preſſentiment qu'elle ne le deuoit jamais reuoir. 1599.

Le Roy demeure à Fontainebleau pour faire ſes deuotions le jour de Paſques, & enuoye la belle Gabrielle à Paris.

Eſtant à Paris logée dans la maiſon de Zamet ce fameux Financier, aprés auoir diſné chez luy, & enſuite auoir entendu Tenebres au petit Saint Antoine (c'eſtoit le Ieudy Saint) comme elle eſtoit de retour au logis, & qu'elle ſe promenoit dans le jardin, elle ſe ſentit frapée d'vne apoplexie au cerueau. Le premier accés eſtant paſſé, elle ne voulut plus demeurer en cette maiſon, mais ſe fit tranſporter chez Madame de Sourdis ſa tante prés de Saint Germain de l'Auxerrois; Et là tout le reſte du jour, & le lendemain elle eut de fois à autre des ſyncopes, & des conuulſions dont elle mourut le Samedi matin.

Elle y meurt d'vne façon fort eſtrange.

On parla diuerſement des cauſes de ſa mort. Mais aprés tout ce fut vn bon-heur pour la France, en ce qu'elle oſta au Roy vn objet pour lequel il s'alloit perdre luy & ſon Eſtat. Sa douleur fut auſſi grande que l'auoit

1599. eſté ſon amour. Toutefois comme il n'eſtoit pas de ces ames foibles, qui ſe plaiſent à perpetuer leurs regrets, & à ſe baigner dans leurs larmes, il n'en receut pas ſeulement les conſolations, il les chercha; mais il conſerua toûjours à l'endroit des enfans, particulierement du Duc de Vendoſme, l'affection qu'il auoit euë pour la mere.

Le Roy s'en conſole, & cependant conſerue toûjours vne extréme tendreſſe pour ſes enfans.

Les bons François deſiroient auec paſſion, qu'vn ſi bon Roy pûſt laiſſer des enfans legitimes. Ils n'auoient pas oſé le trop preſſer de prendre vne femme capable de luy en donner, tandis que Gabrielle viuoit, de peur qu'il ne l'épouſaſt; Et dans la meſme crainte la Reine Marguerite n'auoit point voulu auſſi preſter ſon conſentement à diſſoudre ſon mariage. Mais lors que Gabrielle fut morte, elle y donna volontiers les mains, & adreſſa vne requeſte au Saint Pere, pour demander elle-meſme cette diſſolution, ſe fondant principalement ſur deux cauſes de nullité. La premiere eſtoit le defaut de conſentement; Car elle alleguoit qu'elle auoit eſté forcée de l'épouſer par le Roy Charles IX. ſon frere. La ſeconde eſtoit la proximité de parenté qui ſe trouuoit entre eux au troiſiéme degré, dont elle diſoit qu'il n'y auoit point eu de diſpenſe valable.

La Reine Marguerite preſente ſa requeſte au Pape tendant à diſſoudre ſon mariage.

Semblablement les Seigneurs du Royaume, & le Parlement ſupplierent ſa Majeſté par de ſolemnelles deputations, de vouloir ſonger à prendre femme, luy repreſentant les inconueniens, & le danger où la France ſe trouueroit s'il venoit à mourir ſans enfans. Ces deputations-là ne ſembleront pas eſtranges à ceux qui ſçauent noſtre ancienne Hiſtoire: car on y void que les Rois ne ſe marioient ni eux, ni leurs enfans, que de l'auis de leurs Barons; & cela paſſoit preſque en ce temps-là pour vne Loy fondamentale de l'Eſtat. 1599.

Les Seigneurs, & le Parlement ſupplient le Roy de prendre femme.

Le Roy touché des juſtes ſupplications de ſes Sujets adreſſa ſa requeſte au Pape, contenant les meſmes raiſons que celle de la Reine Marguerite, & chargea le Cardinal d'Oſſat, & Sillery ſon Ambaſſadeur extraordinaire, qu'il auoit enuoyé à Rome pourſuiure le jugement du Pape ſur la reſtitution du Marquiſat de Saluces, de ſolliciter inſtamment cette affaire.

Il preſente ſa requeſte au Pape, comme auoit fait la Reine Marguerite.

La cauſe rapportée au Conſiſtoire, le Pape donna commiſſion à des Prelats de la juger ſur les lieux, ſelon les droits de cette Couronne; qui ne ſouffrent point que l'on traduiſe les François pour pareille nature d'affaires delà

Le Pape accorde des Commiſſaires, qui prononcent la diſſolution du mariage.

1599. les Monts, où il leur ſeroit preſque impoſſible de faire aller les témoins & les preuues neceſſaires. Ces Prelats furent le Cardinal de Ioyeuſe, le Nonce du Pape, & l'Archeueſque d'Arles; leſquels ayant interrogé les deux parties, veû les preuues produites de part & d'autre, & la requiſition des trois Eſtats du Royaume, declarerent ce mariage nul, & leur permirent de ſe marier où bon leur ſembleroit.

Aprés cela la Reine Marguerite vient à Paris.

La Reine Marguerite, qui depuis pluſieurs années auoit quité le Roy, & aprés diuerſes auantures s'eſtoit enfermée volontairement au fort chaſteau d'Vſſon en Auuergne, eut permiſſion de venir à Paris, de l'argent pour payer ſes debtes, de grandes penſions, la jouïſſance de la Duché de Valois, & de quelques autres terres, & droit de porter toûjours le titre de Reine. Elle veſcut encore plus de quinze ans, & baſtit vn Palais prés du Pré-aux-Clercs, qui depuis a eſté vendu pour payer ſes debtes, & démoli pour baſtir d'autres maiſons. Elle aima fort les bons Muſiciens, parce qu'elle auoit l'oreille tres-delicate, & les hommes ſçauans & eloquens, parce qu'elle auoit l'eſprit beau & l'entretien fort agreable. Au reſte elle eſtoit liberale juſqu'à la prodigalité,

Ses inclinations.

pompeuſe, & magnifique; mais elle ne ſçauoit ce que c'eſtoit que de payer ſes debtes. Ce « qui eſt ſans doute le plus grand de tous les de- « fauts dans vn Prince, parce qu'il n'y a rien qui « ſoit ſi fort contre la juſtice, dont il doit eſtre le « protecteur & le modele. « 1599.

Ce mariage eſtant diſſout, Bellievre & Villeroy apprehendant que le Roy ne s'engageaſt en de nouuelles amours, & ne ſe priſt à quelqu'vn des filets que les plus belles de la Cour luy tendoient, le porterent par pluſieurs grandes raiſons d'Eſtat, à ſe fixer en la recherche de Marie de Medicis. Elle eſtoit fille de François Grand Duc de Toſcane, qui eſtoit mort dés l'an mil cinq cens quatre-vingts huit, & n'ayant que des filles, auoit eu pour ſucceſſeur ſon frere Ferdinand, qui par conſequent eſtoit oncle de Marie, & tenoit pour lors la Duché. 1600.

On demande Marie de Medicis pour Henry IV.

Le Cardinal d'Oſſat & Sillery firent entendre ſon intention au Grand Duc Ferdinand ſon oncle, & Alincour fils de Villeroy, qu'il auoit enuoyé pour remercier le Saint Pere de ſa bonne & brieue juſtice touchant la diſſolution ſuſdite de ſon mariage, eut ordre de luy témoigner que le Roy ayant jetté les yeux ſur toutes les filles des Maiſons Souueraines de la Chreſtienté, n'auoit point trouué de Princeſſe

1600. plus agreable. L'affaire fut maniée auec tant d'adreſſe & de vigilance par les ſoins de ceux qui l'auoient entrepriſe, que le Roy s'y trouua tout-à-fait engagé. Le contract de mariage fut ſigné à Florence par ſes Ambaſſadeurs le quatriéme du mois d'Auril de l'an mil ſix cens; Et Alincour dans ſept jours luy en apporta les nouuelles à Fontainebleau. Il aſſiſtoit pour lors à la fameuſe Conference, ou Diſpute d'entre Iacques Daui du Perron Eueſque d'Eureux, depuis Cardinal, & Philippe du Pleſſis Mornay; dans laquelle la verité triompha hautement du menſonge.

Le contract de mariage eſt paſſé à Florence, & les nopces s'y font par procureur.

Il y a des relations particulieres des ſolemnitez qui ſe firent à Florence, des magnificences du Grand Duc, des ceremonies des fiançailles, & des nopces de cette Reine, de ſon embarquement, & de ſa conduite par les galeres de Malte & de Florence, & de ſa reception à Marſeille, à Auignon & à Lyon; Et ainſi je n'en diray rien.

Le Roy tombe dans les filets de Mademoiſelle d'Entragues, depuis Marquiſe de Verneuïl.

Tandis que ce mariage de Florence ſe traitoit, le Roy ayant vn cœur, qui ne pouuoit long-temps conſeruer ſa liberté, s'attacha à vn nouuel objet.

Il faut ſçauoir que Marie Touchet, qui auoit eſté maiſtreſſe du Roy Charles IX. d'où eſtoit

eſtoit iſſu le Comte d'Auuergne, auoit eſté mariée au Seigneur d'Entragues, & en auoit eu pluſieurs enfans; entre autres vne fort belle fille nommée Henriette, qui par conſequent eſtoit ſœur vterine du Comte d'Auuergne. Ce Comte eſtoit âgé pour lors de quelques trente ans, & elle de quelques dix-huit. 1600.

On ne ſçait que trop qu'il n'y a que les flateurs & les laſches complaiſans, qui gaſtent tout dans la Cour des Grands, & qui corrompent meſme leurs perſonnes. Ce ſont eux qui ſucrent le poiſon, qui enhardiſſent le Prince à mal faire, en luy oſtant la honte du mal, qui le familiariſent auec le vice, qui luy en recherchent & facilitent les occaſions, & qui font pour ainſi dire le meſtier de Satan & de tentateur. Il eſt impoſſible de purger la Cour de ces peſtes, elles s'inſinuent malgré qu'on en ait dans les Palais des Grands, ſe rendent agreables par de nouueaux diuertiſſemens, gagnent l'oreille par des loüanges flateuſes, par de bons contes, par des hableries plaiſantes; puis quand ils tiennent les entrées, ils font gliſſer ſubtilement le venin dans le cœur, & empoiſonnent les ames les plus innocentes. *Reflexion importante ſur les flateurs.*

Noſtre Henry tout grand Prince qu'il eſtoit, auoit de ces gens-là auprés de luy: leſ-

1600. quels ayant reconnu ſon foible pour les femmes, au lieu de le fortifier & de le retenir comme veritables amis, n'oublioient rien pour le pouſſer plus fort dans le penchant, & faiſoient leur fortune de ſon defaut. Ce furent eux qui louërent tellement les beautez, les gentilleſſes, l'eſprit, l'entretien diuertiſſant & enjoüé de Mademoiſelle d'Entragues, qu'ils luy firent venir l'enuie de la voir & de l'aimer. Ils ne pouuoient jamais rendre de plus mauuais office à leur maiſtre, que celuy-là. Elle auoit certainement beaucoup de charmes, mais elle n'auoit pas moins d'eſprit & d'adreſſe. Ses refus & ſa modeſtie irriterent plus fort la paſſion du Roy. Bien qu'il ne fuſt point prodigue, il luy fit porter cent mille eſcus tout en vn coup. Elle ne les refuſa pas, & témoigna reciproquement beaucoup d'amour & d'impatience pour vn ſi grand Roy; mais elle fit adroitement interuenir ſon pere & ſa mere à la trauerſe pour l'obſeruer de ſi prés, qu'elle ne pûſt pas luy donner la commodité entiere de luy parler.

Le Roy donne cent mille eſcus à Mademoiſelle d'Entragues.

Sur cela elle luy fit entendre qu'elle eſtoit au deſeſpoir de ne luy pouuoir tenir parole, qu'il faloit auoir le conſentement de ſes pere & mere, & qu'elle y trauailleroit de ſon

coſté. Puis, aprés pluſieurs longueurs & remiſes, elle luy dit qu'ils ne pouuoient eſtre amenez à vn poinct ſi delicat, ſi ce n'eſtoit que pour mettre leur conſcience à couuert enuers Dieu, & leur honneur enuers le monde, ſa Majeſté vouluſt luy faire vne promeſſe de mariage; Qu'elle n'auoit nulle enuie de ſe ſeruir de cet écrit, & que quand elle voudroit s'en ſeruir, elle ſçauoit bien qu'il n'y auoit point d'Official, qui oſaſt faire citer vn homme qui auoit cinquante mille hommes de guerre à ſon commandement; Mais que ces bonnes gens le deſiroient ainſi, & qu'il ne deuoit point faire de difficulté de guerir leur fantaiſie, puiſqu'il ne s'agiſſoit que de luy donner vn petit morceau de papier en échange de la choſe la plus precieuſe qu'elle euſt au monde. Enfin elle ſceut ſi bien tourner ſon eſprit, qu'il luy fit vne promeſſe de ſa main, par laquelle il s'obligeoit de l'épouſer dans vn an, pourueu que dans ce temps-là elle luy fiſt vn enfant maſle.

1600.

Son adreſſe pour le mener au poinct qu'elle vouloit.

Elle tire vne promeſſe de mariage de luy.

Toute cette intrigue ſe void dans les Memoires de Sully: où il dit que le Roy l'ayant mené ſeul dans la premiere galerie de Fontainebleau, luy monſtra cette promeſſe écrite de ſa main, & luy en demanda ſon auis;

Sully la déchire, mais le Roy en fait vne autre.

1600. Qu'au lieu de répondre formellement ſur cela, il la déchira en deux morceaux; Que le Roy en demeura tout eſtonné, & luy dît en colere, *Comment, je croy que vous eſtes fol?* Et qu'il luy répondit, *Il eſt vray, Sire, je ſuis fol, & je voudrois l'eſtre ſi fort, que je le fuſſe tout ſeul en France*; Qu'au ſortir de la galerie le Roy entra dans ſon cabinet, & demanda vne plume & de l'ancre, & qu'il croit que c'eſtoit pour en récrire vne autre. Quoiqu'il en ſoit, cette promeſſe cauſa bien de l'embarras depuis: car la Damoiſelle la voulut bien faire valoir, comme nous dirons.

Il pourſuit à Rome la deciſion du Marquiſat de Saluces.

Au meſme temps que le Roy pourſuiuoit la diſſolution de ſon premier mariage à Rome, il faiſoit auſſi inſtance enuers le Saint Pere, qu'il euſt à vuider le different de la reſtitution du Marquiſat de Saluces, dont la deciſion luy auoit eſté deferée par le Traité de Veruin.

Comment ce Marquiſat luy appartenoit.

Pour bien entendre cecy, il faut ſçauoir que ce Marquiſat eſtoit vn fief mouuant du Dauphiné, duquel le Roy François I. s'eſtoit reſaiſi par droit de reuerſion, faute d'enfans maſles dans la ſucceſſion des Seigneurs qui le tenoient. Or en mil cinq cens quatre-vingts huit durant les Eſtats de Blois, le Duc de Sa-

Comment le Duc de Sauoye s'en eſtoit emparé.

uoye, ayant auis que la Ligue ſe rendoit la plus forte en France, & qu'apparemment cette Monarchie s'alloit démembrer, s'empara de ce Marquiſat, ſans auoir aucun ſujet de querelle. Il pallia ſeulement cette vſurpation de ce beau pretexte, qu'il ne s'en ſaiſiſſoit que de peur que Leſdiguieres ne s'en emparaſt, & que par ce moyen il n'eſtabliſt le Huguenotiſme au milieu de ſes terres. 1600.

On parle d'accommodement.

Sept ans aprés, ſçauoir l'an mil cinq cens quatre-vingts quinze, le Roy eſtant allé à Lyon aprés le combat de Fontaine-Françoiſe, le Duc, qui preuoyoit bien qu'il voudroit rauoir le Marquiſat, luy fit propoſer quelque accommodement pour cette piece. Le Roy offrit de la donner à vn de ſes fils pour la tenir à foy & hommage, auec quelques autres conditions; Mais le Duc la demandoit ſans aucune dépendance, & ainſi cette negociation fut rompuë.

Le Roy offrit de le luy donner à foy & hommage.

Par le Traité de Veruin, on remet ce different à l'arbitrage du Pape.

Nos Ambaſſadeurs traitans la Paix generale à Veruin, ne manquerent pas de redemander inſtamment la reſtitution de ce Fief. Ceux du Duc, qui y aſſiſterent, alleguerent en faueur de leur maiſtre, que cette piece luy appartenoit, comme eſtant vn Fief mouuant de Sauoye, & qu'il auoit pluſieurs titres eſſen-

1600. tiels pour prouuer cette mouuance, leſquels il faloit voir, pour vuider ce different auec connoiſſance de cauſe. Or il euſt falu bien du temps pour les faire venir de Sauoye ; Et le Nonce du Saint Pere preſſoit fort la Paix, de peur qu'il n'arriuaſt durant ces remiſes quelque accident qui la reculaſt. Tellement que pour ne la point retarder, on jugea à propos de remettre au Pape la deciſion de cette affaire, à la charge qu'il la termineroit dans vn an.

Les François durant ce temps-là ſollicitерent fort à Rome pour la faire vuider. Les Sauoyards ne ſe defendirent qu'à l'extrémité, & ſeulement de peur de perdre leur cauſe par defaut. Les vns & les autres produiſirent leurs titres : Ceux des François eſtoient fortifiez d'vne poſſeſſion paiſible de plus de ſoixante ans, qui eſtoit plus que ſuffiſante pour acquerir preſcription. L'année eſtant expirée, le Pape demanda au Roy vne prolongation de deux mois, pour pouuoir rendre ſa Sentence arbitrale, & que cependant le Marquiſat ſeroit mis en ſequeſtre entre ſes mains. Le Roy y conſentit volontiers : mais le Duc entra en défiance, que le Pape ne le vouluſt auoir pour vn de ſes neueux ; tellement que ſon Ambaſſadeur luy ayant témoigné cette défiance, le Pape ſe

Pourquoy eſt-ce que le Pape ſe deporte de cet arbitrage.

deporta de ſe plus meſler du depoſt, ni de l'arbitrage. 1600.

Le Duc s'imaginoit qu'il n'auoit qu'à pouſſer le temps auec l'épaule, & qu'il arriueroit, ou que les François s'ennuyeroient de pourſuiure cette affaire, ou qu'il en ſuruiendroit quelque autre plus importante, qui détourneroit les penſées du Roy ailleurs. De plus, comme il y auoit encore pluſieurs eſprits melancholiques, qu'on n'auoit pû guerir de cette opinion, que le Roy eſtoit toûjours Huguenot dans l'ame, & auec cela quelques ennemis cachez & dangereux, de ſorte qu'il n'y auoit point d'années qu'il ne ſe fiſt pluſieurs conſpirations contre ſa vie; il ſe pouuoit faire qu'il y en auroit enfin quelqu'vne qui reüſſiroit. En effet cette année-là on en auoit découuert trois, dont celle qui fit le plus de bruit, fut d'vne femme, qui alla offrir au Comte de Soiſſons de l'empoiſonner; Mais le Comte la defera, & elle fut brûlée toute viue en Greue.

Le Duc de Sauoye ne vouloit que gagner le temps.

Afin donc de gagner du temps, il deſira de venir en France luy-meſme, ayant ſi bonne opinion de ſon eſprit & de ſes ruſes, qu'il s'aſſeuroit d'obtenir du Roy ce Marquiſat en don, ou du moins pretendoit faire de telles propoſitions, & d'employer tant d'artifices,

Il veut venir en France conferer auec le Roy.

1600. qu'il ſe paſſeroit plus d'vn an auant qu'on les puſt démeſler. Il diſoit que ſon Ambaſſadeur luy auoit mandé, qu'il auoit entendu dire au Roy, que s'ils eſtoient enſemble, ils vuideroient bien-toſt ce different à l'amiable, & que c'eſtoit cette bonne parole, qui l'auoit embarqué en ſon voyage. Mais pluſieurs ſoupçonnoient auec apparence qu'il le faiſoit à deſſein de gagner quelques gens dans le Conſeil du Roy, de ſonder les affections, de remarquer & de réueiller les mécontentemens, de jetter des ſemences de corruption & de diuiſion, & de renouueller les intelligences qu'il pouuoit auoir à la Cour. D'autres s'imaginoient qu'il eſtoit mal content de l'Eſpagne, parce que Philippe II. ayant donné les Païs-Bas en dot à ſa fille puiſnée, n'auoit laiſſé à ſon aiſnée, femme du Duc, qu'vn Crucifix & vne image de Noſtre-Dame. D'ailleurs il auoit en effet receu quelques déplaiſirs des Miniſtres d'Eſpagne; & il faiſoit courir le bruit, ſoit qu'il fuſt vray ou non, qu'il auoit entrepris ce voyage ſans en rien communiquer à Philippe III. ſon beau-frere. Enfin chacun en jugeoit à ſa fantaiſie; & peut-eſtre que pas vn ne deuinoit le ſecret de ſes penſées, n'y ayant jamais eu Prince moins penetrable,

Quels pouuoient eſtre les motifs de ce voyage.

trable, & plus caché que celuy-là. Auſſi diſoit-on de luy que ſon cœur eſtoit couuert de montagnes, auſſi-bien que ſes païs; c'eſt qu'il eſtoit boſſu, comme la Sauoye eſt toute montueuſe. 1600.

Il voulut amener vn train, qui marquaſt ſon rang & ſa puiſſance. Il auoit douze cens cheuaux: Mais tous ſes Officiers eſtoient veſtus de deuïl, à cauſe de la mort de ſa femme; ce que pluſieurs des ſiens prirent à mauuais preſage. Le Roy deſirant le receuoir ſelon ſa dignité, ordonna aux villes, & aux Gouuerneurs de luy rendre tous les meſmes honneurs qu'à ſa propre perſonne. Son train. Le Roy le fait bien receuoir par tout.

Il deſcendit à Lyon par la riuiere du Roſne, & y fut receu par la Guiche Gouuerneur de cette ville. Mais le Chapitre de S. Iean ne luy donna pas la place de Chanoine & Comte de cette Egliſe, parce qu'il ne poſſedoit plus la Comté de Villars, en vertu de laquelle les Comtes de Sauoye y auoient eſté receus autrefois; joint qu'il n'auoit pas ſes titres, & qu'il ne vouloit point ſe donner le temps d'y faire preuue de ſa nobleſſe, dont ce Chapitre-là ne diſpenſe qui que ce ſoit que nos Rois. Il paſſe par Lyon.

De Lyon il vint à Roanne, deſcendit par eau à Orleans, & puis en poſte à Fontaine-

1600. bleau, où eſtoit le Roy. Il y arriua le vingt-
Arriue à Fontainebleau, où eſtoit le Roy. iéme de Decembre, courant auec ſoixante
& dix cheuaux. D'abord penſant acquerir de
Son adreſſe pour gagner d'abord la confiance du Roy, la confiance auprés de luy, il ſe plaignit hautement des Eſpagnols, luy découurit ou feignit de luy découurir ſes plus ſecrettes penſées, & vn deſſein qu'il auoit de les chaſſer d'Italie. Il luy dît ſes amis, ſes moyens, & ſes intelligences pour cela : Il voulut luy faire croire qu'il luy ouuroit ſon cœur, qu'il eſtoit tout François, & qu'il deſiroit s'attacher aux
Qui eſt auſſi fin que luy : intereſts de la France ſans reſerue. Le Roy l'écouta auec attention, & le remercia de ſes bons ſentimens : mais aprés tout il finit par là ; *Je ſuis d'auis que nous vuidions premierement les affaires que nous auons enſemble, puis*
Et l'amene à Paris. *nous parlerons du reſte.* Trois jours aprés, le Roy s'en alla à Paris, où ils deuoient parler plus amplement du ſujet qui l'auoit amené en France.

Sur cela commença la derniere année du quinziéme ſiecle que l'on comptoit mil ſix cens, celebre par le Iubilé centenaire, qui s'ouurit à Rome. Il s'y trouua vingt & quatre mil-
Ouuerture du Iubilé centenaire à Rome. le François, les vns mûs de deuotion, les autres de curioſité, entre leſquels il y auoit bon nombre de Huguenots, qui eſtoient allé voir cette grande ceremonie. Ils le pouuoient auec

toute liberté, car durant l'année du grand Iubilé l'Inquiſition ceſſe à Rome; où d'ailleurs elle eſt bien moins rigoureuſe qu'en Eſpagne. Le Duc de Bar ſe trouua en habit inconnu à cette ouuerture: Il y eſtoit allé pour demander la diſpenſe de ſon mariage, & l'abſolution au Saint Pere; il obtint l'abſolution en la maniere que le Cardinal d'Oſſat le dit dans ſes lettres; Mais quelque grande que fuſt ſa ſoûmiſſion, il ne pût pour lors obtenir la diſpenſe, elle ne luy fut accordée qu'à trois ans de là, & meſme elle n'arriua que quelques jours aprés que ſa femme Madame Catherine fut morte. 1600.

Le commencement de cette année vid le Roy & le Duc de Sauoye viure auec tant de priuautez & tant de preuues d'amitié, qu'on euſt crû que ce n'eſtoit qu'vn meſme cœur. La ciuilité & la courtoiſie Françoiſe obligeoient le Roy de faire toute ſorte de bons traitemens au Duc; Et le deſir qu'auoit le Duc d'obtenir de luy le Marquiſat, le portoit à vne extréme complaiſance, & à chercher tous les moyens de ſe rendre agreable à vn ſi grand Roy. La Cour de France auoüa qu'elle n'auoit jamais veû de plus parfait Courtiſan; les Dames, de plus agreable galand; les Offi-

Grandes demonſtrations d'amitié entre le Roy & le Duc.

1600. ciers du Roy & des Grands, de Prince plus liberal. Il ſçauoit ſe conduire de telle ſorte auprés du Roy, qu'il ne faiſoit ni le compagnon, ni le valet; Et s'il vouloit bien paroiſtre inferieur en grandeur, il s'efforçoit de paroiſtre ſuperieur en generoſité & en liberalité. Il donnoit à pleines mains, meſme aux principaux de la Cour; Le Roy leur permettoit d'accepter ſes preſens, & de ſon coſté en donnoit de fort grands au Duc. Il le traitoit, & le faiſoit traiter par les principaux de ſa Cour, & tous les jours luy faiſoit voir quelque nouueau ſujet de diuertiſſement. Entre autres choſes il deſira qu'il viſt ſon Parlement, que nos Rois ont toûjours monſtré aux Princes Eſtrangers, comme vn abregé de leur Grandeur, & le lieu, où leur Majeſté reſide auec plus d'éclat. Ils ſe mirent enſemble dans la lanterne de la Grand' Chambre, où ils entendirent auec rauiſſement plaider vne cauſe fort ſinguliere, qu'on auoit choiſie exprés, & prononcer l'Arreſt par Achilles de Harlay Premier Preſident, perſonnage ſi graue & ſi diſert, que tout ce qui ſortoit de ſa bouche ſembloit ſortir de celle de la Iuſtice meſme.

Comment le Duc viuoit auec le Roy; ſon adreſſe, ſes liberalitez.

Le Roy luy fait toutes ſortes de bons traitemens:

Luy fait voir ſon Parlement, où ils entendent plaider vne cauſe.

Il n'y auoit point de ciuilité, ni de cour-

toiſie que le Roy ne fiſt au Duc ; mais aprés tout, il ne ſe relaſchoit point pour ſon Marquiſat. Le Duc tournoit l'affaire en toutes ſortes de ſens, tantoſt il offroit de le tenir en hommage de la Couronne, tantoſt il propoſoit au Roy de grands deſſeins ſur le Milanois, & ſur l'Empire, tantoſt il mettoit ſur le tapis le plan d'vne puiſſante Ligue pour détruire l'Eſpagnol en Italie. Mais le Roy eſtoit trop habile pour prendre le change: il répondoit qu'il n'auoit point d'ambition de conquerir le bien d'autruy, mais ſeulement de recouurer le ſien ; qu'il ne vouloit point parler de cette affaire auec le Duc, & qu'il faloit remettre cela à leur Conſeil. En effet ils nommerent quelques perſonnes, qui en confererent enſemble: mais ceux du Roy inſiſtant toûjours à la reſtitution, & le Duc taſchant de s'en exempter, on ne conclut rien. 1600.

Mais ne ſe relaſche point pour ſon Marquiſat.

Le Duc taſche en vain de luy donner le change.

Toutes eſperances eſtant donc manquées au Duc de pouuoir rien obtenir, il ne perdoit pas courage pour cela, mais il ſe fioit en des intelligences ſecrettes qu'il auoit noüées auec quelques Grands de la Cour, particulierement auec le Duc de Biron. Pluſieurs croyent qu'il commença pour lors à le débaucher, & qu'il ſe ſeruoit pour cet effet de l'entremiſe

N'y pouuant reüſſir, on croit qu'il trauailla à débaucher Biron par l'entremiſe de Laffin.

1600. d'vn nommé Laffin Gentilhomme Bourguignon de la Maiſon de Beauuais la Nocle, mais le plus pernicieux & le plus traiſtre qu'on euſt ſceu trouuer en toute la France. Il faiſoit meſtier de porter & rapporter les paroles de part & d'autre. Le Roy le connoiſſoit bien, & ſçachant qu'il voyoit Biron bien familierement, il eut la bonté de dire plus d'vne fois à ce Mareſchal: *Ne laiſſez point approcher cet homme-là de vous, c'eſt vne peſte, il vous perdra.*

Le Duc ſçauoit que Biron aimoit le Roy, pource qu'il l'auoit éleué aux plus grandes dignitez de ſon Royaume, & que ce Prince l'honoroit auſſi de ſa bienueillance. Il faloit donc luy faire perdre cette affection pour le rendre capable de quelque mauuais deſſein.

Biron deuient inſupportable par ſes vanitez & fanfaronneries.

Biron eſtoit ſans doute braue & vaillant au dernier poinct, mais ſi enflé de ſa brauoure, qu'il ne pouuoit ſouffrir que perſonne s'égalaſt à luy. Depuis la Paix de Veruin, n'ayant plus rien à faire, il vantoit ſans ceſſe ſes belles actions; à ſon dire il auoit tout fait, & il s'enyuroit tellement de ſes loüanges, qu'il mettoit ſa vaillance au deſſus de celle du Roy. Il croyoit qu'il luy deuoit ſa Couronne, qu'il ne luy pouuoit rien refuſer, & qu'il alloit le gouuerner abſolument. Ces fanfaronneries ne

Il s'eſtimoit plus que le Roy.

plaiſoient point au Roy, il ſe faſchoit que ſon Sujet s'égalaſt à luy en valeur, & plus encore qu'il euſt la preſomption de le vouloir gouuerner, luy qui auoit dix fois plus de ceruelle & de bon ſens que ce Mareſchal. 1600. Lequel en prit du dégouſt.

C'eſt certes vne noble ambition, & qui non ſeulement ſied bien, mais qui eſt tout-à-fait neceſſaire à vn Roy, de croire qu'il n'y a aucun de ſes Sujets qui vaille mieux que luy. Quand il n'a pas cette bonne opinion de ſoy-meſme, il ne manque point de ſe laiſſer conduire par celuy qu'il croit plus habile homme, & par là il tombe auſſi-toſt en captiuité. Ainſi, deuſt-il ſe tromper, il faut qu'il s'eſtime toûjours plus capable que tout autre de gouuerner ſon Royaume. Ie dis bien plus, il ne ſçauroit ſe tromper en cela, dautant qu'il n'y a perſonne plus propre que luy à regir ſon Eſtat; Dieu l'ayant deſtiné à cette fonction, luy & non pas vn autre, & les peuples eſtant toûjours diſpoſez à receuoir les commandemens lors qu'ils ſortent de ſa bouche ſacrée. *Belle & importante reflexion.*

Henry le Grand auoit donc pris quelque dégouſt du Mareſchal de Biron, à cauſe de ſa vanité; de ſorte que le Duc de Sauoye luy loüant vn jour les belles actions, & les grands ſeruices des Birons pere & fils, le Roy luy

1600. » répondit qu'il eſtoit vray qu'ils l'auoient bien
» ſerui, mais qu'il auoit eu beaucoup de peine
» à moderer l'yurognerie du pere, & à retenir
les boutades du fils. Le Duc recueillit ces paroles & les fit rapporter par Laffin à Biron; lequel touché en la partie la plus ſenſible, s'emporta là-deſſus à cent extrauagances, & ayant perdu le reſpect, perdit ce qui luy reſtoit d'affection pour le Roy. On ſoupçonne que délors il s'abandonna à toutes ſortes de mauuais deſſeins, & qu'il promit d'entrer dans vne Ligue que le Sauoyard deuoit faire auec le Roy d'Eſpagne, moyennant qu'il luy donnaſt ſa fille en mariage, & qu'on luy aidaſt à ſe faire Duc de Bourgongne.

Le Duc fait rapporter à Biron quelques paroles deſauantageuſes du Roy.

Aprés que le Duc de Sauoye eut demeuré plus de deux mois à la Cour de France, faiſant, comme dit le prouerbe, bonne mine à mauuais jeu, & couurant toûjours ſon chagrin d'vne joye apparente, mais ne ſçachant ni comment ſe retirer ſans honte, ni comment demeurer plus long-temps ſans aucun fruit: le Roy ne voulut pas luy donner ſujet de dire qu'on l'auoit traité à la derniere rigueur. Il luy fit ſçauoir, que ſi le Marquiſat l'accommodoit ſi fort, qu'il ne le pûſt reſtituer ſans vne notable incommodité, il ſe contenteroit de prendre

Le Roy fait propoſer au Duc l'échange du Marquiſat auec la Breſſe.

prendre la Breſſe en échange. Cette condition ne ſembloit gueres moins dure au Duc, que celle de la reſtitution du Marquiſat; toutefois pour auoir quelque pretexte de ſe retirer auec honneur, il ne s'en éloigna pas; Et il fut dreſſé alors quelques articles, leſquels il témoigna n'auoir pas deſagreables: mais il demanda du temps pour ſonger à l'alternatiue de la reſtitution, ou de l'échange, & pour prendre l'auis des Grands de ſon Eſtat ſur vne choſe ſi importante. On luy accorda pour cela trois mois de temps tout entiers. C'eſtoit à la fin de Feurier de l'année mil ſix cens. 1600.

Le Duc feint de ne s'en pas éloigner, mais demande trois mois pour choiſir.

Peu de jours aprés il prit congé du Roy, qui le conduiſit juſqu'au Pont de Charenton, & donna ordre au Baron de Lux, & à Praſlin de l'accompagner juſqu'à la frontiere. Il s'en retourna par la Champagne & la Bourgongne, d'où il entra en Breſſe & alla à Bourg. Il eut grande joye de s'y voir arriué, parce qu'il auoit eu peur d'eſtre arreſté en France. En effet quelques-vns auoient donné conſeil au Roy de le retenir juſques à ce qu'il euſt reſtitué le Marquiſat; mais le Roy s'offenſa fort de cette propoſition, & répondit en colere: *Qu'on le vouloit deshonorer, & qu'il aimeroit mieux auoir perdu ſa Couronne, que de tomber*

Il prend congé du Roy, qui le conduiſit juſqu'au Pont de Charenton.

Quelques-vns auoient conſeillé au Roy de l'arreſter.

Belle réponſe du Roy.

1600. *dans le moindre ſoupçon d'auoir manqué de foy, meſme au plus grand de ſes ennemis.*

Les trois mois expirez le Roy preſſe le Duc de choiſir ou l'échange, ou la reſtitution.

Les trois mois eſtant expirez ſans que le Duc euſt ſatisfait à ſa promeſſe, le Roy ſe fâche, & veut qu'il ſe reſolue à l'vne ou à l'autre alternatiue. Le Duc prend de nouueaux delais, & promet toûjours qu'il le ſatisfera.

Le Duc preſſe le Conſeil d'Eſpagne de le ſecourir.

Cependant il faiſoit remonſtrer au Conſeil d'Eſpagne le peril où il eſtoit; que la perte du Marquiſat le mettroit hors d'eſtat de pouuoir ſeruir les Eſpagnols; qu'elle ouuriroit vne porte aux François pour aller troubler l'Italie; & que cette tempeſte aprés auoir deſolé ſes terres, iroit fondre ſur le Milanois. Le Conſeil d'Eſpagne en comprenoit bien l'importance: mais comme il agit fort lentement, il fut aſſez long-temps à ſe reſoudre. Enfin le Comte de Fuentes Gouuerneur du Milanois eut ordre, mais deux mois plus tard qu'il ne faloit, d'aſſiſter puiſſamment ce Prince. Il ſe rendit pour cet effet dans le Milanois, où auec deux millions d'or, qui eſtoient tout preſts, il commença de faire de grands preparatifs.

Le Comte de Fuentes vient pour cela au Milanois, mais tard.

Aprés que le Duc par diuers artifices eut fait traiſner la negociation prés de deux autres mois, le Roy eſtant ennuyé de toutes ſes remiſes, ſe prepara de lier ce Protée, qui ſe

changeoit en toutes ſortes de formes, & de le forcer à rendre vne réponſe certaine. Il s'auança pour cet effet juſques à Lyon; où il auoit enuoyé ſon Conſeil deuant. Le Duc ſçachant qu'il s'approchoit, eu recours à d'autres fineſſes. Il luy enuoya trois Ambaſſadeurs, qui propoſerent conjointement vn acte, par lequel ils declaroient que leur Maiſtre eſtoit preſt d'accomplir le Traité fait à Paris, & qu'il promettoit de remettre le Marquiſat; Mais celuy des trois, qui auoit le ſecret, fit refus de ſigner les articles qu'on dreſſoit ſur ce ſujet, que premierement le Duc ne les euſt monſtrez à ſon Conſeil, & ſignez. Par ce détour le Duc gagna encore ſept ou huit jours de temps, mais le Roy reſolu de le pouſſer juſques au bout, le ſuiuoit toûjours à la trace, démeſloit toutes ſes ruſes, & ne luy laiſſoit plus de ſubterfuge. Il faloit donc qu'il répondiſt poſitiuement; & il promit de rendre le Marquiſat dans le ſeiziéme d'Aouſt.

1600

Le Roy preſſe le Duc de choiſir ou l'échange, ou la reſtitution.

Il promet poſitiuement de rendre le Marquiſat.

Sur cette aſſeurance le Roy fit auancer le Bourg-l'Eſpinaſſe, vieux Colonel d'Infanterie auec des troupes Suiſſes, pour prendre poſſeſſion du Marquiſat. Comme il en approchoit, le Duc leua le maſque, & dît nettement qu'aux conditions qu'on luy auoit propoſées, la

Mais quand le Roy y enuoye des troupes, il leue le maſque, & le refuſe.

1600. guerre luy eſtoit moins dure que la Paix. Ainſi le Roy fut obligé d'en venir au poinct, où il auoit bien preueû qu'il en faudroit venir, c'eſt à dire à vne guerre ouuerte. Il la luy declara donc l'onziéme du mois d'Aouſt, mais auec ces termes exprés, que c'eſtoit ſeulement pour le Marquiſat, & ſans prejudice du Traité de Veruin, lequel il deſiroit obſeruer inuiolablement.

Le Roy luy declare la guerre.

En meſme temps il donna auis de cette rupture à tous les Princes voiſins, & leur fit entendre les juſtes ſujets qu'il en auoit. Ce grand Roy ſçauoit bien qu'entre les Chreſtiens l'infraction de la Paix eſt extremément odieuſe; & que ſans des raiſons, qui conuainquent fortement les eſprits, il ne faut jamais rien faire qui trouble la tranquillité publique.

Il en rend raiſon aux Princes voiſins.

Il eſtoit pour lors à Grenoble, où il n'auoit pour commencer cette guerre, que trois ou quatre Compagnies d'ordonnance. Quelqu'vn luy propoſa de faire auancer le Regiment des Gardes: Il répondit qu'il ne le vouloit pas éloigner de luy, que c'eſtoit la dixiéme Legion, qui ne combattoit point ſans * Ceſar. Mais dans peu de temps la Nobleſſe Françoiſe, & les auanturiers accoururent de tous

* *Iules Ceſar ne vouloit pas que la dixiéme Legion combattiſt ſans luy.*

coſtez auprés de luy, comme à la nopce & au bal. 1600.

Le Mareſchal de Biron, quoique déja dégouſté, ayant amaſſé quelques troupes entama le païs de Breſſe en pluſieurs endroits. Du Terrail y petarda la ville de Bourg: mais la citadelle ſe garda mieux, & elle fit preſque la ſeule difficulté de cette guerre. Crequy entrant en Sauoye y emporta la ville de Montmelian ſur la minuit, mais non pas le chaſteau.

Biron conquiert toute la Breſſe.

Le Pape allarmé par les premieres eſtincelles de cet incendie, & ayant peur qu'il n'embraſaſt toute l'Italie, s'employa tout auſſi-toſt pour l'eſteindre. Il dépeſcha vn Prelat, qui portoit le titre de Patriarche de Conſtantinople, vers le Roy, pour luy remonſtrer les inconueniens de cette rupture, & pour le conjurer au nom de Dieu de ne point paſſer outre. Le Roy l'aſſeura qu'il n'auoit nul deſſein de troubler la Paix d'Italie; qu'il eſtoit Prince Chreſtien & juſte; que Dieu luy auoit donné vn aſſez beau Royaume pour s'en contenter; mais qu'il deſiroit rauoir ce qui eſtoit de ſa Couronne; que s'il auoit eu d'autres plus vaſtes deſſeins, il auroit fait de plus grands preparatifs.

Le Pape allarmé de cette guerre, enuoye vers le Roy.

Belle réponſe du Roy au Pape, & bien Chreſtienne.

Peu de jours aprés il partit, & entra luy-

1600. meſme dans la Sauoye. Sa preſence eſtonna tellement la ville de Chamberry, qu'il en fit ſortir la garniſon par vne prompte capitulation. Il ſe rendit maiſtre enſuite des auenuës de la Tarentaiſe & de la Morienne, en prenant dans deux ou trois jours le chaſteau de Conflans, & celuy de la Charbonniere, qui juſques-là auoient paſſé pour imprenables.

Le Roy entre luy-meſme dans la Sauoye, & prend Chamberry par capitulation, & quelques chaſteaux.

Le Duc de Sauoye ne ſe remuoit point pour toutes ces pertes; Il en eſtoit ſi peu touché qu'il chaſſoit, & qu'il danſoit tandis qu'on le dépouïlloit de ſes Prouinces. Il ne ſembloit pas qu'il fuſt l'aduerſaire, mais le ſpectateur. Ses Sujets pareillement ne s'eſtonnoient gueres des progrez du Roy, ils diſoient que s'il prenoit quelque place en Sauoye, leur Duc en prendroit bien d'autres en France. On ne pouuoit deuiner d'où procedoit cette grande ſecurité. Il y en auoit qui croyoient que le Duc s'aſſeuroit ſur je ne ſçay quelles pronoſtications d'Aſtrologues, qui luy auoient predit que dans le mois d'Aouſt il n'y auroit point de Roy en France; Ce qui ſe trouua fort vray, parce qu'en ce temps-là le Roy eſtoit victorieux au milieu de la Sauoye. D'autres croyoient que le Duc ſe fondoit encore ſur les intelligences qu'il auoit auec le Mareſchal de Biron,

Le Duc de Sauoye ne s'en remuoit point.

Il ſe fioit à quelques vaines predictions d'Aſtrologues,

dont la fidelité ayant eſté fort ébranlée par ſes artifices tandis qu'il eſtoit en France, venoit d'eſtre entierement débauchée par de nouueaux ſujets de mécontentement, que ce Mareſchal auoit receus depuis cette guerre. Car le Roy ne témoignoit plus ſe fier tant à luy; Il ne le traitoit plus auec la meſme franchiſe qu'auparauant; & il commettoit la principale direction de cette conqueſte à Leſdiguieres, qui en effet ſçauoit mieux le païs & la maniere de faire la guerre dans ces montagnes que luy. Cette preference irritoit furieuſement vn eſprit altier, qui croyoit qu'on ne pouuoit, & qu'on ne deuoit rien faire ſans luy. Puis le refus que fit le Roy de luy donner le Gouuernement de la citadelle de Bourg, le mit tout-à-fait hors du ſens. Depuis cela il n'eut plus que des penſées extrauagantes & criminelles; & il commença diſoit-on, de traiter vne Ligue auec le Sauoyard pour rallumer la guerre ciuile en France. Ie ne puis marquer les particularitez de ce deſſein, parce qu'on ne les a jamais bien ſceuës. 1600. Ou au Mareſchal de Biron, qui eſtoit fort irrité contre le Roy.

Le Duc de Sauoye croyoit ſes fortereſſes de Montmelian en Sauoye, & de Bourg en Breſſe imprenables, & ſe repoſoit de la ſeureté de ſon païs là-deſſus. Il fut bien ſurpris d'appren-

1600. dre que le Marquis de Brandis Gouuerneur de la premiere auoit capitulé de la rendre dans certain temps. Sur cela il ſe mit aux champs, & fit tous ſes efforts pour eſtre en eſtat de le ſecourir. Il eut recours à l'aſſiſtance des Eſpagnols ; Mais le Comte de Fuentes, qui deſiroit engager les affaires encore plus auant, luy refuſa des troupes dans ſon beſoin, & cependant le terme de la capitulation eſtant écheu, il perdit Montmelian au grand eſtonnement de ſes Sujets, & à la honte de Brandis. La diſette de viures & de munitions luy fit auſſi perdre à quelques ſemaines de là la citadelle de Bourg ; dont le Gouuerneur ſoûtint le ſiege juſqu'à l'extremité.

Enfin le Duc ſe met en campagne, mais ne fait rien.

La citadelle de Montmelian priſe.

Puis celle de Bourg.

Le Roy eſtant paſſé du coſté de Geneue ſoûmit le païs de Chablais & de Fauſſigni. Les Habitans de Geneue prirent le fort de Sainte Catherine, que les Sauoyards auoient baſti pour les matter, & le démolirent. Aprés cette priſe il voulut viſiter Geneue ſi celebre pour eſtre vn des remparts de la Religion Proteſtante. Theodore de Beſe le premier en âge, comme en doctrine, de tous les Miniſtres Huguenots, luy fit vne harangue en peu de paroles. Le Mareſchal de Biron ayant conſideré la place que les Habitans fortifioient depuis quarante ans auec beau-

Puis le fort Sainte Catherine.

Le Roy viſite Geneue.

beaucoup de ſoin & de dépenſe, ſoit pour ſe faire eſtimer grand Capitaine, ſoit pour monſtrer beaucoup de zele à la Religion Catholique, ſe vanta qu'il la pourroit prendre en vingt jours. Ce que le Roy ne trouua pas bon, dautant que la France l'auoit priſe ſous ſa protection dés le Regne de François I. & s'eſtoit obligée de la defendre contre le Duc de Sauoye, qui pretend que la Seigneurie luy en appartient. 1600.

Cependant le Pape deſirant ſur toutes choſes eſteindre le feu de cette guerre, auoit dépeſché vers le Roy & vers le Duc, ſon neueu le Cardinal Aldobrandin, lequel trauailloit inceſſamment à moyenner la Paix. Sa plus grande peine eſtoit de trouuer des nœuds aſſez ſeurs, & aſſez forts pour attacher le Duc de Sauoye; Car ceux de ſes promeſſes & de ſa foy eſtoient ſi incertains, & ſi coulans, que l'on ne s'y pouuoit fier. Le Pape s'entremet de la Paix, & enuoye pour cela ſon neueu Legat.

Au meſme temps le Roy, à qui la guerre n'auoit pas interrompu les penſées de ſon mariage, s'embarqua ſur le Rhoſne, & deſcendit à Lyon, où la Reine ſa nouuelle épouſe eſtoit arriuée, & l'attendoit. Le Roy vint à Lyon où la Reine l'attendoit.

Le Legat n'auoit point diſcontinué le Traité de la Paix, il eſtoit venu à Lyon pour cela, Le Legat y vint auſſi, & les Ambaſſadeurs de Sauoye.

1600. où il fit ſon entrée quinze jours aprés la Reine. Les Ambaſſadeurs de Sauoye l'y ſuiuirent: mais leur pouuoir eſtoit conceu en tels termes, que le Duc auoit moyen de les deſauouër. Toutefois quand ils virent la citadelle de Bourg à l'extremité, ils ſolliciterent inſtamment le Legat de reprendre les premiers erremens du Traité. Mais il n'en voulut rien faire, qu'ils ne luy euſſent donné par écrit, qu'ils l'en auoient prié pour le bien des affaires de leur Maiſtre.

1601. Comme les articles furent dreſſez & accordez, on les ſigna de part & d'autre, & la Paix fut publiée à Lyon le dix-ſeptiéme de Ianuier mil ſix cens vn, par laquelle le Duc cedoit au Roy & à tous ſes ſucceſſeurs Rois de France, les Païs & Seigneuries de Breſſe, Bugey, & Veromey, & generalement tout ce qui luy appartenoit le long de la riuiére du Rhoſne, depuis la ſortie de Geneue; Comme auſſi le Bailliage & Baronnie de Gex. Et cela en échange du Marquiſat de Saluces, que le Roy luy delaiſſoit entierement pour luy & pour les ſiens. Le Traité portoit auſſi que toutes les places que le Roy auoit priſes ſur le Duc de Sauoye luy ſeroient renduës; Mais ſeroient reſeruez au Roy tous les droits pretendus contre ledit

Le Traité de Paix ſe fait, ſe ſigne, & ſe publie à Lyon.

Articles de ce Traité portans que la Breſſe ſera au Roy, & le Marquiſat au Duc.

Duc, ſuiuant qu'il eſtoit contenu aux Traitez de Cateau en Cambreſis, & de Veruin. 1601.

Dans cet échange l'vn & l'autre gagnoient également. Le Roy pour vn Marquiſat de peu d'eſtenduë, éloigné de ſes terres, enclaué dans celles de Sauoye, & lequel il ne pouuoit conſeruer que par de groſſes garniſons, qui conſumoient deux fois plus que le reuenu qu'il en tiroit: acqueroit vn païs de plus de vingt-cinq lieuës d'eſtenduë, qui eſtoit continent aux ſiens, qui élargiſſoit ſa frontiere, auquel il y auoit huit cens Gentilshommes, & qui eſtoit tres-fertile & tres-abondant, principalement en paſcages pour nourrir des harats. Le Duc en s'appropriant le Marquiſat, ſe tiroit vne faſcheuſe épine du pied, ou plûtoſt vne épée qui luy trauerſoit le corps, & ſe mettoit en ſeureté. Car tandis que les François le tenoient, il n'oſoit ſortir de Turin qu'accompagné de trois ou quatre cens cheuaux d'eſcorte; & il faloit qu'il entretinſt de groſſes garniſons au milieu de ſon Païs.

Ils gagnent l'vn & l'autre à cet échange.

Le Traité eſtant ſigné, le Roy partit de Lyon en poſte pour reuenir à Paris, où la Reine le ſuiuit à petites journées. Quelque temps aprés qu'elle y fut arriuée, il la mena voir ſes baſtimens de Saint Germain en Laye. C'eſtoit

Aprés cela le Roy part de Lyon pour Paris, où la Reine le ſuit.

1601. vn de ſes plaiſirs, & certes fort innocent, &
Il luy mene voir ſes baſtimens. qui ſied bien à vn puiſſant Prince, quand il a payé ſes plus grandes debtes, & qu'il a ſoula-
» gé ſes peuples du plus gros fardeau des impo-
» ſitions. Car en éleuant ces ſuperbes edifices,
» il laiſſe de belles marques de ſa grandeur &
» de ſes richeſſes à la poſterité ; il embellit ſon
» Royaume, attire l'admiration des peuples,
» fait connoiſtre aux Eſtrangers que ſes coffres
» regorgent d'argent, donne la vie & du pain à
» quantité de pauures manœuures, trauaille v-
» tilement pour ſa commodité & pour celle de
» ſes Succeſſeurs, & enfin fait florir l'Archi-
» tecture, la Sculpture, & la Peinture, leſ-
» quelles ont toûjours eſté infiniment eſti-
» mées de toutes les Nations du monde les plus
» polies.

Il ſe diuertiſſoit aux baſtimens, mais ne s'y occupoit pas. Le Roy Henry le Grand ne prenoit ce diuer-
tiſſement que pour ſe délaſſer l'eſprit de ſes trauaux, & non pas pour ſe l'occuper ; Car il
» auoit l'ame trop grande, & le genie trop éle-
» ué pour ſe donner tout entier à des choſes ſi
» mediocres, encore moins pour s'attacher à de
Belle reflexion, & qu'vn Roy ne ſçauroit trop faire. » vains amuſemens. Il eſt vray qu'il baſtiſſoit,
» qu'il chaſſoit, qu'il joüoit ; mais c'eſtoit ſans
» ſe détourner trop de ſes affaires, & ſans aban-
» donner le timon de ſon Eſtat, lequel il tenoit

auſſi ferme, & auſſi ſoigneuſement durant le » 1601.
calme, que durant la tempeſte. »

D'ailleurs il n'auoit garde de s'endormir durant la bonace, qui eſt ſouuent trompeuſe; Et outre qu'il n'y a pas moins à trauailler pour vn bon Roy, au dedans de l'Eſtat pendant la Paix, qu'au dehors pendant la guerre: il ſçauoit que l'Eſpagnol, & le Sauoyard grondoient toûjours, & qu'ils couuoient dans le cœur quelque entrepriſe contre luy. Le Comte de Fuentes ayant leué vne grande armée pour aſſiſter le Sauoyard, ſe faſchoit que la Paix luy auoit oſté l'occaſion de l'employer. Quelques places qu'il auoit priſes en Picardie durant la guerre d'entre les deux Couronnes, luy auoient donné de la vanité, & luy faiſoient croire qu'il remporteroit toûjours de l'auantage ſur les François. Au meſme temps le Roy d'Eſpagne auoit auſſi mis en mer vne armée Nauale, commandée par vn Doria, laquelle auoit ſans doute quelque deſſein ſur la Prouence, ſi la Paix ne ſe fuſt faite. Et meſme quoiqu'elle le fuſt, Fuentes ne laiſſoit pas de vouloir tenter vne entrepriſe ſur Marſeille pour faire rupture. Ceux auec qui il auoit intelligence pour cela, offrirent au Roy d'attirer dans le piege ſix ou ſept cens hommes, & de

Le Comte de Fuentes veut ſurprendre Marſeille pour rompre la Paix.

1601. les retenir prisonniers, ou de les tailler en pieces. Mais le Roy ne jugea pas qu'vn si petit auantage valust la peine de donner sujet aux ennemis de rompre la Paix, & de rentrer dans vne guerre; qui eust esté fort dangereuse, parce qu'ils estoient puissamment armez. D'ailleurs il craignoit qu'il n'y eust encore au dedans de son Estat du feu caché sous les cendres, & que dans le bruit de la guerre, on n'attentast plus facilement sur sa personne. Car pour dire le vray, il auoit plus à craindre leurs couteaux & leurs poignards que leurs épées. Il dissimula donc sagement cette entrepriſe, & répondit aux Marseillois: *Qu'il ne sçauoit point dérober la victoire; que les embuscades n'estoient honnestes que durant la guerre; & qu'il se faloit bien donner de garde de contribuer en quelque façon que ce fust à l'infraction, que les ennemis auoient dessein de faire.*

On pouuoit attraper ses gens par vne contre-intelligence; mais le Roy ne veut pas.

Enfin les Espagnols ayant reconnu que ce sage Argus auoit trop d'yeux, & de vigilance pour pouuoir estre surpris de quelque costé que ce fust, se resolurent d'employer leurs armes à de pieuses & honorables entrepriſes. Vne partie de leur armée de terre passa en Hongrie, qui estoit alors attaquée par les Turcs. Le Duc de Mercœur estant allé cher-

Le Roy d'Espagne emploie ses armes contre les Infideles.

cher en ce païs-là vne plus juſte gloire, que dans les guerres ciuiles de France, y commandoit les troupes de l'Empereur. Il y fit connoiſtre aux Infideles par pluſieurs beaux exploits, particulierement par la memorable retraite de Caniſe, que la valeur Françoiſe eſt choiſie de Dieu pour ſouſtenir la Religion Chreſtienne. Auſſi ne fait-on point de doute qu'il ne les euſt entierement chaſſez de ce Royaume-là, dont ils ont enuahi plus de la moitié, s'il ne fuſt mort l'année ſuiuante d'vne fiévre pourprée, qui le ſaiſit à Nuremberg, comme il alloit faire ſes deuotions à Noſtre-Dame de Lorette. 1601.

Le Duc de Mercœur y commande les troupes de l'Empereur, & y meurt.

Il arriua quelque temps aprés vn accident, dans lequel le Roy ſceut bien faire voir aux Eſpagnols, qu'il n'eſtoit pas capable de ſouffrir rien contre ſon honneur, & contre la dignité de ſon Eſtat. Rochepot eſtoit ſon Ambaſſadeur en Eſpagne: quelques Gentilshommes de ſa ſuite, deſquels eſtoit ſon neueu, ſe baignans à la riuiere prirent querelle contre des Eſpagnols, & en tuerent deux, puis ſe ſauuerent chez l'Ambaſſadeur. Les amis des morts émeurent tellement le peuple, qu'il aſſiegea la maiſon, & eſtoit preſt d'y mettre le feu. Le Magiſtrat afin de preuenir les tragi-

Gentilshommes de l'Ambaſſadeur de France en Eſpagne tuent quelques Eſpagnols.

1601. ques effets de cette fureur, fut contraint de faire vne injuſtice, & de violer la franchiſe de l'Hoſtel de l'Ambaſſadeur; Car il s'y tranſporta auec main forte, & emmena les accuſez en priſon. Le Roy d'Eſpagne faſché de ce qu'il auoit violé le droit des Gens, mais receuant ſes excuſes, l'enuoya demander pardon à l'Ambaſſadeur; Toutefois ces François demeurerent toûjours priſonniers.

Le Magiſtrat viole l'aſyle de ſon Hoſtel pour les prendre.

On fit alors pluſieurs diſcours & pluſieurs écrits ſur les droits & priuileges des Ambaſſadeurs. Il eſt vray, diſoit-on, qu'vn Ambaſſadeur a ſeul droit de ſouueraine Iuſtice dans ſon Hoſtel, mais les gens de ſa ſuite ſont ſujets à la Iuſtice de l'Eſtat, dans lequel ils ſont, pour les fautes qu'ils commettent hors de ſon Hoſtel; & ainſi s'ils ſont pris hors delà, on leur peut faire leur procés. Et bien qu'on ſçache que cette rigueur ne s'obſerue pas ordinairement, & que le reſpect qu'on porte à la perſonne de l'Ambaſſadeur, s'eſtend ſur tous ceux qui le ſuiuent; toutefois c'eſt vne courtoiſie & non pas vn droit. Mais pour cela il n'eſt pas permis d'aller chercher le criminel dans l'Hoſtel d'vn Ambaſſadeur, qui eſt vn lieu ſacré, & comme vn aſyle certain pour ſes gens. Il ne doit pourtant pas en abuſer, ni en faire

Diſcours ſur la franchiſe de l'Hoſtel des Ambaſſadeurs.

vne

vne retraite de ſcelerats, ou y donner aſyle aux Sujets du Prince contre les Loix & la Iuſtice. Car en ce cas-là on s'en plaint à ſon Maiſtre, lequel eſt obligé auſſi-toſt d'en faire raiſon. 1601.

Or le Roy eſtant offenſé comme il deuoit, de l'injure faite à la France dans ſon Ambaſſadeur, & ne jugeant pas que la ſatisfaction que le Magiſtrat luy en auoit faite, fuſt ſuffiſante, luy commanda de s'en reuenir auſſitoſt; Ce qu'il fit ſans prendre congé du Roy d'Eſpagne. Il defendit auſſi en meſme temps tout commerce auec les Eſpagnols; Et comme il preuit que dans ces commencemens de rupture, ils pourroient entreprendre ſur ſes places de Picardie, il partit en diligence de Paris pour viſiter cette frontiere, & ſe rendit à Calais.

Le Roy offenſé rappelle ſon Ambaſſadeur.

Et s'en va en diligence à Calais viſiter ſa frontiere.

Les peuples, qui commençoient à gouſter le repos, & à labourer leurs terres en patience, friſſonnerent de frayeur qu'vne nouuelle guerre ne les expoſaſt vne autre fois à la licence du ſoldat. Mais Dieu eut pitié de ces pauures gens: le Pape s'eſtant entremis de remedier au mal qui menaçoit la Chreſtienté, accommoda heureuſement le different. L'Eſpagnol luy remit le procés & les priſonniers;

Le Pape s'entremet d'accommoder ce different, & le fait.

1601. leſquels ſa Sainteté conſigna quelques jours aprés entre les mains du Comte de Bethune Ambaſſadeur de France à Rome; & le Roy enſuite renuoya vn Ambaſſadeur en Eſpagne, qui fut le Comte de Barraut.

L'Archiduc qui aſſiegeoit Oſtende, enuoye faire compliment au Roy.

Comme le Roy eſtoit à Calais, ainſi que nous auons dit, l'Archiduc eſtoit deuant Oſtende, où il continuoit ce ſiege * le plus fameux qui ait jamais eſté depuis le ſiege de Troye. Il apprehenda auec ſujet que l'approche du Roy ne retardaſt le progrés de ſon entrepriſe, où il auoit déja tant perdu d'hommes, de temps, de coups de canon, d'argent, & de munitions. Il luy enuoya donc faire compliment, promettant que du coſté d'Eſpagne on le ſatisferoit de la violence faite au logis de ſon Ambaſſadeur; Mais qu'il le ſupplioit que les aſſiegez ne ſe preualuſſent point de cette conjoncture. Le Roy qui ne ſe laiſſoit jamais vaincre par courtoiſie non plus que par les armes, luy enuoya le Duc d'Aiguillon, fils aiſné du Duc de Mayenne, l'aſſeurer qu'il deſiroit maintenir la Paix; qu'il ne s'eſtoit auancé ſur les frontieres que pour diſſiper quelques menées qui s'y braſſoient; & qu'il eſperoit de l'equité du Roy d'Eſpagne, qu'il luy feroit raiſon.

** Ce ſiege dura trois ans, trois mois, & trois ſemaines.*

Le Roy rend la ciuilité à l'Archiduc.

Durant qu'il fut à Calais, la Reine Elizabeth

l'enuoya auſſi viſiter par le Milord Edmond ſon principal confident. Pour répondre à cette ciuilité obligeante, il fit paſſer le Mareſchal de Biron en Angleterre accompagné du Comte d'Auuergne, & de l'élite de tout ce qu'il y auoit de Nobleſſe à la Cour, pour luy repreſenter le regret que le Roy auoit, ſe trouuant ſi prés d'elle, de ne pouuoir pas jouïr du bien de la voir. 1601.

La Reine d'Angleterre enuoye auſſi luy faire compliment, & il y répond par le Mareſchal de Biron.

Cette Reine s'efforça par toutes ſortes de moyens de faire connoiſtre aux François ſa grandeur & ſa puiſſance. Vn jour tenant Biron par la main, elle luy monſtra vn grand nombre de teſtes plantées ſur la Tour de Londres, luy dît que l'on puniſſoit ainſi les rebelles en Angleterre, & luy raconta les ſujets qu'elle auoit eus de faire mourir le Comte d'Eſſex, qu'elle auoit autrefois ſi tendrement cheri. Ceux qui entendirent ce diſcours s'en ſouuinrent bien depuis, lors qu'ils virent le Mareſchal de Biron tombé dans le meſme malheur que le Comte d'Eſſex, perdre la teſte aprés auoir perdu les bonnes graces de ſon Roy.

Auquel elle fait voir la teſte du Comte d'Eſſex.

Il ne faut pas oublier qu'auant que le Roy fiſt ſon voyage de Calais, il auoit mené la Reine gagner le Iubilé dans la ville d'Orleans,

Le Roy & la Reine gagnent le Iubilé à Orleans.

1601. où le Saint Pere auoit ordonné que commençaſſent les Stations pour la France. Sa pieté, qui eſtoit ſincere & ſans feintiſe, donna vn bel exemple à ſes peuples, qui le voyoient aller deuotement aux Proceſſions, & prier Dieu auec grande attention, & le cœur ſur les levres. Il mit la premiere pierre fondamentale à l'Egliſe de Sainte Croix d'Orleans, que les Huguenots auoient miſerablement abatuë il y auoit prés de quarante ans, & donna vne ſomme d'argent conſiderable pour la rebaſtir.

Toute la France dans ce ſaint Iubilé auoit inſtamment demandé au Ciel, qu'il luy pluſt luy donner vn Daufin pour la deliurer des malheurs, où elle euſt eſté plongée ſi ſon Roy fuſt venu à mourir ſans enfans maſles. Ses vœux furent exaucez : La Reine accoucha heureuſement d'vn fils à Fontainebleau le jour de Saint Coſme vingt-ſeptiéme de Septembre. On luy donna au Bapteſme le nom de Louïs, ſi doux & ſi cher à la France pour la memoire du grand Saint Louïs, & du bon Roy Louïs XII. Pere du peuple. Depuis on luy appropria le ſurnom de Iuſte ; & nous croyons aujourd'huy qu'auoir eſté pere de *Louïs le Sage & le Victorieux*, n'eſt pas le

La Reine accouche d'vn Daufin, qui eſt nommé Louïs, & depuis ſurnommé le Iuſte.

moins beau de ſes titres. Sa naiſſance fut precedée d'vn grand tremblement de terre, qui arriua quelques jours auparauant. L'enfantement fut difficile, & l'enfant ſi trauaillé qu'il en eſtoit tout violet; ce qui peut-eſtre luy ruina au dedans les principes de la ſanté & bonne conſtitution. Le Roy inuoquant ſur luy la benediction du Ciel, luy donna la ſienne, & luy mit ſon épée à la main, priant Dieu, *qu'il luy fiſt la grace d'en vſer ſeulement pour ſa gloire, & pour la defenſe de ſon peuple.* Les Princes du Sang, qui eſtoient auec luy dans la chambre de la Reine, ſaluërent tous le Daufin l'vn aprés l'autre. I'obmets comme des courriers exprés porterent cette nouuelle par toutes les Prouinces; les réjouïſſances qui s'en firent par tout le Royaume, particulierement dans la grande ville de Paris, qui aimoit auſſi fortement Henry le Grand, qu'elle auoit haï ſon Predeceſſeur; les complimens que le Roy en receut de la part de tous les Potentats de l'Europe; & le preſent accouſtumé du Saint Pere en pareille occaſion, ſçauoir les langes benits, leſquels il luy enuoya par le Seigneur Barberin, qui depuis a eſté Cardinal & Pape, nommé Vrbain VIII. 1601.

Le Roy luy donne ſa benediction, & luy met ſon épée dans la main.

Cinq jours auparauant la Reine d'Eſpagne

1601. Naiſſance de l'Infante d'Eſpagne nommée Anne, qui depuis épouſa le Roy Louïs XIII.

eſtoit accouchée de ſon premier enfant, qui eſtoit vne fille, qu'on nomma Anne ſur les fonts de Bapteſme. Les Eſpagnols ne s'en réjouïrent pas moins que ſi c'euſt eſté vn fils, parce qu'en ce païs-là les filles ſuccedent à la Couronne. Ceux d'entre les François qui penetroient le plus dans l'auenir, prenoient auſſi part à cette joye, mais pour vne autre raiſon. C'eſt que cette Princeſſe eſtant de meſme âge que le Daufin, il ſembloit que le Ciel les euſt fait naiſtre l'vn pour l'autre, & qu'elle deuſt quelque jour eſtre ſon épouſe; Comme en effet Louïs XIII. a eu ce bonheur, & la France le poſſede encore; admirant en toutes occaſions la rare ſageſſe, la pieté exemplaire, & la fermeté heroïque de cette grande Princeſſe.

Le Roy fait diuers reglemens pour le bien de ſon Eſtat.

En reconnoiſſance de la grace que Dieu auoit faite au Roy de luy donner vn Daufin, qui eſtoit le comble de ſes ſouhaits, il redoubla ſon trauail & ſes ſoins pour ſe bien acquiter de ce qu'il deuoit à ſon Eſtat, & pour ameliorer, ainſi qu'il diſoit, la ſucceſſion de ſon fils. Nous rapporterons icy quelques eſtabliſſemens & ordonnances qu'il fit pour cela.

Il ſupprime les Triennaux des Offices de Finances.

La neceſſité d'argent l'auoit obligé durant le ſiege d'Amiens, de creer des Officiers Trien-

naux en ſes Finances: Quand elle fut paſſée, 1601.
il connut qu'il n'eſtoit pas beſoin d'auoir tant de gens qui fouïllaſſent dans ſa bourſe, & qu'il ne ſe pouuoit qu'il n'en demeuraſt toûjours vn peu dans la main de chacun d'eux. C'eſt pourquoy il ſupprima ces nouueaux Officiers, & ordonna que l'Ancien & l'Alternatif rembourſeroient le Triennal. De cette ſuppreſſion furent exceptez les Treſoriers de l'Eſpargne, ceux des Parties Caſuelles, & quelques autres.

Roſny auoit ſi bien bridé les Financiers & les Traitans, qu'ils ne pouuoient plus deuorer de gros morceaux comme autrefois. Mais ce n'eſtoit pas encore aſſez: ils s'eſtoient tellement remplis auant qu'il fuſt Surintendant, que le Roy ordonna auec beaucoup de juſtice vn Tribunal compoſé de certain nombre de Iuges choiſis dans les Cours Souueraines, (on le nomma la Chambre Royale) qu'il chargea de faire vne exacte recherche des maluerſations de ceux qui auoient manié les deniers Royaux. Cette Chambre fit rendre gorge à pluſieurs de ces gens-là; Toutefois vne grande partie trouuerent moyen de ſe mettre à couuert, les vns par la conſideration de leurs alliances, les autres à force d'argent, gagnant

Il eſtablit vne Chambre de Iuſtice pour la recherche des Financiers.

1601. ceux qui approchoient le Roy, principalement ſes maiſtreſſes, ou corrompant les Iuges
» meſmes; Tant il eſt vray que l'or penetre par
» tout, & que rien n'eſt à l'épreuue de ce per-
» nicieux metal. Il ne faut donc pas s'eſtonner
» ſi ces gens-là rempliſſent leurs coffres le plus
» qu'ils peuuent, puiſque plus ils en ont, plus
» leur juſtification leur eſt facile.

Ie l'ay déja dit, & je le dis encore, (car on ne ſçauroit le marquer en trop d'endroits, ni trop fortement) il n'y a point de remede pour empeſcher ce deſordre, qui eſt le plus grand de tous les deſordres de l'Eſtat, & la cauſe de tous les autres, que la vigilance & l'exactitude du Roy. Il faut qu'il tienne luy-meſme les
» cordons de ſa bourſe, qu'il ait toûjours l'œil
» ſur ſes coffres, qu'il ſçache ponctuellement ce
» qui entre dedans, ce qui en ſort, par quelles
» voies viennent ſes deniers, à quels vſages on
» les employe, qui ſont ceux qui les manient;
» Et ſur tout il faut qu'il leur faſſe rendre ſi bon
» compte, comme faiſoit Henry le Grand, que
» s'ils ſont gens de bien ils ne puiſſent ſe cor-
» rompre, & s'ils ſont méchans, qu'ils n'ayent
» pas moyen d'exercer leurs méchancetez.

L'vnique remede contre leur auidité, c'eſt que le Roy voye ſes comptes.

On luy auoit fait connoiſtre qu'il y auoit deux autres deſordres dans ſon Royaume, qui

qui l'appauuriſſoient extremément, & en ti- 1601.
roient tout l'or & l'argent. L'vn eſtoit le tranſport que l'on en faiſoit aux païs eſtrangers, en Italie, en Allemagne & en Suiſſe ; où les petits Potentats le billonnoient, & en faiſoient de la monnoye à plus bas titre. L'autre eſtoit le luxe, qui en conſumoit auſſi vne grande quantité en broderies, en clinquans & paſſemens ſur les habits, & non moins encore en dorures de lambris, de cheminées & de diuers meubles.

Il fit deux ſeueres Edicts, qui defendoient ces deux abus. Pour le premier, il renouuella les anciennes Ordonnances ſur le tranſport de l'or & de l'argent, y ajouſtant la peine de la corde aux contreuenans, & commandant à tous Gouuerneurs de veiller à l'obſeruation de ſes defenſes, & de ne donner aucuns paſſeports au contraire ; autrement il les declaroit participans de ces tranſports.

Le Roy defend le tranſport d'or & d'argent hors du Royaume.

Pour le ſecond, il defendit ſur peine de groſſes amendes pour la premiere fois, & d'empriſonnement pour la ſeconde, de porter or ni argent ſur les habits, ni d'en employer aux dorures. Cet Edict fut rigoureuſement obſerué, parce qu'il n'exceptoit perſonne, le Roy luy-meſme s'eſtant ſoûmis à la loy qu'il

Defend l'or & l'argent ſur les habits, & les dorures :

1601. auoit faite, & ayant fait mauuais viſage à vn Prince du Sang, qui n'obeïſſoit pas à cette reformation.

Il ſe dépenſoit encore vne prodigieuſe quantité d'argent en ſoyes, par l'achapt deſquelles tout noſtre argent eſtoit attiré chez les Eſtrangers. Le Roy voyant cela, & conſiderant que l'vſage de ces eſtoffes eſt fort beau & fort commode, s'auiſa qu'il en faloit introduire la manufacture en France, afin qu'elle fiſt gagner aux François ce que gagnoient les Eſtrangers. Pour ce ſujet, il donna ordre qu'on euſt à planter quantité de meuriers blancs aux païs où ces arbres viennent le mieux, particulierement en Touraine, pour nourrir des vers à ſoye, & qu'il y euſt des gens qui appriſſent à preparer les cocons, & à mettre en œuure le trauail de ces pretieuſes chenilles.

Introduit la manufacture des ſoyes en France.

Si on euſt eu ſoin aprés ſa mort de maintenir cet ordre, & de l'eſtendre aux autres Prouinces, on euſt épargné à la France plus de cinq millions tous les ans, qu'elle dépenſe au dehors pour faire venir des eſtoffes de ſoye. On euſt fait gagner la vie à vn million de perſonnes, qui ſont inutiles à d'autres trauaux, comme ſont les vieilles gens, les filles & les enfans; & on euſt donné moyen à ce

peuple de payer plus facilement les impoſts & les tailles, par le profit qu'il euſt tiré de ſon induſtrie. 1601.

Il y auoit vn autre mal bien plus grand, qui pour ainſi parler deſſeichoit les entrailles du Royaume; c'eſtoient les vſures exceſſiues. Les mauuais ménagers, c'eſt à dire la pluſpart de la Nobleſſe, empruntoient de l'argent au denier dix ou douze. En cela il y auoit deux grands inconueniens. Le premier, que les intereſts les minoient peu à peu, & dans ſept ou huit ans, ſapoient les fondemens des plus riches & des plus anciennes Maiſons; qui ſont comme les eſtais, & les arcsboutans qui ſouſtiennent l'Eſtat. Le ſecond, que les Marchands trouuant cette commodité de mettre leur argent à ſi grand profit, & ſans aucune riſque, abandonnoient entierement le commerce, dont les ſources eſtant vne fois taries, il y euſt eu bien-toſt diſette d'or & d'argent dans le Royaume: Car la France n'a point d'autres mines que le trafic & le debit de ſes denrées.

Les vſures eſtoient exceſſiues en France; ce qui faiſoit,

Que les meilleures Maiſons ſe ruinoient,

Et que les Marchands abandonnoient tout à fait le commerce.

« « «

Ces conſiderations obligerent le Roy non ſeulement de defendre toutes vſures à peine de confiſcation de la ſomme preſtée, & de groſſes amendes: enſuite de quoy les Parlemens

Le Roy les defend, & regle les rentes hypotheques au denier ſeize.

1601. deputerent des Conſeillers par les Prouinces pour faire recherche des vſuriers ; Mais encore de reduire tous les intereſts, ou rentes hypotheques au denier ſeize. Elles eſtoient auant cela au denier dix ou douze, comme nous auons dit. La raiſon eſtoit que lors qu'elles auoient eſté conſtituées, l'argent eſtoit bien plus rare. Or puiſqu'il s'eſtoit multiplié extremément depuis la découuerte des Indes, il eſtoit juſte de rabaiſſer les intereſts; Et c'eſt pour cette raiſon encore, que depuis on les a reduits au denier dix-huit, & que peut-eſtre on les mettra quelque jour au denier vingt.

Dans ce meſme deſſein d'enrichir ſes peuples, & de mettre l'abondance dans ſon Royaume, le Roy receuoit de toutes parts des memoires de ce qui pouuoit ſeruir à faire le commerce meilleur & plus facile, à apporter de la commodité à ſes Sujets, à cultiuer & fertiliſer les lieux les plus infructueux. Il vouloit rendre tout autant qu'il luy eſtoit poſſible les riuieres nauigables ; il faiſoit rebaſtir les ponts & les chauſſées, & pauer les grands chemins; ſçachant bien que ſi on n'a ſoin de les entretenir, ils ſe gaſtent ſi fort que les voitures ne ſe font que tres- difficilement, &

Ses grands ſoins pour enrichir ſon Royaume,

que le commerce en eſt interrompu. D'où il arriue les meſmes deſordres dans l'œconomie de l'Eſtat, qui arriuent dans celle du corps humain, quand il y a des obſtructions, & que le paſſage du ſang & des eſprits n'eſt pas libre. 1601.

Quand il alloit par païs, il regardoit curieuſement toutes choſes, s'inſtruiſoit des neceſſitez & des deſordres, & y remedioit tout auſſi-toſt auec grand ſoin. Sous ſa faueur & ſa protection il s'eſtablit en pluſieurs endroits du Royaume des manufactures de toiles, de tapiſſeries, de draperies, de dentelles, de quinquailleries, & de pluſieurs autres choſes.

Il fauoriſe l'établiſſement des manufactures.

A ſon exemple les Bourgeois reparoient leurs maiſons que la guerre auoit ruinées. Les Gentilshommes ayant pendu les armes au croc, & n'ayant qu'vne houſſine à la main, s'adonnoient à ménager leur bien & augmenter leurs reuenus. Tout le peuple eſtoit attentif au trauail, & c'eſtoit vne merueille de voir ce Royaume, qui cinq ou ſix ans auparauant eſtoit pour ainſi dire, vne taniere de ſerpens & de beſtes venimeuſes, eſtant rempli de voleurs, de larrons, de vauriens, de gens de ſac & de corde, auoir eſté ſi bien purgé de tous ces maux par ce grand Roy, & comme

A ſon exemple tout le monde trauailloit à faire valoir ſon bien.

1601. changé en vne ruche d'abeilles innocentes, qui s'efforçoient à l'enui de donner des preuues de leur induſtrie, & d'amaſſer de la cire & du miel. L'oiſiueté y eſtoit honteuſe, & vne eſpece de crime: Auſſi eſt-elle, comme dit le Prouerbe, » la mere de tous vices. Vn eſprit qui ne prend » pas la peine de s'occuper ſerieuſement à quel- » que choſe, eſt inutile à ſoy-meſme & perni- » cieux au public. Voilà pourquoy de ce temps-là les Preuoſts recherchoient les faineans, les vagabons & gens ſans aueu, & les enuoyoient ſeruir le Roy en ſes galeres, afin de les obliger à trauailler malgré eux.

L'oiſiueté punie.

1602. Il n'eſt point de bonheur ſi ſtable & ſi aſſeuré, qui ne puiſſe eſtre facilement troublé. Il arriua cette année deux choſes, qui euſſent bouleuerſé toute la France, ſi le Roy n'y euſt obuié de bonne heure.

Le Roy remedie à deux choſes, qui eſtoient capables de bouleuerſer la France.

L'Aſſemblée des Notables de Rouën, qui s'eſtoit tenuë l'an mil cinq cens quatre-vingts ſeize, pour trouuer vn fonds au Roy, afin de continuer la guerre & acquiter ſes debtes, luy auoit octroyé, comme nous auons déja dit, l'impoſition du ſol pour liure ſur toutes » les denrées des villes cloſes. L'Eſtat, ce dit Tacite le plus grand Politique d'entre les Hi- » ſtoriens, ne ſe peut entretenir ſans troupes, ni

les troupes ſans payement, ni le payement ſe « 1602.
trouuer ſans impoſitions. Par conſequent elles «
ſont neceſſaires ; & il eſt juſte que chacun «
contribuë pour les dépenſes d'vn Eſtat dont «
il fait partie, & des commoditez & prote- «
ction duquel il jouït. Mais il faut que ces im- «
poſitions ſoient moderées; qu'elles ſoient pro- «
portionnées aux forces de chacun ; que tout «
le monde en porte ſa part ; auec cela qu'elles «
ſoient faciles à perceuoir; qu'elles ne ruïnent «
point le commerce & la liberté ; que les frais «
qu'on fait à les leuer n'excedent point le prin- «
cipal; qu'elles ſe prennent ſur des choſes qui ne «
ſoient pas odieuſes, comme ſont les denrées, «
qui nourriſſent les pauures; Qu'enfin ce ſoit du «
ſang, qu'on tire des veines, non pas de la «
mouëlle qu'on arrache des os. Or l'impoſition «
du ſol pour liure n'eſtoit pas de cette nature. Impoſition du ſol pour liure faſcheuſe.
Elle eſtoit fort faſcheuſe: car à chaque ville, on
fouïlloit les Marchands, on débaloit les mar-
chandiſes, on voyoit ce que chacun portoit;
Ainſi il n'y auoit plus de liberté dans le Royau-
me pour les marchands ni pour les voyageurs.
D'ailleurs, elle eſtoit exceſſiue: car telles mar-
chandiſes qu'il y a, ſe vendant dix ou douze
fois, il ſe trouuoit qu'elles payoient preſque au-
tant d'impoſt qu'elles valoient. Et de plus il y

1602. auoit de fort grands frais à la leuer: car il faloit y employer tant de Commis, qu'on euſt pû en compoſer vne armée ; leſquels voulant tous faire les opulens, auſſi-bien que leurs Maiſtres, commettoient vne infinité de vexations ſur les Marchands qui en eſtoient comme deſeſperez. Et ce qui eſt bien eſtrange, il y auoit dans le Conſeil du Roy, des gens qui eſtant penſionnaires de ces Fermiers, ou intereſſez auec eux, les ſupportoient dans leurs violences, & rejettoient bien loin toutes les plaintes qu'on faiſoit de leurs maluerſations.

Cauſe des émotions dans les Prouinces.

Les peuples ſont dans cette erreur criminelle, de croire que quand on leur dénie la juſtice, ils ont droit de ſe la faire, & d'auoir recours à la force, quand leurs ſupplications ne ſeruent de rien. C'eſt là preſque la cauſe de toutes les ſeditions; Et c'eſt ce qui fit que tous ceux de delà la Loire s'eſtoient ſi fort échauffez ſur cette impoſition nouuelle, qu'ils auoient donné la chaſſe aux Commis, &, qui pis eſt, en auoient tué quelques-vns. Il y eut meſme des Villes auec leurs Magiſtrats qui prirent les armes. Les Fermiers d'autre coſté aigriſſoient le mal par de furieuſes menaces qu'ils faiſoient, qu'on démanteleroit les villes rebelles, qu'on y baſtiroit des citadelles pour les tenir en bride;

Et

Et je croy qu'ils l'euſſent bien deſiré de la ſorte, non pas tant, peut-eſtre, pour l'amour de l'autorité du Roy, que ces gens ont toûjours à la bouche, que pour leur propre vengeance, & pour leur auantage particulier. 1602.

Le Roy ayant auis de ces émotions, craignit qu'elles ne fuſſent ſuſcitées par les Emiſſaires de la faction du Duc de Biron, laquelle il venoit de découurir. C'eſt pourquoy vn peu aprés Paſques, il partit de Fontainebleau, ſe rendit à Blois, & de là à Poictiers. Là il écouta fauorablement les plaintes de ſes peuples, remonſtra aux Deputez des villes de Guienne: *Que les impoſts qu'il leuoit n'eſtoient point pour enrichir ſes Miniſtres & ſes Fauoris, comme auoit fait ſon Predeceſſeur : mais pour ſupporter les charges neceſſaires de l'Eſtat. Que ſi ſon Domaine euſt eſté ſuffiſant pour cela, il n'euſt rien voulu prendre dans la bourſe de ſes Sujets ; Mais puiſqu'il y employoit le ſien tout le premier *, qu'il eſtoit bien juſte qu'ils y contribuaſſent du leur. Qu'il deſiroit auec paſſion le ſoulagement de ſon peuple, & que jamais aucun de ſes Predeceſſeurs n'auoit tant ſouhaité leurs prieres enuers Dieu que luy, pour benir les années de ſon Regne. Que les allarmes qu'on leur vouloit donner, qu'il auoit deſſein de baſtir des citadelles dans les*

Le Roy pour les appaiſer va à Poictiers.

Sage & equitable réponſe qu'il fait aux Deputez de Guienne.

* *Il vendoit les terres de ſon patrimoine.*

1602. *Villes, eſtoient fauſſes & ſeditieuſes, & qu'il n'en deſiroit point auoir d'autres que dans le cœur de ſes Sujets.*

Il calme les ſeditions, & reuoque le ſol pour liure.

Par ces douces remonſtrances il calma toutes les ſeditions, ſans qu'il fuſt beſoin d'aucun chaſtiment, ſinon que l'on depoſa les Conſuls de Limoges, & que la Pancarte fut eſtablie, on appelloit ainſi le Sol pour liure. Mais ce ne fut que pour l'honneur de l'autorité Royale; Car auſſi-toſt ce Prince, le plus juſte & le meilleur qui fut jamais, connoiſſant les vexations extrémes qu'elle cauſoit, la reuoqua & l'abolit tout-à-fait.

Conſpiration du Mareſchal de Biron.

La ſeconde choſe, qui luy donnoit encore plus d'inquietude, & qui eſtoit capable de bouleuerſer l'Eſtat, s'il n'y euſt remedié, c'eſtoit la conſpiration du Mareſchal de Biron. Il faut ſçauoir que Laffin auoit eſté le principal inſtrument des intelligences d'entre ce Mareſchal, & le Duc de Sauoye. Il auoit porté & rapporté toutes les lettres, & auoit eu quelques conferences auec le Duc, & auec le Comte de Fuentes; de ſorte qu'il ſçauoit toute l'intrigue. Or voyant qu'il n'y auoit point d'aſſeurance aux paroles du Sauoyard, & que Biron ſembloit chanceler, il reſolut de découurir cette menée au Roy; ſoit qu'il euſt peur

Laffin la découure au Roy.

que traisnant trop long-temps, elle fust éuentée d'ailleurs; soit qu'il esperast par ce seruice tirer quelque grande recompense, & se remettre bien auprés du Roy, où il estoit fort mal. 1602.

Ayant ce dessein, il employa le Vidame de Chartres son neueu, pour obtenir du Roy sa grace & abolition du passé, à la charge de luy découurir les complices de la conspiration, & de luy en fournir les preuues. Il auoit retenu plusieurs lettres qu'il gardoit; mais elles n'en disoient pas assez, & ne parloient pas si clairement qu'elles pûssent faire conuiction. Pour l'auoir toute entiere voicy ce qu'il fit.

Comment il fit pour auoir les memoires écrits de la main de Biron.

Biron auoit quelques memoires écrits de sa propre main, où la conspiration estoit couchée par articles. Laffin luy remonstra que c'estoit vne imprudence de les garder, & de les communiquer, parce que son écriture estoit trop connuë; qu'il seroit plus seur d'en faire vne copie, & de brûler l'original. Biron trouua cela bon, & les luy bailla pour les transcrire. Il les transcriuit en effet tandis que Biron estoit couché sur son lict, puis luy rendit la copie, & chiffonnant l'original fit semblant de le jetter dans le feu; Mais par vne adresse premeditée il y jetta quelques autres papiers, & retint ceux-là. Vne chose de cette

1602. conſequence meritoit bien que Biron les brûlaſt luy-meſme; & ne l'ayant pas fait, parce que Dieu le permit ainſi, cette negligence luy couſta la vie, comme nous le verrons.

Aprés cela Laffin continuant ſes intrigues pour eſſayer de tirer encore quelques ſecrets plus particuliers, fut à Milan traueſti, & confera auec Fuentes: Mais cet Eſpagnol habile & ruſé ſentit bien qu'il les vouloit trahir, & ſe monſtra plus retenu. On dit que Laffin ayant reconnu cette défiance, eut peur qu'on ne ſe défiſt de luy, & qu'il s'en reuint par des chemins écartez. Le Duc de Sauoye auerti de cela par Fuentes, retint priſonnier le Secretaire de Laffin nommé Renazé, de peur qu'il n'allaſt ſeruir de témoin contre Biron.

Le Duc de Sauoye retient Renazé Secretaire de Laffin.

Dans leurs conferences ils auoient propoſé de démembrer le Royaume de France; Que le Duc de Sauoye auroit la Prouence & le Dauphiné: Biron la Bourgongne & la Breſſe, auec la troiſiéme fille de ce Duc en mariage, & cinquante mille eſcus de dot: Quelques autres Seigneurs, d'autres Prouinces auec la qualité de Pairs; Que tous ces petits Souuerains releueroient du Roy d'Eſpagne; Que pour paruenir à ce deſſein les Eſpagnols jetteroient

Les propoſitions faites entre Biron, le Duc de Sauoye, & le Comte de Fuentes.

vne puiſſante armée dans le Royaume, & le Sauoyard vne autre; Que l'on feroit remuer les Huguenots; Qu'en meſme temps on réueilleroit pluſieurs malcontens en diuers endroits; Et que l'on ſuſciteroit & animeroit les peuples, qui eſtoient fort irritez par la Pancarte. 1602.

Toutes ces propoſitions, ce diſoit-on, s'eſtoient faites du temps de la guerre de Sauoye; Et le Mareſchal de Biron outré du refus que le Roy luy auoit fait de luy donner la citadelle de Bourg, y auoit preſté l'oreille, & s'eſtoit engagé bien auant en ces damnables menées. Toutefois il ſembloit s'en eſtre repenti: car il les auoit auoüées au Roy, en ſe promenant auec luy dans le Cloiſtre des Cordeliers de Lyon, & luy en auoit demandé pardon; Mais il auoit negligé d'en prendre abolition, contre le conſeil que luy auoit donné le Duc d'Eſpernon, qui eſtoit plus ſage & plus auiſé que luy.

Biron en auoit demandé pardon au Roy, puis eſtoit retombé.

Or peu aprés, ſe repentant de s'eſtre repenti, il eſtoit retourné à ſa premiere faute, & entretenoit encore quelque correſpondance auec les Eſtrangers. Auec cela il parloit du Roy auec peu de reſpect, abaiſſoit la gloire de ſes belles actions, éleuoit la ſienne, ſe van-

Il parloit mal du Roy, & ſe vantoit exceſſiuement.

1602. toit de luy auoir mis la Couronne ſur la teſte, & d'auoir ſauué la France; Enfin tous ſes diſcours n'eſtoient que brauoures, rodomontades, & menaces.

On rapportoit tout cela au Roy; On luy diſoit qu'il deprimoit ſes beaux faits, qu'il vantoit la puiſſance du Roy d'Eſpagne, qu'il loüoit la ſageſſe du Conſeil de ce Prince, ſa liberalité à recompenſer les bons ſeruices, & ſon zele à defendre la vraye Religion. Le Roy diſoit adroitement & prudemment à ceux qui luy faiſoient ces rapports: *Qu'il connoiſſoit le cœur de Biron, qu'il eſtoit fidele & affectionné; Qu'à la verité ſa langue eſtoit intemperante: mais qu'il luy pardonnoit ſes mauuais diſcours en faueur des bonnes actions qu'il auoit faites.*

Deux choſes acheuerent de le perdre.

Or deux choſes acheuerent de le perdre, & obligerent le Roy d'approfondir tout-à-fait ſes mauuais deſſeins. La premiere fut le trop grand nombre d'amis, & l'affection des gens de guerre dont il faiſoit parade, comme s'ils euſſent eſté abſolument dépendans de ſes commandemens, & capables de faire tout ce qu'il euſt voulu. La ſeconde, qu'il auoit amitié tres-particuliere auec le Comte d'Auuergne frere vterin de Mademoiſelle d'Entragues, qu'on nommoit la Marquiſe de Verneüil. Car

par l'vne il donna de la jalouſie à ſon Roy, & ſe voulut faire craindre ; & par l'autre il ſe rendit odieux à la Reine, qui s'imagina, peut-eſtre non ſans ſujet, qu'il feroit vn parti dans le Royaume pour maintenir cette riuale, & ſes enfans, à ſon prejudice. 1602.

Laffin vient en Cour, & reuele tout au Roy.

Or le Roy deſirant de penetrer le plus auant qu'il pourroit dans cette affaire manda Laffin, qui ſe rendit à Fontainebleau, plus d'vn mois auant que le Roy partiſt pour le Poictou. Il eut premierement des entretiens fort ſecrets auec luy, puis il en eut d'aſſez publics, & luy donna quantité de papiers, entre autres ce memoire écrit de la main de Biron, dont nous auons parlé. Ce que Laffin reuelant au Roy, luy jetta de grandes inquietudes dans l'eſprit: de ſorte que dans tout le voyage de Poictiers, on le vid extremément reſueur; & la Cour, à ſon exemple, eſtoit plongée dans vn triſte eſtonnement, ſans que perſonne en pûſt deuiner la cauſe.

Le Roy mande à Biron de ſe rendre en Cour, mais il s'en excuſe d'abord.

A ſon retour de Poictiers à Fontainebleau, il manda au Duc de Biron de le venir trouuer. Biron heſite, & s'en excuſe ſur quelques mauuaiſes raiſons. Il le preſſe, & luy enuoye d'Eſcures, puis le Preſident Ianin luy porter parole qu'il n'auroit point de mal. Cela

1602. ſe deuoit entendre pourueu qu'il ſe miſt en eſtat de receuoir grace, & qu'il n'aggrauaſt pas ſon crime par ſon orgueil, & par ſon impenitence.

Biron ſçauoit bien que Laffin auoit fait vn voyage à la Cour; mais il ſe tenoit aſſeuré de cet homme-là plus que de ſoy-meſme. D'ailleurs le Baron de Lux ſon confident, qui s'y eſtoit trouué alors, luy diſoit que Laffin auoit eu bonne bouche, & qu'il n'auoit rien reuelé, qui luy pûſt nuire. De Lux le croyoit ainſi, parce que le Roy aprés auoir entretenu Laffin, luy auoit dit auec vn viſage gay, *Ie ſuis bien aiſe d'auoir veû cet homme, il m'a oſté beaucoup de défiances, & de ſoupcons de l'eſprit.*

Cependant les amis de Biron luy écriuoient qu'il ne fuſt pas ſi fol que d'apporter ſa teſte à la Cour; qu'il eſtoit plus ſeur de ſe juſtifier par Procureur qu'en perſonne. Mais nonobſtant cet auis, & malgré les remords de ſa conſcience, aprés auoir deliberé quelque temps, il prend la poſte, & ſe rend à Fontainebleau, alors que le Roy ne l'attendoit plus, & qu'il ſe preparoit pour l'aller querir.

Enfin Biron y vient.

Les Hiſtoires de ce temps-là, & diuerſes Relations racontent exactement toutes les circonſtances de l'empriſonnement, du procés, &

& de la mort de ce Mareſchal. Ie me contenteray d'en rapporter ſeulement le gros. 1602.

On ne peut aſſez admirer l'inſolence & l'aueuglement de ce malheureux; ni au contraire aſſez louër la bonté & la clemence du Roy, qui taſchoit de vaincre ſon endurciſſement. L'aueu « de la faute, eſt la premiere marque de la repen- « tance. Le Roy le prenant en particulier, le conjura inſtamment de luy vouloir declarer ce qui eſtoit de ſes intelligences, & des Traitez qu'il auoit faits auec le Duc de Sauoye, luy engageant ſa foy qu'il enſeueliroit tout cela dans vn eternel oubli; Qu'il en ſçauoit aſſez toutes les particularitez, mais qu'il deſiroit les entendre de ſa bouche, luy jurant que quand ſa faute ſeroit la plus grande de tous les crimes, ſa confeſſion ſeroit ſuiuie d'vne grace entiere. Biron au lieu de la reconnoiſtre, ou du moins de s'excuſer auec modeſtie en parlant à ſon Roy, qui eſtoit offenſé, luy répondit inſolemment qu'il eſtoit innocent, qu'il n'eſtoit pas venu pour ſe juſtifier, mais pour apprendre les noms de ſes calomniateurs, pour en demander juſtice, autrement qu'il ſe la feroit luy-meſme. Encore que cette réponſe trop altiere aggrauaſt beaucoup ſon offenſe, le Roy ne laiſſa pas de luy dire bien doucement, qu'il y penſaſt

Le Roy le conjure pour la premiere fois de luy dire la verité.

Il s'emporte, & ſe cabre.

1602. mieux, & qu'il eſperoit qu'il prendroit vn meilleur conſeil.

Le Roy prie le Comte de Soiſſons de l'exhorter à confeſſer ſon crime.

Le meſme jour aprés ſouper le Comte de Soiſſons l'exhorta encore de la part du Roy de luy confeſſer la verité, & conclut ſa remonſtrance par cette ſentence du Sage: *Monſieur, Sçachez que le courroux du Roy, eſt le meſſager de la mort.* Mais il luy répondit encore auec plus de fierté qu'il n'auoit répondu au Roy.

Il s'opiniaſtre plus fort.

Le Roy luy en reparle pour la ſeconde fois, mais inutilement.

Le lendemain matin, le Roy ſe promenant en ſes allées, le conjura pour la ſeconde fois de luy auouër la conſpiration: mais il n'en pût tirer autre choſe que des proteſtations d'innocence, & des menaces contre ſes accuſateurs.

Il a de la peine à ſe reſoudre à ce qu'il doit faire.

Sur cela le Roy ſe ſentit agité juſques au fond de l'ame de diuerſes penſées, ne ſçachant ce qu'il deuoit faire. D'vn coſté l'affection qu'il luy auoit portée, & ſes grands ſeruices retenoient ſon juſte courroux; & d'autre part ſon crime atroce, ſon orgueil & ſon endurciſſement laſchoient la bride à ſa juſtice, & l'incitoient à punir le criminel. Ioint que le peril dont ſon Eſtat & ſa perſonne eſtoient menacez, ſembloit ne pouuoir eſtre preuenu, qu'en écraſant le Chef d'vne conſpiration,

dont on ne voyoit pas bien le fond. 1602.

Dans cette peine d'eſprit il ſe retire dans ſon cabinet, & ſe mettant à genoux prie Dieu de tout ſon cœur, de luy vouloir inſpirer vne bonne reſolution. Il auoit accouſtumé d'en vſer ainſi dans toutes ſes grandes affaires: Dieu eſtoit ſon plus ſeur Conſeiller, & ſa plus fidele aſſiſtance. Au ſortir de ſa priere, comme il l'a dit depuis, il ſe ſentit entierement deliuré de l'agitation où il eſtoit, & ſe reſolut de mettre Biron entre les mains de la Iuſtice, ſi ſon Conſeil trouuoit que les preuues qu'on auoit par écrit, fuſſent ſi fortes qu'il n'y euſt point de doute à ſa condamnation. Il choiſit pour cela quatre perſonnes de ceux qui le compoſoient, Bellieure, Villeroy, Roſny, & Sillery, & leur monſtra les preuues. Ils luy dirent tous d'vne voix qu'elles eſtoient plus que ſuffiſantes.

Il demande conſeil à Dieu en le priant.

Il reſout de le mettre entre les mains de la Iuſtice.

Aprés cela il voulut faire vne troiſiéme tentatiue ſur ce cœur orgueilleux. Il employa pour la derniere fois les remonſtrances, les prieres, les conjurations, & les aſſeurances de pardon, pour l'obliger de luy auouër ſon crime; Mais il répondit toûjours de la meſme ſorte, & ajoûta que s'il connoiſſoit ſes calomniateurs, il leur romproit la teſte.

Mais tente pour la troiſiéme fois de tirer de luy la verité.

1602. Enfin le Roy ennuyé de ſes rodomontades & de ſon opiniaſtreté, le quita-là, luy diſant pour dernieres paroles, *Hé bien il faudra apprendre la verité d'ailleurs. Adieu Baron de Biron.* Ce mot fut comme vn éclair auant-coureur de la foudre qui l'alloit terraſſer; le Roy le dégradant par là de tant d'eminentes dignitez, dont il l'auoit honoré, monſtroit qu'il l'alloit abaiſſer beaucoup plus qu'il ne l'auoit éleué.

Il n'en peut rien tirer, & le quite-là.

Au ſortir de la chambre de la Reine, où il joüoit à la Prime, Vitry Capitaine des Gardes du corps luy demande ſon épée, & l'arreſte priſonnier. Praſlin, auſſi Capitaine des Gardes, s'aſſeure du Comte d'Auuergne; & le lendemain ils les mettent dans des bateaux ſur la Seine, & les conduiſent auec bonne eſcorte par eau à la Baſtille.

Biron, & le Comte d'Auuergne ſont arreſtez priſonniers.

Biron auoit vn tres-grand nombre d'amis; mais en cette occaſion, où il eſtoit accuſé d'auoir conſpiré contre la perſonne du Roy, tous demeurerent muets & perclus. Ses parens qui ſe trouuerent à la Cour, allerent ſe jetter à genoux deuant le Roy, non pour luy demander Iuſtice, mais pour implorer ſa miſericorde. Le Seigneur de la Force, qui depuis a eſté Mareſchal de France, portoit la parole

Ses parens intercedent pour luy.

pour tous. Si Biron euſt parlé du commencement auec autant d'humilité & de ſoûmiſſion qu'ils firent, il euſt ſans doute obtenu ſa grace; mais il eſtoit trop tard, la Clemence n'auoit plus de lieu, elle auoit fait place à la Iuſtice. 1602.

Le Roy commanda à ſon Parlement de luy faire le procés, & enuoya commiſſion particuliere au Premier Preſident, au Preſident Potier Blan-Meſnil, & à deux Conſeillers, pour en dreſſer l'inſtruction à la requeſte de ſon Procureur General. Le Parlement luy fait ſon procés.

Les preuues eſtoient fortes, & la defenſe de Biron tres-foible. Il fit bien voir dans vne affaire, où il s'agiſſoit de la vie, qu'il auoit moins de ceruelle que de cœur. Car il reconnut d'abord ſon écriture, ſur laquelle il euſt pû chicaner, & gagner quelques jours, qu'il euſt falu employer à la verifier. Cette piece auoit eſté écrite du temps de la guerre de Sauoye; & il pretendoit que le Roy eſtant à Lyon luy auoit pardonné toutes ſes eſcapades. Le Roy enuoya des Lettres du grand ſeau à ſon Parlement, par leſquelles il reuoquoit cette grace. Mais on ne fit pas grande conſideration là deſſus: car premierement la grace, qu'il luy auoit accordée, n'eſtoit que verbale; Et en Il ſe defend mal. Lettres du Roy reuoquant le pardon qu'il luy auoit accordé à Lyon.

1602. ſecond lieu, le Parlement tient pour maxime, qu'il y a des crimes que le Roy ne peut pardonner, comme ceux de leze-Majeſté diuine & humaine, & ceux qui ſont d'vn horrible ſcandale, ou d'vn grand prejudice au public. Quand on vint au recollement & confrontation des témoins, & qu'on preſenta Laffin à Biron, au lieu de le reprocher, comme c'eſtoit vn homme que cent reproches rendoient incapable de porter témoignage, il le reconnut pour homme de bien, & braue Gentilhomme. Puis lors qu'il eut entendu lire ſa depoſition, il ſe mit à le charger d'injures, à l'appeller traiſtre, magicien, & méchant; mais il n'eſtoit plus temps, ſes reproches n'eſtoient plus valables.

Il ne reproche point Laffin.

Il croyoit que Renazé fuſt encore priſonnier en Piedmont; il s'eſtoit ſauué quelques jours auparauant, & voilà qu'on le preſente deuant luy. Il croit voir vn fantoſme, il demeure eſtonné & muet, & ſans luy faire aucun reproche entend ſa depoſition, qui eſtoit conforme à celle de Laffin. Ils depoſoient, outre ce que nous auons dit, qu'il auoit comploté auec le Gouuerneur du fort Sainte Catherine, de faire tuer le Roy lors qu'il iroit reconnoiſtre la place, où Biron l'euſt accom-

Renazé paroiſt deuant luy, dont il eſt fort eſtonné.

Depoſitions de Laffin, & de Renazé.

pagné, & euſt marché vn peu deuant luy, veſtu d'vne certaine façon, afin d'eſtre connu. Ils diſoient encore qu'il y auoit vne autre entrepriſe pour enleuer le Roy lors qu'il ſeroit à la chaſſe, ou ailleurs mal accompagné, & le mener en Eſpagne. 1602.

L'inſtruction du procés ainſi faite dans la Baſtille par quatre Commiſſaires, on le conduiſit au Palais par la riuiere, bordée du Regiment des Gardes. Il fut ouï en Parlement aſſis ſur la Sellette, toutes les Chambres aſſemblées, mais les Pairs n'y eſtans pas, quoiqu'ils y euſſent eſté appellez. Puis il fut reconduit à la Baſtille.

Il eſt conduit par la riuiere au Parlement où il eſt ouï.

Le lendemain dernier de Iuillet on alla aux opinions, & de cent cinquante Iuges, il n'y en eut pas vn qui ne concluſt à la mort. Il fut declaré *atteint & conuaincu du crime de leze-Majeſté pour les conſpirations faites par luy ſur la perſonne du Roy, entrepriſes ſur ſon Eſtat, proditions, & traitez auec ſes ennemis, eſtant Mareſchal de l'armée dudit Seigneur Roy. Pour reparation de ces crimes, priué de tous eſtats, honneurs, & dignitez, & condamné à auoir la teſte tranchée en place de Greue; Ses biens, meubles, & immeubles, acquis & confiſquez au Roy; Sa Terre de Biron pour jamais priuée du*

Son Arreſt de condamnation à mort.

1602. *titre de Pairie ; Cette Terre, & toutes ſes autres reünies au Domaine de la Couronne.*

Le lieu du ſupplice eſt commué à la Baſtille.

Le Roy ſous pretexte de faire grace à ſes parens, mais craignant en effet quelque tumulte, parce qu'il eſtoit fort aimé des gens de guerre, & auoit grand nombre d'amis à la Cour, commua le lieu de l'execution, & voulut qu'elle ſe fiſt dans la Baſtille. Le Chancelier y eſtant allé auec le Premier Preſident, le fit mener à la Chapelle, où ſur les dix heures du matin on luy prononça ſon Arreſt, qu'il entendit vn genou en terre auec aſſez de patience, hormis quand ce vint à ces paroles, *Conſpirations ſur la perſonne du Roy.* Pour lors il ſe leua & s'écria, *Il n'en eſt rien, cela eſt faux, oſtez cela.* Enſuite le Chancelier ſelon les formes, luy redemanda le Colier de l'Ordre, ſa Couronne Ducale, & le Baſton de Mareſchal. Il n'auoit pas les deux derniers auec luy, mais ſeulement le premier qu'il tira de ſa poche, & le rendit.

On luy prononce ſon Arreſt.

Il ſeroit inutile de rapporter tous ſes diſcours, ſes reproches, ſes emportemens, ſes plaintes, ſes exclamations, & cent extrauagances, (car on les peut nommer ainſi) auſquelles il s'emporta.

Sur les cinq heures du ſoir il fut mené ſur l'échaffaut,

chaffaut, où il eut la teſte tranchée. On remarqua qu'elle bondit par trois fois, pouſſée par l'impetuoſité des eſprits, qui s'y eſtoient tranſportez, & qu'il en ſortit plus de ſang, que du tronc du corps. Il fut porté en l'Egliſe de Saint Paul, où l'on l'inhuma ſans aucune ceremonie, mais auec vn merueilleux concours de peuple, qui auoient tous les larmes aux yeux, & plaignoient ce braue courage, qu'vne deteſtable ambition, & vn orgueil trop emporté auoient amené à vne fin ſi malheureuſe. 1602.

Il a la teſte tranchée.

Il eſt enterré à Saint Paul.

Il eſtoit fort ignorant, mais fort amateur de toutes ſortes de predictions.

Il eſt bon de ſçauoir que ce Mareſchal eſtoit fort ignorant, mais extremément curieux des predictions des Aſtrologues, Deuins, Geomantiens, & autres affronteurs. On tient meſme que Laffin auoit gagné ſes bonnes graces, ſur ce qu'il luy faiſoit croire qu'il parloit au Diable, & qu'il l'auoit aſſeuré qu'il ſeroit Souuerain. On dit encore, qu'eſtant jeune il alla vn jour déguiſé voir vn diſeur de bonne auanture, qui luy predit qu'il ſeroit fort grand Seigneur, mais qu'il auroit la teſte coupée, dont il ſe faſcha & le batit outrageuſement. Qu'vn autre Deuin luy predit qu'il ſeroit Roy, ſi vn coup d'épée par derriere ne l'en empeſchoit; Et vn autre, qu'il mourroit par l'épée d'vn Bourguignon, & qu'il ſe trouua que

1602. le Bourreau qui luy trancha la teſte, eſtoit natif de Bourgongne.

On en conte encore beaucoup d'autres : mais à dire vray, la pluſpart de ces predictions ſe font d'ordinaire aprés coup ; Et quand elles auroient effectiuement precedé l'euenement, il faut croire que c'eſt par hazard, & non point par ſcience, les Prognoſtiqueurs diſant tant de hableries, qu'il eſt impoſſible qu'il n'en arriue quelqu'vne. C'eſt donc vne grande ſageſſe de ſe deſabuſer l'eſprit de ces ſottes curioſitez : car outre qu'elles n'ont aucun fondement dans la raiſon, on offenſe Dieu d'y croire, & on donne priſe à ſe laiſſer infatuer & mener par le nez. Auſſi les habiles gens n'y ajoûtent jamais foy : mais quelquefois ils s'en ſeruent pour perſuader les ſimples.

Reflexion tres-neceſſaire aux Grãds.

Laffin & Renazé eurent leur abolition. Vn nommé Hebert Secretaire du Mareſchal de Biron, ſouffrit la queſtion ordinaire & extraordinaire ſans rien confeſſer ; toutefois il fut condamné à vne priſon perpetuelle. Peu de temps aprés le Roy le fit mettre en liberté ; mais le reſſentiment de ce qu'il auoit ſouffert eſtant plus fort ſur luy, que celuy de la grace, il paſſa en Eſpagne, où il acheua ſes jours.

Laffin & Renazé obtiennent leur abolition :

Le Baron de Lux confident de Biron, vint

en Cour ſur la parole du Roy. Il luy dit tout ce qu'il ſçauoit, & peut-eſtre encore dauantage; moyennant quoy il obtint ſon abolition en telle forme qu'il voulut, & fut confirmé en ſes Charges, & aux Gouuernemens du Chaſteau de Dijon, & de la ville de Beaune. Le Roy retint le Gouuernement de Bourgongne pour Monſieur le Daufin, & en donna la Lieutenance à Bellegarde, lequel depuis en fut Gouuerneur en chef. 1602. Comme auſſi le Baron de Luz, & la conſeruation de ſes charges.

Montbarot Seigneur Breton fut mis dans la Baſtille, ſur quelques indices qu'il y auoit contre luy; mais s'eſtant trouué innocent, on luy ouurit auſſi-toſt les portes. Montbarot empriſonné, puis mis en liberté.

Le Baron de Fontanelles Gentilhomme de tres-bonne Maiſon, n'eut pas le meſme ſort: car pour auoir trempé dans la conſpiration, & outre cela auoir traité de ſon chef auec les Eſpagnols de leur liurer vne petite Iſle ſur les coſtes de Bretagne, il fut rompu ſur la rouë en Greue par Arreſt du Grand Conſeil. Le Roy en conſideration de ſa Maiſon, qui eſt fort illuſtre, accorda aux parens que dans l'Arreſt il ne ſeroit point appellé de ſon nom propre; mais l'Hiſtoire ne l'a pû taire. Fontanelles rompu ſur la rouë.

Le Duc de Bouïllon ſe trouuant auſſi vn peu impliqué dans l'affaire de Biron, jugea à

1602. propos de se retirer en sa Vicomté de Turenne. Le Roy ayant auis qu'il y tramoit encore quelque chose, luy manda qu'il le vinst trouuer pour se justifier. Au lieu d'y venir il luy écriuit vne lettre fort eloquente, par laquelle il luy representa, qu'ayant appris que ses accusateurs estoient tres-méchans & tres-artificieux, il le supplioit de le dispenser d'aller à la Cour, & de trouuer bon que pour satisfaire à sa Majesté, à toute la France, & à son honneur propre, son procés luy fust fait à la Chambre de Castres, en vertu du priuilege qu'il auoit accordé à tous ceux de la Religion pretenduë, & qu'on vouluſt y enuoyer les accusateurs & les accusations. Aussi-tost il se rendit à Castres, se presenta à la Chambre, & prit acte de sa comparition. Le Roy n'eut point cette réponse agreable; il blasma mesme le procedé des Iuges de Castres qui luy en auoient donné acte, & luy manda qu'il n'estoit point encore question de le mettre en Iustice, & qu'il eust à venir au plûtost.

Le Mareschal de Bouïllon meslé dans la conspiration de Biron.

Le Roy le mande en Cour: au lieu de venir va se presenter à la Chambre de Castres.

Comme il fut auerti par les amis qu'il auoit à la Cour, de la resolution du Roy, lequel luy enuoyoit le President de Commartin pour luy faire entendre sa volonté: il partit de Castres, alla à Orange, passa par Geneue,

puis se retira à Heidelberg chez le Prince Palatin ; Disant en sage Politique, comme il estoit, qu'il ne faloit ni capituler auec son Roy, ni s'approcher de luy tandis qu'il estoit en colere. Cette affaire couua quelques années, nous verrons en son lieu comme elle se termina. 1602. Puis se retire à Geneue, & « de là à Heidelberg chez « le Prince Palatin son parent,

Il faut auouër que la faueur de Rosny seruoit en ce temps-là de pretexte presque à tous les mécontentemens, & à toutes les conspirations des Grands. Le Roy l'auoit veritablement éleué, par trois ou quatre belles Charges, parce qu'il croyoit ne pouuoir assez recompenser les seruices qu'il luy rendoit ; Et en cela ce Prince ne merite que loüange, dautant qu'vn bon Maistre ne peut faire trop de bien à vn bon seruiteur. Mais si les brouïllons, & les malcontens se plaignoient qu'il luy donnoit trop de charges, & d'emplois : au moins ne pouuoient-ils pas se plaindre qu'il luy donnast trop de pouuoir, & qu'il n'en donnast qu'à luy seul. Car il est vray de dire que Rosny n'auoit pas la liberté de faire la moindre grace de son chef. Il faloit pour toutes choses s'adresser directement au Roy ; Il vouloit distribuer luy-mesme toutes les graces, & les recompenses à des gens qu'il en

La faueur de Rosny seruoit de pretexte aux mécontentemens des Grands.

Le Roy ne luy donnoit pourtant pas trop de pouuoir.

Car il le retenoit pour luy-mesme.

1602. connuſt dignes, qui luy en euſſent obligation, & qui n'euſſent dépendance que de luy.

Verité tres-importante.

» Ce grand Prince ſçauoit bien, QVE CELVY » QVI DONNE TOVT, PEVT TOVT; ET » QVE CELVY, QVI NE DONNE RIEN, » N'EST RIEN QVE CE QV'IL PLAIST A » CELVY QVI DONNE TOVT. Il auoit trop de courage & trop de gloire pour ſouffrir qu'vn autre fiſt la plus noble fonction de ſon autorité Royale. Quelque faueur, & quelque familiarité qu'on euſt auprés de luy, ſi on euſt manqué de luy garder vn profond reſpect, de luy parler, & d'agir auec luy autrement qu'on ne le doit auec ſon Maiſtre, & auec ſon Roy: on fuſt tombé ſans doute auſſi-toſt en diſgrace; Et ce fut, comme nous auons remarqué, vne des cauſes de la perte de Biron. Iugez donc ſi celuy, qui ne vouloit point qu'on fiſt en rien du monde le compagnon auec luy, euſt enduré qu'on y euſt fait le Souuerain. Iugez s'il ſe fuſt contenté que ſes Miniſtres euſſent ſimplement pris ſon agréement ſur vne affaire, & qu'ils ne luy euſſent parlé des choſes que par maniere d'acquit, aprés les auoir reſoluës d'eux-meſmes. Non ſans doute; il vouloit que les reſolutions partiſſent de ſa teſte, & de ſon mouuement; que le choix fuſt de luy; qu'il euſt

seul la puissance d'éleuer & d'abaisser; & que 1602.
personne que luy ne fust arbitre de la fortune de ses Sujets. Ce n'est pas qu'il ne considerast, comme il est juste, les recommendations des Grands de son Estat, & de ses Ministres, dans la collation qu'il faisoit des benefices, des emplois, & des charges; Mais c'estoit toûjours de telle façon, qu'il faisoit connoistre à celuy, à qui il les donnoit, qu'il ne deuoit les tenir que de luy. L'exemple suiuant le monstre bien.

L'Eueschè de Poictiers estant venu à vaquer, Rosny le supplia instamment de considerer en cette occasion Pierre Fenouïllet, reputé sçauant homme, & grand Predicateur. Le Roy nonobstant cette recommendation, le donna à l'Abbé de la Rochepozay, qui en son particulier auoit beaucoup de bonnes qualitez, & outre cela estoit fils d'vn pere, qui auoit également bien serui de son épée pendant la guerre, & de son esprit dans les Ambassades. A quelque temps de là l'Eueschè de Montpellier vint à vaquer: le Roy de son propre mouuement enuoye chercher Fenouïllet, & luy dît qu'il le luy donnoit, mais à condition qu'il n'en auroit obligation qu'à luy seul. On void par là comme il consideroit en quelque

Exemple memorable, que le Roy ne deferoit pas trop à ses Ministres.

1602. ſorte la recommendation de Roſny; Mais on void auſſi comme eſtoit bornée la puiſſance de ce Fauori, qui donnoit de la jalouſie à tout le monde. Ie l'appelle Fauori à cauſe qu'il auoit les emplois les plus éclatans; quoiqu'à dire vray il n'auoit aucune preeminence ſur les autres du Conſeil. Car Villeroy & Ianin eſtoient plus conſiderez que luy pour les negociations & pour les affaires eſtrangeres: Bellieure & Sillery pour la Iuſtice, la Police, & le dedans du Royaume. Et il ne faut pas s'imaginer que ces gens-là dépendiſſent en aucune façon de luy: il n'y auoit qu'vn Chef dans l'Eſtat, qui eſtoit le Roy, lequel faiſoit mouuoir tous les membres, & duquel ſeul ils receuoient les eſprits & la vigueur.

Entrepriſe du Duc de Sauoye ſur Geneue; elle auorte.

Sur la fin de cette année, le Duc de Sauoye penſant ſe venger, & ſe dédommager de la perte de ſon Marquiſat de Saluces ſur la ville de Geneue, eſſaya de la ſurprendre par eſcalade. L'entrepriſe auoit eſté formée par les conſeils du Seigneur d'Albigny, & le Duc auoit paſſé les monts la croyant infaillible. D'Albigny conduiſit deux mille hommes deſtinez pour cela juſqu'à demie-lieuë de la ville; Mais s'eſtant chargé de la conduite de cette action, il ne jugea pas à propos de s'engager dans

dans la place, & en laiſſa l'execution à d'autres. 1602.
Le commencement en fut aſſez heureux. Plus de deux cens hommes monterent par des échelles, gagnerent les remparts, & coururent par toute la ville ſans eſtre apperceus. Cependant les Bourgeois furent éueillez par les cris des fuiards d'vn corps de garde, qui découurit les entrepreneurs, & qui auſſi-toſt ſe vid chargé par eux; & le Petardier qui deuoit rompre vne porte par dedans pour faire entrer ceux de dehors, vint malheureuſement à eſtre tué. Aprés quoy ils furent accablez de tous coſtez, la pluſpart eſſayerent de regagner leurs échelles: mais le canon de la courtine les ayant briſées, ils furent preſque tous tuez, ou ſe rompirent le col en ſautant dans le foſſé. Il en fut pris treize en vie, preſque tous Gentilshommes, entre autres Attignac, qui auoit ſerui de ſecond à Dom Philippin baſtard de Sauoye. Ils ſe rendirent ſur l'aſſeurance qu'on leur donna de les traiter en priſonniers de guerre: Mais les cris furieux de la populace, qui repreſentoit le danger où leur ville auoit eſté des maſſacres, des violemens, d'vn incendie vniuerſel, & d'vne ſeruitude perpetuelle, forcerent le Conſeil de cette petite Republique à les condamner à la mort infame de la po-

Treize des entrepreneurs pendus.

1602. tence comme des voleurs. On attacha leurs teſtes auec cinquante-quatre autres de celles des tuez ſur les fourches patibulaires, & on jetta les corps dans le Roſne.

Le Duc de Sauoye s'excuſe enuers les Suiſſes.

Le Duc de Sauoye tout confus d'vn ſi mauuais ſuccés, & encore plus des reproches que toute la Chreſtienté luy faiſoit d'auoir tenté vne telle entrepriſe en pleine Paix, repaſſa les monts en poſte, laiſſant ſes troupes prés de Geneue, & taſcha de s'excuſer enuers les Suiſſes de ce qu'il auoit voulu ſurprendre cette ville, qui eſtoit ſous leur protection, auſſi-bien que ſous celle de France; diſant qu'il ne l'auoit pas fait pour troubler le repos des Ligues, mais pour empeſcher que Leſdiguieres ne s'en emparaſt pour la remettre au Roy.

De qui releue la ville de Geneue.

Les Ducs de Sauoye ont depuis long-temps pretendu que cette ville eſt de leur Souueraineté, & que les Eueſques, qui en ont porté le titre de Comtes, & en ont eſté Seigneurs durant quelque temps, releuoient d'eux. C'eſt pourtant ce que les Eueſques n'ont jamais auoüé, ayant toûjours maintenu qu'ils dépendoient immediatement de l'Empire. La Ville de ſon coſté ſouſtient qu'elle eſt ville libre, qui n'eſt point ſujette pour le temporel, ni à ſes Eueſques, leſquels elle chaſſa entierement l'an

mil cinq cens trente-trois, lors qu'elle renonça malheureuſement à la Religion Catholique, ni au Duc de Sauoye; mais ſeulement à l'Empire, dont elle a toûjours les Aigles arborez ſur ſes portes. Il n'eſt pas beſoin de rapporter icy les titres des vns ni des autres; mais pour lors la ville de Geneue eſtoit en poſſeſſion de ſa pleine liberté, il y auoit plus de ſoixante ans, & s'eſtoit alliée auec les Cantons des Suiſſes. Or les Suiſſes eſtoient compris dans le Traité de Veruin, comme Alliez de la France, par conſequent la ville de Geneue y eſtoit auſſi; Et le Roy l'auoit aſſez declaré au Duc de Sauoye. Il ne laiſſa pas pourtant de tenter l'entrepriſe que nous venons de dire; eſperant que ſi elle reüſſiſſoit, le Roy d'Eſpagne, & le Pape le ſouſtiendroient, & que le Roy pour ſi peu de choſe ne voudroit pas rompre la Paix. 1602.

Elle eſtoit alliée des Suiſſes, & ſous la protection de France.

Les Geneuois furieuſement animez, commencerent de luy faire la guerre, & entrant courageuſement ſur ſes terres, luy prirent quelques petites bicoques. Ils penſoient que le Roy & les Suiſſes ſeconderoient les mouuemens de leur reſſentiment, & que tous les Potentats d'Allemagne accourroient pour les aſſiſter. Mais le Roy deſiroit obſeruer la Paix,

Les Geneuois font la guerre au Duc de Sauoye.

1602. & estoit trop prudent pour souffrir qu'il s'allumast vne guerre, dans laquelle il n'eust pas pû accorder ensemble la Religion & la Politique, & ajuster l'honneur & les interests de la France obligée à proteger ses Alliez, auec les bonnes graces du Pape porté par son deuoir à la ruine des Huguenots. Il leur enuoya donc de Vic les asseurer de sa protection: mais auec ordre de leur faire connoistre que la Paix leur estoit si necessaire, & la guerre si ruineuse, qu'ils deuoient se porter à embrasser l'vne, & fuir l'autre. Comme ils auoient peu de force pour tant de colere, & qu'ils ne pouuoient rien sans son assistance, ils furent contraints de se relascher, & d'entrer dans vn Traité auec le Sauoyard; Par lequel il fut dit, qu'ils estoient compris dans le Traité de Veruin, & que le Duc ne pourroit bastir aucune forteresse à quatre lieuës de leur ville.

Mais le Roy les oblige à faire la Paix.

Il arriua presque au mesme temps, que la ville de Mets se soûleua contre le Gouuerneur de la citadelle. Il s'appelloit Sobole, lequel y ayant esté mis Lieutenant par le Duc d'Espernon, à qui Henry III. auoit donné ce Gouuernement en chef, s'estoit depuis détaché de ce Duc, je ne sçay point par quelle consideration, & auoit pris des prouisions du

Affaire de Mets où les Habitans se barricadent contre Sobole leur Gouuerneur.

Roy. Il auoit vn frere qui le ſecondoit dans les ſoins de ce Gouuernement. 1602.

Durant la derniere guerre contre l'Eſpagne, ces deux freres auoient accuſé les principaux Habitans de Mets, d'auoir conjuré de liurer la ville aux Eſpagnols. Il y en eut pluſieurs d'empriſonnez, quelques-vns de mis à la queſtion, mais pas vn ne fut trouué coupable; de ſorte que tous les Bourgeois croyans auec ſujet, que ce fuſt vne calomnie, prirent les Soboles en haine, & dreſſerent des cahiers de plaintes contre eux, les accuſans de quantité d'exactions & de cruautez. Le Duc d'Eſpernon, qui ſans doute ſouſtenoit ces Bourgeois à la Cour, y fut enuoyé par le Roy pour accommoder ce different. Les Soboles, qui l'auoient offenſé, ne ſe fioient point en luy; ils ne voulurent point le laiſſer entrer dans la citadelle le plus fort, ni faire ſortir la garniſon au deuant de luy; tellement qu'eſtant juſtement animé il enflamma la playe au lieu de la guerir, & échauffa de ſorte les Habitans, qu'ils ſe barricaderent contre eux. Le Roy qui ſçauoit que les moindres bluettes eſtoient capables de cauſer vn grand embraſement, ne ſe contenta pas d'y enuoyer la Varenne, mais s'y achemina luy-meſme; eſtant d'ailleurs

Le Duc d'Eſpernon allume le feu plus fort.

Le Roy y va luy-meſme. Sobole luy rend la place, & il la met entre les mains d'Arquien.

1602. bien aiſe de viſiter cette frontiere. Sobole luy remit la place entre les mains; & il la donna à Arquien Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes, auec la qualité de Lieutenant de Roy, pour y commander en l'abſence du Duc d'Eſpernon Gouuerneur, lequel n'y eut pas grand pouuoir tant que le Roy veſcut.

1603. Le Roy paſſa les feſtes de Paſques à Mets. Tandis qu'il y fut, il écouta la requeſte que les Ieſuites luy firent pour leur rétabliſſement. Il remit à leur faire juſtice quand il ſeroit de retour à Paris, & permit au Pere Ignace Armand, & au Pere Coton de s'y rendre pour ſolliciter leur cauſe. Ils n'y manquerent pas; & le Pere Coton, qui eſtoit d'vn entretien extremément doux & accort, & fort celebre Predicateur, gagna auſſi-toſt les bonnes graces de toute la Cour, & plût ſi fort au Roy, qu'il obtint de ſa Majeſté le rappel de la Societé en France, malgré meſme les auis de quelques-vns de ſon Conſeil. Il les rétablit donc par vn Edict qu'il fit verifier en Parlement, & fit abattre enſuite cette Pyramide, qui auoit eſté dreſſée deuant le Palais, en la place de la maiſon de Iean Chaſtel, ſur laquelle il y auoit pluſieurs écrits en vers & en pro-

Les Ieſuites preſentent requeſte au Roy pour leur rétabliſſement.

Le Roy les rétablit bien glorieuſement.

ſe tres-ſanglans contre ces Peres. Ainſi leur banniſſement fut glorieuſement reparé ; Sur tout, le Roy ayant retenu auprés de luy le Pere Coton en qualité de ſon Predicateur ordinaire, & de Confeſſeur & Directeur de ſa conſcience. Cela ne s'accomplit qu'en l'an mil ſix cens quatre. 1603.

Dans ces deux années de mil ſix cens deux & mil ſix cens trois, nous auons encore à remarquer trois ou quatre choſes importantes. La premiere, que le Roy au ſortir de Mets alla à Nancy viſiter ſa ſœur la Ducheſſe de Bar, laquelle mourut l'année ſuiuante ſans enfans. 1602. & 1603.

Il viſite ſa ſœur à Nancy.

La ſeconde, qu'il renouuella l'alliance auec les Suiſſes, & à quelques mois de là auec les Griſons, nonobſtant les obſtacles que taſcha d'y apporter le Comte de Fuentes Gouuerneur du Milanois.

Il renouuelle alliance auec les Suiſſes, & les Griſons.

La troiſiéme, que s'en retournant à Paris, il receut la nouuelle de la mort d'Elizabeth Reine d'Angleterre, l'vne des plus illuſtres & des plus heroïques Princeſſes, qui ayent jamais regné, & laquelle regît ſon Eſtat auec plus de conduite, & plus de vigueur, qu'aucun Roy de ſes Predeceſſeurs n'auoit jamais fait.

Il apprend la mort d'Elizabeth Reine d'Angleterre.

Elle eſtoit fille du Roy Henry VIII. & de cette Anne de Boulen, pour l'amour de la-

1603. quelle il auoit quité Catherine d'Arragon, tante de l'Empereur Charles-Quint, ſa premiere femme. Il ne manqua preſque rien au bonheur de ſon Regne que la Religion Catholique, qu'elle bannit d'Angleterre; Et on euſt pû luy donner le nom de Bonne auſſi-bien que celuy de Grande, ſi elle n'euſt pas traité ſi inhumainement, comme elle fit, ſa couſine germaine Marie Stuart Reine d'Eſcoſſe, qu'elle tint dix-huit ans priſonniere, & puis luy fit couper la teſte, à cauſe de quelques conſpirations que les ſeruiteurs & amis de cette pauure Princeſſe auoient faites contre ſa perſonne.

Elle auoit chaſſé la Religion Catholique d'Angleterre, & fait mourir Marie Stuart ſa couſine.

Le fils de cette Marie nommé Iacques VI. Roy d'Eſcoſſe, eſtant le plus proche du ſang d'Angleterre, comme petit fils de Marguerite d'Angleterre fille du Roy Henry VII. & ſœur du Roy Henry VIII. mariée à Iacques IV. Roy d'Eſcoſſe, ſucceda à Elizabeth, qui auoit fait mourir ſa mere. Il voulut s'appeller Roy de la Grand' Bretagne, pour vnir ſous vn meſme titre les deux Couronnes d'Angleterre & d'Eſcoſſe; qui en effet ne ſont qu'vne meſme Iſle, jadis appellée par les Romains, *Magna Britannia.*

Iacques VI. Roy d'Eſcoſſe, fils de Marie, ſuccede au Royaume d'Angleterre.

Il n'eſtoit que Iacques I. du nom entre les Rois d'Angleterre.

L'alliance d'vn ſi puiſſant Roy pouuoit faire pancher la balance du coſté qu'il ſe fuſt tourné,

tourné, ou de France, ou d'Eſpagne: C'eſt pourquoy l'vne & l'autre l'enuoyerent auſſi-toſt ſaluër par de magnifiques Ambaſſades, chacun taſchant de l'attirer à ſoy. Ce fut Roſny, qui y paſſa de la part de Henry le Grand; Il obtint toutes les audiences qu'il voulut fort fauorables, & aprés quelques difficultez la confirmation des anciens Traitez d'entre la France & l'Angleterre. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne trouua pas tant de facilité en ſa negociation, les Anglois tinrent ferme. Il falut que le lieu du Traité fuſt pris en Angleterre, que les Eſpagnols leur accordaſſent le commerce par toutes leurs terres, meſme aux Indes, & qu'ils leur donnaſſent liberté de conſcience en Eſpagne; en ſorte qu'ils ne ſeroient point ſujets à l'Inquiſition, ni obligez de ſaluër le Saint Sacrement par les ruës, mais ſeulement de ſe détourner.

1603. Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne pour auoir ſon amitié.

La pieté cede à l'intereſt.

La France eſtant dans vne profonde Paix, tant au dehors par le renouuellement de ſes alliances auec les Suiſſes & auec l'Angleterre, qu'au dedans par la découuerte des conſpirations, qui auoient eſté entierement diſſipées: le Roy jouïſſoit d'vn repos digne de ſes trauaux, & ſes peines paſſées rendoient ſes plaiſirs plus doux. Il n'eſtoit pas neantmoins oi-

Le Roy trauaille à entretenir la Paix.

1603. seux, on le voyoit toûjours dans l'occupation, & il s'employoit auec autant de soin à conseruer la Paix, cette diuine fille du Ciel, qu'il auoit apporté de courage & d'ardeur à faire la guerre.

Belles paroles, & bien dignes d'vn Grand Roy.

» On luy a souuent ouï dire, que quand il » eust pû rendre la Maison de France aussi puissante en Europe, qu'est celle des Ottomans » en Asie, & conquerir en vn moment tous les » Estats de ses voisins, il ne l'auroit pas voulu » faire au deshonneur de sa parole, obligée à » l'entretien de la Paix.

Ses diuertissemens.

Ses plus ordinaires diuertissemens pendant ce temps-là, estoient la chasse, & les bastimens; Il auoit des manœuures en mesme temps à Sainte Croix d'Orleans, à Saint Germain en Laye, au Louure, & à la Place Royale.

Occupation de la Noblesse Françoise.

La Noblesse Françoise ayant la Paix, ne pouuoit aussi demeurer sans rien faire; les vns passoient le temps à la chasse; les autres auprés des Dames; quelques-vns à apprendre les belles lettres & les Mathematiques; d'autres à voyager dans les païs estrangers; & d'autres à continuer l'exercice de la guerre sous le Prince Maurice en Hollande. Mais plusieurs, à qui les mains demangeoient, & qui cherchoient à signaler leur valeur sans

partir de leurs maiſons, deuenoient pointilleux, & pour le moindre mot, ou pour vn regard de trauers mettoient l'épée à la main. Ainſi la manie des duels entra bien auant dans les eſprits des Gentilshommes ; Et ces combats eſtoient ſi frequens, que la Nobleſſe verſoit preſque autant de ſang ſur le pré par ſes propres mains, que les ennemis luy en auoient fait perdre dans les batailles. 1603.

Duels trop frequens.

Le Roy pour cela fit vn ſecond Edict fort ſeuere, qui defendoit les Duels, & confiſquoit le corps & les biens de ceux qui ſe portoient ſur le pré. D'abord cette defenſe refroidit vn peu l'ardeur des plus échauffez : mais parce qu'il donnoit ſouuent grace de ce crime, ſa bonté ne pouuant la refuſer à des gens qui l'auoient fidelement ſerui dans ſon beſoin, il arriua que dans peu de temps le mal reprit ſon cours preſque auſſi fort comme auparauant.

Le Roy fait vn Edict contre cette manie.

Comme il receuoit de tous coſtez des auis pour accommoder, & enrichir ſon Royaume, il apprit qu'il y auoit en diuers endroits de la France d'aſſez bonnes mines d'or & d'argent, de cuiure & de plomb, & que ſi on y faiſoit trauaillier, on n'auroit pas beſoin d'en achepter des Eſtrangers ; Que meſme quand

Il fait des Ordonnances pour trauailler aux mines d'or, d'argent, & de cuiure.

1603. il n'y auroit pas grand profit à les fouïller, on en tireroit toûjours cet auantage, que l'on y employeroit quantité de faineans, & auſſi ceux des criminels, qui ne meritoient pas la mort, leſquels euſſent pû y eſtre condamnez pour quelques années. Il fit donc vn Edict, qui renouuelloit les anciennes Ordonnances touchant les Officiers, Directeurs, & Ouuriers des Mines; Et l'on commença d'y trauailler dans les Pyrenées, où il eſt certain qu'il y en auoit autrefois d'or & d'argent, & qu'il y en a encore. De ſorte que ſi on euſt voulu continuer ce trauail, il y a bien de l'apparence qu'on en euſt tiré de notables auantages; Mais ou la negligence des Directeurs, ou leur peu d'intelligence, & d'ailleurs l'impatience des François, qui ſe rebutent auſſitoſt ſi vne choſe ne leur reüſſit pas auec facilité, le firent diſcontinuer.

On entreprend de faire joindre la Loire, & la Seine.

On en entreprit vn autre de fort grande commodité pour Paris. C'eſtoit de joindre la riuiere de Loire à la Seine par le canal de Briare. Roſny y faiſoit trauailler auec beaucoup de dépenſe, & y employa prés de trois cens mille eſcus; mais l'ouurage fut interrompu, je ne ſçay pourquoy. On l'a repris ſous le Regne de Louïs XIII. & amené à ſa perfection.

On en proposa encore vn autre, qui estoit de faire communiquer les deux mers, l'Ocean & la Mediterranée, en joignant ensemble la Garonne qui va dans l'Ocean, & l'Aude qui tombe dans la Mediterranée au dessous de Narbonne, par des canaux qu'on deuoit tirer par de petites riuieres, qui sont entre ces deux grandes. Le païs de Languedoc offroit d'y contribuer; Mais il se trouua des difficultez qui empeschérent cette entrepriſe. 1603. Autre dessein de joindre les deux mers.

La nauigation s'estant rétablie par le bon ordre que le Roy auoit donné de tenir ses costes en seureté, & de punir seuerement les Pirates quand on les attrapoit, nos vaisseaux ne se contentoient pas de trafiquer aux lieux ordinaires, mais entreprenoient aussi d'aller au nouueau monde, dont ils auoient presque oublié la route depuis l'Admiral de Coligny. Vn Gentilhomme Xaintongeois nommé du Gas, commença auec commission du Roy les voyages de Canada, où depuis fut établi le commerce des Castors, qui sont des peaux d'vn certain animal amphibie, presque semblable aux Loutres de ce païs icy. Nauigation en Canada, & commerce des Castors.

Parmi tous ces établissemens, il ne faut pas oublier ceux de quantité de nouuelles Compagnies Religieuses, qui se firent dans Estabissemens de Religieux & Religieuses.

1603. Paris. On y vid pour la premiere fois des Recollets, qui eſt vne branche de l'Ordre de Saint François d'vne nouuelle reforme; Des Capucines, & des Feuïllantines; Des Carmelites, leſquelles y furent amenées d'Eſpagne; Des Carmes Déchauſſez, qui vinrent auſſi du meſme païs; Des Freres de la Charité, vulgairement appellez Freres Ignorans, venus d'Italie; Et tous eurent bien-toſt baſti leurs Conuens des aumoſnes, & charitez des perſonnes deuotes.

Au milieu de ce grand calme, dont le Roy jouïſſoit, & durant toutes ces belles occupations, qui eſtoient ſi dignes de luy, il ne laiſſoit pas de ſentir des chagrins & des ennuis qui le faſchoient fort. Il n'y en auoit point de plus cuiſant, ni de plus continuel, que celuy qui luy venoit de la part de ſa femme, & de ſes maiſtreſſes.

Le Roy donne Verneuïl à Mademoiſelle d'Entragues.

Nous auons veû comme Mademoiſelle d'Entragues l'auoit engagé. Il luy auoit donné la terre de Verneuïl prés de Senlis, & pour l'amour d'elle l'auoit erigée en Marquiſat. Depuis qu'il auoit eſté marié, il ne laiſſoit pas d'auoir le meſme attachement pour elle, de la mener en ſes voyages, & de la loger à Fontainebleau.

Ces desordres scandaleux offensoient extremément la Reine; & d'ailleurs la fierté de la Marquise l'outrageoit furieusement. Car elle parloit toûjours d'elle auec des termes, ou injurieux, ou mépriſans, jusqu'à dire quelquefois, que si on luy faisoit justice, elle deuroit tenir sa place. 1603. Elle mépriſoit, & offensoit la Reine.

La Reine aussi de son costé s'emportoit auec raison contre elle, & en faisoit ses plaintes à tout le monde. Mais ce n'estoit pas le moyen de gagner l'esprit du Roy, il eust peut-estre mieux valu qu'elle eust sagement dissimulé son déplaisir, & que par ses caresses elle se fust renduë maistresse d'vn cœur, qui luy appartenoit legitimement. Le Roy aimoit à estre flaté, il aimoit le doux entretien, & la complaisance, il se prenoit par la tendresse & par l'affection. Le filtre de l'amour est l'amour mesme; c'est ce qu'elle deuoit employer auprés de luy, non pas les gronderies, les dédains, & le mauuais accueil, qui ne seruent qu'à dégouster dauantage vn mari, & à luy faire trouuer plus de plaisir dans les appas d'vne maistresse, qui prend soin d'estre toûjours agreable & toûjours complaisante. Au lieu de tenir cette route, elle estoit toûjours en pique auec le Roy, elle l'aigrissoit à toute heure par des Qui de son costé se rendoit fort fascheuse vers le Roy.

1603. plaintes & par des reproches, & quand il penſoit trouuer auec elle quelque douceur pour ſe délaſſer de ſes grands trauaux d'eſprit, il n'y rencontroit que de l'amertume & du fiel.

Elle auoit auprés d'elle vne femme de chambre Florentine, fille de ſa nourrice, nommée Leonora Galigay, creature extremément laide, mais fort ſpirituelle, & qui auoit ſceu ſi adroitement s'inſinuer dans ſon cœur, & s'en emparer de ſorte, qu'elle la gouuernoit tout-à-fait. On dit, je ne ſçay ce qui en eſt, que cette femme craignant que la Reine ſa maiſtreſſe ne l'aimaſt moins ſi elle aimoit parfaitement le Roy ſon mari, l'éloignoit de luy tant qu'elle pouuoit, afin de la poſſeder plus à ſon aiſe. Depuis, afin d'auoir vn ſecond dans ſes deſſeins, elle ſe maria & épouſa vn Florentin domeſtique de la Reine, qui s'appelloit Conchini, vn peu de meilleure extraction qu'elle, eſtant petit fils d'vn Baptiſte Conchini, qui auoit eſté Secretaire de Coſme Duc de Florence.

Leonora & Conchini ſon mari l'entretenoient en ſes mauuaiſes humeurs.

L'opinion commune eſt que ces deux perſonnes trauaillerent conjointement tant que le Roy veſcut, à entretenir des aigreurs dans l'eſprit de la Reine, & à la rendre toûjours faſcheuſe & de mauuaiſe humeur enuers luy, de

de ſorte que ſept ou huit ans durant, s'il y a- 1603.
uoit vn jour de calme & de plaiſir dans ce ménage, il y en auoit deux de mécontentement & de faſcherie. En cela veritablement la faute du Roy eſtoit la plus grande, pource qu'il donnoit ſujet à ces troubles, & que le mari eſtant, comme dit Saint Paul, le chef de la femme, doit luy donner l'exemple, & auoir plus eſtroite vnion auec elle.

Nous auons remarqué cela vne fois pour 1604.
toutes. Mais on ne ſçauroit aſſez ſouuent faire cette reflexion, Que le peché eſt la cauſe « du deſordre, & que pour vn petit plaiſir, il « cauſe mille ennuis, & mille maux dés ce mon- « de icy meſme. Le Roy n'eſtant âgé que de cinquante ans juſtement, commença d'auoir cette année quelques legeres atteintes de gouttes; qui peut-eſtre eſtoient les effets douloureux de ſon exceſſiue volupté, auſſi-bien que de ſes fatigues.

Les débauches du Roy luy cauſerent la goutte.

Pour reuenir à la Marquiſe, il arriua vn jour que la Reine eſtant fort offenſée de ſes diſcours, la menaça qu'elle ſçauroit bien reprimer ſa méchante langue. La Marquiſe ſe mit à faire la triſte, & la dolente, à fuïr le Roy, & à luy faire entendre, qu'elle le ſupplioit de ne luy plus parler, pource qu'el-

La Reine menace la Marquiſe de Verneuil.

1604. le auoit peur que la continuation de ſes faueurs ne luy fuſt trop prejudiciable, à elle & à ſes enfans. Son deſſein eſtoit d'enflamer plus fort ſa paſſion en ſe monſtrant plus difficile. Or comme elle vid que ſon adreſſe n'auoit pas tout l'effet qu'elle eſperoit, & que d'ailleurs la colere de la Reine s'eſtoit accruë à tel poinct, qu'il y auoit en effet quelque danger pour elle & pour les ſiens : elle s'auiſa d'vne autre choſe. D'Entragues ſon pere demanda permiſſion au Roy de l'emmener hors du Royaume, pour éuiter la vengeance de la Reine. Le Roy luy accorda ſa demande plus facilement qu'elle ne penſoit, dont eſtant outrée au dernier poinct, ſon pere & le Comte d'Auuergne ſon frere vterin ſe mirent à traiter ſecretement auec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, pour auoir retraite ſur les terres de ſon Roy, & ſe jetter entierement eux & les enfans entre ſes bras.

Laquelle prie le Roy de ne la plus voir.

Et ſon pere luy demande congé de ſe retirer auec elle hors de France.

Ils traitent auec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne pour s'y retirer.

L'Ambaſſadeur crut que cette affaire ſeroit fort auantageuſe à ſon Maiſtre, & qu'en temps & lieu il ſe pourroit ſeruir de cette promeſſe de mariage, que le Roy auoit donnée à la Marquiſe. Ainſi il leur accorda facilement tout ce qu'ils demanderent, & y ajoûta toutes les belles promeſſes, dont des eſprits

foibles & legers ſe peuuent enyurer. 1604.

Le Roy leur auoit accordé permiſſion de ſe retirer hors de France ſans emmener pourtant les enfans, dans la croyance qu'il auoit qu'ils iroient en Angleterre deuers le Duc de Lenox, & le Comte d'Aubigny de la Maiſon de Stuart, qui eſtoient leurs proches parens; mais lors qu'il eut appris qu'ils meditoient leur retraite en Eſpagne, il reſolut de les en empeſcher; & premierement d'y employer les voies de douceur. Il manda donc le Comte d'Auuergne, qui eſtoit lors à Clermont aſſez aimé dans la Prouince, pour croire qu'il y pouuoit demeurer en ſeureté. Il refuſa de venir, qu'auparauant il n'euſt ſon abolition ſeellée en bonne forme de tout ce qu'il pourroit auoir fait. C'eſtoit vne ſorte de nouueau crime de capituler auec ſon Roy; Toutefois il la luy enuoya, mais auec cette clauſe, *qu'il ſe rendroit auſſi-toſt auprés de luy.*

Le Roy reſout de les en empécher.

Pour cet effet il mande le Comte d'Auuergne, qui eſt à Clermont, & qui refuſe de venir.

Sa défiance ne luy permit pas d'obeïr à cette condition: il demeura dans la Prouince, où il ſe tenoit ſur ſes gardes auec toutes les precautions imaginables. Neantmoins il ne pût eſtre ſi fin que le Roy ne le fiſt attraper, & par vn artifice aſſez groſſier. Il eſtoit Colonel de la Caualerie Françoiſe, on le pria d'aller

1604. voir faire montre à vne Compagnie du Duc de Vendoſme. Il y alla bien monté, ſe tenant aſſez éloigné pour n'eſtre pas enuelopé; Neantmoins d'Eurre Lieutenant de cette Compagnie, & Nereſtan l'abordant pour le ſaluër, montez ſur des bidets de peur de luy donner du ſoupçon, mais auec trois ſoldats déguiſez en laquais, le jetterent à bas de ſon cheual, & le firent priſonnier. On l'amena auſſi-toſt à la Baſtille, où il fut ſaiſi d'vne extréme frayeur, quand il ſe vid logé en la meſme chambre, où auoit eſté le Mareſchal de Biron ſon grand ami.

Il eſt arreſté priſonnier & mené à la Baſtille.

Incontinent aprés, le Roy fit auſſi arreſter d'Entragues, qui fut mené à la Conciergerie, & la Marquiſe, qui fut laiſſée dans ſon logis ſous la garde du Cheualier du Guet. Puis deſirant faire connoiſtre par des preuues bien publiques la mauuaiſe intention de l'Eſpagnol, qui ſeduiſoit ſes Sujets, & qui excitoit & fomentoit à tout propos des conſpirations dans ſon Eſtat, il remit les priſonniers entre les mains du Parlement. Lequel les ayant conuaincus d'auoir comploté auec l'Eſpagnol, declara par vn Arreſt du premier de Feurier le Comte d'Auuergne, Entragues, & vn Anglois nommé Morgan, qui auoit eſté l'entremet-

D'Entragues, & la Marquiſe ſont auſſi arreſtez.

teur de cette belle negociation, criminels de leze-Majesté, & comme tels les condamna à auoir la teste tranchée; La Marquise à estre conduite sous bonne garde en l'Abbaye des Religieuses de Beaumont prés de Tours, pour y estre recluse; Et que cependant il seroit plus amplement informé contre elle, à la requeste du Procureur General. 1604. Arrest du Parlement contre eux.

La Reine n'auoit point épargné ses sollicitations pour faire donner cet Arrest, croyant que l'execution satisferoit son ressentiment; mais la bonté du Roy se trouua plus grande que sa passion. L'amour qu'il auoit pour la Marquise n'estoit pas si fort esteint, qu'il pûst se resoudre à sacrifier celle qu'il auoit si puissamment aimée: Il ne voulut pas qu'on leur prononçast l'Arrest; & à deux mois & demi de là, sçauoir le quinziéme d'Auril, il commua par des Lettres du grand seau la peine de mort du Comte d'Auuergne, & du Seigneur d'Entragues en vne prison perpetuelle, & celle de Morgan en vn banniſſement perpetuel. Quelque temps aprés il changea encore la prison d'Entragues au sejour de sa maison de Malles-herbes en Beausse. Il permit aussi à la Marquise de se retirer à Verneuïl; & sept mois s'estant passez sans que le Procureur General euſt trou- Le Roy leur pardonne, & fait justifier la Marquise.

1604. ué aucune preuue contre elle, il la fit declarer entierement innocente du crime dont elle auoit eſté accuſée.

Mais le Comte d'Auuergne demeure à la Baſtille, & eſt dépouïllé de ſa Comté.

Il n'y eut que le Comte d'Auuergne, qui eſtant le plus à craindre, fut le plus mal traité : car non ſeulement le Roy le retint priſonnier à la Baſtille, où il croupit douze ans durant, mais encore luy fit oſter la proprieté de la Comté d'Auuergne. Il en portoit le titre, & en jouïſſoit en vertu de la donation, que le Roy Henry III. luy en auoit faite.

La Reine Marguerite nouuellement reuenuë à la Cour, ſouſtint que cette donation ne pouuoit eſtre valable, pource que le Contract de Mariage de Catherine de Medicis leur mere, à laquelle cette Comté appartenoit, portoit ſubſtitution de ſes biens, & cette ſubſtitution, diſoit-elle, s'eſtendoit aux filles au defaut des maſles ; partant cette Comté luy reuenoit aprés la mort du Roy Henry III. & il n'auoit pû la donner à ſon prejudice.

Laquelle eſt adjugée à la Reine Marguerite ; qui donne ſes biens au Daufin.

Le Parlement ayant écouté ſes raiſons, & veû ſes preuues, caſſa la donation faite par Henry III. & luy adjugea la Comté. En recompenſe de cette obligation & de beaucoup d'autres qu'elle auoit au Roy, elle fit vne donation entre vifs de tous ſes biens à Monſieur

le Daufin, s'en reſeruant ſeulement l'vſufruit ſa vie durant. 1604.

Le Comte d'Auuergne ainſi dépouïllé demeura dans la Baſtille juſqu'en l'an mil ſix cens ſeize, que la Reine Marie de Medicis, ayant beſoin de luy durant quelques brouïlleries, le deliura de là, & le fit juſtifier. Elle voulut meſme qu'on tiraſt des Regiſtres du Parlement, & du Greffe l'Arreſt & les Informations, qui euſſent conſerué la memoire de ſon crime. Voilà comme le temps amene toutes choſes, & comme il change les plus grandes haines en grandes affections, de meſme qu'il change les plus fortes affections en des haines mortelles.

On découure les menées du Mareſchal de Bouïllon.

En approfondiſſant le complot que le pere de la Marquiſe auoit fait auec les Eſpagnols pour leur liurer ſa fille & ſes enfans, on découurit auſſi les menées du Duc de Bouïllon; qui deſormais eſtoit le ſeul, qui pouuoit faire de la peine au Roy dans ſon Royaume. Il eſt conſtant que ce grand Prince luy auoit fait des biens tres-conſiderables, luy ayant donné le baſton de Mareſchal de France, & procuré le mariage de l'heritiere de Sedan. Auſſi ce Seigneur l'auoit tres-bien ſerui dans ſes plus grandes neceſſitez; mais depuis qu'il le vid

Le Roy luy auoit fait de grands biens, & il auoit auſſi tres-bien ſerui le Roy.

1604. conuerti à la Foy Catholique, il diminua beaucoup de ſon affection, & eſtant meu en partie de zele pour ſa fauſſe Religion, en partie d'ambition, il conceut de vaſtes deſſeins de ſe faire Chef & Protecteur du Parti Huguenot, & ſous ce pretexte, de ſe rendre maiſtre des Prouinces de delà la Loire. On diſoit que pour cela il auoit fort aidé à échauffer l'eſprit du Mareſchal de Biron, & qu'il auoit fait vn Traité auec l'Eſpagnol, qui luy deuoit fournir de l'argent à ſouhait, mais non pas des troupes, de peur de le rendre odieux aux Proteſtans.

Mais depuis la conuerſion du Roy, il excitoit les Huguenots contre luy, & ſe vouloit faire Chef de Parti.

Il n'eſtoit que trop viſible, que depuis la conuerſion du Roy, il auoit trauaillé ſans ceſſe à entretenir des défiances, & des mécontentemens dans les eſprits des Huguenots, & à les vnir & rallier tous enſemble, afin qu'ils fiſſent corps; ſe perſuadant que ce corps voudroit auoir neceſſairement vne teſte, & qu'il n'en pouuoit choiſir vne autre que luy. Voilà pourquoy il s'eſtoit fait tant d'Aſſemblées, & de Synodes particuliers & generaux de ceux de la Religion, où l'on n'entendoit que des plaintes & des murmures contre le Roy, lequel ils fatiguoient ſans ceſſe de nouuelles demandes, & requeſtes.

Outre

Outre cela, on ſceut que ce Duc auoit des emiſſaires & des ſeruiteurs dans la Guienne, & particulierement dans le Limouſin, & dans le Quercy, qui cabaloient parmi la Nobleſſe, diſtribuoient de l'argent, prenoient le ſerment de ceux qui luy promettoient ſeruice, & auoient formé des entrepriſes ſur dix ou douze villes Catholiques. 1604. Ses emiſſaires taſchent de former vn Parti en Guienne.

Le Roy jugeant qu'il faloit couper la racine du mal auant qu'il s'étendiſt plus au loin, & ne ſçachant pas meſme juſques où il s'étendoit, reſolut d'y aller porter le remede luy-meſme. Il partit de Fontainebleau au mois de Septembre, ayant enuoyé deuant Iean-Iacques de Meſmes Seigneur de Roiſſy, qui alla à Limoges pour faire le procés aux coupables. Le Roy y va pour empécher leurs deſſeins.

Auſſi-toſt toute cette conſpiration s'en alla en fumée; Les plus auiſez vinrent au deuant du Roy ſe jetter à ſes pieds; Les autres s'enfuirent hors du Royaume, ou ſe cacherent. Cinq ou ſix malheureux ayant eſté pris, furent décapitez à Limoges, leurs teſtes plantées ſur le haut des portes, & leurs corps reduits en cendres, qui furent jettées au vent. Trois ou quatre autres ſouffrirent meſme ſupplice en Perigord. Il y en eut dix ou douze des plus conſi- Toute cette conſpiration ſe diſſipe. Punition de quelques coupables.

1604. derables condamnez par contumace & effigiez, entre autres la Chapelle-Biron, & Giuerſac de la Maiſon de Cugnac. Mais dans toutes ces procedures il ne ſe trouua aucunes preuues par écrit, ni meſme aucune depoſition bien formelle contre le Duc de Bouïllon; tant il auoit finement & adroitement conduit toute cette trame.

Le Roy retourne à Paris.

Auant ces executions le Roy ayant fait ſon entrée à Limoges, s'en retourna à Paris. Il ſouhaitoit auec paſſion qu'aprés cela le Duc de Bouïllon ſe reconnuſt, & s'humiliaſt. Car s'il demeuroit ſans repentance, il eſtoit obligé de le pouſſer à bout; & s'il entreprenoit de le pouſſer, il offenſoit tout ce grand corps des Proteſtans, qui eſtoient ſes plus fideles Alliez. Il employa donc ſous-main tous les moyens dont il ſe pût auiſer, pour le porter à auoir recours à ſa clemence, plûtoſt qu'à l'interceſſion des Eſtrangers; laquelle ne peut agréer à vn Souuerain, pour ſon Officier & ſon Sujet. Le Duc deſiroit encore plus que luy ſe tirer de cet embarras: mais il croyoit ne pouuoir trouuer de ſeureté à la Cour, parce que Roſny, qui n'eſtoit pas ſon ami, & qui auoit quelque jalouſie de le voir plus autoriſé que luy dans le Parti Huguenot, auoit

Il taſche de faire humilier le Duc de Bouïllon, mais inutilement.

beaucoup de credit auprés du Roy. Tellement qu'aprés diuerſes entremiſes & negociations, le Roy ſe reſolut de l'aller chercher à Sedan auec vne armée. 1604.

Il ſe reſout d'aſſieger Sedan.

Roſny trauailloit auec beaucoup de chaleur aux preparatifs de cette expedition. Le Roy ſe confioit en luy, & en l'honorant deſiroit témoigner aux Huguenots, que s'il attaquoit le Duc de Bouïllon, ce n'eſtoit point à leur Religion qu'il en vouloit, mais à la rebellion. Pour ce ſujet il luy erigea la terre de Sully en Duché & Pairie; Ce qui fera que nous l'appellerons deſormais le Duc de Sully. Son ſentiment eſtoit que le Roy pouſſaſt viuement le Duc de Bouïllon. Villeroy & les autres eſtoient d'vn contraire auis; Ils ne vouloient point que l'on hazardaſt le ſiege de Sedan, dautant que la longueur de cette entrepriſe euſt peut-eſtre réueillé diuerſes factions aux autres coins du Royaume, & euſt donné le temps aux Eſpagnols d'attaquer la frontiere de Picardie, au Sauoyard malcontent de ſe jetter auec les forces du Milanois ſur la Prouence deſarmée, & aux Huguenots & aux Proteſtans d'Allemagne d'accourir au ſecours de leur ami.

Roſny fait tous les preparatifs neceſſaires pour cela.

Le Roy erige Sully en Duché.

Inconueniens qu'il y auoit d'aſſieger Sedan.

Le Roy preuoyoit bien tous ces inconueniens: c'eſt pourquoy s'eſtant auancé juſques

1604. à Donchery durant l'abſence de Sully, qu'il auoit enuoyé peut-eſtre tout exprés querir de l'artillerie, il traita auec le Duc de Bouïllon, & le receut en grace, moyennant qu'il s'humiliaſt deuant ſa Majeſté, qu'il le receuſt dans la ville de Sedan, & qu'il luy remiſt le chaſteau, pour le tenir auec telle garniſon qu'il luy plairoit quatre ans durant.

Le Roy aime mieux receuoir ce Duc en grace.

A quelles conditions.

C'eſtoient-là les conditions publiques ; mais par les articles ſecrets, le Roy promettoit de n'eſtre que peu de jours dans Sedan, & de ne mettre que cinquante hommes dans le chaſteau, qui en ſortiroient incontinent à la tres-humble ſupplication que le Duc luy en feroit. Toutes ces choſes s'executerent fidelement, & ſans aucune défiance de part & d'autre. Le Duc vint trouuer le Roy à Donchery, où il le ſupplia de luy vouloir pardonner. Le Roy le receut auſſi-bien que s'il n'euſt jamais failli, & cinq ou ſix jours aprés il entra dedans Sedan, & y en ſejourna trois ſeulement, puis retourna à Paris. Le Duc l'accompagna juſques à Mouſon, & ne paſſa pas plus outre: mais quelques jours aprés, lors qu'il eut appris que le Parlement auoit verifié ſon abolition, dans laquelle ſes amis qui auoient eſté condamnez par defaut à Limo-

Le Duc demande pardon au Roy, qui entre dans Sedan, & puis vient à Paris.

ges, eſtoient auſſi compris, il ſe rendit à la Cour, où il receut plus d'honneur & de careſſes que jamais. C'eſtoit la maniere de ce grand Roy; Il auoit vn cœur de Lion contre les orgueilleux & contre les rebelles; mais il ſe plaiſoit à releuer auec vne bonté ſans pareille ceux qu'il auoit terraſſez, lors que leurs ſoûmiſſions les rendoient dignes de receuoir ſa grace. Auſſi le Duc de Bouïllon, qui connoiſſoit parfaitement ſon naturel, (car ils auoient veſcu & fait la guerre fort long-temps enſemble) ne manqua pas de ſe conduire en cette conjoncture auec toute la prudence, & toute la ſouppleſſe, dont vn habile homme, comme luy, eſtoit capable. 1604.

Grand exemple de generoſité de noſtre Prince.

Nonobſtant cette grande generoſité, & bonté du Roy, ſon Regne ne laiſſoit pas d'eſtre trauerſé par des infidelitez & par des conſpirations incroyables. Telle fut la trahiſon de l'Oſte, l'entrepriſe ſur la ville de Marſeille par Merargues, & vne autre ſur Narbonne & ſur Leucate par les Luquiſſes.

Nonobſtant cela, ſon Regne eſt trauerſé de mille conſpirations.

L'Oſte eſtoit Commis de Villeroy & ſon filleul, l'employ qu'il auoit auprés de luy eſtoit de déchiffrer les dépeſches. Ce malheureux faiſoit ſçauoir tout le ſecret des affaires du Roy à quelques gens du Conſeil d'Eſpa-

Trahiſon de l'Oſte.

1604. gne, qui l'auoient corrompu moyennant douze cens eſcus de penſion, qu'on luy auoit promis pendant qu'il eſtoit en ce païs-là auec l'Ambaſſadeur Rochepot. Sa méchanceté eſtant découuerte, il s'enfuit, & comme les Preuoſts des Mareſchaux le pourſuiuoient, il ſe noya dans la riuiere de Marne prés le bac du Fay. On peut juger ſi Villeroy, dont la fidelité demeuroit par là expoſée aux ſoupçons du Roy, & aux médiſances de ſes ennemis, en eut vn ſenſible déplaiſir. Il euſt eu ſans doute beaucoup de peine à ſe lauer de cette affaire, quelque innocent qu'il fuſt, ſi le Roy qui le vid dans vne affliction extraordinaire, n'euſt eu la bonté de le viſiter luy-meſme, de luy porter de la conſolation, & de le juſtifier par cet honneur de toutes les calomnies, que ſes enuieux ſemoient contre luy.

1605. Trahiſon de Merargues. Merargues eſtoit vn Gentilhomme Prouençal de fort bonne Maiſon, lequel ayant aſſeurance d'eſtre Viguier de Marſeille l'année ſuiuante, auoit promis de liurer la ville aux Eſpagnols durant ſa Viguerie. Il fut ſi imprudent & ſi fou, que de découurir ſon deſſein à vn forçat des Galeres de Marſeille, lequel en donna auis à la Cour, afin peut-eſtre d'obtenir ſa liberté. Sur cet auis on épia ſi ſoigneu-

1605.

ſement Merargues, qui eſtoit pour lors à Paris, qu'on le trouua conferant auec le Secretaire de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & parlant ſi haut, qu'on entendit preſque tout ce qu'ils diſoient. On le fouïlla, & on trouua ſous les plis de ſa jarretiere, vn memoire contenant le plan de ſon entrepriſe. Il fut arreſté, & eut la teſte tranchée par Arreſt du Parlement de Paris du dix-neufiéme Decembre. Son corps fut écartelé, les quartiers attachez à des poteaux deuant les portes de la ville, & ſa teſte portée à Marſeille, pour y eſtre plantée au bout d'vne picque ſur vne tour d'vne des principales portes. Le Secretaire de l'Ambaſſadeur fut arreſté auſſi-bien que luy, & euſt couru grand riſque, ſi le Roy y euſt voulu aller auſſi viſte comme luy conſeilloient ceux, qui deſiroient la rupture auec l'Eſpagne.

On le ſurprend conferant auec le Secretaire de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

Sa punition.

On arreſte auſſi le Secretaire de l'Ambaſſadeur.

Cette rencontre donna ſujet aux Politiques de diſcourir diuerſement ſur les droits des Ambaſſadeurs, & de leurs gens. Mais Henry le Grand decida luy-meſme la queſtion de cette ſorte. Les Ambaſſadeurs, diſoit-il, ſont ſacrez par le droit des Gens; Or ils le violent les premiers quand ils trament quelque trahiſon contre l'Eſtat, ou contre le Prince auprés duquel leur maiſtre les a enuoyez; Par

On diſcourt diuerſement ſur les droits des Ambaſſadeurs.

« Le Roy en decide luy-meſme la « queſtion.

1605. „ conſequent ce droit ne les doit point mettre à
" couuert de la recherche & de la punition. D'ail-
" leurs il n'eſt point à preſumer qu'ils ſoient Am-
" baſſadeurs, & qu'ils repreſentent le Souuerain
" qui les enuoye, lors qu'ils font des laſchetez &
" des infidelitez, leſquelles il ne voudroit pas
" faire, ni auouër. Toutefois il y a plus de ge-
" neroſité à n'vſer point en cela de la derniere
" rigueur, mais de ſe reſeruer cet auantage de
" les pouuoir chaſtier ſans le faire. Ce fut là ſon
ſentiment ; Et comme il ſuiuoit toûjours les
maximes les plus genereuſes, il defendit qu'on
ne procedaſt point contre le Secretaire de l'Am-
baſſadeur, auquel les Iuges alloient donner la
queſtion.

Il defend qu'on ne procede contre le Secretaire.

Cependant l'Ambaſſadeur penſant couurir
cette perfidie à force de crier bien haut, vient
ſe plaindre à luy qu'on auoit violé le droit
des Gens, & la dignité de l'Ambaſſade, pro-
teſtant que le Roy ſon Maiſtre en auroit le
reſſentiment, que doit auoir vn grand Prince
offenſé. Le Roy luy répondant auec vne ſage
froideur, luy repreſenta ce que ſon Secretai-
re auoit fait auec Merargues. L'Ambaſſadeur
ne voulant pas auouër ſon homme, ni ap-
prouuer ſon action, tourna l'affaire d'vn autre
biais, & ſe plaignit que le Roy auoit le pre-
mier

L'Ambaſſadeur fait beaucoup de bruit, & menace du reſſentiment de ſon Maiſtre.

mier fait infraction au Traité de Veruin, puiſqu'il aſſiſtoit les Hollandois d'hommes & d'argent. Le Roy repliqua, que pour les hommes, ils n'y alloient point par ſes ordres, & qu'il y auoit des François au ſeruice de l'Archiduc, auſſi-bien qu'au ſeruice des Hollandois; Mais pour ſon argent, qu'il eſtoit en ſon pouuoir d'en faire ce qu'il luy plairoit, & de le preſter, ou de le donner, ſans qu'on y puſt trouuer à dire. L'Ambaſſadeur s'échauffa fort, & il y eut des paroles bien hautes de part & d'autre. Enfin le Roy luy fit rendre ſon Secretaire, comme il l'auoit reſolu dés auparauant qu'il luy en parlaſt. 1605.

Le Roy luy répond fort froidement, & luy rend ſon Secretaire, comme il auoit reſolu auparauant.

Quant aux Luquiſſes, c'eſtoient deux freres Genois d'extraction, qui auoient fait marché auec le Gouuerneur de Perpignan de luy liurer Narbonne & Leucate. Il eſt certain qu'il n'eſtoit pas en leur pouuoir d'executer ce deſſein, & qu'il y auoit plus de mauuaiſe volonté en eux, que de danger que la choſe reüſſiſt; Neantmoins ils furent pris & menez à Thoulouſe, où le Parlement les enuoya l'vn & l'autre au gibet.

Trahiſon des Luquiſſes.

Il ſembloit que non ſeulement la malice des hommes conſpiraſt alors contre la France, mais auſſi la folie. Car le meſme jour que

1605. Merargues fut executé, vn malheureux fou attenta ſur la perſonne ſacrée du Roy, ſe jettant ſur luy vne dague à la main, comme il paſſoit à cheual ſur le Pont-neuf en reuenant de la chaſſe. Les Valets de pied de ſa Majeſté y ayant accouru, luy firent laſcher priſe, & l'euſſent aſſommé ſur le champ, ſans la defenſe du Roy, qui le fit mener en priſon au For-l'Eueſque. Il s'appelloit Iean de l'Iſle, natif de Vineux prés de Senlis. Il fut auſſi-toſt interrogé par le Preſident Ieannin, qui n'en put jamais tirer aucune réponſe raiſonnable: car il eſtoit tout-à-fait hors du ſens. Il croyoit eſtre Roy de tout le monde, & diſoit que Henry IV. ayant vſurpé la France ſur luy, il le vouloit chaſtier de ſa temerité. Sur cela le Roy jugeant qu'il eſtoit aſſez puni par ſa folie, commanda qu'on luy fiſt ſeulement garder la priſon, où il mourut peu de temps aprés.

Vn fou attente ſur la perſonne du Roy.

Ceux qui deſiroient la guerre ne perdoient point l'occaſion d'irriter l'eſprit du Roy ſur toutes ces conjurations & entrepriſes des Eſpagnols. Ils luy remonſtroient qu'il n'en deuoit point attendre d'autres de ſes ennemis perpetuels; Qu'ayant fait tous leurs efforts pour l'empeſcher de paruenir à la Royauté, ils les continuoient toûjours pour attenter ſur

Ceux qui vouloient la guerre, aigriſſoient fort l'eſprit du Roy ſur toutes ces conſpirations.

ſon repos & ſur ſa vie; Que leurs embuſches eſtoient plus à craindre dans la Paix que dans la guerre; Qu'il faloit rompre auec eux, parce qu'ils auroient moins de moyens de luy malfaire, quand ils ne ſeroient plus dans les entrailles de ſon Eſtat; Qu'il y auoit plus d'auantage d'agir auec eux à force ouuerte, que non pas de démeſler toutes les menées & pratiques, qu'ils tramoient ſous le manteau de paix & d'amitié. Ils luy repreſentoient auec cela le mauuais eſtat des affaires de l'Eſpagne, qui s'eſtant toute épuiſée d'argent dans les guerres des Païs-Bas, auoit eſté contrainte d'auoir recours à des moyens extraordinaires pour en recouurer. Mais ſur tout ils n'oublioient pas de luy mettre deuant les yeux les grandes & auantageuſes qualitez qu'il auoit pardeſſus Philippe III. ſon aduerſaire; dautant que l'on ſe porte bien plus facilement à attaquer vn homme lors qu'on le mépriſe & qu'on le croit le plus foible. 1605.

Ils luy donnoient meſme du mépris pour Philippe III. Roy d'Eſpagne.

Ie diray à ce propos, que ce Roy-là, quoiqu'il euſt l'eſprit aſſez éclairé, & que les ſoins du Roy Philippe II. ſon pere, tres-grand Politique, luy euſſent donné toutes les connoiſſances neceſſaires pour gouuerner: neantmoins par vne certaine timidité, & par vne défian-

Quel eſtoit ce Prince.

1605. ce de luy-meſme, trop ordinaire à beaucoup de Grands, fuyant le trauail & la peine, il s'eſtoit entierement déchargé du Gouuernement ſur le Marquis de Denia, lequel il fit bien-toſt Duc de Lerme. Il ſeroit mal-aiſé d'exprimer combien celuy-ci ſe rendit odieux, & combien l'autre fut peu eſtimé tandis que cela dura. Car enfin Dieu fit la grace à ce jeune Prince de luy déſiller les yeux : Il briſa ſes chaiſnes ; & celuy qui s'eſtoit rendu comme ſon maiſtre, crut ne pouuoir ſe mettre mieux à couuert de toutes les diſgraces qui luy pouuoient arriuer, qu'en ſe faiſant d'Egliſe & Cardinal.

Belle & vtile reflexion.

Peut-on, en paſſant, faire quelque reflexion ſur le pitoyable eſtat, où ſe met vn Souuerain, qui pour ne ſe pas conduire comme il doit, tombe neceſſairement dans le mépris » & dans l'auerſion de ſes Sujets ? Sans doute » que le plus grand malheur qui luy puiſſe arri» uer, eſt d'eſtre regardé comme inferieur & » ſujet à vn autre ; D'auoir les oreilles bouchées » à toutes les voix de ſon peuple, qui luy crie » de tous coſtez, *Gouuernez nous* ; Et de s'en rap» porter plûtoſt à cinq ou ſix laſches flateurs, » qui luy font acroire qu'il eſt le Maiſtre, quoi» qu'en effet il n'en faſſe aucune fonction, que

non pas à la verité, & au ſentiment de tout « 1605.
ſon Royaume. Que s'il deſire ſçauoir & con- «
noiſtre au vray s'il eſt le Souuerain, ou non, «
il n'a qu'à regarder ſans ſe flater, ſi c'eſt luy «
qui donne les charges, les benefices, les pen- «
ſions, & les recompenſes de ſon propre mou- «
uement; ſi c'eſt luy qui choiſit les perſonnes; ſi «
les Officiers qu'il a autour de luy ſont de ſa «
main; s'il ſe fait des creatures; s'il a jamais «
dit vne bonne fois *je veux* dans quelque affai- «
re d'importance; s'il ſe void toûjours ſuiui & «
accompagné des Grands; ſi ceux qui ont des «
affaires, qui cherchent des emplois, & qui «
ont beſoin de faueur, ſont dans ſon anti- «
chambre; à qui enfin dans ſon Royaume on «
rend plus de reſpect & plus d'aſſiduité; Et «
alors il connoiſtra clairement qui eſt celuy qui «
regne. Mais ce n'eſt pas aſſez que de connoi- «
ſtre ce qui en eſt, il faut à l'exemple de Phi- «
lippe III. dont nous venons de parler, faire «
vn effort pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon «
autorité. C'eſt en cela que conſiſte principa- En quoy conſiſte principalement le courage d'vn Souuerain.
lement le courage d'vn Souuerain. Car en
quoy ſçauroit-il mieux faire connoiſtre ſa fer-
meté & ſa vigueur, qu'à prendre le rang & le «
pouuoir que Dieu luy a donné? N'eſt-ce pas «
le vray poinct d'honneur pour vn Roy, que de «

1605. » maintenir en ſa perſonne les droits de la Roy-
» auté ? Sans mentir il y a plus de laſcheté &
» plus de honte pour vn Souuerain, de ſe ſoû-
» mettre à celuy, qui deuroit eſtre ſoûmis à ſes
» volontez, que de fuir vn jour de combat de-
» uant les ennemis. Car les plus braues quelque-
» fois laſchent le pied; & le courage d'vn Roy
» conſiſte beaucoup moins à combattre de ſa
» main, qu'à gouuerner de ſa teſte. Que luy ſert
» de vaincre ſes ennemis, s'il ſe void au deſſous
» de ſon Sujet, qui ſous pretexte de le ſeruir, le
» reduit luy & ſon Eſtat dans les liens, & qui
» oſe ſe reueſtir de toute la gloire & de tout
» l'auantage du commandement, en luy faiſant
» croire, que c'eſt pour le ſoulager du far-
deau ?

Quelle eſtoit la bonté de Henry le Grand.

Noſtre Henry n'eſtoit pas de meſme. Sa bonté eſtoit extréme, mais elle n'eſtoit point faineante, ni timide; ſes lumieres & ſes connoiſſances point inutiles, mais toûjours laborieuſes & agiſſantes. Rien n'eſtoit au deſſus de luy que Dieu meſme; rien à coſté de luy que la Iuſtice & la Clemence ſes deux plus fidelles Conſeilleres. Le plus hardi de ſes Miniſtres trembloit quand il luy voyoit tant ſoit peu froncer le ſourcil. Toutes familiaritez ceſſoient, & chacun ſe tenoit dans vn grand re-

ſpect quand il prenoit le ton de Maiſtre. 1605.

Or ce grand Roy conſeruant ainſi l'éclat de ſa Majeſté, il ne faut point s'eſtonner s'il s'eſtimoit au deſſus de Philippe III. qui pour lors ſe laiſſoit entierement gouuerner. Ainſi parce qu'on ſçauoit qu'il connoiſſoit ſon defaut, on croyoit qu'il ſeroit plus facilement perſuadé de luy faire la guerre. En effet il y eſtoit aſſez reſolu; Et aprés tant d'injures qu'il auoit receuës des Eſpagnols, ſon reſſentiment n'auoit pas grand beſoin d'y eſtre pouſſé. Toutefois auant que de s'engager en vne ſi grande entrepriſe, il vouloit prendre toutes ſes meſures ſi exactement, & amaſſer tant d'argent, d'artillerie, & de munitions, garnir ſi bien ſes places frontieres, donner ſi bon ordre au dedans de ſon Eſtat, s'aſſeurer de tant d'amis & Alliez, leuer de ſi puiſſantes armées, & enfin faire ſa partie ſi forte, que le ſuccés n'en fuſt nullement douteux, & qu'en choquant cette ambitieuſe Puiſſance, il fuſt aſſeuré de la terraſſer. Voilà pourquoy il ne jugea pas à propos de ſe tant haſter.

Il euſt bien voulu faire la guerre aux Eſpagnols.

Mais il ne jugea pas à propos de ſe haſter.

Cependant il ne negligeoit pas les autres moyens d'acquerir de la reputation, & ne tenoit pas moins glorieux de faire éclater ſon nom, par la ſageſſe de ſes conſeils, que par la

1605. force de ſes armes. Par la derniere il auoit eſté victorieux des rebelles & des Eſpagnols ; Par l'autre il ſe rendit l'arbitre des plus grands differens de la Chreſtienté, & s'acquit vne ſuperiorité d'autant plus noble, qu'on la luy deferoit ſans contrainte.

Il ſe rend l'arbitre des differens de la Chreſtienté.

1606. Le Pape Clement VIII. eſtant mort ſur la fin de l'année mil ſix cens cinq, il voulut employer ſon credit pour faire vn Pape de ſes amis. Le Cardinal de Ioyeuſe ſon Ambaſſadeur, & ſes autres Agens y trauaillerent ſi bien, qu'ils firent tomber les ſuffrages ſur Alexandre de Medicis, qu'on nommoit le Cardinal de Florence. Il prit le nom de Leon XI. Mais il mourut au bout de dix-ſept jours ; & ce fut à recommencer. Le Roy ne voulut pas qu'on ſe miſt dauantage en peine d'en faire élire vn autre, & declara que la France n'y prenoit point d'autre intereſt, ſinon qu'on choiſiſt vn homme de bien. Le Conclaue enſuite éleut le Cardinal Bourgheſe, qui fut nommé Paul V.

Aprés la mort de Clement VIII. fait élire Leon XI. qui meurt bientoſt, & Paul V. luy ſuccede.

Dans les premieres années de ſon Pontificat il ſe ralluma vn grand different, qui auoit commencé ſous ſes predeceſſeurs : lequel euſt mis le feu aux quatre coins de l'Italie, & peut-eſtre à toute la Chreſtienté, ſi Henry le Grand

Vn grand different s'allume entre Paul V. & les Veniciens.

Grand n'euſt pris le ſoin de l'éteindre. Ie vous en vay dire le ſujet. 1606.

La Republique de Veniſe auoit autrefois fait des Ordonnances, qui bornoient les acquiſitions des Religieux.

La Seigneurie de Veniſe auoit autrefois fait vne Ordonnance ou Decret, qui defendoit aux Moines d'acquerir des terres dans ſon domaine au deſſus de la valeur de vingt mille ducats, & enjoignoit à quiconque en auoit acquis au deſſus de cette ſomme, de remettre le ſurplus à la Seigneurie, laquelle luy rembourſeroit le prix & les ameliorations qu'il y auroit faites. Suiuant les traces de cet ancien Decret, elle en fit vn autre, qui defendoit de fonder ni baſtir de nouuelles Egliſes, Conuens, & Monaſteres, ſans permiſſion expreſſe de la Seigneurie, à peine de banniſſement, & de confiſcation du fonds & des baſtimens.

Il eſtoit veritablement de la fonction & charge des Eueſques d'empécher cette grande multiplication de Conuens; mais par negligence, ou par trop de facilité, ils en donnoient tout autant de permiſſions qu'on leur en demandoit: de ſorte que la Republique au defaut des Prelats, ſe trouua contrainte d'y mettre la main elle-meſme. Autrement il euſt arriué bien-toſt que toutes leurs villes n'euſſent plus eſté que Conuens, & Egliſes, & que tous leurs reuenus, qui doiuent porter

Elle en fait encore d'autres.

1606. les charges de l'Eſtat, & qui ſeruent à la nourriture des gens mariez, leſquels fourniſſent des Soldats, des Marchands, & des Laboureurs, n'euſſent plus ſerui qu'à l'entretien des Religieux & des Religieuſes.

La Seigneurie fit donc encore vn autre Decret, qui interdiſoit toute acquiſition de biens immeubles aux Eccleſiaſtiques, ſi la permiſſion du Senat n'y interuenoit. Et au meſme temps il arriua qu'vn certain Abbé, & vn Chanoine accuſez de crimes atroces dans les terres de la Seigneurie, furent empriſonnez de l'autorité de la Iuſtice ſeculiere; Ce qui paſſe pour vn grand attentat delà les monts, parce que les Eccleſiaſtiques y ſont en poſſeſſion de n'eſtre point juſticiables des ſeculiers.

Paul V. s'offenſe de ces Ordonnances.

Or Paul V. à ſon auenement au Pontificat, ne pouuant diſſimuler, diſoit-il, toutes ces entrepriſes de l'Eſtat ſeculier ſur les Eccleſiaſtiques, dépeſcha en meſme temps deux Brefs à ſon Nonce de Veniſe; L'vn contenant la reuocation des Decrets faits par la Seigneurie touchant l'acquiſition des biens temporels; L'autre ordonnant le renuoy de l'Abbé & du Chanoine à la Cour d'Egliſe. Le Nonce ſignifia ces Brefs à la Seigneurie. Elle répondit vertement que l'autorité eſtoit née

Il enuoye des Brefs pour les faire reuoquer.

auec elle, que perſonne qu'elle n'y auoit que voir, & qu'elle ſçauroit bien s'y maintenir contre tous ceux qui entreprendroient de la choquer. Les vns & les autres employerent les meilleures plumes du temps pour defendre leurs droits, & ruiner les defenſes de leur aduerſaire. On vid courir par tout vne quantité de Manifeſtes, & de Traitez pleins de raiſons de Droict, de paſſages de l'Ecriture Sainte, d'autoritez des Peres & des Conciles, & d'exemples tirez de l'Hiſtoire. 1606.

Il excommunie le Senat.

Cependant le Pape extremément offenſé de cette réponſe, fulmina vne excommunication contre le Duc & le Senat de Veniſe, ſi dans vingt-quatre jours ils ne reuoquoient leurs Decrets, & ne conſignoient les deux priſonniers entre les mains du Nonce. La Seigneurie ne s'en émut guere, mais declara hardiment le Bref d'excommunication nul & abuſif; Et il ne ſe trouua aucun Eccleſiaſtique dans toutes ſes terres, qui vouluſt entreprendre de le publier, ni qui oſaſt obſeruer l'Interdit, ni faire ceſſer le ſeruice diuin. Il n'y eut que les Capucins & les Ieſuites, qui ſe reſolurent de ſortir, & demanderent congé à la Seigneurie. Elle l'accorda aux Capucins auec liberté d'y retourner quand ils voudroient, &

Veniſe declare la ſentence d'excommunication abuſiue & nulle.

1607. aux Iesuites auec defenses d'y rentrer jamais.

Les choses estoient donc brouillées au dernier poinct entre ces deux Puissances. Les Espagnols auoient l'œil au guet pour faire leur profit de ces diuisions, & sous-main jettoient de l'huile sur le feu, quoiqu'ouuertement ils fissent semblant de l'esteindre. Car d'vn costé ils échauffoient les Venitiens, & leur mettoient le cœur au ventre pour soustenir leurs droits; & de l'autre ils ordonnoient à leurs Gouuerneurs de Naples, & de Milan de seruir le Saint Pere auec toutes leurs forces. Henry le Grand plus sincere & plus desinteressé, embrassa cette occasion d'établir sa puissance en Italie, par vne plus belle & plus juste maniere. Il asseura le Pape, que, comme vray fils aisné de l'Eglise, il soustiendroit toûjours ses interests, & qu'en cas de rupture, il iroit en personne à son secours auec vne armée de quarante mille hommes; Mais qu'il le supplioit auant que d'en venir là, d'agréer qu'il tentast tous les moyens possibles d'accommodement.

Le Roy entreprend d'accommoder ce different.

Il répondit aussi à l'Ambassadeur de Venise, qui luy demandoit assistance, qu'il la deuoit au Saint Pere au prejudice de tout autre; Partant qu'il exhortoit la Seigneurie de luy

donner contentement, & qu'afin qu'elle le pûſt faire ſans bleſſer ſon honneur & ſes droits, il deſiroit d'en eſtre le Mediateur. 1607.

Tous deux ayant accepté ſa mediation, il dépeſcha le Cardinal de Ioyeuſe en Italie; lequel, pour dire la choſe en deux mots, conduiſit cette negociation auec tant d'adreſſe, qu'enfin il mit les parties d'accord. Le Traité contenoit quatre principaux articles. 1. Que la Seigneurie conſigneroit les deux priſonniers entre les mains de l'Ambaſſadeur de France, pour les remettre à ſa Sainteté. 2. Qu'elle reuoqueroit le Manifeſte, & la Declaration qu'elle auoit faite contre les cenſures Apoſtoliques. 3. Qu'elle rétabliroit tous les Eccleſiaſtiques dans leurs biens. 4. Que le Pape luy donneroit l'abſolution; Et qu'en reuanche elle l'enuoyeroit remercier par vne celebre Ambaſſade, & l'aſſeurer de ſon obeïſſance filiale.

Il enuoya pour cet effet le Cardinal de Ioyeuſe, qui fit l'accommodement, contenant quatre principaux articles.

Le lendemain le Cardinal de Ioyeuſe ſe trouuant au lieu aſſigné par le Senat, mais les portes fermées, en preſence du Doge, de vingt-cinq Senateurs, & de l'Ambaſſadeur de France, reuoqua l'excommunication, & donna l'abſolution à la Seigneurie. Toutes ces choſes ſe paſſerent ſans que les Eſpagnols en euſſent participation, quoiqu'ils ſe tuaſſent de ſe

Le Pape reuoqua l'excommunication, & donna l'abſolution à la Seigneurie.

1607. faire de feſte. Ainſi toutes les deux parties eurent quelque ſorte de contentement par l'entremiſe de Henry le Grand.

Il n'y eut que le rétabliſſement des Ieſuites, qu'il ne pût obtenir.

Il n'y eut que l'affaire des Ieſuites, qui retarda le Traité de quelques mois, & qui penſa le rompre tout-à-fait; parce que le Pape conſiderant qu'ils auoient eſté chaſſez pour ſa cauſe, vouloit abſolument que la Seigneurie les rétabliſt en leurs maiſons, & en leurs biens: Et elle s'opiniaſtroit de tout riſquer plûtoſt que d'y conſentir. Enfin le Pape perſuadé par l'eloquence du Cardinal du Perron, qui eſtoit pour lors à Rome, comprit qu'il valoit mieux ſe relaſcher ſur ce poinct, que de mettre toute la Chreſtienté au hazard de ſe brouïller; de ſorte qu'ils demeurerent bannis des terres de la Seigneurie. Le Pape d'aujourd'huy, Alexandre VII. les y a rétablis par ſon interceſſion.

1608. Si l'accommodement du different d'entre le Pape & les Venitiens ajoûta vn grand éclat à la reputation de noſtre Henry, reſuſcitant le credit de la France au delà des monts, où il ſembloit eſtre mort, & y raualant de beaucoup celuy des Eſpagnols, leſquels auparauant y eſtoient tout-puiſſans: le Traité qu'il moyenna entre le Roy d'Eſpagne, & les

Le Roy s'entremet d'accommoder les Hol-

Eſtats ou Prouinces Vnies, ne luy en acquit pas moins parmi les Proteſtans & les peuples du Septentrion. I'en feray l'hiſtoire en peu de mots. 1608. Hollandois auec l'Eſpagnol.

Les Prouinces Vnies, que l'on appelle vulgairement Hollande, du nom de la Prouince la plus conſiderable des ſept qui compoſent ce corps, auoient quelque ſujet de ſe plaindre de ce que le Roy auoit fait le Traité de Veruin ſans leur conſentement, & qu'il s'y eſtoit obligé de ne les point aſſiſter directement ni indirectement. Toutefois il n'auoit pas laiſſé de les ſecourir toûjours d'argent, & de faire paſſer à leur ſeruice grand nombre de Nobleſſe & de Volontaires, tellement qu'il y auoit pluſieurs Regimens François tout entiers. Ainſi ce n'eſtoit pas ſans quelque raiſon apparente que les Eſpagnols crioient qu'il enfraignoit viſiblement le Traité de Veruin; Mais ces reproches n'eſtoient pas juſtes, parce qu'ils l'auoient rompu les premiers par cent attentats, dont nous en auons cotté quelques-vns cideuant. Il ſecouroit ſous-main les Hollandois d'hommes & d'argent.

Cependant le Roy qui eſtoit bon ménager d'argent, s'ennuyoit d'en tant fournir aux Hollandois, & euſt bien voulu les voir en eſtat de ne luy eſtre plus ſi fort à charge. Il n'y a- Ieannin eſt employé pour traiter cet accommodement.

1608. uoit qu'vn ſeul moyen pour cela, qui eſtoit de leur procurer la Paix auec les Eſpagnols. Il reſolut donc d'y trauailler, & il choiſit le Preſident Ieannin homme de grand ſens, pour ménager cette negociation.

Ils conuiennent d'abord de huit mois de tréue.

Les deux parties conſentirent d'abord à vne Tréue de huit mois; pendant laquelle les Eſtats, afin de pouuoir traiter auec plus de reputation & plus de ſeureté, prierent le Roy de leur accorder vne Ligue offenſiue & defenſiue. Il la leur accorda volontiers. En voicy les principaux articles.

Le Roy fait Ligue offenſiue & defenſiue auec les Hollandois.

Il leur promettoit de les aſſiſter & aider de bonne foy en ce qu'il pourroit, pour obtenir du Roy d'Eſpagne vne bonne Paix, & aſſeurée. Que s'il plaiſoit à Dieu de la leur faire obtenir, il la feroit obſeruer de tout ſon pouuoir, & les defendroit contre tous ceux qui la voudroient enfraindre; & pour cet effet leur ſoudoyeroit dix mille hommes de pied à ſes frais, pour autant de temps qu'ils en auroient beſoin. Reciproquement les Eſtats s'obligeoient, s'il eſtoit attaqué dans ſon Royaume par qui que ce fuſt, de le ſecourir auſſitoſt de cinq mille hommes de pied à leurs dépens; & ils laiſſoient au choix du Roy de prendre ce ſecours en ſoldats, ou en nauires équi-

équipez & fournis de tout pour combattre sur mer. 1608.

Les Espagnols s'allarmerent extremément de cette Ligue. Dom Pedro de Tolede, l'vn des plus grands Seigneurs d'Espagne, passant par la France pour aller aux Païs-Bas, en fit de grandes plaintes au Roy; Et neantmoins plusieurs s'imaginerent que tout le bruit qu'il menoit, ne tendoit qu'à l'obliger à moyenner plus tost la Paix auec les Hollandois, parce que l'Espagne estoit lasse au dernier poinct de soûtenir vne guerre si longue, si ennuyeuse, & si meurtriere, auec tant de dépenses & si peu de progrez.

Les Espagnols s'allarmerent de cette Ligue.

Dom Pedro de Tolede en fit grandes plaintes au Roy.

Ce Dom Pedre selon l'humeur de la vraye Noblesse Espagnole, tenoit vne morgue fiere & graue, & estoit haut & magnifique en paroles, quand il s'agissoit de l'honneur & de la gloire de sa nation, & de la puissance de son Roy: mais hors delà fort ciuil & courtois, soûmis & respectueux où il le faloit estre, galand, adroit & spirituel. Il se passa entre le Roy & luy des choses assez remarquables, qu'il ne faut pas oublier.

Comme le Roy croyoit qu'il luy apportoit des menaces de guerre, & qu'il sçauoit que les Espagnols faisoient courir le bruit qu'il estoit

Choses fort curieuses qui se passerent entre le Roy, & ce Dom Pedro.

1608. tout eſtropié des gouttes, & ne pouuoit plus monter à cheual, il luy voulut faire connoiſtre que ſa vigueur n'eſtoit point diminuée. Il le receut dans la grande Galerie de Fontainebleau, & luy fit faire vingt ou trente tours à ſi grands pas qu'il le mit hors d'haleine; puis luy dit, *Vous voyez, Monſieur, comme je me porte bien.*

A cette premiere audience Dom Pedro portoit ſon chapelet à la main. Il repreſenta au Roy l'intereſt general qu'auoient tous les Princes Catholiques à la ruine, ou à la conuerſion des Heretiques, & les grandes guerres que ſon Maiſtre auoit faites à ce deſſein. Puis changeant de propos il luy dit, que le Roy Catholique ſouhaitoit de s'allier plus eſtroitement auec luy, & de faire des mariages entre leurs enfans, pourueu que le Roy quitaſt l'alliance & la protection des Païs-Bas. Le Roy luy répondit franchement que ſes enfans eſtoient d'aſſez bonne Maiſon pour trouuer parti; qu'il ne deſiroit point des amitiez contraintes & conditionnées; qu'il ne pouuoit abandonner ſes amis, & que ceux qui n'en voudroient pas eſtre, ſe repentiroient d'auoir eſté ſes ennemis.

Leurs entretiens.

Dom Pedre là-deſſus exalta la grandeur &

la puiſſance d'Eſpagne. Le Roy ſans s'émouuoir luy fit connoiſtre que c'eſtoit la ſtatuë de Nabuchodonoſor, compoſée de diuerſes ſortes de matieres, & qui auoit les pieds d'argile. Dom Pedre en vint aux reproches & aux menaces. Le Roy luy rendit bien-toſt ſon change, & luy dit que ſi le Roy d'Eſpagne continuoit ſes attentats, il porteroit le feu juſques dans l'Eſcurial, & que s'il montoit vne fois à cheual, on le verroit bien-toſt à Madrid. L'Eſpagnol luy répondit arrogamment, *Le Roy François y fut bien. C'eſt pour cela*, repartit le Roy, *que j'y veux aller venger ſon injure, celles de la France, & les miennes.* 1608.

Reparties viues de part & d'autre.

Aprés quelques paroles vn peu hautes, le Roy abaiſſant le ton de la voix, luy dit, *Monſieur l'Ambaſſadeur, vous eſtes Eſpagnol, & moy Gaſcon, ne nous échauffons point.* Ils reprirent donc les termes de douceur & de ciuilité.

Vne autre fois le Roy luy monſtrant ſes baſtimens de Fontainebleau, & luy demandant, Que vous en ſemble? il répondit qu'il luy ſembloit qu'il auoit logé Dieu bien à l'eſtroit. Il n'y auoit encore pour lors que les deux Chapelles, qui ſont dans la Cour en ouale, & qui ſont veritablement aſſez petites. Le Roy

1608. ne pût pas ſouffrir, qu'il accuſaſt ſa pieté, & luy répondit vn peu vertement: *Vous, Meſſieurs les Eſpagnols, ne ſçauez donner à Dieu que des Temples materiels; Nous autres Francois, ne le logeons pas ſeulement dans des pierres, nous le logeons dans nos cœurs: mais quand il ſeroit logé dans les voſtres, j'ay peur qu'il ne ſeroit que dans des pierres.*

De Fontainebleau ils vinrent à Paris, où le Roy luy monſtrant vn jour ſa Galerie du Louure, & luy en demandant ſon auis: *L'Eſcurial eſt tout autre choſe*, dit Dom Pedre. *Ie le croy*, repartit le Roy, *mais y a-t-il vn Paris au bout comme à mes Galeries?*

Dom Pedre baiſe l'épée du Roy.

Vn jour Dom Pedre voyant au Louure l'épée du Roy entre les mains d'vn Portemanteau, s'auança, mit vn genou en terre, & la baiſa, *rendant cet honneur*, diſoit-il, *à la plus glorieuſe épée de la Chreſtienté.*

Deux obſtacles au Traité des Hollandois, ſurmontez par le Roy.

Durant la Tréue de huit mois, dont nous auons parlé, le Preſident Ieannin trauailla ſans ceſſe au Traité. Il y eut deux grandes difficultez; L'vne, que le Roy d'Eſpagne ne vouloit point traiter auec les Prouinces-Vnies, que comme auec ſes Sujets, & elles vouloient qu'il les reconnuſt pour Païs libres & indépendans; L'autre, que le Prince d'Oran-

ge, dont la puiſſance & l'autorité s'affoibliſſoient extremément par la Paix, s'y oppoſoit par mille artifices, eſtant ſouſtenu par la Prouince de Zelande, qui veut toûjours la guerre, & par quelques villes de ſa faction. 1608.

On ſurmonta enfin ces deux obſtacles: L'Eſpagnol ſe relaſcha ſur le premier, & auoüa qu'il tenoit les Eſtats pour Païs, Prouinces, & Eſtats libres. Et ſur le ſecond le Roy parla ſi haut au Prince d'Orange, qu'il n'oſa plus arreſter le cours du Traité. Il n'aboutit pourtant pas à vne Paix, comme il eſtoit à deſirer, mais ſeulement à vne Tréue de douze ans, qui eſtoit marchande, & aſſeuroit le commerce de part & d'autre.

Ce Traité aboutit à vne Tréue de douze ans.

Le bruit de cet accommodement porta la gloire du Roy par toute l'Europe. Le Doge de Veniſe dit à noſtre Ambaſſadeur dans le Senat, *Que la Seigneurie entroit en nouuelle admiration de la ſage conduite du Roy, lequel ne ſe trompoit jamais en ſes meſures, & ne jettoit jamais ſon coup en vain; Qu'il eſtoit le vray appuy du repos & du bonheur de la Chreſtienté; Et qu'il n'y auoit rien à deſirer pour la felicité de ſon regne, ſinon qu'il fuſt perpetuel.* Eloge d'autant plus beau & plus glorieux, qu'on peut dire auec verité que Veniſe a toûjours eſté le ſiege

Grande loüange que la Republique de Veniſe donne à noſtre Henry.

1608. de la Sageſſe Politique, & que les eloges qui partent de ce Senat, ſont comme autant d'oracles. †

De tous coſtez on deſiroit ſon amitié & ſa protection.

De tous coſtez on recherchoit l'amitié ou la protection de ce grand Roy. On ſe remettoit de tout à ſon arbitrage, on imploroit ſon aſſiſtance; Et comme il eſtoit également puiſſant & ſage, aimé & redouté, il n'y auoit perſonne qui reclamaſt contre ſes Iugemens, ou qui oſaſt attaquer ceux qu'il protegeoit. Mais il eſtoit ſi juſte, qu'il n'entreprenoit point ſur les droits d'autruy, & qu'il ne vouloit point entretenir les rebellions des Sujets contre leur Prince naturel. Il en donna vne belle preuue dans l'affaire des Mauriſques.

Il ne vouloit point proteger les Sujets contre leur Souuerain.

Nous auons veû autrefois comme les Maures ou Sarrazins auoient enuahi toutes les Eſpagnes vers l'an ſept cens vingt & cinq. Les Chreſtiens auec l'aide des François les auoient regagnées ſur eux pied à pied; ſi bien qu'il ne leur reſtoit plus que le Royaume de Grenade, qui eſtoit petit en eſtenduë, mais fort riche & extremément peuplé, parce que tous les reſtes de cette Nation infidelle s'eſtoient retirez en ce petit eſpace. Ferdinand Roy d'Aragon, & Iſabelle Reine de Caſtille acheuerent de conquerir ce Royaume-là l'an mil qua-

Qui eſtoient les Mauriſques.

† mais dans ce tems ici l'oracle est muet. Oh inconstance des choses humaines!

tre cens quatre-vingts douze, & ainſi mirent fin à la domination des Maures, & à la Religion Mahometane en Eſpagne, contraignant ces Infideles de prendre le Bapteſme, ou de ſe retirer en Afrique. 1608.

Or comme ceux qui auoient ainſi profeſſé la Religion Chreſtienne, l'auoient fait par force, ils eſtoient pour la pluſpart demeurez Mahometans dans le cœur, ou Iuifs, (car il y auoit pluſieurs Iuifs parmi eux) & nourriſſoient ſecretement leurs enfans dans leur incredulité. A quoy la rigueur des Eſpagnols contribuoit encore beaucoup, mettant grande diſtinction entre ces nouueaux Chreſtiens & les vieux. Car ils ne receuoient point les nouueaux aux Charges, ni aux Ordres ſacrez; Ils ne s'allioient point auec eux; &, qui pis eſt, ils leur faiſoient mille auanies, & les opprimoient à force d'impoſts. De ſorte que ces malheureux ſe voyans ainſi accablez, & eſtans trop foibles d'eux-meſmes pour s'affranchir de ce joug, ils auoient penſé qu'il faloit s'adreſſer à vne Puiſſance eſtrangere, mais qui fuſt Chreſtienne, pource que celle du Roy de Maroc, où des autres Princes d'Afrique euſt eſté trop odieuſe. Pour cet effet ils eurent recours par des Deputez ſecrets à noſtre Henry, lors qu'il

Les Eſpagnols les traitent mal.

Ils demandent aſſiſtance à Henry le Grand.

1608. n'eſtoit encore que Roy de Nauarre ; puis en l'an mil cinq cens quatre-vingts quinze, quand ils virent qu'il auoit mis la Ligue à bout, & qu'il eſtoit au deſſus de ſes affaires, ils implorerent encore ſa protection. Il écouta fauorablement leurs propoſitions, enuoya des Agens inconnus en Eſpagne pour voir l'eſtat de leurs affaires, & leur fit eſperer qu'il les aſſiſteroit. Et veritablement il le pouuoit faire, puiſqu'alors il eſtoit en guerre auec le Roy d'Eſpagne, & que l'on peut ſe defendre auec toutes ſortes d'armes contre ſes Ennemis. Or eſtant reuenus en cette année mil ſix cens huit pour le ſoliciter inſtamment d'accepter leurs propoſitions & leurs offres, & pour ſçauoir la réponſe de ſa bouche meſme : il leur fit entendre nettement que la qualité de Roy Tres-Chreſtien qu'il portoit, ne luy permettoit pas de prendre leur defenſe, tandis que la Paix de Veruin ſubſiſteroit ; Mais que ſi l'Eſpagnol venoit le premier à l'enfraindre ouuertement, il auroit juſte ſujet de les receuoir ſous ſa protection.

Il la leur refuſe.

Leurs Deputez ayant perdu toute eſperance de ce coſté-là, s'adreſſerent au Roy d'Angleterre, qu'ils trouuerent encore moins diſpoſé que luy, à leur preſter aſſiſtance. Cependant

pendant le vent de leurs menées eſtant paruenu à la Cour d'Eſpagne, y cauſa de l'eſtonnement & de la peur: car ils faiſoient prés d'vn million d'ames, & tenoient preſque tout le commerce, particulierement celuy des huiles qui eſt fort grand en ce païs-là. 1608.

Le Roy Philippe III. ne trouua point d'autre ſeureté pour empeſcher le dangereux effet de leurs conſpirations, que de les bannir entierement de ſes terres. Ce qu'il fit par vn Edict du dixiéme de Ianuier de l'an mil ſix cens dix, qui fut executé auec beaucoup de chaleur, d'inhumanité, & de mauuaiſe foy. Car en tranſportant ces malheureux en Afrique, comme ils l'auoient demandé, on en noya vne partie dans la mer, & on dépouïlla les autres; Si bien que ceux qui reſtoient à ſortir, s'eſtant apperceus du mauuais traitement qu'on faiſoit à leurs compagnons, ſe jetterent du coſté de France; les vns par terre à S. Iean de Lus, au nombre de plus de cent cinquante mille; les autres dans des vaiſſeaux François, qui les amenerent en diuers ports de ce Royaume. Mais à dire le vray, ceux qui vinrent par terre ne furent gueres mieux traitez par les François, que les autres l'auoient eſté par les Eſpagnols: car en trauerſant les Landes, ils furent preſque

Le Roy d'Eſpagne les bannit tout-à-fait de ſon Royaume.

Ils ſont horriblement maltraitez des Eſpagnols,

Et des François auſſi.

1608. tous déualiſez, & leurs femmes & filles violées ; De ſorte que, trouuant ſi peu de ſeureté dans vn païs où ils croyoient trouuer du refuge, ils s'embarquerent par la permiſſion du Roy aux ports de Languedoc, & trauerſerent en Afrique: où ils ſont deuenus implacables, & tres-cruels ennemis de tous les Chreſtiens. Il en reſta quelques familles dans les villes maritimes du Royaume, comme à Bourdeaux & à Rouën; où l'on ſoupçonne qu'il y a encore aujourd'huy de leurs enfans, qui ſuiuent en cachette l'obſtination de leurs peres.

Ils ſont menez en Afrique, mais il en demeure quelques-vns en France.

Bien loin de vouloir prendre la protection de ces Infideles, le Roy auoit de fort grands deſſeins pour la gloire & pour l'eſtenduë de la Religion Chreſtienne du coſté du Leuant ; Mais il ne vouloit point ſe declarer, que lors qu'il auroit ſi bien ordonné les affaires de la Chreſtienté, qu'il n'y euſt plus d'apprehenſion d'aucun trouble, ni d'aucune diuiſion, & qu'elle puſt lutter de toutes ſes forces contre vn ſi puiſſant ennemi, qu'eſt le Grand Seigneur. Dans cette penſée il auoit enuoyé trois ou quatre Gentilshommes au Leuant, qui ſous pretexte de voyager & de viſiter les ſaints lieux, reconnoiſſoient le païs, la diſpoſition des peuples, l'eſtat des forces, des places & du

Grand deſſein de Henry IV. pour la gloire & l'eſtenduë de la Religion Chreſtienne dans le Leuant.

Il y enuoye des gens reconnoiſtre le païs.

gouuernement du Turc. Ce qu'ayant bien conſideré, il ſe promettoit que lors qu'il auroit reglé les intereſts, & procuré l'vnion des Princes Chreſtiens, il ruineroit cette Puiſſance, eſtimée ſi redoutable, dans trois ans ou dans quatre tout au plus; Et cela auec vne armée de trente-cinq mille hommes de pied, & de douze mille cheuaux ſeulement; Alexandre le Grand n'ayant pas eu dauantage de forces pour détruire l'Empire des Perſes, qui ſans doute eſtoit plus grand & plus puiſſant que n'eſt celuy des Turcs. 1608.

Ie diray quel eſtoit ſon grand deſſein pour la reünion de la Chreſtienté, lors que j'auray remarqué en gros quelques choſes importantes, qui ſe paſſerent dans les trois ou quatre dernieres années de ſa vie.

Il cherche les moyens d'auoir de l'argent ſans fouler ſon peuple.

Comme il trauailloit ſoigneuſement à amaſſer de l'argent, qui eſt le nerf de la guerre, il écoutoit toûjours les propoſitions que l'on luy faiſoit pour en recouurer, d'autant plus volontiers que ſon deſſein eſtoit d'abolir les Tailles, & d'oſter la Gabelle. Le premier ne ſe pouuoit faire ſans diminuer de beaucoup ſon reuenu; ainſi il faloit trouuer quelque autre fonds en la place. Or ce fonds eſtoit le Domaine de la Couronne, lequel il vouloit

Il veut dégager ſon Domaine.

1608. entierement dégager, & l'accroiſtre par quantité de nouueaux droits, entre autres par celuy des Greffes, leſquels euſſent eſté entierement retirez dans cinq ou ſix ans, & luy euſſent rapporté, diſoit-on, quinze millions par an. Mais quand il fut mort, la Reine Marie de Medicis les rengagea plus auant qu'ils n'eſtoient auparauant.

Il ſeroit certes à ſouhaiter que l'on puſt retirer ce ſacré patrimoine de la Couronne, & que l'on trauaillaſt à raſſembler cette maſſe que la Loy du Royaume, & les ſoins de tant de ſages teſtes ont faite & compoſée durant l'eſpace de tant de ſiecles; Ce reuenu qui a entretenu ſi long-temps nos Rois, & pourroit encore les entretenir auec éclat & magnificence, ſans eſtre à charge à leur Royaume, ſinon dans les grandes & vrgentes neceſſitez.

Et oſter la Gabelle en achetant les Marais Salans.

Quant à la Gabelle, noſtre Henry le Grand auoit enuie d'acheter des particuliers tous les Marais Salans de Poictou & de Bretagne; Et puis quand il les euſt eus en ſa main, il euſt fait vendre ſon ſel ſur les lieux à tel prix qu'il euſt voulu à des Marchands qui l'euſſent reuendu par tout le Royaume, comme on y vend le bled, ſans aucune contrainte, & ſans aucune impoſition. De cette ſor-

te il n'euſt point falu tant d'Officiers, de Grenetiers, de Controolleurs, de Commis, d'Archers, & de cent autres gens, qui, ſans mentir, ſont au nombre de prés de vingt mille, tous nourris & payez aux dépens du Roy, & du Public, & contre leſquels il y a ſouuent de tres-grandes plaintes. On n'euſt point accablé les pauures païſans que l'on impoſe au ſel, les contraignant d'en prendre certaine quantité par an, veuillent ou non; Et il eſt certain que le peuple l'euſt eu à quatre fois meilleur marché qu'il ne l'a, & que le Roy en euſt tiré beaucoup dauantage d'argent qu'il ne fait, ſans frais, ſans peine & ſans vexation de ſes Sujets. 1608.

Or le Roy cherchant des moyens pour remplir ſes coffres, & pour remplacer le fonds des Tailles, il faut auouër qu'il fit quelques impoſts, & meſme quelques creations d'Officiers, & qu'il remua beaucoup de choſes, qui donnerent ſujet de plainte à pluſieurs perſonnes. Et auec cela pour s'acquiter de ſes anciennes debtes, & pour payer les recompenſes & les penſions de ceux qui l'auoient ſerui dans ſes guerres de la Ligue, il eſtoit contraint de paſſer à leur profit les auis de pluſieurs partis qu'ils luy propoſoient; De

Il eſt contraint pour s'acqui-

1608. ter, de faire quelques impoſts & creations.

ſorte qu'il ſe chargeoit de l'enuie & des reproches, qui deuoient plus juſtement tomber ſur ces gens-là que ſur luy-meſme. Mais ceux qui connoiſſoient bien ſes intentions, n'auoient garde de le blaſmer, comme ils faiſoient les autres; Et ils appelloient bon ménage & ſage œconomie, ce que quelques-vns appelloient auarice & ſoif inſatiable.

Il ne ſe ſert pas toûjours de moyens innocens.

Au reſte, quoique la volonté de ce Prince fuſt tres-bonne pour le ſoulagement de ſon peuple, & pour la grandeur de ſon Eſtat: neantmoins on ne peut nier qu'il ne ſe ſoit trompé quelquefois au choix des moyens, & que tous ceux qu'on luy fournit pour cela n'eſtoient pas toûjours auſſi innocens que ſes intentions. Il y en eut deux particulierement, dont l'vn fit bien du bruit, & ne reüſſit pas; l'autre a eſté de tres-dangereuſe conſequence.

Recherche des rentes de la Maiſon de Ville, qui fait bien du bruit.

Le premier fut la recherche des Rentes de l'Hoſtel de Ville, par laquelle on pretendoit les faire perdre à ceux qui les auoient mal acquiſes; & cela en ſoy eſtoit fort juſte. Mais comme la pluſpart de ces Rentes auoient changé de main, ou auoient eſté partagées, & qu'il euſt falu troubler vne infinité de famil-

les, tout Paris s'en émut, & les Rentiers eurent recours à leur Preuoſt des Marchands. C'eſtoit Miron, qui eſtoit auſſi Lieutenant Ciuil, fort zelé pour le ſeruice du Roy, comme il l'auoit bien monſtré en pluſieurs rencontres, mais auec cela tres-homme de bien, & que nul intereſt du monde ne pouuoit détacher de l'intereſt du peuple, dont il eſtoit le Magiſtrat. En effet il le ſouſtint fortement, il parla dans les aſſemblées de l'Hoſtel de Ville, il agit auprés du Surintendant auec pareille vigueur, & fit des remonſtrances au Roy. Mais dans ces remonſtrances veritablement la chaleur l'emporta à faire quelques comparaiſons odieuſes, non pas de la perſonne du Roy, mais de certaines gens de ſon Conſeil. 1608.

Miron Preuoſt des Marchands ſouſtient l'intereſt du peuple.

Le Louure en fremit; les gens de Cour s'écrierent qu'il auoit blaſphemé; ceux qu'il auoit notez par ſa harangue, & les Intereſſez en ce traité de la recherche des Rentes, firent tous leurs efforts pour mettre le feu aux oreilles du Roy, & pour luy perſuader de punir rigoureuſement cette audace. D'autre coſté le peuple ayant appris qu'on menaçoit ſon Magiſtrat, prend feu plus viſte qu'on n'euſt jamais creu, les Bourgeois viennent en troupes

On veut irriter le Roy contre luy.

Le peuple s'émeut pour le defendre.

1608. à l'entour de ſa maiſon pour le defendre. Miron les prie inſtamment de ſe retirer, de ne le point rendre criminel: il leur remonſtre qu'il n'y a rien à craindre, qu'ils ont affaire à vn Roy qui eſtoit auſſi grand & auſſi ſage, que doux & equitable, & qui ne ſe laiſſoit point emporter aux mouuemens des mauuais Conſeillers.

On conſeille au Roy de le faire enleuer.

Sur cela, ceux qui luy vouloient mal, employoient toutes leurs perſuaſions pour engager le Roy à l'enleuer par force, & à faire valoir ſon autorité ſupréme. Mais il répondoit ſagement à ces gens-là, que l'autorité ne conſiſtoit pas toûjours à pouſſer les choſes auec la derniere hauteur; Qu'il faloit regarder & le temps, & les perſonnes, & le ſujet; Qu'ayant eſté dix ans à eſteindre le feu de la guerre ciuile, il en craignoit juſques aux moindres eſtincelles; Que Paris luy auoit trop couſté pour ſe mettre en danger de le perdre: Ce qui luy ſembloit infaillible s'il ſuiuoit leur conſeil, parce qu'il ſeroit obligé de faire de terribles exemples, qui luy oſteroient en peu de jours la gloire de ſa clemence, & l'amour de ſes peuples, lequel il priſoit autant & plus que ſa Couronne; Qu'il auoit éprouué en cent autres occaſions la fidelité & la probité

Sage réponſe du Roy, & digne d'vn grand Politique.

probité de Miron, qui n'auoit point de mauuaiſe intention, mais ſans doute croyoit eſtre obligé par le deuoir de ſa Charge de faire ce qu'il faiſoit ; Que s'il luy eſtoit échapé quelques paroles inconſiderées, il les vouloit bien pardonner à ſes ſeruices paſſez ; Qu'aprés tout, ſi cet homme affectoit d'eſtre le Martyr du Public, il ne vouloit pas luy donner cette gloire, ni s'attirer le nom de Perſecuteur & de Tyran ; Et qu'enfin ce n'eſtoit pas dans des occaſions ſi auantageuſes qu'il faloit pouſſer vn homme quand on le vouloit perdre. 1608.

Ainſi ce ſage Roy ſceut diſſimuler prudemment vne petite eſcapade, & ne voulut pas meſme ſçauoir ce qui ſe paſſoit, de peur d'eſtre obligé à quelque coup d'autorité, qui peut-eſtre euſt eu de dangereuſes ſuites. Il receut donc fort humainement les excuſes & les tres-humbles ſoûmiſſions de Miron ; & au reſte defendit qu'on pourſuiuiſt cette recherche des Rentes, qui auoit cauſé tant de bruit. Il ne veut pas qu'on pourſuiue cette affaire des Rentes.

Le ſecond moyen dont il ſe ſeruit pour auoir de l'argent, & qui a eſté de tres-dangereuſe conſequence, c'eſt la Paulete, ou Droit annuel. Pour bien entendre ceci, il faut re- Eſtabliſſement de la Paulete.

1608. prendre la choſe de plus haut.

Les Offices de Iudicature, de Police, & de Finances eſtoient autrefois exercez en France ſous la premiere & ſeconde Race de nos Rois par des Gentilshommes. Car la Nobleſſe eſtoit obligée d'eſtudier & d'apprendre les Loix du Royaume. On les choiſiſſoit pour la maturité de leur âge & de leur jugement ; On les changeoit de temps en temps d'vn ſiege à vn autre ; Et ils ne prenoient aucun ſalaire des parties, mais ſeulement des gages fort modiques, que le Public leur payoit, plûtoſt par honneur que pour recompenſe. Depuis dans la fin de la ſeconde Race, & au commencement de la troiſiéme, la Nobleſſe eſtant deuenuë ignorante, & faineante tout enſemble, les Roturiers & Bourgeois qui apprirent la Iuriſprudence, s'éleuerent peu à peu dans ces Charges, tant de Iudicature que de Finances, & commencerent à les mieux faire valoir, parce qu'ils tiroient tout leur honneur & toute leur dignité de là, n'en ayant point d'ailleurs par leur naiſſance, comme auoient les Gentilshommes. Ils n'auoient pourtant gueres d'employ pour les affaires de Iudicature, dautant que les Eccleſiaſtiques poſſedoient quaſi toute la juriſdiction, & auoient

La Iuſtice autrefois adminiſtrée en France par les Gentilshommes.

Comment elle eſt tombée entre les mains des Roturiers, qui l'ont mieux fait valoir à leur profit.

leurs Officiers qui rendoient la Iuſtice. 1608.

Cependant le Parlement, qui auparauant eſtoit comme le Conſeil d'Eſtat du Royaume, & vn abregé des Eſtats Generaux, eſtant venu à s'embarraſſer de la connoiſſance des differens d'entre les particuliers, au lieu qu'auparauant il ne traitoit que des grandes affaires Politiques: Philippe le Bel, ou, ſelon quelques autres, Louïs Hutin ſon fils le rendit ſedentaire à Paris. Or comme cette Compagnie de Iuges eſtoit tres-illuſtre, parce que le Roy y prenoit ſouuent ſeance, que les Ducs & Pairs, & les Prelats du Royaume en faiſoient partie, & qu'on choiſiſſoit ce qu'il y auoit de plus habiles gens pour la Iudicature, afin de remplir ces places-là: elle mit dans ſa dépendance toute la force des autres Iuges Royaux, ſçauoir des Baillifs & Seneſchaux, qui ayant eſté auparauant Iuges Souuerains, deuinrent leurs ſubalternes.

Le Parlement de France s'embarraſſe des affaires des particuliers, & eſt rendu ſedentaire à Paris.

Rend tous les autres Iuges ſes ſubalternes.

Long-temps aprés, nos autres Rois ont encore creé à diuerſes fois pluſieurs autres Parlemens: mais par la ſeule intention de faire mieux rendre la juſtice, & ſans aucun intereſt pecuniaire; tant s'en faut, ils chargerent leurs coffres des nouueaux gages qu'il faloit payer à ces nouueaux Officiers.

1608. En ce temps-là le nombre des Officiers de Iuſtice eſtoit fort petit, & l'ordre qu'on obſeruoit pour remplir les Charges des Parlemens, parfaitement beau. On auoit accoûtumé d'y tenir vn regiſtre de tous les habiles Aduocats & Iuriſconſultes, & quand quelque Office venoit à vaquer, on en choiſiſſoit trois, deſquels on portoit les noms au Roy, qui preferoit celuy qui luy plaiſoit. Mais les Fauoris & les Courtiſans corrompirent bien-toſt cet ordre, ils perſuaderent aux Rois de ne point s'arreſter à ceux qu'on leur preſentoit, & d'en nommer vn de leur propre mouuement. Ce que ces gens-là faiſoient pour retirer quelque preſent de celuy qui eſtoit nommé par leur recommendation ; Et l'abus y eſtoit ſi grand, que ſouuent ces Charges eſtoient remplies d'ignorans & de faquins, à cauſe de quoy les gens de merite tenoient la condition d'Aduocat beaucoup plus honorable que celle de Conſeiller.

Le nombre des Officiers de Parlement eſtoit petit.

Bonne methode que l'on auoit de pourueoir à ces Charges.

Les Rois perſuadez par les flateurs d'y nommer ſans auoir égard à la capacité.

Le mal croiſſant toûjours, & les gens riches deuenant extremément friands de ces Charges pour le lucre, & leurs femmes pour la vanité, ceux qui gouuernoient ſe mirent à fabriquer de cette marchandiſe pour la debiter & en tirer de l'argent. Ainſi ſous Louïs

Comme elles deuinrent venales.

XII. ſes coffres eſtant épuiſez par les longues guerres d'Italie, on commença à rendre les Charges de Finances venales. Toutefois ce bon Roy en ayant auſſi-toſt preueû la dangereuſe conſequence, auoit reſolu de rembourſer ceux qui les auoient achetées; mais eſtant mort dans ce bon deſſein, François I. duquel il auoit bien predit qu'il * gaſteroit tout, vendit auſſi celles de Iudicature; puis en crea de nouuelles par pluſieurs fois, afin d'en tirer de l'argent. 1608.

* *Il diſoit ſouuent de luy; Ce gros garçon gaſtera tout.*

Depuis, Henry II. ſon fils crea les Preſidiaux, & Charles IX. & Henry III. entaſſant mal ſur mal, & ruine ſur ruine, firent grand nombre d'autres creations de toutes ſortes pour auoir de ces denrées à debiter; Et de plus ils vendoient les Charges, quand elles vaquoient ou par mort, ou par forfaicture. Sous François I puis ſous Henry II.

Iuſques-là le mal eſtoit fort grand: mais il n'eſtoit pas incurable. Il ne faloit que ſupprimer vne partie de ces Charges, quand elles fuſſent venuës à vaquer, & remplir l'autre de perſonnes de capacité & de merite. Ainſi dans vingt ans on euſt reduit cette fourmiliere d'Officiers à vn tres-petit nombre, & de fort gens de bien. Comment on euſt pû guerir ce mal.

Mais on ne preſenta pas l'affaire à Henry le

1608. Grand de ce biais-là : on la luy fit voir d'vn autre ſens. On luy donna à entendre que puiſqu'il ne tiroit rien des Charges vacantes, eſtant preſque toûjours obligé de les donner, il feroit bien de trouuer moyen de décharger par là ſes coffres d'vne partie des gages qu'il payoit à ſes Officiers. Ce qu'il feroit en leur accordant la conſeruation de leurs Charges pour leurs heritiers, moyennant certaine ſomme modique qu'ils payeroient tous les ans, ſans pourtant y contraindre perſonne; de ſorte que ce ſeroit vne grace, & non pas vne vexation. Cela fut nommé le Droit annuel, ou autrement la Paulete, du nom du Traitant appellé Paulet, qui en donna l'auis & en fut le premier Fermier. Tous les Officiers ne manquerent pas de payer auſſi-toſt ce droit, pour aſſeurer leurs Charges à leurs enfans.

Mais au contraire on le rend incurable en eſtabliſſant la Paulete,

Il n'eſt point beſoin de dire les inconueniens & les maux, que cette méchante inuention a cauſez & cauſe tous les jours; Les moins éclairez les connoiſſent aſſez, & voyent bien que c'eſt vn mal, auquel il eſt fort neceſſaire, mais certes tres-difficile preſentement de remedier.

Qui cauſe de grands abus.

Ie ne veux point charger cette Hiſtoire de toutes les ceremonies & réjouïſſances qui ſe firent à la naiſſance, & aux bapteſmes de tous

les enfans de Henry le Grand, ni à diuers mariages des Princes & Grands de la Cour, entre autres du Prince de Condé, & du Duc de Vendoſme, qui ſe firent au mois de Iuillet de l'an mil ſix cens neuf. 1608.

Le Prince de Condé épouſa Charlote Marguerite de Montmorency, fille du Conneſtable, laquelle eſtoit merueilleuſement belle, & auoit l'air tout-à-fait noble. Auſſi le Roy l'ayant conſiderée, en fut plus viuement frapé qu'il n'auoit jamais eſté de pas vne autre: ce qui cauſa peu aprés la retraite du Prince de Condé, qui l'emmena en Flandres, & de là ſe retira à Milan; Non ſans que le Roy euſt vn extréme déplaiſir de voir le Premier Prince de ſon ſang ſe jetter entre les bras de ſes ennemis. 1609. Mariage du Prince de Condé.

Le Duc de Vendoſme épouſa Mademoiſelle de Mercœur, laquelle il auoit fiancée dés l'an mil cinq cens quatre-vingts dix-ſept, ainſi que nous l'auons dit; Et toutefois la mere de la fille, eſtant fort altiere & fort glorieuſe, apportoit de grandes repugnances à l'accompliſſement de ce mariage, de ſorte qu'il ne ſe fuſt jamais fait ſi le Roy ne s'en fuſt meſlé. Ce ne fut pas vne des moindres peines qu'il eut en ſa vie, que de fléchir cet eſprit difficile; Il n'y Mariage du Duc de Vendoſme.

1609. employa toutefois que les voies de douceur, & de perſuaſion, & ne ſe conduiſit en cette affaire que comme vn pere, qui fait l'amour pour ſon fils, & non pas comme vn Roy, qui veut eſtre obey.

Quels eſtoient les diuertiſſemens du Roy.

Ie ne parleray point auſſi de ſes diuertiſſemens ordinaires, la chaſſe, les baſtimens, le jeu, les feſtins & la promenade. I'ajoûteray ſeulement que dans les feſtins, & dans les carouſels, il vouloit paroiſtre auſſi bon compagnon, & auſſi adroit que pas vn autre; qu'il eſtoit de belle humeur le verre à la main, quoiqu'il fuſt aſſez ſobre; que ſa gayeté & ſes bons mots faiſoient la plus douce partie de la bonne chere; qu'il ne témoignoit pas moins d'adreſſe & de vigueur aux combats à la barriere, aux courſes de bague, & à toutes les galanteries, que les plus jeunes Seigneurs; qu'il ſe plaiſoit meſme au bal, & qu'il danſoit quelquefois, mais à dire le vray, auec plus d'enjouëment que de bonne grace. Quelques-vns trouuoient à dire, qu'vn ſi grand Prince s'abaiſſaſt à folaſtrer de la ſorte, & qu'vne barbe griſe ſe pluſt encore à faire le jeune homme. On peut dire pour l'excuſer, que ſes grands trauaux d'eſprit auoient beſoin de ces délaſſemens. Mais je ne ſçay pas ce qu'il faut répon-

dre

dre à ceux qui luy reprochent qu'il a trop aimé le jeu des cartes & des dez peu ſeant à vn grand Roy, & qu'auec cela il n'eſtoit pas beau joüeur, mais aſpre au gain, timide dans les grands coups, & de mauuaiſe humeur ſur la perte. A cela je croy qu'il faut auouër, que c'eſtoit vn defaut dans ce Roy, qui n'eſtoit pas exempt de taches non plus que le Soleil. 1609. Il aimoit vn peu trop le jeu.

Il ſeroit à ſouhaiter pour l'honneur de ſa memoire qu'il n'euſt eu que celuy-là. Mais cette fragilité continuelle, qu'il auoit pour les belles femmes, en eſtoit vn autre bien plus blaſmable dans vn Prince Chreſtien, dans vn homme de ſon âge, qui eſtoit marié, à qui Dieu auoit fait tant de graces, & qui rouloit tant de grandes entrepriſes dans ſon eſprit. Quelquefois il auoit des deſirs qui eſtoient paſſagers, & qui ne l'attachoient que pour vne nuict; Mais quand il rencontroit des beautez qui le frapoient au cœur, il aimoit juſqu'à la folie, & dans ces tranſports il ne paroiſſoit rien moins que Henry le Grand. Sa fragilité eſtoit extréme pour les femmes.

La Fable dit qu'Hercule prit la quenouille & fila pour l'amour de la belle Omphale: Henry fit quelque choſe de plus bas pour ſes Maiſtreſſes. Il ſe trauеſtit vn jour en Païſan, Cette paſſion luy faiſoit faire des choſes honteuſes.

1609. & chargea vn fardeau de paille ſur ſon cou, pour pouuoir aborder Madame Gabrielle; Et l'on dit que la Marquiſe de Verneuïl l'a veû plus d'vne fois à ſes pieds eſſuyer ſes dédains & ſes injures. Exemples, que les Princes doiuent bien regarder pour ne ſe pas laiſſer aueugler à cette malheureuſe folie, qui abaſtardit les courages les plus heroïques, & auilit les perſonnes les plus eminentes.

On feroit vingt Romans des intrigues de ſes diuerſes amours auec la Comteſſe de Guiche, quand il n'eſtoit encore que Roy de Nauarre; auec Iacqueline de Bueil, qu'il fit Comteſſe de Moret; & auec Charlote des Eſſards, ſans compter beaucoup d'autres Dames de toutes qualitez, qui faiſoient gloire d'auoir quelque charme pour vn ſi grand Roy.

Trois ou quatre de ſes maiſtreſſes.

La haute eſtime & l'affection, que les François auoient pour luy, empeſchoient que l'on ne s'offenſaſt ſi fort de ce libertinage ſcandaleux; Mais la Reine ſa femme en auoit vn extréme chagrin, qui cauſoit à toute heure des piquoteries entre eux, & la portoit à des dédains, & à des humeurs faſcheuſes.

Cela eſtoit cauſe qu'il eſtoit ſouuent en pique auec la Reine.

L'ennuy & le déplaiſir de ces brouilleries domeſtiques retardoient aſſeurément l'execution du grand deſſein qu'il auoit formé pour

Et retardoit ſon grand deſſein.

le bien & le repos perpetuel de la Chreſtienté, & pour la deſtruction enſuite de la Puiſſance Ottomane. 1609.

Pluſieurs en ont parlé diuerſement : mais voici ce que j'en trouue dans les Memoires du Duc de Sully. Il deuoit bien en ſçauoir quelque choſe, eſtant auſſi auant comme il eſtoit dans la confidence de ce Roy. C'eſt pourquoy il faut nous en rapporter à luy. Quel eſtoit ce grand deſſein.

Le Roy, dit-il, deſirant acheminer les projets qu'il auoit conceus aprés la Paix de Veruin, crut qu'il faloit premierement eſtablir en ſon Royaume vne tranquillité inébranlable, en reconciliant à luy, & entre eux tous les eſprits, & oſtant toutes les cauſes d'aigreur. Qu'auec cela il eſtoit neceſſaire de choiſir des gens capables & fideles, qui viſſent en quoy ſon bien & ſon Eſtat pouuoient s'ameliorer, & de s'inſtruire ſi bien en toutes ſes affaires, qu'il puſt prendre des conſeils de luy-meſme, & diſcerner les bons & les mauuais, les entrepriſes faiſables, ou impoſſibles, & celles qui eſtoient proportionnées à ſes reuenus. Car la dépenſe qui ſe fait au delà attire « les maledictions des peuples, qui ſont ordinai- « rement ſuiuies de celle de Dieu. « Les moyens dont il ſe ſeruoit pour l'acheminer.

Il accorda donc vn Edict aux Huguenots, Pour cet effet il accorde vn

1609. pour faire viure en Paix les deux Religions.

Edict aux Huguenots, & acquite ſes debtes.

Puis il donna vn ordre certain & fixe pour acquiter ſes debtes, & celles du Royaume, contractées par les deſordres du temps, par les profuſions de ſes deuanciers, & par les payemens & achapts des hommes & des places qu'il luy auoit falu faire durant la Ligue. Sully luy fit voir vn memoire l'an mil ſix cens ſept, par lequel il en auoit acquité pour quatre-vingts ſept millions; Ce qui rétablit la reputation & la bonne foy de la France enuers les Eſtrangers, chez leſquels elle eſtoit fort décriée.

Ce qui rétablit la reputation, & la bonne foy de la France.

Il s'adjoint tous les Potentats Chreſtiens en leur promettant toutes les conqueſtes.

Cela fait il trauailla continuellement pour s'adjoindre dans ſon grand deſſein tous les Potentats Chreſtiens, en leur offrant de leur donner tout le fruit des entrepriſes ſur les Infideles, ſans en reſeruer rien pour luy: car il ne vouloit point, diſoit-il, d'autres Eſtats que la France.

Les reünit en accommodant leurs differens.

Il ſe propoſa auſſi de chercher toutes les occaſions d'eſteindre les diſcordes, & de pacifier les differens d'entre les Princes Chreſtiens, dés auſſi-toſt qu'il les verroit naiſtre; Et cela ſans aucun intereſt, que celuy de la reputation de Prince genereux, deſintereſſé, ſage, & equitable.

Il commença à ſe faire pour amis & aſſociez les Princes & Eſtats qui luy ſembloient les mieux diſpoſez enuers la France, & les moins oppoſez à ſes intereſts, comme les Eſtats ou Prouinces-Vnies, les Venitiens, les Suiſſes & les Griſons. Puis les ayant attachez à luy par des liens tres-eſtroits, il ſe mit à ménager les trois Puiſſances Royales du Nord, ſçauoir Angleterre, Danemark, & Suede; à diſcuter & vuider leurs differens, & meſme à taſcher de les reconcilier auec le Pape, ou du moins obtenir vne ceſſation de haine & d'inimitié, par quelque formulaire de la maniere qu'ils auroient à viure enſemble; laquelle euſt eſté auantageuſe au Pape, en ce qu'ils l'euſſent reconnu pour premier Prince de la Chreſtienté, quant au temporel, & en ce cas-là luy euſſent rendu tout reſpect. Il taſcha enſuite à faire la meſme choſe entre les Electeurs, les Eſtats & les Villes Imperiales, eſtant obligé particulierement, diſoit-il, de prendre ſoin d'vn Empire qui auoit eſté fondé par ſes Predeceſſeurs. Aprés il fit ſonder les Seigneurs de Boheme, de Hongrie, de Tranſyluanie, & de Pologne, pour ſçauoir s'ils ne concourroient pas auec luy dans le deſſein d'oſter & déraciner pour jamais tous ſujets de trouble & de diuiſion dans la Chre-

1609.

Les Princes qu'il ſe fait pour amis.

Comment il euſt accommodé les Princes Proteſtans auec le Pape.

Il traite auec les Electeurs.

Auec les Seigneurs de Boheme, Hongrie, Pologne.

1609. Auec le Pape.

ſtienté. Il traita aprés cela auec le Pape, qui approuuoit & loüoit ſon entrepriſe, & deſiroit y contribuer de ſa part tout ce qui luy ſeroit poſſible.

C'eſtoient là les diſpoſitions à ſon grand deſſein, dont je vais vous faire voir le plan racourci.

Plan racourci du grand deſſein de Henry IV.

Il deſiroit reünir ſi parfaitement toute la Chreſtienté, que ce ne fuſt qu'vn corps, qui euſt eſté & ſe fuſt appellé la Republique Chreſtienne. Pour cet effet il auoit determiné de la partager en quinze Dominations ou Eſtats, qui fuſſent le plus qu'il ſe pourroit d'égale force & puiſſance, & dont les limites fuſſent ſi bien ſpecifiez, par le conſentement vniuerſel de toutes les Quinze, qu'aucune ne les puſt outrepaſſer. Ces Quinze Dominations eſtoient le Pontificat ou Papauté, l'Empire d'Allemagne, la France, l'Eſpagne, la Grand-Bretagne, la Hongrie, la Boheme, la Pologne, le Danemark, la Suede, la Sauoye ou Royaume de Lombardie, la Seigneurie de Veniſe, la Republique Italique ou des petits Potentats & Villes d'Italie, les Belges ou Païs-Bas, & les Suiſſes.

Il vouloit partager la Chreſtienté en quinze Dominations égales.

De ces Eſtats il y en euſt eu cinq ſucceſſifs, France, Eſpagne, Grand-Bretagne, Sue-

de, & Lombardie; Six électifs, Papauté, Empire, Hongrie, Boheme, Pologne, & Danemark; Quatre Republiques, deux desquelles euſſent eſté Democratiques, ſçauoir les Belges, & les Suiſſes; Et deux Ariſtocratiques ou Seigneuries, celle de Veniſe, & celle des petits Princes & Villes d'Italie. 1609.

Sçauoir onze Royaumes, & quatre Republiques.

Le Pape outre les terres qu'il poſſede, deuoit auoir le Royaume de Naples, & les hommages tant de la Republique Italique, que de l'Iſle de Sicile.

Ce qu'euſt eu le Pape.

La Seigneurie de Veniſe euſt eu la Sicile en foy & hommage du Saint Siege, mais ſans autres droits que d'vn ſimple baiſement de pieds, & d'vn Crucifix d'or, de vingt ans en vingt ans.

La Seigneurie de Veniſe.

La Republique Italique euſt eſté compoſée des Eſtats de Florence, Genes, Luques, Mantouë, Parme, Modene, Monacho, & autres petits Princes & Seigneurs, & euſt auſſi releué du Saint Siege, luy payant ſeulement pour toute redeuance vn Crucifix d'or de la valeur de dix mille francs.

La Republique Italique.

Le Duc de Sauoye outre les terres qu'il poſſedoit, euſt encore eu le Milanois; Et le tout euſt eſté erigé en Royaume par le Pape, ſous le titre de Royaume de Lombardie; du-

Le Duc de Sauoye.

1609. quel on euſt diſtrait le Cremonnois en échange du Montferrat que l'on y euſt joint.

La Republique des Suiſſes. On euſt incorporé auec la Republique Heluetienne ou des Suiſſes, la Franche-Comté, l'Alſace, le Tirol, le Païs de Trente, & leurs dépendances, & elle euſt fait vn hommage ſimple à l'Empire d'Allemagne de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans.

Celle des Prouinces des Païs-Bas. On euſt eſtabli toutes les dix-ſept Prouinces des Païs-Bas, tant les Catholiques que les Proteſtantes, en vne Republique libre & ſoueraine, ſauf vn pareil hommage à l'Empire; Et on euſt groſſi cette Domination des Duchez de Cleues, de Iuliers, de Berghe, & de la Mark, de Rauenſtein, & autres petites Seigneuries voiſines.

Le Royaume de Hongrie. On euſt joint au Royaume de Hongrie les Eſtats de Tranſyluanie, de Moldauie, & de Valachie.

L'Empereur euſt renoncé à s'agrandir jamais luy, ni les ſiens par aucune confiſcation, desherance, ou reuerſion de Fiefs maſculins; Mais euſt diſpoſé des Fiefs vacans en faueur de perſonnes hors de ſa parenté, par l'auis & conſentement des Electeurs & Princes de l'Empire. On fuſt auſſi demeuré d'accord que l'Empire deſormais n'euſt pû pour quelque occaſion

occaſion que ce fuſt, eſtre tenu conſecutiue- 1609.
ment par deux Princes d'vne meſme Maiſon, de peur qu'il ne s'y perpetuaſt, comme il faiſoit depuis long-temps en celle d'Auſtriche.

L'Empire auec libre élection.

Les Royaumes de Hongrie, & de Boheme euſſent eſté pareillement électifs par les voix de ſept Electeurs, ſçauoir 1. celle des Nobles, Clergé, & Villes de ces Pais-là. 2. du Pape. 3. de l'Empereur. 4. du Roy de France. 5. du Roy d'Eſpagne. 6. du Roy d'Angleterre. 7. des Rois de Suede, de Danemark, & de Pologne, qui tous trois n'euſſent fait qu'vne voix.

Boheme & Hongrie euſſent eſté électifs.

Outre cela pour regler tous les differens, qui fuſſent nez entre les Confederez, & les vuider ſans voie de faict, on euſt eſtabli vn ordre & forme de proceder par vn Conſeil General, compoſé de ſoixante perſonnes, quatre de la part de chaque Domination; lequel on euſt placé dans quelque ville au milieu de l'Europe, comme Mets, Nancy, Cologne, ou autre. On en euſt encore fait trois autres en trois differens endroits, chacun de vingt hommes, leſquels tous trois euſſent eu rapport au Conſeil General.

Vn Conſeil general pour ces quinze Dominations, de ſoixante perſonnes.

Trois autres, chacun de vingt.

De plus par l'auis de ce Conſeil General, qu'on euſt pû appeller le Senat de la Republique Chreſtienne, on euſt eſtabli vn ordre &

1609. vn reglement entre les Souuerains & les Sujets, pour empeſcher d'vn coſté l'oppreſſion & la tyrannie des Princes, & de l'autre les plaintes & les rebellions des Sujets. On euſt encore reglé & aſſeuré vn fonds d'argent & d'hommes, auquel chaque Domination euſt contribué ſelon la cottiſation faite par le Conſeil, pour aider les Dominations voiſines des Infideles contre leurs attaques, ſçauoir Hongrie & Pologne contre celles du Turc, & Suede & Pologne contre les Moſcouites & les Tartares.

Ordre pour empeſcher & la tyrannie, & les rebellions.

Et pour ſecourir les Prouinces voiſines des Infideles.

Puis quand toutes ces Quinze Dominations euſſent eſté bien eſtablies auec leurs droits, leurs gouuernemens & leurs limites; ce qu'il eſperoit pouuoir faire en moins de trois ans: elles euſſent enſemble d'vn commun accord, choiſi trois Capitaines Generaux, deux par terre, & vn par mer, qui euſſent attaqué tous à la fois la Maiſon Otomane; A quoy chacune d'elles euſt contribué certaine quantité d'hommes, de vaiſſeaux, d'artillerie, & d'argent ſelon la taxe, qui en eſtoit faite. La ſomme en gros de ce qu'elles deuoient fournir, montoit à deux cens ſoixante-cinq mille hommes d'infanterie, cinquante mille cheuaux, vn attirail de deux

Trois Capitaines Generaux, vn par mer, deux par terre, pour faire la guerre au Turc.

Quelles troupes, & quel attirail.

cens dix-ſept pieces de canon, auec les charrois, Officiers & munitions à proportion, & cent dix-ſept grands Vaiſſeaux & Galeres, ſans compter les Vaiſſeaux de moyenne grandeur, les bruſlots, & les nauires de charge. 1609.

Cet eſtabliſſement eſtoit auantageux à tous les Princes & Eſtats Chreſtiens: Il n'y auoit que la ſeule Maiſon d'Auſtriche qui en euſt ſouffert dommage, & qui euſt eſté dépouillée pour accommoder les autres. Mais on auoit fait le projet de la porter à y conſentir de gré ou de force, en cette maniere. Premierement, il faut ſuppoſer, que du coſté d'Italie, le Pape, les Venitiens, & le Duc de Sauoye eſtoient bien informez du deſſein du Roy, & qu'ils l'y deuoient aſſiſter de toutes leurs forces: le Sauoyard ſur tous y eſtant extremément animé, parce que le Roy luy donnoit ſa fille aiſnée en mariage pour ſon fils Victor Amedée; Que du coſté d'Allemagne quatre Electeurs, Palatin, Brandebourg, Cologne, & Mayence le ſçauoient auſſi, & qu'ils le deuoient fauoriſer; Que le Duc de Bauiere auoit leur parole, & celle du Roy, qu'on l'éleueroit à l'Empire; Et que pluſieurs des Villes Imperiales s'eſtoient déja adreſſées au Roy pour le ſupplier de les honorer de ſa prote-

La ſeule Maiſon d'Auſtriche euſt ſouffert de cet eſtabliſſement.

Du coſté d'Italie le Pape, Veniſe, & Sauoye y conſentoient.

D'Allemagne pluſieurs Electeurs; Et on euſt fait le Duc de Bauiere Empereur.

1609. ction, & de les maintenir dans leurs priuileges, qui auoient eſté abolis par la Maiſon d'Auſtriche ; Que du coſté de Boheme & de Hongrie, il auoit des intelligences auec les Seigneurs & la Nobleſſe ; Et que les peuples y eſtoient ſi deſeſperez de la peſanteur du joug, qu'ils eſtoient preſts de le ſecouër, & de ſe donner au premier qui leur tendroit les bras.

De Boheme & Hongrie, les Seigneurs & la Nobleſſe.

Affaire de Cleues arriue à propos pour faire éclore ce grand deſſein.

Toutes les diſpoſitions luy eſtant ainſi fauorables, arriua l'affaire de Cleues, dont nous parlerons tout à cette heure, laquelle luy fourniſſoit vne belle occaſion de commencer l'execution de ſes projets. Elle deuoit ſe faire de cette ſorte.

Ayant mis ſur pied vne armée de quarante mille hommes, comme il fit, il deuoit tout en marchant dépeſcher des Ambaſſadeurs vers tous les Potentats de la Chreſtienté pour leur donner part de ſes juſtes & ſaintes intentions. Puis ſous pretexte d'aller à Cleues, il ſe fuſt ſaiſi de tous les paſſages de la Meuſe, & euſt attaqué tout d'vn coup Charlemont, Maſtrich, & Namur, qui eſtoient peu munis. Au meſme temps toutes les grandes villes des Païs-Bas euſſent crié liberté, les Seigneurs ſe fuſſent mis aux champs auec pareil deſſein, & euſſent arboré le Lion Belgique auec les Fleurs

Le Roy en marchant ſe fuſt ſaiſi des paſſages de la Meuſe.

Les villes de Flandre ſe fuſſent reuoltées ; les Hollandois euſſent occupé les coſtes.

de Lis. Les Hollandois euſſent occupé toutes les coſtes auec leurs vaiſſeaux en tres-grand nombre, pour fermer le commerce de la mer aux Flamans, comme on leur euſt fermé celuy de terre du coſté de France. Ce qu'on vouloit faire, afin de haſter les peuples de ſecouër la domination des Eſpagnols, & de s'adreſſer au Roy & aux Princes ſes aſſociez, pour prier le Roy d'Eſpagne de les vouloir mettre en liberté, & d'auoir la bonté de leur rendre la Paix, laquelle ils ne pouuoient jamais eſperer, tandis qu'ils ſeroient ſous ſa domination. 1609.

Flamans euſſent prié le Roy d'Eſpagne de les mettre en liberté.

Il y a toutes les apparences, qu'à l'approche d'vne ſi puiſſante armée, par les intelligences des principaux Seigneurs, par le branle des grandes Villes, par l'amour que ces peuples ont toûjours eu pour la liberté, la Flandre ſe fuſt toute ſoûleuée; Principalement lors qu'elle euſt veû le merueilleux ordre & l'exacte diſcipline de ſes troupes, qui euſſent veſcu en bons hoſtes payant par tout, & ne faiſant aucun outrage ſur peine de la vie, & quand on euſt reconnu qu'il ne trauailloit que pour le bien & le ſalut des peuples, ne ſe reſeruant rien de toutes ſes conqueſtes, que la gloire & la ſatisfaction de rendre ces Prouinces à elles-meſmes, ſans en retenir vn ſeul chaſteau ni vn ſeul village pour luy.

L'armée du Roy euſt veſcu auec grand ordre.

Le Roy ne ſe fuſt rien reſerué de ſes conqueſtes.

1609. Au meſme temps qu'il euſt mis la Flandre dans vn eſtat libre, & qu'il euſt accommodé le different de la ſucceſſion de Cleues, tous les Princes intereſſez en cette affaire, les Electeurs que nous auons nommez, & les Deputez de pluſieurs grandes villes deuoient le venir remercier, & puis le ſupplier de vouloir joindre ſes prieres & ſon autorité aux ſupplications qu'ils auoient à faire à l'Empereur, pour le diſpoſer de laiſſer les Eſtats & les Villes de l'Empire en leurs anciens droits, & immunitez ; Sur tout en la libre élection d'vn Roy des Romains, ſans y vſer plus d'aucunes pratiques, contraintes, promeſſes & menaces ; Et que pour cet effet il fuſt dés l'heure reſolu qu'on en éliroit vn d'vne autre Maiſon que de celle d'Auſtriche. Ils eſtoient conuenus entre eux que ce ſeroit le Duc de Bauiere. Le Pape ſe fuſt joint auec eux pour cette requiſition ; Et ils l'euſſent faite auec tant d'inſtance, qu'il euſt eſté difficile à l'Empereur, qui n'euſt point eſté armé, de la refuſer.

Il euſt auec les autres Princes, prié l'Empereur de laiſſer les Villes de l'Empire en liberté.

Semblable requeſte euſt eſté faite au Roy, & à ſes Aſſociez par les peuples de Boheme, Hongrie, Auſtriche, Styrie & Carinthie; Sur tout pour le droit qu'ils auoient d'élire eux-meſmes leur Prince, & de ſe mettre en telle

Boheme, Hongrie, Auſtriche euſſent fait meſme priere.

forme de gouuernement qu'ils jugeroient la meilleure, par l'auis de leurs amis & Alliez. A quoy le Roy condeſcendant, euſt vſé de toutes ſortes d'honneſtetez, de prieres & de deferences, meſme au deſſous de ſa dignité, pour faire voir qu'il n'entendoit point tant ſe ſeruir de la force, que de l'equité & de la raiſon. 1609.

Le Duc de Sauoye euſt demandé au Roy d'Eſpagne le partage de ſa femme.

Aprés cela le Sauoyard par meſme voie euſt demandé au Roy d'Eſpagne auec toutes ſortes de ciuilitez, & au nom de ſes enfans, qu'il luy pluſt leur donner le dot de leur mere, auſſi bon & auantageux que l'auoit eu leur tante Iſabelle; Et en cas de refus, le Roy deuoit permettre à Leſdiguieres de l'aſſiſter de quinze mille hommes de pied, de deux mille cheuaux, & de cent mille eſcus par mois pour faire la conqueſte du Milanois, ou païs de Lombardie. En quoy il euſt eſté fauoriſé de la pluſpart des Princes d'Italie.

Le Pape & les Venitiens fuſſent interuenus pour les differens de Nauarre, Naples & Sicile.

Cela fait, il deuoit auec ſes Aſſociez prier le Pape & les Venitiens d'interuenir comme Arbitres entre luy & le Roy d'Eſpagne pour terminer amiablement les differens, qui eſtoient preſts d'éclater entre eux, à cauſe de Naples, Sicile, Nauarre, & Rouſſillon. Et alors pour monſtrer qu'il n'auoit aucune penſée de s'agrandir, ni point d'autre ambition que

1609. d'affermir le repos de la Chreſtienté, il ſe fuſt monſtré tout preſt de ceder à l'Eſpagnol la Nauarre & le Rouſſillon, pourueu qu'il remiſt Naples & Sicile ; non point pour luy, car il ne vouloit point d'autre Eſtat que la France, mais pour le Pape, & pour les Venitiens, auſquels il euſt cedé ſon droit ſur ces païs.

Et le Roy leur euſt cedé ſon droit.

Enfin par vn Legat Apoſtolique, & par les remonſtrances de tous ſes Aſſociez, il euſt fait entendre ſon deſſein au Roy d'Eſpagne, & aux Princes de ſa Maiſon, & l'euſt conjuré par le ſang de Ieſus Chriſt de l'auoir agreable, comme eſtant ſaint, pieux, charitable, glorieux & vtile à toute la Chreſtienté. On luy euſt auec cela déduit les auantages qui luy en fuſſent reuenus à luy-meſme: On euſt eſſayé de luy faire comprendre qu'il en euſt eſté plus riche, moins inquieté, & plus paiſible; Que dans vingt ans l'Eſpagne, qui eſtoit preſque deſerte ſe fuſt repeuplée & fuſt deuenuë le plus floriſſant Eſtat de l'Europe. Ie penſe bien qu'il euſt eſté fort difficile de luy perſuader cela: car l'ambition déreglée & mal entenduë embraſſe plûtoſt des chimeres que des corps ſolides, & aime mieux poſſeder des païs vaſtes & deſerts, qu'vne eſtenduë raiſonnable qui ſoit bien cultiuée, & bien peuplée; Mais peut-

On euſt taſché de perſuader le Roy d'Eſpagne; Sinon on l'euſt forcé.

peut-estre que les armes l'eussent conuaincu au defaut de la raison. 1609.

Au reste le Roy auoit resolu de renoncer à toute pretention; De ne rien retenir de tout ce qu'il conquesteroit; De ne rien entreprendre qu'il ne l'eust fait approuuer à ses Alliez, & qu'il ne les vist disposez à y contribuer; De ne commencer point en plusieurs lieux éloignez tout à la fois, mais de faire suiure les expeditions de proche en proche, attendant toûjours le succés des precedentes auant que de s'engager à d'autres; De se monstrer sans ambition, sans auarice & sans orgueil dans la distribution des logemens, des viures, des dépouilles & des conquestes; De fauoriser les Estats foibles & necessiteux; D'enuoyer toûjours quelque reconnoissance honorable & vtile à tous Capitaines & Soldats, qui auroient fait quelque bel exploict; De n'entrer jamais dans aucune des partialitez, qui pourroient naistre entre ses Amis & Alliez, mais de paroistre toûjours égal, equitable & commun ami; De traiter honorablement les gens de guerre, auec eloge ou auec reprimende, selon qu'ils le meriteroient, & de maintenir exactement la discipline, empeschant tous desordres, degasts, violemens & incendies,

Grande prudence & moderation dont le Roy eust vsé en la poursuite de ce dessein.

1609. afin qu'il fuſt receu par tout comme le Liberateur des nations, & celuy qui apportoit la paix & la liberté, non pas la ruine & la deſolation.

Les preparatifs & diſpoſitions qu'il y apportoit.

Il prenoit ſes meſures, faiſoit ſes preparatifs, & dreſſoit ſes machines pour paruenir à cette fin auec tous les ſoins imaginables depuis huit ou neuf ans: Il faiſoit des Amis & des Alliez de tous coſtez, entretenoit des intelligences par tout, auoit gagné le College des Cardinaux par de groſſes penſions, auoit attiré à ſon ſeruice tous les bons Capitaines en Allemagne & en Suiſſe, & s'eſtoit auſſi acquis ce qu'il y auoit de bonnes plumes dans toute la Chreſtienté : dautant qu'il vouloit perſuader les peuples plûtoſt que de les forcer, & les inſtruire ſi bien de ſes intentions, qu'ils regardaſſent ſes armes comme vn ſecours ſalutaire.

Voilà le plan de ſon deſſein; lequel ſans mentir eſtoit ſi grand, qu'on peut dire, qu'il auoit eſté conceu par vne intelligence plus qu'humaine. Mais quelque haut qu'il fuſt, il » n'eſtoit point au deſſus de ſes forces; Auſquel- » les ſi les Princes ne proportionnent leurs en- » trepriſes, il arriue qu'ils ruinent leur Eſtat, » de meſme qu'vn homme qui veut entrepren-

dre des procés, ou faire des achapts plus que « 1609.
ſa bourſe ne peut porter, eſt contraint à la fin «
de vendre ſon fonds, & ſe noye de debtes & «
de mauuaiſes affaires. «

Outre ſes forces qui eſtoient grandes en nombre, mais dix fois plus en valeur, eſtant tous hommes choiſis, & parmy cela y ayant quatre mille Gentilshommes capables de tout à la veuë de leur Roy: Le Prince d'Orange deuoit ſe mettre aux champs auec quinze mille hommes de pied, & deux mille cheuaux; Le Prince d'Anhalt en Allemagne euſt paru auec dix mille; Les Electeurs, & le Duc de Bauiere en auoient arrhé deux fois dauantage, qui ſe fuſſent trouuez à diuers rendez-vous au premier coup de trompette; Les Venitiens, & le Duc de Sauoye ſe fuſſent declarez chacun auec vne armée conſiderable, au premier ſignal qu'il leur en euſt donné. Pour les Suiſſes, outre vne leuée de ſix mille tous choiſis, qui venoit au Roy, il en euſt eu encore tout autant qu'il euſt voulu. Quant au fonds de ſes Finances, toutes ſes troupes eſtant payées pour trois mois, ſes places bien garnies, ſes magazins ſur la frontiere tout-à-fait remplis, ſes Capitaines honorez de beaux preſens, qu'il leur auoit faits: il auoit quatorze millions

Les forces qu'il auoit pour cela.

Armée que le Prince d'Orange euſt miſe ſur pied.

Celle des Electeurs & Princes d'Allemagne.

Celle des Venitiens & du Sauoyard.

Le fonds de Finances que le Roy auoit fait pour ce deſſein.

1609. de liures dans la Baſtille, ſept millions entre les mains du Treſorier de l'Eſpargne, qui eſtoient le reuenant bon de l'année precedente; deux autres millions en d'autres mains; plus le courant qui eſtoit de plus de vingt-ſept millions; Et outre tout cela, Sully ſon Surintendant l'aſſeuroit de quarante millions d'extraordinaire durant trois ans: De ſorte qu'il euſt pû faire la guerre quatre ans ſans vexer ſes Sujets de nouuelles charges. Mais il la vouloit faire ſi chaudement, qu'il en puſt voir la fin dans peu de temps; Car il tenoit » pour maxime, qu'vn Prince ſage quand il y » eſt obligé, la doit faire forte & courte, & d'a- » bord eſtonner le monde par des preparatifs for- » midables, parce qu'en cette ſorte la grandeur » de la dépenſe retourne à ménage, & les con- » queſtes, qui ſe font par la crainte des armes, » vont bien plus loin que celles qui ſe font par » les armes meſmes.

Il vouloit faire la guerre tres-puiſſamment afin qu'elle fuſt courte.

Ie vous ay dit quel eſtoit ce deſſein: il n'y a que Dieu qui ſçache quel en euſt eſté le ſuccés. On peut dire neantmoins, jugeant ſelon les apparences, qu'il deuoit eſtre heureux: car il ne paroiſſoit aucun Prince, ni Eſtat dans toute la Chreſtienté, qui ne duſt le fauoriſer, ou qui fuſt diſpoſé à prendre le parti

Ce deſſein apparemment euſt reüſſi, n'y ayant aucun Prince contre, que les Ducs de Saxe & de Florence.

de la Maiſon d'Auſtriche, ſinon le Duc de Saxe en Allemagne, & le Duc de Florence en Italie. Mais le Roy les euſt bien rangez tous deux; Le premier en aſſiſtant contre luy les heritiers de ce Duc Guillaume, qui auoit eſté autrefois dépouillé de l'Electorat par l'Empereur Charles V. Le ſecond en ſuſcitant Piſe, Sienne & Florence à crier liberté, & à ſecouër le joug de la domination des Medicis. 1609.

Ce que c'eſtoit que l'affaire de Cleues & de Iuliers.

Mais il eſt temps que je vous diſe ce que c'eſtoit que l'affaire de Cleues & de Iuliers, qui luy auoit fourni l'occaſion de prendre les armes, & ouuert les voies pour commencer ſon grand deſſein. Iean-Guillaume Duc de Iuliers, de Cleues, & de Berghes, Comte de la Mark, & de Rauenſbourg, fils du Duc Guillaume, & de Marie d'Auſtriche ſœur de l'Empereur Charles V. & petit fils du Duc Iean: eſtant mort ſans enfans le vingt-cinquiéme Mars de l'an mil ſix cens neuf, ſa ſucceſſion mit en rumeur tous les Eſtats voiſins. Il auoit quatre ſœurs; la premiere mariée au Marquis de Brandebourg; la ſeconde au Comte Palatin de Neubourg; la troiſiéme au Duc des Deux-Ponts; la quatriéme au Marquis de Burgaw. Les enfans iſſus de ces mariages pretendoient ſa ſucceſſion, les plus proches excluant les

Mort de Iean Duc de Iuliers ſans enfans.

Sa ſucceſſion diſputée par pluſieurs, particulierement par Brandebourg & Neubourg.

1609. plus éloignez, & les fils les filles. Le Duc de Saxe descendant d'vne fille aisnée du Duc Iean ayeul du Duc Guillaume disoit aussi qu'elle luy appartenoit preferablement: dautant qu'il estoit porté dans le Contract de mariage de cette fille-là, qu'au cas que les enfans masles manquassent dans la Maison de Iuliers, la succession luy reuiendroit à luy & à ses décendans. Or cela estant arriué, il s'ensuiuoit que la succession estoit ouuerte pour luy. Le Duc de Neuers pretendoit aussi au Duché de Cleues, comme portant luy seul le nom & les armes de Cleues; Et le Comte de Mauleurier par la mesme raison demandoit la Comté de la Mark, car il estoit l'aisné de la Mark; Et en cette qualité il pretendoit aussi la Duché de Bouillon & la Seigneurie de Sedan, qui estoient tenuës par le Vicomte de Turenne Mareschal de Bouillon.

L'Empereur disoit qu'elle estoit déuoluë à l'Empire.

L'Empereur disoit que toutes les pretentions de ces concurrens estoient mal fondées: dautant que ces terres là estoient des fiefs masculins, qui ne pouuoient écheoir à des filles, & à faute de masles estoient déuoluës à l'Empire; partant que c'estoit à luy d'en disposer. Et sur ce droit il en donna secretement l'inuestiture à Leopold d'Austriche Eueſque de Strasbourg, & l'enuoya auec des forces pour se saisir de ces

Il en inuestit Leopold d'Austriche.

terres ſous pretexte de la Regie, & cependant assigner les parties pardeuant ſa Majeſté Imperiale, pour dire leurs raiſons. 1609.

Les pourſuites du Duc de Neuers & du Comte de Mauleurier ne furent pas fort chaudes, dautant qu'on leur fit entendre que les fiefs qu'ils demandoient, eſtoient vnis & ne ſe pouuoient démembrer. Le droit du Marquis de Brandebourg, & celuy de Neubourg, eſtant les plus apparens, la plus grande conteſtation fut d'abord entre eux deux. Le Landgraue de Heſſe, leur ami commun, s'eſtoit entremis de les accommoder, & leur auoit fait paſſer vne tranſaction de vuider leur different à l'amiable, & de n'employer leurs forces que contre les vſurpateurs, l'adminiſtration de la ſucceſſion demeurant égale & commune entre eux, ſauf les droits de l'Empereur. Mais là-deſſus Leopold d'Auſtriche arriua auec des troupes, & ſe ſaiſit de Iuliers.

Lequel tandis que Brandebourg & Neubourg diſputent, s'empare de Iuliers.

Les deux Princes reſolus de le chaſſer, chercherent ſecours de tous coſtez, & particulierement implorerent celuy du Roy: auquel ils enuoyerent le Prince d'Anhalt auec des lettres de l'Electeur Palatin & du Duc de Wirtenberg, qui l'aſſeuroient que ſes armes ſeroient juſtes, puiſſantes, & auec la grace de Dieu,

Ils implorent l'aſſiſtance du Roy.

1609. victorieuſes. Le Prince d'Anhalt luy parla ſans doute de beaucoup d'autres choſes touchant le grand deſſein. Le Roy receut ſa perſonne auec vn accueil tres-gracieux, & ſes propoſitions auec vne joye nompareille : Il luy répondit dans des termes auſſi obligeans qu'il ſe pouuoit, qu'il marcheroit en perſonne au ſecours de ſes bons Alliez, & qu'en attendant qu'il puſt monter à cheual auec l'equipage que doit auoir vn Roy de France, il feroit toûjours auancer quelques troupes ; ce qu'il fit ſur la fin de l'année mil ſix cens neuf. Mais au reſte il le pria de vouloir faire entendre aux Princes confederez, qu'ils luy feroient grand tort, s'ils penſoient que ſon aſſiſtance duſt apporter quelque prejudice à la Religion Catholique en ces païs-là. Car il deſiroit qu'auant toutes choſes l'exercice y en fuſt conſerué au meſme eſtat qu'il eſtoit au temps de la mort du Duc Guillaume ; lequel eſtoit Catholique, mais Brandebourg & Neubourg eſtoient Proteſtans.

Qui leur promet d'y marcher en perſonne.

Mais dit qu'il entendoit conſeruer la Religion Catholique en ce païs-là.

L'Empereur luy enuoya auſſi vn Ambaſſadeur de ſes plus confidens, le prier de ne point fauoriſer la rebellion, & l'injuſtice de ces Princes, & de conſiderer qu'il ne pouuoit les aſſiſter ſans faire tort à la Religion Catholique. Henry le Grand luy répondit, qu'eſtant

Réponſe qu'il fait à l'Empereur.

Roy

Roy Tres-Chreſtien, il ſçauroit bien la maintenir & l'amplifier: mais qu'il ne s'agiſſoit pas de ce poinct-là, qu'il n'eſtoit queſtion que de ſecourir ſes amis, auſquels il ne manqueroit jamais ſi la vie ne luy manquoit. 1609.

Veut eſtablir vn bon ordre en ſon Royaume auant que d'en ſortir.

Tout du long de l'hyuer il donna ordre aux preparatifs de cette expedition, qui n'eſtoit que la couuerture d'vne plus grande. Comme il auoit reſolu d'en pourſuiure luy-meſme le ſuccés, il auoit deliberé auant que de ſortir de ſon Royaume, d'y eſtablir vn ſi bon ordre pour le Gouuernement, qu'il n'y pûſt arriuer aucun trouble. Pour cet effet il auoit creu que le meilleur eſtoit de laiſſer la Regence à la Reine; mais il vouloit qu'elle fuſt aſſiſtée d'vn Conſeil compoſé de quinze perſonnes; ſçauoir les Cardinaux de Ioyeuſe, & du Perron, les Ducs de Mayenne, de Montmorency, & de Montbazon, les Mareſchaux de Briſſac, & de Feruaques, Chaſteau-neuf qui euſt eſté Garde des Seaux de la Regence, (car le Roy vouloit auoir ſon Chancelier auec luy) Achille de Harlay Premier Preſident du Parlement, Nicolaï Premier Preſident de la Chambre des Comptes, le Comte de Chaſteau-vieux, & le Seigneur de Liancourt deux ſages Gentilshommes, Pontcarré Conſeiller au Parlement,

Laiſſer la Regence à la Reine, mais luy donner vn bon Conſeil.

1609. Geſures Secretaire d'Eſtat, & Maupeou Controlleur des Finances.

Eſtablir de petits Conſeils dans les Prouinces, qui reſſortiſſent au Grand.

De plus il vouloit eſtablir vn petit Conſeil de cinq perſonnes dans chacune des douze Prouinces de France, ſçauoir vne perſonne du Clergé, vne de la Nobleſſe, vne de la Iuſtice, vne des Finances, & vne des corps des Villes; Et ces douze petits Conſeils euſſent eu correſpondance & dépendance du Grand; lequel euſt pris les reſolutions par la pluralité des voix, la Reine n'y ayant que la ſienne. Encore n'en euſt-il pû prendre aucune, que conformément à l'inſtruction generale que le Roy auoit dreſſée, ou que ſa Majeſté n'en euſt eſté auertie, ſi c'eſtoit vne choſe que ſon inſtruction n'expliquaſt pas aſſez clairement. Ainſi quoiqu'abſent il ſe retenoit le Gouuernement, & lioit bien fort les mains à la Reine, de peur qu'elle ne priſt trop d'autorité, & que peut-eſtre on ne la portaſt à abuſer du commandement.

Quelques-vns mettent dans l'eſprit de la Reine qu'il faut qu'elle ſe faſſe ſacrer auant le depart du Roy.

Tandis qu'il appliquoit ſon eſprit à ces choſes, quelques perſonnes, entre autres Conchini & ſa femme, mirent dans l'eſprit de la Reine, qu'il faloit, pour luy acquerir plus de dignité & plus d'éclat aux yeux des peuples, & pour autoriſer dauantage ſa Regence, qu'elle ſe fiſt ſacrer & couronner auant le depart du Roy.

Pour les meſmes raiſons qu'elle le deſiroit, le Roy ne l'auoit pas trop agreable : joint que cette ceremonie ne ſe pouuoit faire ſans beaucoup de frais, & ſans y perdre beaucoup de temps ; ce qui le retenoit à Paris & retardoit ſes deſſeins. Il auoit vne extréme impatience de ſortir de cette Ville ; Ie ne ſçay quel ſecret inſtinct le preſſoit de s'en éloigner au plûtoſt; C'eſt pourquoy ce Sacre le faſchoit, mais il ne put refuſer cette marque de ſon affection à la Reine, qui le deſiroit paſſionnément. 1609. Il y conſent à regret.

Sully raconte qu'il luy entendit dire plus d'vne fois, *Mon ami, ce Sacre me preſage quelque malheur : ils me tuëront. Ie ne ſortiray jamais de cette ville, j'y mourray, mes ennemis n'ont autre remede qu'en ma mort. On m'a dit que je deuois eſtre tué à la premiere grande magnificence que je ferois, & que je mourrois dans vn carroſſe ; C'eſt ce qui fait que quelquefois quand j'y ſuis, il me prend des treſſaillemens, & que je m'écrie malgré moy.*

On luy conſeilloit pour éuiter les mauuaiſes propheties de partir dés le lendemain, & de laiſſer là ce Sacre, qui ſe pouuoit bien faire ſans luy ; mais la Reine s'en offenſa extremément : & comme il eſtoit bon & obligeant, il demeura pour la contenter. Ce Sacre ſe fit à

1610. Le Sacre de la Reine. Saint Denis le treiziéme de May, & la Reine deuoit le ſeiziéme du meſme mois, faire ſon entrée à Paris, où l'on dreſſoit de magnifiques preparatifs pour honorer cette feſte.

Déja les troupes du Roy auoient filé au rendez-vous, ſur la frontiere de Champagne; Déja la Nobleſſe accouruë de toutes parts y auoit enuoyé ſes equipages; Le Duc de Rohan alloit recueillir les ſix mille Suiſſes; Et il eſtoit ſorti cinquante pieces de canon de l'Arſenal. Déja le Roy auoit enuoyé demander à l'Archiduc & à l'Infante, en quelle ſorte ils vouloient qu'il paſſaſt par leur païs, ou comme ami, ou comme ennemi. Chaque heure de retardement luy ſembloit vne année, comme s'il ſe fuſt preſagé ſon malheur à luy-meſme. Certes le Ciel & la Terre n'auoient donné que trop de prognoſtics de ce qui luy arriua. Vne tres-grande Eclipſe de tout le corps du Soleil, qui ſe fit l'an mil ſix cens huit: Vne terrible Comete, qui parut l'année precedente: Des tremblemens de terre: Des monſtres nez en diuerſes contrées de la France: Des pluyes de ſang, qui tomberent en quelques endroits: Vne grande peſte, qui auoit affligé Paris l'an mil ſix cens ſix: Des apparitions de fantoſmes, & pluſieurs autres prodiges te-

Quantité de prognoſtics qui ſemblent preſager la mort de Henry IV.

noient les hommes en crainte de quelque horrible euenement. 1610.

Ses ennemis estoient alors dans vn profond silence : qui peut-estre n'estoit pas causé seulement par la consternation & par la crainte du succés de ses armes, mais par l'attente qu'ils auoient de voir reüssir quelque grand coup, qui estoit toute leur esperance. Il faloit bien qu'il y eust plusieurs conspirations sur la vie de ce bon Roy; Puisque de vingt endroits on luy en donnoit auis; Puisque l'on fit courir le bruit de sa mort en Espagne & à Milan par vn écrit imprimé; Puisqu'il passa vn courrier par la ville de Liege huit jours auparauant qu'il fust assassiné, qui dît qu'il portoit nouuelles aux Princes d'Allemagne qu'il auoit esté tué; Puisqu'à Montargis on trouua sur l'Autel vn billet contenant la prediction de sa mort prochaine, par vn coup determiné; Puisqu'enfin le bruit couroit par toute la France, qu'il ne passeroit point cette année-là, & qu'il mourroit d'vne mort tragique dans la cinquante-septiéme de son âge. Luy-mesme qui n'estoit point trop credule, ajoûtoit quelque foy à ses prognostics, & sembloit estre condamné à mort, tant il estoit triste & abatu, quoique de son naturel il ne fust ni craintif, ni melancolique.

On luy donne auis de plusieurs endroits qu'on veut attenter à sa vie.

Il y ajoûte quelque foy, & craint.

1610. Il y auoit à Paris, depuis deux ans, vn certain méchant coquin nommé François Rauaillac, natif du païs d'Angoumois, de vile extraction, de poil rouſſeau, reſueur & melancolique, qui auoit eſté Moine, puis ayant quité le froc auant que d'eſtre Profez, auoit tenu eſcole, & aprés s'eſtoit fait ſolliciteur d'affaires, & eſtoit venu à Paris. On ne ſçait s'il y auoit eſté amené pour faire ce coup; Ou ſi y eſtant venu à autre deſſein, il auoit eſté induit à cette execrable entrepriſe par des gens, qui ayant connu qu'il auoit encore dans l'ame quelque leuain de la Ligue, & cette fauſſe perſuaſion que le Roy alloit renuerſer la Religion Catholique en Allemagne, le jugerent propre pour ce coup.

Qui eſtoit Rauaillac?

Il eſt induit à tuer le Roy, mais on ne ſçait par qui.

Si l'on demande qui furent les Demons & les Furies qui luy inſpirerent vne ſi damnable penſée, & qui le pouſſerent à effectuer ſa méchante diſpoſition: l'Hiſtoire répond qu'elle n'en ſçait rien, & qu'en vne choſe ſi importante, il n'eſt pas permis de faire paſſer des ſoupçons & des conjectures, pour des veritez aſſeurées. Les Iuges meſme qui l'interrogerent, n'oſerent en ouurir la bouche, & n'en parlerent jamais que des épaules.

Mais voici comme il executa ſon malheu-

reux deſſein. Le lendemain du Sacre, quatorziéme jour de May, le Roy ſortit du Louure ſur les quatre heures du ſoir pour aller à l'Arſenal viſiter Sully, qui eſtoit indiſpoſé, & pour voir en paſſant les appreſts qui ſe faiſoient ſur le Pont Noſtre-Dame, & à l'Hoſtel de Ville pour la reception de la Reine. Il eſtoit au fond de ſon carroſſe, ayant le Duc d'Eſpernon à ſon coſté: le Duc de Montbazon, le Mareſchal de Lauardin, Roquelaure, la Force, Mirebeau, & Liancour Premier Eſcuyer, eſtoient au deuant & aux portieres. Son carroſſe entrant de la ruë Saint Honoré dans celle de la Ferronnerie, trouua à la droite vne charrete chargée de vin, & à la gauche vne autre chargée de foin, leſquelles faiſant embarras, il fut contraint de s'arreſter; car la ruë eſt fort eſtroite à cauſe des boutiques, qui ſont baſties contre la muraille du Cemetiere Saint Innocent. Le Roy Henry II. auoit autrefois ordonné qu'elles fuſſent abatuës, pour rendre ce paſſage-là plus libre: mais cela ne s'eſtoit point executé. Helas que la moitié de Paris n'a-t-elle eſté plûtoſt abatuë, que de voir le plus grand malheur, qu'il ait jamais veû, & qui a eſté cauſe d'vne infinité d'autres malheurs! Les Valets de pied eſtant paſſez ſous les Char-

1610.

Le Roy ſort du Louure pour aller à l'Arſenal.

Quelles perſonnes eſtoient auec luy.

Son carroſſe eſt arreſté par vn embarras dans la ruë de la Ferronnerie.

1610. niers de Saint Innocent pour éuiter l'embarras, & n'y ayant perſonne autour du carroſſe, le ſcelerat, qui depuis long-temps ſuiuoit opiniaſtrement le Roy pour faire ſon coup, remarqua le coſté où il eſtoit, ſe coula entre les boutiques & le carroſſe, & mettant vn pied ſur vn des rais de la rouë, & l'autre ſur vne borne, d'vne reſolution enragée luy porta vn coup de couteau entre la ſeconde & la troiſiéme coſte vn peu au deſſus du cœur. A ce coup le Roy s'écria, *Je ſuis bleſſé.* Mais le méchant, ſans s'effrayer redoubla, & le frapa dans le cœur, dont il mourut tout à l'heure ſans auoir pû jetter qu'vn grand ſoûpir. L'Aſſaſſin eſtoit ſi aſſeuré qu'il donna encore vn troiſiéme coup, mais qui ne porta que dans la manche du Duc de Montbazon. Aprés cela il ne ſe ſoucia point de s'enfuir ni de cacher ſon couteau: mais ſe tint là, comme pour ſe faire voir & pour ſe glorifier d'vn ſi bel exploit.

Rauaillac le tuë.

Il fut pris ſur le champ, interrogé à diuerſes fois par des Commiſſaires du Parlement, jugé, les Chambres aſſemblées, & par Arreſt tiré à quatre cheuaux dans la Greue, aprés auoir eſté tenaillé aux mamelles, aux bras & aux cuiſſes, ſans qu'il témoignaſt la moindre émo-

Il eſt tenaillé, & tiré à quatre cheuaux.

émotion de crainte ni de douleur dans de si estranges tourmens. Ce qui confirmoit bien le soupçon qu'on auoit, que certains Emissaires sous le masque de pieté, l'auoient instruit & l'auoient enchanté par de fausses asseurances qu'il mourroit martyr, s'il tuoit celuy qu'ils luy faisoient croire estre l'ennemi juré de l'Egliſe. 1610.

On ouure le corps du Roy, & on trouue qu'il pouuoit encore viure trente ans.

Le Duc d'Espernon voyant le Roy sans vie & sans parole, fit tourner le carrosse & mena le corps au Louure: où il fut ouuert en presence de vingt-six Medecins & Chirurgiens, qui luy trouuerent toutes les parties si saines, que dans le cours de nature il pouuoit encore viure trente ans.

Ses entrailles furent enuoyées dés l'heure mesme à Saint Denis & enterrées sans aucune ceremonie. Les Peres Iesuites demanderent le cœur, & le porterent à leur Egliſe de la Fleche, là où ce Grand Roy leur auoit donné sa maison pour y bastir le beau College qu'on y void aujourd'huy. Le corps embaumé dans vn cercueil de plomb, couuert d'vne biere de bois, auec vn drap d'or pardessus, fut mis dans la chambre du Roy sous vn dais, auec deux autels aux deux costez, sur lesquels on dît la Messe dix-huit jours durant. Puis il fut

1610. conduit à Saint Denis, où on l'inhuma auec
Il eſt enterré à Saint Denis. les ceremonies ordinaires, huit jours aprés celuy de Henry III. ſon Predeceſſeur. Car il faut ſçauoir que le corps de Henry III. eſtoit demeuré juſques-là dans l'Egliſe de Saint Cornille de Compiegne, d'où le Duc d'Eſpernon, & Bellegarde Grand Eſcuyer, jadis ſes Fauoris, l'amenerent à Saint Denis, & luy firent faire ſes funerailles; la bienſeance deſirant qu'il fuſt inhumé auant ſon Succeſſeur.

On cela la mort du Roy au peuple tout le reſte du jour, & juſques bien auant dans le
On fait la Reine Regente. lendemain, tandis que la Reine diſpoſoit les Grands, & le Parlement à luy donner la Regence. Elle l'obtint ſans beaucoup de difficulté, ayant mené le jeune Roy ſon fils au Parlement; & le Prince de Condé, & le Comte de Soiſſons, qui ſeuls euſſent pû s'y oppoſer, eſtans abſens. Le premier eſtoit à Milan, comme nous l'auons dit, & le ſecond dans ſa maiſon de Blandy, où il s'eſtoit retiré mal-content, quelques jours auant le Sacre de la Reine.

Quand le bruit de cet accident ſi tragique fut épandu par tout Paris, & qu'on ſceut aſſeurément que le Roy, qu'on ne croyoit que bleſſé, eſtoit mort: ce meſlange d'eſperance

& de crainte, qui tenoit cette grande ville en ſuſpens, éclata tout d'vn coup en de hauts cris, & en de furieux gemiſſemens. Les vns deuenoient immobiles & paſmez de douleur; Les autres couroient les ruës tout éperdus; Pluſieurs embraſſoient leurs amis, ſans leur dire autre choſe, ſinon, *ah, quel malheur!* Quelques-vns s'enfermoient dans leurs maiſons; D'autres ſe jettoient par terre. On voyoit des femmes écheuelées, qui heurloient & ſe lamentoient; Les peres diſoient à leurs enfans, *Que deuiendrez-vous, mes enfans, vous auez perdu voſtre pere?* Ceux qui auoient plus d'apprehenſion pour l'auenir, & qui ſe ſouuenoient des horribles calamitez des guerres paſſées, plaignoient les malheurs de la France, & diſoient que ce funeſte coup, qui auoit percé le cœur du Roy, coupoit la gorge à tous les François. On raconte qu'il y en eut pluſieurs qui en furent ſi viuement touchez qu'ils en moururent, quelques-vns tout ſur le champ, & les autres peu de jours aprés. Enfin il ne ſembloit pas que ce fuſt le deuïl de la mort d'vn homme ſeul, mais de la moitié de tous les hommes: on euſt dit que chacun auoit perdu toute ſa famille, tout ſon bien, & toutes ſes eſperances par la mort de ce grand Roy. 1610.

Eſtrange deſolation dans Paris, quand on y ſceut la mort du Roy.

1610. Il mourut âgé de cinquante-ſept ans & cinq mois, le trente-huitiéme de ſon Regne de Nauarre, & le vingt-vniéme de celuy de France.

Son âge & le temps de ſon regne.

Il fut marié deux fois, comme nous l'auons dit; La premiere auec Marguerite de France, dont il n'eut point d'enfans; La ſeconde auec Marie de Medicis. Marguerite eſtoit fille du Roy Henry II. & ſœur des Rois François II. Charles IX. & Henry III. d'auec laquelle il fut démarié par Sentence des Prelats deputez pour cela par le Saint Pere. Marie de Medicis, comme j'ay déja dit, eſtoit fille de François, & niepce de Ferdinand Ducs de Florence. Il en eut trois fils, & trois filles.

Ses deux femmes, Marguerite, & Marie.

Les fils naſquirent tous à Fontainebleau. Le premier nommé Louïs, vint au monde le vingt-ſeptiéme de Septembre de l'an mil ſix cens vn à onze heures du ſoir. Il fut Roy aprés luy, & porta le ſurnom de Iuſte. Le ſecond naſquit le ſeiziéme d'Auril mil ſix cens ſept. Il eut le titre de Duc d'Orleans, mais point de nom, parce qu'il mourut auant que la ceremonie de ſon Bapteſme euſt eſté faite, l'an mil ſix cens onze. Le troiſiéme prit naiſſance le vingt-cinquiéme d'Auril mil ſix cens huit: ſon nom fut Iean-Baptiſte-Gaſton, &

Il eut trois fils de Marie.

ſon titre Duc d'Anjou, mais le ſecond fils eſtant mort, on luy donna celuy de Duc d'Orleans, qu'il a porté juſques à ſa mort, qui arriua l'année derniere. 1610.

L'aiſnée des filles naſquit à Fontainebleau le vingt-deuxiéme de Nouembre mil ſix cens deux; Ainſi elle fut la ſeconde des enfans. On la nomma Elizabeth, ou Iſabeau. Elle a eſté mariée à Philippe IV. Roy d'Eſpagne, & eſt morte il y a quelques années. C'eſtoit vne Princeſſe de grand cœur, & qui auoit de la vigueur & de la ceruelle au delà de ſon ſexe. Les Eſpagnols diſoient pour cela, que c'eſtoit la fille de Henry le Grand. La ſeconde naſquit au Louure à Paris, le dixiéme de Feurier mil ſix cens ſix. On luy donna le nom de Chriſtine. Elle épouſa Victor Amedée, pour lors Prince de Piedmont, & depuis Duc de Sauoye, l'vn des Princes du monde qui auoit le plus de capacité & de vertu. La troiſiéme naſquit auſſi au meſme endroit, le vingt-cinquiéme de Nouembre feſte de Sainte Catherine, l'an mil ſix cens neuf, & eut nom Henriette-Marie. C'eſt la Reine d'Angleterre d'aujourd'huy, vefue de l'infortuné Roy Charles Stuard, que ſes Sujets ont cruellement dépouillé de la Royauté & de la vie; Mais le Ciel Protecteur des Sou- Et trois filles.

1610. uerains, a glorieuſement rétabli ſon fils le Roy Charles II.

Il auoüa huit enfans naturels de diuerſes Maiſtreſſes.

Outre ces ſix enfans legitimes, il en eut encore huit naturels, de quatre differentes Maiſtreſſes, ſans compter ceux qu'il n'auoüa pas.

Deux fils, & vne fille de Gabrielle.

De Gabrielle d'Eſtrées Marquiſe de Monceaux & Ducheſſe de Beaufort en Champagne, il eut Ceſar Duc de Vendoſme, qui vit encore, & naſquit au mois de Iuin l'an mil cinq cens quatre-vingts quatorze: Alexandre Grand Prieur de France, qui eſt mort priſonnier d'Eſtat: & Henriette mariée à Charles de Lorraine Duc d'Elbeuf.

Vn fils, & vne fille de la Marquiſe de Verneuïl.

De Henriette de Balſac d'Entragues, qu'il fit Marquiſe de Verneuïl, il eut Henry Eueſque de Mets, qui vit encore: Et Gabrielle qui épouſa Bernard de Nogaret Duc de la Valette, aujourd'huy Duc d'Eſpernon, dont elle eut le Duc de Candale, mort depuis peu, & vne fille maintenant Religieuſe Carmelite; Puis elle mourut l'an mil ſix cens vingt-ſept.

De la Comteſſe de Moret vn fils.

De Iacqueline de Bueil, à laquelle il donna la Comté de Moret, naſquit Antoine Comte de Moret, qui fut tué au ſeruice de Monſieur le Duc d'Orleans à la Iournée de Chaſtelnaudary, où le Duc de Montmorency fut pris. C'eſtoit vn jeune Prince, dont l'eſprit & le

courage promettoient beaucoup. Le Marquis de Vardes épouſa depuis cette Iacqueline de Bueil. 1610.

De Madame des Eſſards deux filles.

De Charlote des Eſſards, à laquelle il donna la Terre de Romorantin, vinrent deux filles; Ieanne qui eſt encore Abbeſſe de Fontevrault; & Marie Henriette, qui l'a eſté de Chelles. Il aimoit tous ſes enfans legitimes & naturels auec vne affection pareille, mais auec differente conſideration. Il ne vouloit pas qu'ils l'appellaſſent, Monſieur; nom, qui ſemble rendre les enfans eſtrangers à leur pere, & qui marque la ſeruitude & la ſujetion; Mais qu'ils l'appellaſſent, Papa, nom de tendreſſe & d'amour. Et certes dans le Vieux Teſtament, Dieu prenoit les noms de Seigneur, de Dieu fort, de Dieu des armées, & autres qui marquoient ſa grandeur & ſa domination: mais dans la Loy Chreſtienne, qui eſt vne Loy de grace & de charité, il nous a ordonné de luy faire nos prieres comme ſes enfans, par ces douces paroles, *Noſtre Pere qui es aux Cieux.*

Il aimoit tous ſes enfans, & vouloit qu'ils l'appellaſſent Papa.

Sommaire recapitulation de ſon Hiſtoire.

Il nous reſte maintenant de mettre ici vne ſommaire recapitulation de la vie de ce Grand Roy, & puis de dreſſer vn monument eternel à ſa gloire au nom de la France; qui ne

ſçauroit jamais aſſez dignement reconnoiſtre les obligations immortelles qu'elle a à ſa vertu heroïque.

Il fit ſentir les premiers mouuemens de ſa vie dans le Camp, au bruit des trompettes; Sa mere le mit au monde auec vn merueilleux courage; Son ayeul luy inſpira de la vigueur dés le moment qu'il vid le jour; Et il fut éleué dans le trauail dés ſa plus tendre enfance.

La premiere connoiſſance que l'âge luy donna, fut pour regreter la mort de ſon pere tué au ſiege de Rouën, & pour ſe voir enuironné de perils de tous coſtez; luy éloigné de la Cour, ſes amis défauoriſez, ſes ſeruiteurs perſecutez, & ſa perte conjurée par ſes ennemis.

Sa mere genereuſe & habile femme, luy donna de beaux ſentimens pour la Morale & pour la Politique; Mais de fort mauuais pour la Religion; De ſorte qu'il fut Huguenot par engagement, & non par élection. Auſſi proteſta-t-il toûjours qu'il n'eſtoit point preoccupé, qu'il eſtoit preſt de s'éclaircir, & que ſi on luy faiſoit voir vn meilleur chemin que celuy qu'il tenoit, il le ſuiuroit de bonne foy: mais juſques-là qu'on le deuoit tolerer, & non pas le perſecuter.

A l'âge de quinze ans il ſe vid Chef du Parti Huguenot, & donna des auis ſi ſenſez, que les plus grands Chefs de guerre eurent ſujet de les admirer, & de ſe repentir de ne les auoir pas ſuiuis. Il paſſa ſa premiere jeuneſſe, vne partie dans les armées, vne partie dans ſes terres de Gaſcogne, où il demeura juſqu'à l'âge de dix-neuf ans. Il fut alors amorcé pour venir à la Cour, par des nopces auſſi illegitimes que funeſtes, dont, pour ainſi dire, le preſent nuptial fut la mort inopinée de ſa mere; la feſte, le maſſacre general de ſes amis; & le lendemain des nopces, ſa captiuité, qui dura prés de quatre ans, à la merci de ſes plus cruels ennemis, & dans vne Cour la plus méchante & la plus corrompuë, qui ait jamais eſté. Son courage ne s'énerua point dans cette ſeruitude, & ſon ame ne ſe pût gaſter parmi tant de corruptions; Mais les charmes des Dames, que la Reine Catherine faiſoit agir pour le retenir, luy donnerent ce foible & ce penchant, qui luy demeura toute ſa vie, de ne rien refuſer aux deſirs que leur beauté luy inſpiroit.

Pour ſe tirer de la ſeruitude de la Cour, il ſe rejetta dans l'embarras de ſon ancien Parti, & de la Religion Huguenote. Il y receut tous les ennuis & tous les chagrins qu'éprou-

uent les Chefs d'vne guerre ciuile ; ſa dignité de General ne le diſpenſant pas des fatigues & des perils de ſimple ſoldat. Par trois fois il obligea la Cour d'accorder la Paix & des Edits à ſon Parti : mais par trois fois on les viola, & il ſe vid à diuers temps ſept ou huit armées Royales ſur les bras.

Sa valeur, qui auoit déja paru en pluſieurs occaſions, ſe ſignala auec grand éclat à la bataille de Coutras. Ce fut le premier coup d'importance qu'il frapa ſur la teſte de la Ligue. Peu aprés, comme elle auoit aſſemblé les Eſtats de Blois, pour armer tout le Royaume contre luy, afin de l'exclure de la Couronne de France : les Guiſes qu'on crut auteurs de cette tragedie, en furent eux-meſmes la terrible cataſtrophe ; mais qui remplît tout de feu, de ſang & de confuſion. Le Duc de Mayenne s'arma pour venger la mort de ſes freres, & le Roy preſque abandonné & comme inueſti dans Tours, fut contraint de l'appeller à ſon aide. Noſtre Heros paſſa pardeſſus toutes les craintes & toutes les défiances qu'on luy vouloit donner, pour ſe ranger auprés de ſon Souuerain.

Ils marchent à Paris & l'aſſiegent ; Mais ſur le poinct d'y entrer, Henry III. eſt aſſaſ-

ſiné par vn Moine. Le droit de ſucceſſion appellant noſtre Henry dans le Throſne, il trouue le chemin trauerſé de mille difficultez effroyables, la Ligue en teſte, les ſeruiteurs du defunt Roy peu affectionnez, les Grands tendans à leurs fins particulieres. La Religion ſe ligue contre luy, au dehors le Pape, les Eſpagnols, le Sauoyard, le Lorrain; Au dedans d'vn coſté les peuples & les grandes Villes, & de l'autre les Huguenots qui le tourmentoient par leurs défiances continuelles. Il ne peut auancer vn pas ſans trouuer vn obſtacle; autant de journées autant de combats. Ses Sujets s'efforcent de l'accabler comme vn ennemi public; Et luy s'efforce de les regagner comme vn bon pere. Dans ſon cabinet, dans ſon Conſeil ce ne ſont que déplaiſirs & amertumes cauſées par vne infinité de mécontentemens, d'infidelitez, de pernicieux deſſeins qu'il découure de moment en moment contre ſa perſonne & contre ſon Eſtat. Chaque jour double combat, double victoire; l'vne contre ſes ennemis, l'autre contre les ſiens, vſant de prudence & d'adreſſe, quand la generoſité ne luy pouuoit ſeruir.

Il fait voir à Arques qu'il ne peut eſtre vaincu: à Yury qu'il ſçait vaincre. Par tout

où il paroiſt tout cede à ſes armes ; La Ligue perd tous les jours des places & des prouinces; Elle eſt battuë par ſes Lieutenans au loin, comme elle l'eſt par luy-meſme dans le cœur du Royaume. Il euſt forcé Paris s'il euſt pû ſe reſoudre à le perdre; En l'épargnant il le gagna tout-à-fait, non par les murailles, mais par les cœurs.

Le Duc de Parme arreſta vn peu ſes progrez : mais il n'en pût changer le cours. La Vertu & la Fortune, ou plûtoſt la Prouidence Diuine s'eſtoient alliées enſemble pour le couronner de gloire. Dieu l'aſſiſtoit viſiblement en toutes ſes entrepriſes, & le preſeruoit d'vne infinité de trahiſons & d'attentats horribles, qu'on formoit d'heure à autre ſur ſa vie. Enfin il renuerſa le deſſein du Tiers Parti, & preuint les reſolutions des Eſtats de la Ligue, en ſe faiſant inſtruire dans la Religion Catholique, & rentrant dans le giron de la Sainte Egliſe.

Quand le pretexte de la Religion eut manqué à ſes ennemis, tout le Parti de la Ligue ſe défila; Paris & toutes les grandes Villes le reconnurent; Le Duc de Mayenne, quoique bien tard, fut contraint de deuenir Sujet, & de ſe ranger à ſon deuoir; Et tous les Chefs de

la Ligue traiterent ſeparément. Ce fut vn grand coup d'adreſſe & de prudence au Roy de les auoir ainſi disjoints: parce que s'ils euſſent tous enſemble fait vn traité d'vn commun accord, le Parti euſt par ce moyen conſerué ſa liaiſon, & n'euſt pas eſté abatu, mais ſeulement appaiſé.

Lors qu'il fut au deſſus de ſes affaires, qu'il ſe fut reconcilié auec le Pape, & que ſes Sujets furent reconciliez auec luy: le mauuais conſeil des Huguenots, qui deſiroient toûjours le voir embarraſſé, le porta à declarer la guerre aux Eſpagnols. Ce fut alors qu'il penſa retomber dans vn eſtat pire que jamais. Ils luy enleuerent Dourlens aprés le gain d'vne bataille; Calais & Ardres preſque d'emblée, & Amiens par ſurpriſe. Les reſtes de la Ligue, qui ſe cachoient ſous la cendre, ſe rallumerent; les mécontentemens des Grands ſe découurirent; il ſe forma des conſpirations de tous coſtez; ſes ſeruiteurs eſtoient eſtonnez; ſes ennemis prenoient de l'audace. Mais ſa vertu qui ſembloit s'endormir dans la proſperité, ſe releua contre ces aduerſitez: il encouragea les ſiens par ſon exemple, reprit Amiens, & força l'Eſpagnol de faire la Paix par le Traité de Veruin.

Le Duc de Sauoye penſant éluder la reſtitution du Marquiſat de Saluces, & ſoûleuer des factions dans le Royaume, qui empéchaſſent le Roy de luy demander raiſon, connut qu'il auoit affaire à vn Prince, qui ſçauoit auſſi bien démeſler ſes ruſes, que défaire ſes troupes. Il fut donc forcé dans ſes Rochers, où il diſoit qu'il n'auoit rien à craindre que les foudres du Ciel, & on le contraignit de rendre honteuſement, ce qu'il auoit injuſtement vſurpé.

Au meſme temps le Roy ſongea, pour la ſeureté & tranquillité de la France, & pour la ſienne propre, à procreer des enfans par vn bon mariage. Le Ciel luy en donna ſix, & auec cela vn calme de dix années, qui ne fut troublé que legerement, par la conſpiration de Biron, par les menées du Mareſchal de Bouïllon, & par quelques émotions populaires contre le Sol pour liure ou Pancarte.

Durant tout cela il trauailla principalement à deux choſes; L'vne eſtoit ſon grand deſſein, dont nous auons parlé, pour lequel il fit des Amis & des Alliez de tous coſtez; éclaircit ſes Finances, paya ſes debtes de bonne foy, comme feroit vn Marchand; amaſſa de l'argent, & pacifia tous les differens, qui eſtoient

entre les Princes qu'il ſe vouloit aſſocier. L'autre eſtoit de reparer les dommages & les ruines que la guerre ciuile auoit cauſées depuis quarante ans dans la France; d'oſter les diuiſions qui aigriſſoient & partageoient les eſprits; de reformer les deſordres qui défiguroient la face de l'Eſtat; & de le rendre floriſſant, abondant, & riche, afin que ſes Sujets puſſent viure heureuſement à l'abri de ſa protection & de ſa juſtice.

Cependant luy-meſme n'eſtoit pas exempt de troubles, d'ennuis & de faſcheries. Ses Maiſtreſſes luy cauſoient mille peines au milieu de ſes plaiſirs; Il trouuoit des épines juſques dans ſa maiſon, & dans la mauuaiſe humeur de ſa femme; Et Eleonor Galigay auec ſon mari luy cauſoient des chagrins, de meſme qu'vn moucheron aſpre & piquant inquiete & agite furieuſement vn Lion.

Comme il eſtoit preſt de monter à cheual pour commencer ſon grand deſſein par le ſecours de ſes Alliez, il perdit la vie par le plus deteſtable parricide, qui ſe ſoit jamais commis. Ainſi celuy que tant de piques, de mouſquets, & de canons, tant d'eſcadrons & de bataillons n'auoient pû endommager dans les tranchées, & dans le champ de bataille, fut

tué auec vn couteau, par vn laſche & traiſtre coquin, au milieu de ſa Ville capitale, dans ſon carroſſe, & en vn jour d'allegreſſe publique. Malheureux coup, qui mit fin à toutes les joyes de la France, & qui ouurit vne playe, qui a ſeigné juſques à cette heure.

Henry eſtoit de mediocre ſtature, diſpos & agile, endurci au trauail & à la peine. Il auoit le corps bien formé, le temperament bon & robuſte, & la ſanté parfaite, hormis que par delà l'âge de cinquante ans, il auoit eu quelques legeres atteintes de gouttes, mais qui paſſoient promptement, & ne laiſſoient aucune debilité. Il auoit le front large, les yeux vifs & aſſeurez, le nez aquilin, le teint vermeil, le viſage doux & auguſte, & neantmoins la mine guerriere & martiale, le poil brun & aſſez épais. Il portoit la barbe large & les cheueux courts. Il commença à griſonner dés l'âge de trente-cinq ans; Sur quoy il auoit accouſtumé de dire à ceux qui s'en eſtonnoient, *C'eſt le vent de mes aduerſitez qui a donné là.*

Parallele de ſes aduerſitez, & de ſes proſperitez.

» En effet à bien conſiderer toute ſa vie, depuis ſa naiſſance, on trouuera peu de Princes » qui en ayent tant ſouffert que luy; Et il ſeroit » bien mal-aiſé de dire s'il eut plus de trauerſes,

ſes, ou plus de proſperitez. Il naſquit fils d'vn « Roy: mais d'vn Roy dépouïllé. Il eut vne me- « re genereuſe & de grand courage : mais Hu- « guenote & ennemie de la Cour. Il gagna la « bataille de Coutras : mais il perdit peu aprés « le Prince de Condé ſon couſin, & ſon bras « droit. La Ligue éueilla ſa vertu & le fit con- « noiſtre : mais elle penſa l'accabler. Elle fut « cauſe que le Roy l'ayant appellé à ſon ſe- « cours, il ſe trouua aux portes de Paris, com- « me ſi Dieu l'y euſt amené par la main : mais « Paris s'arma contre luy, & toutes ſes eſperan- « ces furent preſque diſſipées par la diſſipation « de l'armée, qui aſſiegeoit cette ville. Ce fut « ſans doute vn rare bonheur que la Couron- « ne de France luy écheut, n'y ayant jamais eu « de ſucceſſion plus éloignée que celle-là en au- « cun Eſtat hereditaire, car il y auoit dix à onze « degrez de diſtance de Henry III. à luy, & « quand il naſquit il y auoit neuf Princes du « Sang deuant luy; ſçauoir le Roy Henry II. & « ſes cinq fils, le Roy Antoine de Nauarre ſon « pere, & deux fils de cet Antoine, freres aiſ- « nez de noſtre Henry. Tous ces Princes mou- « rurent pour luy faire place à la ſucceſſion; Mais « elle eſtoit ſi embrouïllée, qu'on peut dire qu'il « ſouffrit vne infinité de peines, de fatigues & «

» de hazards, auant que de recueillir les beaux
» fleurons de cette Couronne. Ieune il épouſa la
» ſœur du Roy Charles, qui ſembloit vn parti
» fort auantageux pour luy : mais ce mariage
» fut vn piege pour l'attraper, luy & ſes amis.
» Depuis, cette femme au lieu d'eſtre ſa conſo-
» lation, fut ſon plus grand embarras, & bien
» loin de luy apporter de l'honneur, ne luy fit
» que de la honte. Sa ſeconde femme luy donna
» de beaux enfans dont il auoit bien de la joye:
» mais ſes gronderies & ſes dédains luy cau-
» ſoient mille déplaiſirs. Il triompha de tous ſes
» ennemis, & deuint l'arbitre de la Chreſtienté:
» mais plus il ſe rendoit puiſſant, plus leur haine
» s'enuenimoit, & plus elle employoit de moyens
» pour le perdre; de telle ſorte, qu'aprés auoir
» tramé vne infinité de conſpirations contre ſa
» vie, ils trouuerent enfin vn Rauaillac, qui exe-
» cuta ce que tant d'autres * auoient manqué.

** On compte plus de cinquante conſpirations contre ſa vie.*

» Du reſte il faut auouër que toutes les aduer-
» ſitez qu'il ſouffrit, aiguiſerent ſon eſprit &
» ſon courage; & qu'enfin il fut vn tres-grand
» Roy, parce qu'il ne paruint à la Couronne que
» par beaucoup de difficultez & dans vn âge
» fort meur.

Ses aduerſitez luy aiguiſerent l'eſprit & le courage.

» Et certes il eſt tres-difficile & tres-rare,
» que ceux qui ſont nez dans la pourpre &

Pourquoy les Princes porphyrogenes

nourris dans la prochaine attente de monter dans le throſne aprés la mort de leur pere, ou qui s'y trouuent éleuez de trop bonne heure, apprennent bien l'art de regner ; Si ce n'eſt qu'ils ſoient aſſez heureux d'eſtre éleuez par les ſoins d'vne mere auſſi vertueuſe & auſſi bien intentionnée, que cette grande Reine, qui a ſi ſoigneuſement fait inſtruire le Roy Louïs XIV. ſon fils, dans tous les bons ſentimens, & dans toutes les maximes de la Politique Chreſtienne ; & de rencontrer vn Miniſtre auſſi ſage & auſſi affectionné pour leur bien, que ce jeune Monarque en a trouué vn dans la perſonne du grand Cardinal Mazarini.

« tes, & qui viennent jeunes à la Couronne, n'apprennent preſque jamais bien l'art de regner.

Les raiſons de cela ſont, que pour l'ordinaire les perſonnes entre les mains deſquelles ils tombent dans leur bas âge, deſirant ſe conſeruer l'autorité & le gouuernement, au lieu de les obliger & meſme de les contraindre à appliquer leur eſprit à des choſes ſolides & neceſſaires, font adroitement en ſorte qu'ils ne l'occupent qu'à des bagatelles indignes d'eux, & ils les y amuſent auec tant d'artifice, qu'il eſt impoſſible qu'vn jeune Prince le puiſſe reconnoiſtre. Au lieu de leur mettre ſans ceſſe deuant les yeux la vraye grandeur des Rois, qui conſiſte dans l'exercice de leur autorité,

» ils ne les repaiſſent que des apparences & des
» images de cette grandeur, comme ſont les pom-
» pes & les magnificences exterieures, où il n'y
» a que du faſt & de la vanité. Enfin au lieu de
» les inſtruire ſoigneuſement dans ce qu'ils doi-
» uent ſçauoir, & de ce qu'ils doiuent faire, (car
» toute la ſcience des Rois ſe doit reduire en pra-
» tique) ils les entretiennent dans vne profonde
» ignorance de toutes leurs affaires, afin d'en
» eſtre toûjours les Maiſtres, & qu'on ne puiſſe
» jamais ſe paſſer d'eux. De là il arriue qu'vn
» Prince lors qu'il eſt grand, connoiſſant ſa foi-
» bleſſe, ſe juge incapable de gouuerner; Et du
» moment qu'il eſt imbu de cette opinion, il
» faut qu'il renonce à la conduite de ſon Eſtat,
» ſi ce n'eſt que ſes qualitez naturelles ſoient bien
» extraordinaires, & qu'il ait vn cœur verita-
» blement Royal. Auec cela ces perſonnes ſe ſai-
» ſiſſent de toutes les auenuës, & empeſchent
» que les gens de bien n'approchent point de ces
» oreilles tendres; ou s'ils ne leur en peuuent
» pas empeſcher les approches, ils ne manquent
» point de les leur rendre ſuſpects, & de leur
» oſter toute creance dans l'eſprit de ces jeunes
» Princes, les faiſant paſſer auprés d'eux, ou
» pour leurs ennemis, ou pour mal intentionnez,
» ou pour ridicules & impertinens. Puis ils ont

cértains Emiſſaires qui les infatuent auec des « flateries, des loüanges exceſſiues & des adora- « tions; qui ne leur font jamais rien entendre « que ce qui ſert à leurs fins; qui cultiuent leurs « defauts par de continuelles complaiſances; « qui leur font croire qu'ils ont vne parfaite « intelligence de tout, quoiqu'ils ne ſçachent « rien; qui leur font conceuoir que la Royauté « n'eſt qu'vne ſouueraine faineantiſe, que le « trauail ne ſied pas bien à vn Roy, & que les « fonctions du gouuernement eſtant penibles, « ſont par conſequent baſſes & ſeruiles. De cet- « te ſorte on les dégouſte de bonne heure du « commandement; on les accouſtume à auoir « des Maiſtres, parce qu'ils n'ont pas encore ni « aſſez de connoiſſance, ni aſſez de force pour « l'eſtre. Ainſi ces pauures Princes n'eſtant point « contredits mais toûjours adorez, n'ayant au- « cune experience par eux-meſmes, & n'ayant « jamais ſouffert ni peine ni neceſſité, deuien- « nent ſouuent preſomptueux & abſolus dans « leurs fantaiſies, & croyent que leur puiſſance « doit aller du pair auec celle de Dieu. On en « void qui ne conſiderent que leur paſſion, leur « plaiſir & leur caprice, comme ſi le genre hu- « main n'auoit eſté creé que pour eux, au lieu « qu'ils n'ont eſté creez que pour conduire & «

« Et que rarement ils ſont habiles & bons Princes.

» gouuerner ſagement le genre humain ; qui laiſ-
» ſent faire profuſion & litiere des biens & de
» la vie de leurs Sujets ; & qui auec vne inſenſi-
» bilité ſans pareille, n'écoutent non plus leurs
» plaintes & leurs gemiſſemens, que les cris d'vn
» bœuf que l'on égorge.

Ceux qui viennent de plus loin à la Couronne, & dans vn âge plus meur, ſont plus capables & meilleurs.

» Au contraire, ceux qui viennent de plus
» loin à la Couronne, & dans vn âge plus a-
» uancé, ſont preſque toûjours bien plus in-
» ſtruits de leurs affaires. Ils s'appliquent bien
» plus fort à gouuerner leur Eſtat ; ils veulent
» toûjours tenir le timon ; ils ſont plus juſtes,
» plus tendres & plus miſericordieux ; ils ſça-
» uent mieux ménager leurs reuenus ; ils con-
» ſeruent auec plus de ſoin le ſang & le bien
» de leurs Sujets ; ils entendent plus volontiers
» les remonſtrances, & font mieux juſtice ; ils
» n'vſent pas auec tant de rigueur de cette puiſ-
» ſance abſoluë, qui deſeſpere quelquefois les
» peuples, & qui cauſe d'eſtranges reuolutions.

Les raiſons de cela.

» Si l'on cherche les raiſons pourquoy ils
» ſont tels, c'eſt qu'ils ont eſté en vn poſte, où
» ils ont ſouuent entendu la verité : Où ils ont
» appris quelle ignominie c'eſt à vn Prince de
» ne pas jouër luy-meſme ſon perſonnage, &
» de le laiſſer faire à vn autre ; Où, s'ils ont eu
» quelques Flateurs, ils ont eu auſſi des enne-

mis découuerts, qui leur ont reſiſté en face, « & qui en cenſurant leurs defauts, les ont por- « tez à les reformer; Où ils ont ouï blaſmer les « fautes du gouuernement ſous lequel ils e- « ſtoient, & les ont blaſmées eux-meſmes: tel- « lement qu'ils ſe ſont obligez à mieux faire, « & à ne pas ſuiure ce qu'ils ont condamné; « Où ils ont eſtudié à ſe conduire ſagement, « parce qu'ils eſtoient dépendans, & craignoient « d'eſtre chaſtiez; Où ils ont ſouuent ouï les « plaintes des particuliers, & veû les miſeres « des peuples; Enfin, où ils ont appris en ſouf- « frant, ce que c'eſt que du mal, & d'auoir pi- « tié de ceux à qui on fait injuſtice, parce qu'- « ils ont eux-meſmes éprouué la rigueur d'vne « domination trop rude & trop haute. Nous en « auons deux beaux exemples dans Louïs XII. « ſurnommé le Pere du peuple, & dans noſtre « Henry, deux des meilleurs Rois, qui en ces « derniers ſiecles ayent porté le ſceptre des « Fleurs de Lis. «

Maintenant, qui pourroit recueillir, & dignement arranger toutes les vertus heroïques, les belles actions & les qualitez eminentes de Henry le Grand, luy feroit vne Couronne bien plus pretieuſe & plus éclatante, que celle dont ſa teſte fut ornée le jour de ſon Sacre.

Couronne myſtique à la gloire de Henry le Grand.

Ce fonds de franchiſe & de ſincerité, pur & exempt de malice, de fiel & d'aigreur en ſeroit la matiere plus pretieuſe que l'or. Sa renommée & ſa gloire, qui ne finira jamais, en ſeroit le cercle. Ses Victoires, de Coutras, d'Arques, d'Yury, de Fontaine-Françoiſe; ſes negociations, de la Paix de Veruin, de l'accommodement des Venitiens auec le Pape, de la Tréue d'entre les Eſpagnols & les Hollandois, & de cette grande Ligue auec tous les Princes de la Chreſtienté, pour l'execution du deſſein que nous auons marqué, en feroïent les branches. Puis ſa valeur guerriere, ſa generoſité, ſa conſtance, ſa bonne foy, ſa ſageſſe, ſa prudence, ſon actiuité, ſa vigilance, ſon œconomie, ſa juſtice, & cent autres vertus en ſeroient les pierreries. Entre leſquelles cet amour paternel & cordial qu'il auoit pour ſes peuples, jetteroit vn feu brillant & vif comme vne eſcarboucle; La fermeté de ſon courage toûjours inuincible dans les perils, y auroit le prix & la beauté du diamant; Et ſa clemence ſans pareille, qui releua ſes ennemis que ſa vaillance auoit terraſſez, y paroiſtroit comme vne émeraude qui épand la gayeté & la joyè dans la veuë de tous ceux qui la regardent. Pour continuer

nuer la metaphore, je diray encore, que tant de ſages Reglemens qu'il fit pour la Iuſtice, pour la Police, & pour les Finances, tant de beaux & vtiles eſtabliſſemens de toutes ſortes de manufactures, qui produiſoient à la France vn profit de pluſieurs millions par an; tant de ſuperbes baſtimens, comme les Galeries du Louure, le Pont-neuf, la Place Royale, le College Royal, les Quais de la riuiere de Seine, Fontainebleau, Monceaux, Saint Germain, tant d'ouurages publics, de ponts, de chauſſées, de grands chemins reparez, tant d'Egliſes rebaſties en pluſieurs endroits du Royaume, en ſeroient comme les graueures & les embelliſſemens.

Couronnons donc de mille loüanges la memoire immortelle de ce grand Roy, l'amour des François, & la terreur des Eſpagnols, l'honneur de ſon ſiecle, & l'admiration de la Poſterité; Faiſons le viure dans nos cœurs & dans nos affections malgré la rage des méchans qui luy ont oſté la vie; Pouſſons autant d'acclamations à ſa gloire, qu'il a fait de biens à la France. Ce fut vn Hercule, qui coupa les teſtes de l'Hydre en terraſſant la Ligue. Il fut plus grand qu'Alexandre, & plus grand que Pompée, parce qu'il fut auſſi vaillant, & qu'il

fut plus juſte, qu'il ne gagna pas moins de victoires, & qu'il gagna plus de cœurs. Il conquit les Gaules auſſi-bien que Iules Ceſar, mais il les conquit pour leur rendre la liberté, & Ceſar les ſubjugua pour la leur oſter: il les enrichit, & Ceſar les pilla. Que ſon nom ſoit donc éleué au deſſus de celuy des Hercules, des Alexandres, des Pompées & des Ceſars; Que ſon Regne ſoit le modele des bons Regnes, & ſes exemples de clairs flambeaux, qui puiſſent illuminer les yeux des autres Princes; Que ſa poſterité ſoit eternellement couronnée de Fleurs de Lis; Qu'elle ſoit toûjours auguſte, toûjours triomphante; Et pour comble de nos ſouhaits, que Louïs le Victorieux, ſon Petit Fils, luy reſſemble, & s'il ſe peut meſme qu'il le ſurpaſſe.

Souhaits des gens de bien, & des bons François.

FIN.

RECVEIL
DE QVELQVES
BELLES ACTIONS
ET
PAROLES MEMORABLES
DV ROY
HENRY LE GRAND.

AV ROY.

SIRE,

COMME *je ſçay que le ſoin que V. M. a pris de lire le Sommaire de*

la vie de HENRY LE GRAND, *luy a donné quelque ſatisfaction, & cauſé beaucoup de joye à toute la France, qui void ſon Roy marcher ſur de ſi glorieuſes traces : j'ay crû que je deuois y ajouſter ce petit recueil que j'ay fait de quelques-vnes des plus belles actions, & des paroles les plus memorables de cet Auguſte Monarque, afin que le portrait que j'en donne à V. M. ſoit plus acheué, & plus accompli. En effet,* SIRE, *toutes ces particularitez repreſentent l'interieur de ſon ame, & expriment ſon genie, & ſes inclinations plus fortement que ne fait tout ce qu'il y a de plus éclatant en ſon hiſtoire ; Et au meſme temps découu-*

urant le fond de ſon cœur & de ſon eſprit, elles nous font voir que ce genereux Prince eſtoit tel au dedans qu'il ſe monſtroit au dehors, & qu'il ne reſſembloit pas à ceux qui n'ont rien de bon que l'exterieur, & qui cachent de dangereux vices ſous de belles apparences. Mais, SIRE, *il faut auouër que vous faites mieux ſon portrait en voſtre perſonne, & en voſtre conduite, que ne ſçauroient faire tous les pinceaux, & toutes les plumes du monde. Auſſi comme V. M. n'a pas deſagreable que j'aye l'honneur de demeurer auprés d'elle, & tout enſemble la joye de voir d'aſſez prés ſes grandes & glorieuſes actions; je me ſens obligé de prendre le ſoin de*

les écrire, pour en rendre vn jour mon témoignage à toute l'Europe, & à la Posterité. Desorte que je croy que quand le public aura veû l'histoire que je luy en veux donner, il auouëra que le parallele de V. M. auec Henry le Grand sera fort juste, & que mesme la gloire de l'Ayeul aura receu vn nouuel éclat de celle de son Petit Fils. Ie ne seray point en peine de rechercher des artifices & de faux ornemens pour embellir cet ouurage: je n'auray besoin d'y employer que la candeur & la verité toute simple; & si j'ay alors quelque reproche à craindre, ce sera d'en auoir moins dit que la Renommée. En effet, SIRE, *voyant cet air si noble, & cette pro-*

fonde ſageſſe auec laquelle V. M. agit, j'oſe predire hardiment & ſans flaterie, que vos vertus heroïques ſurpaſſeront bien-toſt celles d'Auguſte, de Charle-magne, & de Henry le Grand; Et j'eſpere auſſi que le Ciel vous continuant ſes faueurs, je verray voſtre gloire & vos proſperitez égaler les ſouhaits que j'en fais tous les jours auec le Zele que doit auoir,

SIRE,

De Voſtre Majeſté

Le tres-humble, tres-obeiſſant, tres-fidelle & tres-obligé ſeruiteur & ſujet
HARDOVIN E. de Rodez.

RECVEIL
DE QVELQVES BELLES ACTIONS *& paroles memorables du Roy* HENRY LE GRAND, *leſquelles n'ont point eſté inſerées en ſa vie.*

LE trauail ſeroit infini & ennuieux à qui ne voudroit rien obmettre de ce qu'il y a de beau dans la Vie de HENRY LE GRAND. Plus de cinquante Hiſtoriens, & plus de cinq cens Panegyriſtes, Poëtes & Orateurs y ont trauaillé, & n'en ont pas recueilli la moitié de ce qui s'en pouuoit recueillir. Parmi vne ſi abondante varieté nous choiſirons encore quelques fleurs, non pas peut-eſtre des plus belles, mais de celles qu'il aimoit le mieux; & nous les rapporterons icy ſans ordre & ſans art, la confuſion des choſes agreables ayant ſa beauté auſſi-bien que l'agencement.

Quelques-vns ont remarqué que ce grand Roy auoit ſurpaſſé l'Empereur Auguſte en bonté & en clemence, & qu'aprés de longues guerres ciuiles il auoit comme luy refermé

les playes de l'Eſtat, calmé toutes les tempeſtes qui l'agitoient, & rendu la force aux Loix, l'autorité aux Magiſtrats, & la diſcipline aux troupes.

Pluſieurs auſſi ont comparé le commencement de ſon Regne à celuy de Dauid, pour les grandes trauerſes qu'il éprouua ; le milieu à celuy de Salomon, pour les ordres & beaux reglemens, & pour l'abondance qu'il mit dans ſon Royaume ; & ſa fin lamentable à celle de Ioſias. C'eſtoient trois des meilleurs & des plus religieux Rois du Peuple de Dieu.

D'autres l'ont mis en parallele auec Cyrus fondateur de l'Empire de Perſe, auec Alexandre le Grand, auec les Empereurs Conſtantin I. Charlemagne, Othon I. & Henry IV. Certes il n'y en a pas vn de tous ces Princes à qui on ne le puiſſe égaler, & peut-eſtre qu'il y en a qu'il a ſurpaſſez de beaucoup.

C'eſt vne curieuſe remarque, que jamais Prince n'eſtoit venu d'vn degré ſi éloigné à la ſucceſſion d'vne Couronne, & n'auoit tant veû mourir de Princes du Sang auant luy : Mais c'en eſt encore vne plus importante, que jamais Roy de France n'auoit tant vni de belles Terres au Domaine, comme il fit. Il y en apporta plus luy ſeul que n'auoient fait Philippe de

Valois, Louïs XII. & François I. qui auoient eſté comme luy de ligne collaterale.

Il y vnit la partie qui luy reſtoit du Royaume de Nauarre, la Souueraineté de Bearn, les Duchez d'Alençon, de Vendoſme, d'Albret, de Beaumont le Vicomte; je ne ſçay combien de riches Comtez, Foix, Armagnac, Bigorre, Rouërgue, Perigord, la Fere, Marle, Soiſſons, Limoges, Conuerſan, & tant d'autres terres que le dénombrement en ſeroit ennuyeux.

Il ſeroit bien aiſé de dire quelle eſtoit la paſſion dominante de ce Prince, mais non pas quelle eſtoit ſa plus haute vertu; car il les auoit preſque toutes au ſouuerain degré. Quant à ſa Vaillance & vertu guerriere, peut-eſtre qu'il ſeroit impoſſible de trouuer aucun Souuerain, ni meſme aucun Capitaine, qui l'ait fait paroiſtre en tant d'occaſions que luy. On diſoit de l'Empereur Henry IV. qu'il s'eſtoit trouué en ſoixante & deux batailles, ou grands combats; mais noſtre Henry auoit ſignalé ſon courage Heroïque en quatre ou cinq batailles rangées, en plus de cent combats fort ſanglans, & en deux cens ſieges de places. Auant que la mort de Henry III. l'euſt appellé à la Couronne, il eut à ſouſtenir ſept guerres, qu'il termina heureuſement par ſept Traitez de Paix;

La vaillance & vertu guerriere de Henry IV.

& dans ces guerres, il ſe vid à diuerſes fois & en diuers lieux quarante-cinq armées ſur les bras, n'ayant rien de bien aſſeuré que ſa propre vertu pour ſupporter vn ſi grand fardeau.

Depuis l'âge de quinze ans qu'il endoſſa les armes, il les porta continuellement juſqu'à l'âge de quarante-cinq ans. En toutes les occaſions il alloit auſſi auant dans le peril que pas vn de ſes Capitaines ; il fut bleſſé deux ou trois fois, mais legerement. Ce n'eſtoit pourtant pas la temerité, ni le ſeul deſir de gloire, qui le portoit dans les hazards ; c'eſtoit la neceſſité : il faloit qu'il monſtraſt l'exemple à ſes ſoldats : la fortune de la France & la ſienne eſtoient reduites en tel eſtat, que l'honneur » l'obligeoit à vaincre ou à mourir. Autrement » il ne ſe fuſt pas expoſé de la ſorte, car il n'i- » gnoroit point qu'vn Roy paiſible dans ſon » Eſtat, luy deuant plus qu'à ſoy-meſme, eſt » obligé de ſe conſeruer pour l'amour de luy.

Il fut ſi genereux que de vouloir que Vitry Capitaine de ſes Gardes du corps receuſt en ſa Compagnie celuy qui le bleſſa à la Iournée d'Aumale. Le Mareſchal d'Eſtrées eſtant vn jour dans ſon carroſſe, & ce Garde marchant à la portiere, il le luy monſtra, luy diſant, *Voilà le ſoldat qui me bleſſa à la Iournée d'Aumale.*

Sans mentir cette action est bien heroïque.

Il ne craignoit point la mort de quelque façon qu'elle se presentast à luy, ou dans les armées, ou dans son lict. On l'entendit souuent dire, *qu'il s'en remettoit auec vne entiere soûmission à la Prouidence Diuine, & qu'il n'auroit jamais ni peur, ni regret, quand il plairoit à Dieu de l'appeller.*

Il alloit au combat auec vn courage tout-à-fait martial, & vne braue resolution, mais sans fanfaronnerie. Aprés la victoire il témoignoit moins de joye qu'auant la bataille; *parce*, disoit-il, *qu'il ne pouuoit se réjoüir de voir les François ses Sujets estendus morts sur la place, & que le gain qu'il faisoit ne se pouuoit faire sans perte.*

Son actiuité. Il estoit merueilleusement actif; il se vouloit trouuer par tout & à toutes les entreprises; il s'appliquoit entierement à tout ce qu'il faisoit, & ne se portoit jamais à aucune chose qu'il n'en eust vne entiere connoissance, & qu'il n'eust veû tous les moyens qui la pouuoient faire reüssir, ou l'empescher; il auoit toûjours l'œil à l'execution de ce qu'il commandoit, & souuent se mettoit de la partie. Ainsi il trouuoit peu d'entreprises dont il ne vinst à bout, & peu d'obstacles qu'il ne for-

çaſt ; de ſorte que ce n'eſtoit pas ſans juſte raiſon qu'il auoit pris pour deuiſe vn Hercule dompteur des monſtres, auec ces paroles, *inuia virtuti nulla eſt via.*

Son jugement. Il jugeoit merueilleuſement bien des deſſeins des ennemis, & ſouuent ayant preueû ce qu'ils deuoient entreprendre, il donna des ordres qui ſauuerent ſon armée, & firent dire à ſes plus grands Capitaines qu'ils luy eſtoient redeuables de leur ſalut, & qu'ayant l'eſprit plus releué, il voyoit plus loin qu'eux.

Sa promptitude. Sa promptitude n'eſtoit pas moindre que ſon jugement. Le Duc de Parme ayant experimenté pluſieurs fois auec quelle celerité il agiſſoit, diſoit de luy que les autres Generaux faiſoient la guerre en Lions & en Sangliers, qui ſont animaux terreſtres ; mais que le Roy la faiſoit en Aigle volant. Auſſi eſtoit-il toûjours à cheual ; ce qui donna lieu de dire de luy, qu'il vſoit plus de bottes que de ſouliers, & qu'il eſtoit moins de temps au lict, que le Duc de Mayenne n'eſtoit à la table.

Il diſoit que les grands mangeurs & les grands dormeurs n'eſtoient capables de rien de grand, & qu'vne ame que le ſommeil & le manger enſeueliſſent dans la maſſe de la chair, ne peut auoir de mouuemens nobles & gene-

reux. Que s'il aimoit les festins & la bonne chere, ce n'estoit pas pour se remplir le corps, mais pour s'égayer l'esprit, & pour se donner de la joye.

Il n'estoit point bigot, mais veritablement pieux & Chrestien : il auoit de beaux sentimens de la grandeur de Dieu & de sa bonté infinie : Il disoit *qu'il trembloit de crainte, & qu'il deuenoit plus petit qu'vn atome, quand il se voyoit en la presence de cette Majesté, qui a tiré toutes les choses du neant, & qui les y peut reduire en retirant le concours de sa main toutepuissante ; mais qu'il se sentoit transporté d'vne joye indicible, quand il contemploit que cette souueraine Bonté tenoit tous les hommes sous ses aisles comme ses enfans, & principalement les Rois, à qui elle communique son autorité pour faire du bien aux autres hommes.* Sa pieté.

Depuis sa conuersion il eut toûjours vn tres-grand respect pour le Saint Siege, & s'en monstra le defenseur auec le mesme zele que ses Ancestres. Il eut aussi vne forte & viue foy pour la realité du corps de IESVS CHRIST dans l'Euchariſtie.

Passant vn jour par la ruë assez prés du Louure, il rencontra vn Prestre qui portoit le S. Sacrement : il se mit aussi-tost à genoux, &

l'adora fort reſpectueuſement. Le Duc de Sully Huguenot, qui l'accompagnoit, luy demanda, *Sire, eſt-il poßible que vous croyiez en cela aprés les choſes que j'ay veuës ?* Le Roy luy repartit, *Oüy, viue Dieu, j'y croy, & il faut eſtre fou pour n'y pas croire ; je voudrois qu'il m'euſt couſté vn doigt de la main, & que vous y creußiez comme moy.*

Auſſi employa-t-il tous les moyens de douceur pour attirer auec luy tous ſes Sujets dans le ſein de l'Egliſe, de ſorte qu'il fut cauſe de la conuerſion de plus de ſoixante mille ames. Mais il ne voulut jamais vſer d'aucune violence pour cela, comme les Ligueurs l'euſſent deſiré, & meſme il mépriſoit ceux qui ſe conuertiſſoient pour quelque intereſt temporel.

Lors qu'il prioit Dieu, il le prioit à deux genoux, les mains jointes & les yeux au Ciel; ſes prieres n'eſtoient pas longues, mais feruentes ; tout le temps de ſa vie, il n'entreprit aucune choſe que premierement il n'euſt imploré l'aſſiſtance de Dieu, & qu'il ne luy en euſt remis l'euenement entre les mains. I'ay appris depuis peu de jours d'vn homme de tres-grande condition, qui l'accompagnoit pour l'ordinaire dans ſes chaſſes, que jamais

on

on ne lançoit le Cerf, qu'il n'oſtaſt ſon chapeau, ne fiſt le ſigne de la Croix, & puis piquoit ſon cheual, & ſuiuoit le Cerf.

Il auoit leu & eſtudié l'Ecriture Sainte ; il prenoit plaiſir de l'ouïr expliquer, & ſouuent il en tiroit des comparaiſons dans ſes diſcours.

Lors qu'il eſtoit encore Huguenot, il honoroit les Prelats & les Eccleſiaſtiques, quoiqu'ils fuſſent ſes plus aſpres perſecuteurs, & que la pluſpart, au lieu de le rappeller doucement dans la bergerie, fiſſent tout leur poſſible pour l'en éloigner, & luy en fermer l'entrée.

Il rétablit l'exercice de la Religion Catholique en plus de trois cens Villes & Bourgs, où il n'auoit point eſté depuis plus de trente ans. Que diray-je de tant d'Egliſes qu'il a rebaſties, de tant d'Hoſpitaux qu'il a fondez, entre autres celuy de S. Louïs auprés de Paris pour les peſtiferez, l'vn des plus beaux bâtimens qui ornent cette grande Ville ; & celuy des Freres de la Charité au Faux-bourg Saint Germain ? De ce que par ſon credit il a conſerué le Saint Sepulcre de IESVS CHRIST en Ieruſalem, que les Turcs vouloient détruire ? Fait mettre en liberté les Cordeliers qui en ſont les Gardiens, que les Barbares auoient

mis aux fers ; & obtenu permiſſion du Grand Seigneur de baſtir vne maiſon aux Peres Ieſuites dans les Faux-bourgs de Conſtantinople ?

Sa juſtice.

Homere dit que la Iuſtice eſt vne des Conſeilleres de Iupiter. On peut dire plus veritablement qu'elle l'eſtoit de Henry le Grand. S'il en faut croire ſon plus confident Miniſtre, il a ſouuent proteſté en public & en particulier qu'il ne vouloit point du bien d'autruy injuſtement, qu'il ne deſiroit que le ſien, & que Dieu luy auoit donné vn aſſez beau Royaume pour en eſtre ſatisfait, ſi ce n'eſtoit que par ſa prouidence il permiſt quelque autre choſe. Auſſi voit-on que dans le grand deſſein qu'il auoit fait de diuiſer la Chreſtienté en quinze Dominations, il ne prenoit pas vn pouce de terre pour luy ; tant s'en faut il renonçoit à ſes juſtes pretentions ſur le Royaume de Nauarre.

Iamais Prince ne fut plus exact que luy à payer ſes debtes. Il ne faut que voir ſes Lettres au Duc de Sully ſon Surintendant, dans leſquelles il luy commande bien ſouuent de payer meſme ce qu'il doit du jeu.

L'vn des projets auquel il vouloit trauailler auec plus d'ardeur, c'eſtoit de retrancher les longueurs & les chicanes des procés. Preſque

toutes les fois que ſon Chancelier, & Achille de Harlay Premier Preſident le venoient voir, il les conjuroit d'en trouuer les moyens, afin que ſon peuple ne fuſt plus tourmenté par cette guerre de l'écritoire, quelquefois plus ruineuſe que celle des armes.

Il ne pouuoit voir qu'auec auerſion les Prelats de mauuaiſe vie, & les Iuges corrompus : Il diſoit des premiers, *Ie voudrois bien faire ce qu'ils preſchent, mais ils ne penſent pas que je ſçache tout ce qu'ils font ;* & des autres, *Ie ne puis comprendre comme il y a des gens ſi méchans, qu'ils jugent contre leur ſcience & leur conſcience.*

Il gardoit toûjours vne oreille pour la partie accuſée, il ne ſe laiſſoit point preuenir, & ne jugeoit de perſonne qu'auparauant il ne fût bien informé. Ainſi les gens de bien auoient toûjours le plus grand auantage auprés de luy.

Il diſoit, *qu'il ne faloit pas pour bien regner qu'vn Roy fiſt tout ce qu'il pouuoit faire ;* Sentiment fort ſemblable à celuy que le grand Empereur Iuſtinian a marqué par ces paroles toutes Royales, & dignes d'eſtre écrites en lettres d'or, *DIGNA VOX EST MAIESTATE REGNANTIS, SVBDITVM SE LEGIBVS PROFITERI.*

Voilà pourquoy ce ſage Roy ne croyoit

point que ce fuſt bleſſer ſon autorité que d'entendre les remonſtrances de ſes Sujets & de ſes Parlemens. Il examinoit leurs raiſons auec eux meſmes & auec ſon Conſeil, & croyoit qu'il luy eſtoit honorable de changer quelquefois ſes reſolutions, quand il reconnoiſſoit quelque choſe de meilleur, ou bien qu'il s'eſtoit trompé, ſçachant qu'il n'y a point d'homme au monde ſi intelligent & ſi éclairé qui ne puiſſe faillir, ſoit par paſſion, ſoit par defaut de connoiſſance. Mais quand il trouuoit que les motifs qu'il auoit eus d'ordonner quelque choſe, eſtoient plus puiſſans & plus juſtes que les leurs, il vouloit eſtre obeï abſolument, & diſoit à ſes Cours Souueraines que ſes lumieres, & ſon experience ne pouuoient plus ſouffrir ces contradictions.

Il diſoit quelquefois que Dieu luy feroit la grace en ſa vieilleſſe d'aller deux ou trois fois la ſemaine au Parlement & à la Chambre des Comptes, comme y alloit le bon Roy Louïs XII. pour trauailler à l'abbreuiation des procés, & mettre vn ſi bon ordre à ſes finances, qu'à l'auenir on ne les pût diſſiper. Ce deuoient eſtre là ſes dernieres promenades.

Il ſe monſtroit tres-facile à accorder des graces quand le crime n'eſtoit pas horrible;

car en ce cas là il demeuroit ferme dans la ſeuerité.

Ainſi il répondit vn jour à quelqu'vn, qui luy demandoit abolition d'vn excés commis ſur des Officiers de Iuſtice, *Ie n'ay que deux yeux & deux pieds, en quoy ſerois-je donc different du reſte de mes Sujets, ſi je n'auois la force de la juſtice en ma diſpoſition?*

Il dît encore vn jour à vn homme de condition, qui luy demandoit grace pour ſon neueu, qui auoit commis vn aſſaſſinat, *Ie ſuis bien marri que je ne vous puis accorder ce que vous me demandez; il vous ſied bien de faire l'oncle, & à moy de faire le Roy; j'excuſe voſtre requeſte, excuſez mon refus.*

Son amour pour la gloire & la reputation.

Il aimoit paſſionnément la gloire & la reputation, comme font toutes les grandes ames; & eſtoit tres-ſenſible au bien & au mal qu'on diſoit de luy, mais il ne vouloit point de loüanges qui ne partiſſent du cœur, & il ne ſe plaiſoit pas à eſtre loüé en face, ni par des gens qui fuſſent indignes eux-meſmes d'eſtre loüez. C'eſt pour cela qu'autant qu'il eſtimoit ceux qu'il croyoit bons hiſtoriens, prenant plaiſir à les entretenir & à les inſtruire de ce qu'il auoit fait, & leur donnant de grandes penſions; autant mépriſoit-il les plumes me-

diocres, qui ne ſont point capables d'eternizer vn nom. Il reſſembloit en cela à Alexandre le Grand, qui defendit à tous les Peintres de faire ſon portrait, hormis au ſeul Apelles, dont le pinceau pouuoit en quelque ſorte égaler ſa reputation.

Il vouloit ſçauoir la verité.

On luy faiſoit vn extréme déplaiſir de luy celer la verité, il la vouloit ſçauoir de toutes choſes; mais ſur tout on ne pouuoit l'obliger dauantage que de l'auertir de tout ce qu'on diſoit de luy; car il vouloit connoiſtre ſes defauts pour les corriger; on l'eût pourtant offenſé de luy en parler ailleurs que dans le particulier. Alors il receuoit fort bien les auis qu'on luy donnoit, il en remercioit, & encourageoit ceux, qui auoient pris cette liberté, de continuer dans les occaſions. Auſſi eſt-ce le ſeul moyen par lequel vn Prince peut ſe rendre parfait, ſçauoir toutes choſes, & n'eſtre jamais trompé.

Il gardoit ſa foy exactement.

Iamais Prince ne fut plus religieux obſeruateur de ſa foy & de ſa parole que luy, ſuiuant ce beau mot du Roy Iean, *Que ſi la foy eſtoit perduë au monde, elle deuroit ſe retrouuer dans la bouche des Rois.* Nous en auons marqué pluſieurs exemples dans ſa vie, entre autres vn touchant le Duc de Sauoye; mais par-

ce qu'il eſt merueilleuſement beau, il ſera bon d'ajouſter icy ce qu'en a écrit d'Aubigné, d'autant plus croyable en cela qu'il n'a pas eſté trop fauorable à ce Prince en pluſieurs autres choſes. *Deux vieux Conſeillers d'Eſtat*, dit-il, *ſe firent autheurs d'vn eſtrange conſeil, c'eſtoit de retenir ce Duc, & de violer le ſauf-conduit à celuy qu'ils accuſoient d'auoir tant de fois fauſſé les communs accords à ſon profit. Par ce moyen, diſoient-ils, le Roy pourra recouurer le Marquiſat de Saluces, eſpargnant ſon temps, ſes finances, & la vie des ſoldats François. Mais le Roy leur reſpondit, I'ay tiré de ma naiſſance, & j'ay appris de ceux qui m'ont nourri, que l'obſeruation de la foy eſt plus vtile que tout ce que la perfidie promet. I'ay l'exemple du Roy François, qui pouuoit par la tromperie, retenir vn plus friand morceau, ſçauoir Charles-Quint. Que ſi le Duc de Sauoye a violé ſa parole, l'imitation de la faute d'autruy n'eſt pas innocence; & vn Roy vſe bien de la perfidie de ſes ennemis, quand il la fait ſeruir de luſtre à ſa foy.* Où peut-on trouuer vne plus belle leçon, & de plus genereux ſentimens?

D'Aubigné liu. 5. page 467.

Bien qu'il aimât les bons mots, & qu'il entendît auſſi bien raillerie que Gentilhomme de ſa Cour; neantmoins il haïſſoit & les médiſans

Il haïſſoit la médiſance.

& les médiſances, & s'il parloit mal de quelqu'vn, il faloit que ce fuſt vn homme tout-à-fait reconnu pour méchant: Car pour ceux-là, il croyoit que c'eſtoit juſtice de les déchirer & de les faire connoiſtre à tout le monde pour tels qu'ils eſtoient; témoin ce que nous auons remarqué qu'il dît de Laffin à Biron. Ses fideles ſeruiteurs auoient cet avantage, que les mauuais offices de ces gens-là ne pouuoient leur donner d'atteinte dans ſon eſprit. Sans quoy tout eſt perdu dans vne Cour, & il eſt impoſſible que les frippons & les méchans ne preualent ſur les gens de bien.

Il aimoit la Nobleſſe.

Il cheriſſoit infiniment ſa Nobleſſe, & tenoit à grande gloire de ſe dire le Chef de cet illuſtre Corps. Quand il comptoit les graces que Dieu luy auoit faites, il ſe glorifioit ſur tout d'auoir toûjours quatre mille Gentilshommes à ſa ſuite, capables de combattre la plus grande armée qu'on luy puſt mettre en teſte. Vn Ambaſſadeur d'Eſpagne luy témoignant vn jour qu'il eſtoit ſurpris de voir que quantité de Gentilshommes l'enuironnoient & le preſſoient vn peu; le Roy luy dît, *Si vous m'auiez veû vn jour de bataille, ils me preſſent bien dauantage.*

Il viuoit auec ſes Courtiſans dans vne grande

de familiarité, & vouloit qu'ils en vſaſſent de meſme auec luy, pourueu qu'ils ne ſortiſſent jamais du reſpect qui luy eſtoit deû; & ſi quelqu'vn y euſt manqué, il luy euſt ſans doute fait ſentir ſa faute.

Et les gens de lettres.

Quelques-vns ont voulu dire qu'il n'aimoit point les gens de lettres, mais ils ſe ſont trompez. Il donnoit penſion à pluſieurs hommes doctes, meſme dans l'Italie & dans l'Allemagne, & prenoit ſoin luy-meſme de la leur faire tenir. Le Cardinal du Perron, De Sponde, Scaliger, Caſaubon, Freſne-Canaye, & pluſieurs autres ont bien rendu témoignage de l'eſtime qu'il faiſoit de la doctrine.

C'eſt auſſi vne erreur de croire qu'il ignoroit tout-à-fait les lettres. Il eſt certain qu'il n'eſtoit pas extremément ſçauant, mais auſſi faut-il auouër qu'il n'ignoroit pas ce qui eſt le plus neceſſaire à vn Roy. Il ſçauoit vn peu de Latin; il auoit fort eſtudié les Hiſtoires, tant celle de France, que la Grecque & la Romaine, & l'Hiſtoire de la Bible; il ſçauoit par theorie auſſi-bien que par pratique, la Politique, la Morale, & l'Oeconomique; il auoit appris l'Art militaire dans les liures au meſme temps qu'il l'apprenoit par l'exercice; & il ſçauoit par cœur grand nombre de belles ſen-

tences tirées des anciens Auteurs, qu'il appliquoit ſi à propos que les Maiſtres en eſtoient tout eſtonnez. Il auoit reſolu à ſon retour d'Allemagne de faire reformer l'Vniuerſité de Paris, & d'y fonder quatre ou cinq Colleges, où l'on euſt enſeigné gratuitement, & entre autres vn, où il y euſt eu fonds pour éleuer trois cens Gentilshommes ſans qu'il en euſt rien couſté à leurs parens.

Sa liberalité. Veritablement il n'eſtoit pas liberal juſqu'à faire des profuſions, comme l'auoient eſté les Princes de la Maiſon de Valois. Mais s'il épargnoit ſes finances, c'eſt qu'il ménageoit la ſubſtance de ſon pauure peuple, & qu'il ne tenoit pas qu'il fuſt juſte de vexer des Prouinces entieres pour enrichir quelques particuliers. Aprés tout il eſtoit ſi equitable, & payoit ſi bien, qu'on ne peut pas dire qu'il ait jamais retenu le ſalaire ou la recompenſe de ceux qui l'auoient ſerui. Il donnoit reellement tous les ans en bon argent, non point en billets & en papier, plus de trois millions de liures, qu'il diſperſoit & répandoit à grand nombre de perſonnes. N'eſtoit-ce pas beaucoup pour ce temps-là?

Il auoit quelquefois des promptitudes & des coleres contre ſes meilleurs ſeruiteurs, mais el-

les paſſoient en vn moment, & il n'auoit point de honte, lors que c'eſtoient perſonnes de condition & de merite, de leur en faire excuſe. Vous vous ſouuiendrez à ce propos de ce qu'il fit enuers Theodoric de Schomberg à la bataille d'Yury.

La franchiſe, la confiance, la facilité luy eſtoient des vertus naturelles. Durant la guerre on l'a veû faire le camarade auec le ſoldat, s'aſſeoir au corps de garde, s'y coucher ſur la paillaſſe, tenir d'vne main vn morceau de pain bis qu'il mangeoit, & de l'autre vn charbon pour deſſeigner vn campement & des tranchées : On l'a veû prendre le picq pour fouïr la terre & exciter ſes ſoldats au trauail : On l'a veû qui conſoloit les pauures gens durant la guerre, & prenoit peine de leur faire entendre que ce n'eſtoit pas luy, mais la Ligue qui eſtoit cauſe de leurs miſeres. Sa franchiſe & facilité.

Depuis, en temps de paix il ſe familiariſoit auec les plus petits, s'égaroit exprés de ſes gens pour ſe meſler parmi les villageois & parmi les Marchands dans les hoſtelleries, auſquels il faiſoit cent queſtions pour apprendre d'eux les veritez qu'il ſçauoit bien qu'on ne luy oſoit point dire, & pour tirer la connoiſſance des griefs que ſouffroit ſon peuple, ſoit par la vio-

lence des Gentilshommes, ſoit par les extorſions des Receueurs & Financiers, ou par les concuſſions des méchans Iuges. Quand il auoit appris d'eux ce qu'il vouloit ſçauoir, il s'en retournoit joindre ſes gens, qui eſtoient quelquefois bien en peine de ſçauoir où il eſtoit.

Ce fut dans vne de ces occaſions là, qu'vn Marchand, qui auoit le ſens fort bon, luy remonſtra comment la Paulete, ou Droit annuel, eſtoit vne inuention tres-prejudiciable au Roy & au peuple. Et vne autre fois dans vne hoſtellerie à Milly en Gaſtinois, ayant mis quelques gens ſur le propos de ſa vie, il y en eut vn qui en dît mille biens, mais finît par là: *Il aime trop les femmes, Dieu punit les adulteres, il eſt à craindre qu'enfin il ne ſe laſſe aprés en auoir tant ſouffert.* Ces paroles luy entrerent ſi auant dans l'ame, qu'il diſoit que jamais Predicateur ne l'auoit ſi viuement touché.

Vne autre fois eſtant affamé du trauail de la chaſſe, il entra dans vne hoſtellerie ſur vn grand chemin, & ſe mit à table auec quelques Marchands. Aprés auoir diſné on ſe mit à parler de ſa conuerſion, ils ne le connoiſſoient point, car il eſtoit toûjours veſtu aſſez modeſtement; vn Marchand de cochons s'auança de dire, *Ne parlons point de cela, la caque ſent*

toûjours le haranc. Peu aprés cela le Roy s'eſtant mis à la feneſtre vid arriuer quelques Seigneurs qui le cherchoient, & qui l'ayant veû, monterent auſſi-toſt à la chambre. Le Marchand voyant qu'ils l'appelloient, *Sire*, & *voſtre Majeſté*, fut ſans doute fort eſtonné, & eût bien voulu retenir ſa parole indiſcrete. Le Roy ſortant de là luy frapa ſur l'épaule, & luy dît, *Bon homme, la caque ſent toûjours le haranc, mais c'eſt en voſtre endroit, non pas au mien, je ſuis Dieu mercy bon Catholique, mais vous gardez encore du vieux leuain de la Ligue.*

Sa debonnaireté & clemence.

En quels termes faudroit-il parler de ſa debonnaireté & de ſa clemence pour en parler dignement. On peut dire qu'il eſtoit tout cœur, & qu'il n'auoit point de fiel. De tant de conſpirateurs, qui ont voulu bouleuerſer ſon Royaume, on remarque qu'il n'en a châtié aucun que le Mareſchal de Biron, auquel, auant que de le liurer à la Iuſtice, il offrit par trois fois la grace, en cas qu'il voulût luy auouër ſon crime.

Dans toutes les occaſions de guerre quand il voyoit les ennemis ployer & ſe mettre en déroute, n'alloit-il pas à la teſte de ſes bataillons, criant, *Sauue les François, quartier aux François?* En temps de paix il tenoit toûjours

ſes mains nettes du ſang de ſes Sujets, bien qu'il ne fuſt jamais retourné des combats que ſon eſpée ne fuſt teinte du ſang de ſes ennemis.

Il faiſoit comme vn bon Paſteur, qui tâche de guerir ce qu'il y a de gaſté dans ſon troupeau pluſtoſt que de l'égorger : Il employoit la patience, les bienfaits & l'adreſſe pour ramener les eſprits que les factions auoient égarez : il diſſimuloit meſme leurs mauuaiſes volontez, & malgré qu'ils en euſſent les empeſchoit de faire mal, & les tournoit au bien ; *Vn ſage Roy*, diſoit-il, *eſtant comme vn habile Apoticaire, qui des plus méchans poiſons compoſe d'excellens antidotes, & des viperes en fait de la Theriaque.*

Son amour pour ſes Sujets.

Par deſſus toutes ces grandes qualitez excelloit la tendreſſe indicible & l'amour qu'il auoit pour ſon peuple. Il n'auoit point de plus forte paſſion que de le ſoulager, que de le faire viure en paix & à ſon aiſe ; il n'auoit point de diſcours plus ordinaire à la bouche que celuy-là. On void vne infinité de ſes Lettres aux Gouuerneurs des Prouinces, à ſon Surintendant, à ſes Parlemens, dans leſquelles il dit, *Ayez ſoin de mon peuple, ce ſont mes enfans, Dieu m'en a commis la garde, j'en ſuis reſpon-*

ſable, & autres paroles ſemblables pleines d'ardeur & de bonté cordiale & paternelle.

Lors que le Duc de Sauoye vint en France, le Roy le mena vn jour voir joüer à la paume ſur les foſſez du Faux-bourg S. Germain, où aprés le jeu comme ils eſtoient tous deux à vne feneſtre qui regardoit ſur la ruë, le Duc voyant vn grand peuple, luy dît qu'il ne pouuoit aſſez admirer la beauté & l'opulence de la France, & demanda à ſa Majeſté ce qu'elle luy valoit de reuenu. Ce Prince genereux & prompt en ſes reparties luy répondit, *Elle me vaut ce que je veux.* Le Duc trouuant cette réponſe vague, le voulut preſſer de luy dire preciſément ce que la France luy valoit. Le Roy repliqua, *Oüi, ce que je veux, parce qu'ayant le cœur de mon peuple j'en auray ce que je voudray, & ſi Dieu me donne encore de la vie je feray qu'il n'y aura point de laboureur en mon Royaume, qui n'ait moyen d'auoir vne poule dans ſon pot*: ajouſtant; *& ſi je ne laiſſeray pas d'auoir dequoy entretenir des gens de guerre pour mettre à la raiſon tous ceux qui choqueront mon autorité.* Le Duc ne repartit plus rien, & ſe le tint pour dit.

Quelques troupes qu'il enuoyoit en Allemagne ayant fait deſordre en Champagne & pillé quelques maiſons de payſans, il dit aux

Capitaines qui estoient demeurez à Paris, *Partez en diligence, donnez y ordre, vous m'en répondrez. Quoy ! si on ruine mon peuple, qui me nourrira, qui soûtiendra les charges de l'Estat, qui payera vos pensions, Meßieurs? Viue Dieu, s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moy.*

Les habitans des valées, qui sont du long de la Loire, ayant esté ruinez par les débordemens de cette riuiere, demandoient soulagement des Tailles, & auoient écrit pour cet effet au Duc de Sully Surintendant des Finances. Ce Duc le fit aussi-tost sçauoir au Roy par vne lettre, à laquelle il répondit en ces propres termes : *Pour ce qui touche la ruine des eaux, Dieu m'a baillé mes Sujets pour les conseruer comme mes enfans, que mon Conseil les traite auec charité ; les aumosnes sont tres-agreables à Dieu particulierement en cet accident, j'en sentirois ma conscience chargée, que l'on les secoure donc de tout ce que l'on jugera que je le pourray faire.* Aprés cela, faut-il s'estonner si ce Prince estoit adoré de tout le monde?

Sully tome troisiéme de ses Memoires page 250. & 251.

La meilleure marque de la bonté d'vn Souuerain, & de la liaison tres-estroite qui doit estre toûjours entre luy & ses Sujets, c'est le soin qu'il a de leur communiquer ses joyes, &

la

la part qu'ils y prennent, non ſeulement par les apparences exterieures, qui ſont fort trompeuſes, & qui ſe donnent auſſi bien aux mauuais Princes qu'aux bons; mais encore par des mouuemens interieurs & par les ſentimens du cœur.

Depuis que ce vray Pere du peuple François fut rentré dans Paris, & que ſa bonté s'y fut fait connoiſtre, tous les habitans de ce petit monde s'intereſſoient dans tout ce qui luy arriuoit, & en eſtoient auſſi touchez que s'il leur fuſt arriué à eux-meſmes : ils ſe réjouïſſoient de ſes contentemens, & s'affligeoient de ſes déplaiſirs : toutes les deux fois qu'il fut malade, il ſembloit que le peuple de cette grande ville euſt la fieure, & au contraire quand il ſe portoit bien, ſa ſanté faiſoit la leur, & ils eſtoient perſuadez que le ſalut de l'Eſtat, & celuy de ce Prince n'eſtoit qu'vne meſme choſe. Reciproquement quand Dieu luy enuoyoit quelque ſujet de réjouïſſance, il vouloit qu'ils y participaſſent, & de cette façon ſe communiquoit à eux par le plus tendre de ſon ame. Ainſi quand le Ciel luy eut donné vn Daufin, il le fit paſſer par les ruës dans vn berceau découuert, afin que tout le peuple puſt le conſiderer à ſon aiſe, & jouïr auec plaiſir de la veuë d'vn bien qu'il auoit ſi longtemps deſiré pour l'amour du Pere.

IE MARQVERAY auſſi quelques-vnes de ſes paroles memorables, dont les vnes feront connoiſtre ſes ſentimens, & le fond de ſon ame ; les autres la viuacité de ſon eſprit.

Quand il trauailloit à des affaires preſſantes, & qu'il ne pouuoit aſſiſter à la Meſſe (j'entends les jours ouuriers, car les Feſtes & Dimanches il n'y manquoit point) il en faiſoit comme ſes excuſes aux Prelats, qui ſe trouuoient à la Cour, & leur diſoit, *Quand je trauaille pour le public, il me ſemble que c'eſt quiter Dieu pour Dieu meſme.*

Il diſoit quelquefois à ſes plus confidens ſeruiteurs, *Les François ne me connoiſſent pas aſſez bien, ils ſçauront ce que je vaux quand ils m'auront perdu.* Puis leuant les yeux au Ciel, *Seigneur, je ſuis preſt à partir quand il te plaira ; mais que deuiendra ce pauure peuple ?*

Quand on le ſupplioit d'auoir plus de ſoin de la conſeruation de ſa perſonne qu'il n'auoit, & de n'aller pas ſi ſouuent ſeul, ou mal accompagné comme il faiſoit, il répondoit : *La peur ne doit point entrer dans vne ame Royale ; qui craindra la mort, n'entreprendra rien ſur moy : qui mépriſera la vie, ſera toûjours maiſtre de la mienne, ſans que mille gardes l'en puiſſent empé-*

cher; je me recommande à Dieu quand je me leue & quand je me couche, je ſuis entre ſes mains; & aprés tout je vis de telle façon que je ne dois point entrer en ces défiances. Il n'appartient qu'aux Tyrans d'eſtre toûjours en frayeur.

Le Duc d'Orleans ſon ſecond fils eſtant malade à l'extremité, il declara que s'il mouroit, il ne vouloit point qu'on le conſolaſt, parce-qu'il s'eſtoit entierement reſigné à la volonté de Dieu.

Dans deux ou trois ans aprés qu'il fut rentré dans Paris, tous les Faux-bourgs, qui n'eſtoient plus que des maſures, furent reparez; & par les baſtimens particuliers & publics qui ſe firent dans cette grande ville, elle deuint plus belle que jamais. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, qui vinrent jurer le Traité de Veruin, furent tout eſtonnez de la voir en ſi bon eſtat, & ſi differente de ce qu'elle auoit eſté durant la guerre. Comme ils luy diſoient donc vn jour, *Sire, voicy vne ville qui a bien changé de face depuis que nous ne l'auons veuë. Ne vous en eſtonnez pas*, leur dit-il, *quand le maiſtre n'eſt point en ſa maiſon tout y eſt en deſordre; mais quand il eſt reuenu, ſa preſence y ſert d'ornement, & toutes choſes y profitent.*

Il auoit eſté dans de grandes neceſſitez au

commencement de ſon Regne, de ſorte qu'il diſoit *qu'il s'eſtoit veû Roy ſans Royaume, mari ſans femme, & faiſant la guerre ſans argent; mais que depuis, Dieu luy auoit fait tant de graces, qu'en montrant ſon Arcenal, il ſe pouuoit vanter qu'il y auoit dequoy armer cinquante mille hommes auec toutes les munitions, & dans ſa Baſtille, qui eſt tout contre, dequoy les payer pour trois ans.*

Il diſoit qu'il auoit pourueu aux imaginaires opinions de trois ſortes de perſonnes; des Huguenots, qui penſoient qu'il ſeroit toûjours de leur Religion; des Ligueux, qui ſouhaitoient qu'il ne ſe conuertiſt point; & du Tiers Parti, qui croyoit qu'il ne ſe pourroit jamais remarier. *Ie les ay trompez tous trois*, diſoit-il, *j'ay quité le Huguenotiſme; je ſuis bon Catholique; je me ſuis remarié, & j'ay des enfans qui me ſuccederont s'il plaiſt à Dieu.*

Il diſoit auſſi que lors qu'il vint à la Couronne, il auoit trouué trois partis; que des trois il n'en auoit fait qu'vn ſans diſtinction; qu'il eſtoit le Roy des vns, auſſi-bien que des autres; qu'il les croyoit tous également affectionnez à ſon ſeruice; mais que c'eſtoit à luy d'en faire le diſcernement, & de choiſir les plus capables.

Nereſtan fort braue Gentilhomme, luy faiſoit vn jour vn beau Regiment, & comme il luy proteſtoit qu'il ne deſiroit pour recompenſe que la gloire de le ſeruir, il répondit, *C'eſt ainſi que doiuent parler les bons Sujets, ils doiuent oublier leurs ſeruices; mais c'eſt au Prince à s'en ſouuenir, & s'il veut qu'ils continuent d'eſtre fidelles, il faut qu'il ſoit juſte & reconnoiſſant.*

Les Huguenots luy demandant des places de ſeureté, il leur dit: *Ie ſuis la ſeule aſſeurance de mes Sujets, je n'ay encore manqué de foy à perſonne.* Et comme ils luy eurent repliqué que le Roy Henry III. leur en auoit bien donné; *Le temps*, leur dit-il, *faiſoit qu'il vous craignoit & ne vous aimoit point, mais moy je vous aime & ne vous crains gueres.* On luy fait encore faire cette meſme réponſe à quelques autres perſonnes.

On luy dît vn jour d'vn certain Capitaine, qui auoit eſté de la Ligue & fort braue, qu'encore qu'il euſt obtenu de luy ſon pardon & quelques bienfaits, il ne l'aimoit pourtant point; *Ie luy veux*, dit-il, *faire tant de bien, que je le forceray de m'aimer malgré luy.* C'eſt ainſi que ce grand Prince gagnoit les plus reuoltez; Et il auoit accouſtumé de dire à ceux qui s'en eſtonnoient, *qu'on prenoit plus de mouches auec vne cueille-*

rée de miel, qu'auec vingt tonneaux de vinaigre.

Mais ſi la Politique l'obligeoit d'en vſer ainſi à l'égard de ceux qui ne l'aimoient pas ; ſa generoſité le porta toûjours à pardonner facilement à ceux qui s'humilioient deuant luy. Auſſi auoit-il ſouuent ce beau vers de Virgile à la bouche, *Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.*

Il ſe mocquoit fort de ceux qui paſſoient les bornes de leurs profeſſions, & ſe meſloient d'autre choſe que de leur meſtier. Vn Prelat luy parlant vn jour de la guerre, & aſſez mal, il tourna, comme on dit, du coq à l'aſne, & luy demanda, *de quel Saint eſtoit l'office ce jour là dans ſon breuiaire.*

Vne autre fois vn ſien Tailleur ayant fait imprimer vn petit liure de quelques reglemens qu'il diſoit eſtre neceſſaires pour le bien de l'Eſtat, & l'ayant preſenté au Roy, il le prit en riant, & en ayant leû quelque page, il dit à vn de ſes Valets de chambre, *Allez moy querir mon Chancelier pour me faire vn habit, puiſque voicy mon Tailleur qui fait des reglemens.*

Vn Prouençal qui auoit acheté bien cher vn office de Preſident, & en auoit emprunté l'argent, l'eſtant venu ſaluër, il dit tout bas à vn Seigneur qui eſtoit auprés de luy : *Voilà vn bon Iuſticier, je penſe qu'il s'acquitera bien de ſa charge, & en peu de temps.*

Vn Medecin fameux s'eſtant conuerti du Huguenotiſme à la Religion Catholique, il dit à Sully, *Mon ami, ta Religion eſt bien malade, les medecins l'abandonnent.*

Les Huguenots de Poitou & de Xaintonge luy ayant enuoyé des Deputez peu aprés ſa conuerſion pour luy faire quelques requeſtes, il leur dit, *Adreſſez vous à ma ſœur, car voſtre Eſtat eſt tombé en quenouïlle.* Cette Princeſſe eſtoit demeurée Huguenote.

La Reine faiſant vn ballet la premiere année de ſon mariage, pour lequel elle auoit choiſi quinze Dames des plus belles & des plus qualifiées de ſa Cour, il dit au Nonce, *Monſieur, je n'ay jamais veû de plus bel eſcadron, ni de plus perilleux que celuy là.*

Vn certain Seigneur qui auoit longtemps balancé durant les troubles ſans prendre parti, l'eſtant vn jour venu trouuer comme il joüoit à la Prime, il luy dît, *Approchez, Monſieur, vous ſoyez le bien venu, ſi nous gagnons vous ſerez des noſtres.*

Vne Dame de condition déja fort vieille & fort ſeiche, eſtant venuë auec vn habit verd à vn bal qu'il donnoit, il luy dît galamment, *Qu'il luy eſtoit bien obligé de ce qu'elle auoit employé le verd & le ſec pour faire honneur à la Compagnie.*

Vn Ambaſſadeur d'Eſpagne luy diſant par maniere de menaces, que le Roy ſon Maiſtre ſouſtiendroit quelque action à la teſte de cent mille hommes, il luy repartit fierement: *Vous vous trompez, en Eſpagne ce ne ſont pas des hommes, ce ſont des Ombres.*

Vn jour le Preuoſt des Marchands & les Eſcheuins luy demandant permiſſion de mettre quelque petite impoſition ſur les tuyaux des fontaines de la ville, pour leur aider à ſupporter les frais des feſtins qu'ils deuoient faire à quarante Deputez des Suiſſes venus à Paris pour le renouuellement de l'Alliance, il leur répondit: *Trouuez quelque autre expedient que celuy là, il n'appartient qu'à noſtre Seigneur de changer l'eau en vin.*

Voilà vne petite partie des belles actions & des paroles memorables de Henry le Grand; il y en a vne infinité d'autres qui ſont grauées en caracteres immortels dans le cœur de tous les bons François, qui les feront paſſer de pere en fils à toute la poſterité, pour ſeruir de modele aux Souuerains qui auront pour but, comme ils y ſont obligez, de regner heureuſement en meſurant leur puiſſance aux regles du deuoir & de la Iuſtice.

FIN.